Membre de l'A. B. C.
"Instaurare omnia in Christo"
L'Action Catholique
Organe de l'Action Sociale Catholique
Directeur : Jules DORION

L'ACTION CATHOLIQUE

DEUXIÈME ÉDITION

Trente et unième année No 9631 — Québec — Canada — Mercredi, 23 mars 1938 — 2 sous le numéro

L'ITALIE DANS LA JOIE FÊTE L'ANNIVERSAIRE DU FASCISME

Le premier ministre Mussolini déclare, en s'adressant aux "chemises noires", que son pays désire la paix mais qu'il est prêt à faire la guerre et à la gagner. — Un jour de gloire et de réjouissance. — Parades et discours dans toutes les villes et les villages.

UNE REVUE

ROME, 23. — (UP) — S'adressant aujourd'hui à une assemblée de "chemises noires" qui l'acclama frénétiquement, le premier ministre de l'Italie, Benito Mussolini, déclara que son pays désire la paix mais qu'il est prêt à faire la guerre, si nécessaire, et à la gagner. "Aujourd'hui, dit le Duce, c'est un jour de gloire et de réjouissance pour les "chemises noires" et le peuple italien. Il y a dix-neuf ans le premier faisceau de combat italien était créé. Son nom indiquait son programme. Le peuple italien sait et le monde doit savoir que ce programme est resté le même : prêt à la paix, mais prêt à la guerre, si nécessaire. Et si nous entrons en guerre, nous vaincrons, pour la grandeur présente et future de l'Italie."

Il y a dix-neuf ans aujourd'hui, 122 vétérans de la guerre se réunissaient secrètement au palais Belgiosa, sur la Piazza San Sepoloro, à Milan, et se constituaient en "groupe de combat fasciste" afin de combattre le communisme. Cet anniversaire est solennellement célébré par tout le pays. Les maisons sont partout décorées, il y aura des parades et des discours dans toutes les villes et villages. L'oriflamme de soie noire du parti fasciste a été hissé sur le balcon du palais de Venise d'où le Duce s'est adressé à son peuple. Le premier ministre fit aussi la revue des cadets (balilla), qui défilèrent au "passo romano", une adaptation du pas de l'oie allemand.

L'intervention de la France en faveur de l'Espagne "rouge" signifierait la guerre

C'est ce qu'explique aujourd'hui l'organe du parti fasciste italien "Tevere".— A moins d'être prête à soutenir une nouvelle Grande Guerre, la France ne doit pas intervenir en faveur de Barcelone.

PAS MEME UN DOIGT

ROME, 23. (UP). — L'organe du parti fasciste "Tevere", a sévèrement averti la France aujourd'hui de ne pas intervenir ouvertement en faveur du gouvernement rouge d'Espagne à moins d'être prête à soutenir une nouvelle grande guerre.

"Si la France décide de jouer le jeu de Moscou, elle trouvera quelqu'un qui tiendra dans ses mains de bonnes cartes pour jouer une bonne partie", dit le journal. "Si la France, ajoute-t-il, saisit cette occasion pour monter un coup, elle devra être prête à faire face à d'autres coups. Si la France agite seulement un doigt au-dessus de la frontière il y aura une guerre générale. Si la France perd la tête, personne ne peut dire où et quand elle la retrouvera. Nous avertissons la France du risque qu'elle courrait en intervenant en Espagne".

Londres ne prendra pas d'engagement

Le texte de la déclaration que Chamberlain fera demain a été approuvé par le cabinet.—L'Angleterre ne serait pas prête à aller combattre sur le continent.

ET L'ITALIE

LONDRES, 23, (UP). — (Par Sydney J. Williams, de l'United Press).—Le cabinet britannique s'est réuni aujourd'hui—pour la deuxième fois en deux jours — pour approuver le texte définitif de la déclaration que le premier ministre Neville Chamberlain doit faire demain à la Chambre des Communes au sujet de la politique étrangère de son gouvernement. On croit savoir que Chamberlain annoncera que l'Angleterre ne prend aucun engagement précis à propos des causes de discordes qui peuvent survenir en Europe centrale.

Les correspondants diplomatiques de plusieurs journaux annoncent que le vicomte Halifax, ministre des Affaires Etrangères, a, au cours d'une convention avec Dino Grandi, ambassadeur italien à Rome, exprimé à ce dernier sa satisfaction de voir les conversations italo-anglaises progresser rapidement et l'amitié entre les deux pays se renouer si facilement.

D'autres rumeurs veulent que Mussolini soit prêt à retirer ses troupes de la péninsule ibérique et ne chercherait pas à obtenir des avantages territoriaux ou des concessions économiques en Espagne. Des dépêches de Rome veulent que les victoires récentes des nationalistes sur la frontière catalane aient encouragé les Italiens à pousser les conversations italo-anglaises, étant donné que la guerre civile d'Espagne semble devoir se terminer assez promptement. Il ne semble pas cependant, qu'à date, l'Italie et l'Angleterre se soient entendues sur le problème espagnol et sur la reconnaissance de la conquête éthiopienne.

Quant aux déclarations que Chamberlain fera demain à la Chambre des Communes, voici quels en seraient les principaux points: 1o La Techécoslovaquie, point névralgique de l'Europe centrale, est habitée de population d'origines si variées,—6,000,000 de Tchèques, 3,500,000 d'Allemands; 2,000,000 de Slovaques, assez mal disposés envers les Tchèques, de Magyars, des Polonais, de Russes et de Hongrois,—qu'il est impossible de prévoir les réactions de cette population au cas d'une tentative allemande contre la Tchécoslovaquie, elle en est séparée par 500 milles de territoires belge et allemand; 3o. que le Grande-Bretagne n'est pas disposée à envoyer des troupes ou une partie de sa flotte en Europe centrale alors qu'elle en a besoin ailleurs.

Aux milliers de "chemises noires" réunies sur la place de Venise, le Duce a déclaré ce matin, que l'Italie désirait la paix mais était prête à la guerre.

Refus d'Hitler

PARIS, 23. — (UP) — Le Führer Adolf Hitler a adressé, hier, au duc de Windsor, un message dans lequel il refuse poliment la requête du duc demandant la mise en liberté du baron Louis Rotschild, de la fameuse famille de banquiers, qui est actuellement en prison à Vienne. Le baron fut en plusieurs occasions l'hôte du duc de Windsor quand l'ex-roi de l'Angleterre visita l'Autriche

Un dernier vestige

L'annexion de l'Autriche à l'Alemagne rend absolument inutiles les poteaux-frontières qui s'élevaient entre les deux pays. On voit ci-dessus un groupe de soldats allemands s'occupant d'en arracher un. L'Autriche perd un peu tous les jours les caractères de son ancienne hégémonie.

"Vague de chaleur" en Ontario

TORONTO, 23. — (UP). — Presque tout l'Ontario jouit aujourd'hui d'une température estivale. On annonce cependant que "la vague de chaleur" qui s'étend sur la province, cessera ce soir. La température s'est maintenue très chaude dans les districts sud, centre et nord. A Toronto, Hamilton, Welland et Brandford le mercure marquait de 70 à 75 hier. Dans l'est cependant, la température s'est maintenue assez froide, ne s'élevant guère au-dessus de 45 degrés.

Pie XI intervient auprès de Franco

Le Saint Père donne instruction à son chargé d'affaires auprès du gouvernement nationaliste de faire un nouvel appel au généralissime "au sujet du bombardement des villes ouvertes".

CITE VATICANE, 23. — (UP). — Le Pape Pie XI a donné instruction à son chargé d'affaires auprès du gouvernement nationaliste espagnol de "faire une nouvelle et urgente démarche auprès du général Francisco Franco" au sujet du bombardement des villes ouvertes d'Espagne, annonce-t-on officiellement aujourd'hui. La requête papale fut envoyée à Salamanque, quartiers généraux de Franco, lundi dernier.

L'"Osservatore Romano", organe officieux du Saint-Siège, a révélé que le Pape a, le premier, fait faire une enquête sur les bombardements franquistes, le mois dernier. "Le général Franco, dit le journal, fut vivement ému par l'appel du Souverain Pontife et lui donna l'assurance filiale qu'une enquête aurait lieu et qu'une déclaration officielle serait faite. L'"Osservatore Romano" rappelle, dans un article éditorial, toutes les interventions du Pape en Espagne : au sujet des enfants basques, des échanges d'otages, de la libération des prisonniers ,etc.

Le chargé d'affaires du Vatican à Salamanque est Mgr Ildebrando Antoniutti.

"Pendant que l'Eglise continuait son oeuvre de charité, continue l'"Osservatore", de nouvelles blessures, pour ne pas parler des anciennes, lui ont été infligées, spécialement à Teruel. Là, parmi bien d'autres crimes, et selon des sources absolument dignes de foi, 65 prêtres ou religieuses qui s'y trouvaient le six janvier, ont été dirigés vers les districts républicains et ont été massacrés par les communistes. Pendant ce temps, deux églises de la cité et de la banlieue étaient profanées et pillées par les mêmes communistes."

(Suite à la page 11)

3,000 personnes gisent dans les geôles d'Autriche

Le nombre des prisonniers politiques s'élève actuellement à 3,000.— 500 dans des camps de concentration.— Des membres des plus illustres familles du pays sont au cachot.

LA PROPAGANDE CONTINUE

VIENNE, 23. — (UP) — (Par Robert-H. Best, de l'United Press) — Trois mille personnes sont détenues comme prisonniers politiques dans les prisons de l'union austro-allemande, apprend-on aujourd'hui, dont 500 dans des camps de concentration. Parmi ces prisonniers, il se trouve des membres des plus illustres familles princières de l'Autriche.

Le professeur reste à son poste

MONTREAL, 23. — (D.N.C.)— Les étudiants de la Faculté de Droit ont eu une entrevue hier soir, avec le juge P. Demers, doyen de la faculté relativement à ce professeur dont ils ne veulent plus suivre les cours. Le doyen a regretté que le public ait été mis au courant de la situation. Il a cependant ajouté que rien ne sera changé dans les cours, que le professeur en question continuera d'enseigner, mais qu'aucune sanction ne sera imposée aux élèves.

Le conseil de la Faculté a eu une réunion d'urgence, hier soir.

Mais tout indique que les nazis, décidés à renforcer leurs positions sur les bords du Danube, n'entendent, — pour le moment du moins — sévir que contre les prisonniers qui se sont rendus coupables d'exactions et de mauvais traitements contre les hitlériens, sous les ministères Dolfuss-Schuschnigg.

Pendant ce temps, les membres des organisations anti-nazies se dépêchent à s'incorporer aux mouvements nazis, assurés que rien n'empêchera plus le pays de rester sous la domination de l'Allemagne hitlérienne. Tous les jours les hitléristes reçoivent de nouvelles adhésions, non seulement des membres de l'ancienne organisation semi-militaire de la Heimwher mais encore des groupes socialistes mis hors la loi par Dolfuss et Schuschnigg. Le major Emil Fey, qui s'est dramatiquement enlevé la vie, la semaine dernière, aurait inauguré des tractations pour amener une réconciliation entre ses "heimwheren" et les troupes d'assaut de Hitler. La Heimwher serait incorporée, telle quelle, parmi les organisations fascistes du régime.

Docteur en droit

MONTREAL, 23. — (D.N.C.)— La Faculté de Droit de l'université de la Louisiane à Bâton-Rouge, décernera, le 8 avril prochain, un doctorat en droit honoris causa à l'honorable juge Edouard Fabre-Surveyer, de la Cour Supérieure, de Montréal.

M. le juge Surveyer quittera Montréal le 2 avril pour aller assister à l'inauguration du nouvel immeuble de Bâton-Rouge. Il assistera, de plus, aux congrès de droit, de linguistique et d'agriculture, qui accompagneront les fêtes d'inauguration.

Mécontentement

RIO DE JANEIRO, Brésil, 23.— (UP). — Dans les cercles non officiels, on s'est déclaré mécontent des plaintes formulées par la "Correspondance Politique", organe officiel du ministère des Affaires Etrangères du Reich, au sujet de "présumées mesures antiallemandes" au Brésil. Le chef du parti nazi brésilien a accusé les "Juifs internationaux" de chercher à susciter des difficultés entre les deux pays.

Libéral élu

SARNIA, Ont., 23. — (UP). — Charles-O. Fairbanks, bailli de Pétrolia, et candidat du gouvernement Hepburn, a défait James-A. Currie, conservateur, par une majorité d'à peu près 2,500 voix au cours de l'élection complémentaire d'East-Lambton, hier. Cette élection avait été nécessitée par la mort de Milton-D. Weaver, ancien député.

L'électricité et le gaz enlevés à Mexico

Cette mesure a été prise pour forcer toute la population à prendre part aux démonstrations qui ont lieu aujourd'hui à travers le pays pour marquer la nationalisation de la riche industrie pétrolière.

PAS DE JOURNAUX

MEXICO, 23. — (Par William-H. Lander, correspondant de l'U. P.) — Le travail dans toutes les industries, excepté dans celle de l'huile, a cessé, aujourd'hui, pour faire place à des démonstrations en l'honneur du président Lazaro Cardenas qui vient d'exproprier pour $400,000,000 de propriétés de puits d'huile appartenant à des étrangers et pour marquer le support des ouvriers au programme de "mexicanisation" du président. C'est la Confédération des travailleurs mexicains qui a ordonné ces démonstrations. Seuls les ouvriers de l'industrie de l'huile resteront à l'ouvrage pour montrer "qu'ils peuvent administrer et opérer par eux-mêmes l'industrie de l'huile."

Plus de 100,000 ouvriers ont paradé dans la capitale et des milliers d'autres ont été convoqués en assemblées dans diverses villes. Les maisons de la ville de Mexico étaient tapissées de placards extérieurs sur lesquels on pouvait lire : "Les patriotes demeurent unis pour l'indépendance économique et politique contre la réaction impérialiste et fasciste". La Confédération des ouvriers fit l'achat de milliers de drapeaux mexicains pour les distribuer à ceux qui paradaient.

Les ouvriers travaillant dans les journaux reçurent ordre de ne pas se rendre au travail sous peine d'une amende de deux jours de salaire. Il n'y aura pas d'édition de l'après-midi et même l'électricité et le gaz ont été coupés. Des milliers d'écoliers ont paradé dans les rues, hier, pour manifester leur support du programme d'expropriation de Cardenas.

L'ambassadeur des Etats-Unis, Josephus Daniels, sur instructions reçues du département de l'Etat, a rendu visite au président Cardenas. C'était la première fois que Daniels avait une entrevue avec le président depuis l'expropriation de l'industrie de l'huile.

Encore en bon état

Cette vieille bagnole d'une puissance de six chevaux-vapeur, construite en 1899 pour le roi Edouard VII, a montré qu'elle était encore capable de fournir une bonne course, lorsque le roi Georges VI l'utilisa récemment au cours d'une visite dans le district industriel de Birmingham. Le roi, qui est accompagné de lord Swinton, semble s'amuser énormément dans la voiture de son grand'père, la première jamais construite pour un monarque.

Les Japonais en Chine pour plusieurs années

La Chine du Nord et celle du Centre deviendront bientôt des Etats indépendants. — Les armées japonaises demeureront en territoire chinois et cela durant plusieurs années.

UNE ENTENTE SERAIT CONCLUE

SHANGHAI, 23. — (UP). — Des rumeurs venues de source japonaise veulent aujourd'hui qu'une entente entre la Grande-Bretagne, le Japon et la Chine, qui préserverait des droits britanniques en Chine du centre et du sud et reconnaîtrait la domination japonaise sur la Chine du Nord, soit bientôt signée. Le retard apporté à l'installation officielle d'un gouvernement pro-japonais en Chine centrale n'aurait pas d'autre raison que les discussions actuelles entre les trois pays.

TOKIO, 23. — (UP). — La Chine du nord et celle du centre deviendront bientôt "des Etats indépendants comme le Mandchoukouo", a déclaré aujourd'hui un porte-parole du ministère des Affaires Etrangères. Ce dernier refusa de commenter la déclaration du premier ministre, le prince Fumimaro Konoye, à la Diète japonaise, mardi. Le premier ministre avait déclaré que le Japon ne se retirerait pas des régions fortifiées de la Chine. "Le Japon ne fera pas un seul geste pour retirer ses armées des territoires chinois actuellement sous sa domination et nous considérons qu'il doit chercher à assurer le développement économique et industriel de ces régions", avait-il affirmé. Avant lui, le ministre de la Guerre, le général Cen Sugiyama avait dit que l'occupation japonaise en Chine durera encore plusieurs années.

Le manque de cordialité demeure le seul danger

VARSOVIE, Pologne, 23. — (U. P.) — Le manque de cordialité entre la Pologne et la Lithuanie, est le seul danger qui se dresse actuellement entre les deux pays, a déclaré aujourd'hui, le colonel Joseph Beck, ministre des affaires Etrangères polonais, dans un discours sur la récente crise lithuano-polonaise qui s'est terminée par l'acceptation, par Kaunas, de l'ultimatum de Varsovie. Le ministre s'adressait aux membres du Sénat. Après avoir fait une revue des événements qui ont amené la crise entre les deux pays, le colonel Beck en vint à parler de leurs relations futures : "Il ne peut y avoir maintenant qu'un danger, dit-il : le manque de cordialité entre les deux pays."

Justifiant les gestes posés par Varsovie au cours du récent incident, Beck déclara que le manque de contact direct et de relations permanentes entre les deux nations étaient responsables de la crise qui a amené la Pologne à se montrer exigeante envers sa voisine. Nous avons maintenant remédié à la situation, ajouta le ministre, et nos relations s'amélioreront graduellement si Kaunas veut bien y mettre de la bonne volonté. La voie est maintenant ouverte à la bonne volonté."

L'Ontario va retirer sa demande

OTTAWA, 23. — (D.N.C.) — Le gouvernement d'Ontario va retirer sa demande de permis d'exportation d'électricité. Voilà ce qu'a annoncé, hier, à la Chambre des Communes, M. Arthur Slaght, député libéral de Parry Sound.

La Chambre a approuvé, par ailleurs, en comité le bill du premier ministre MacKenzie King qui pourvoit qu'à l'avenir toute exportation d'électricité ne pourra être accordée que sur un bill privé du parlement. Le comité plénier a toutefois fait subir nombre d'amendements à cette législation. Ce projet de loi est prêt maintenant à subir sa troisième lecture.

"La décision du président Roosevelt de s'opposer à toute importation d'énergie électrique", commenta le député de Parry Sound, "rend inutile la poursuite de sa requête par le premier ministre Hepburn".

M. Slaght profita de la circonstance pour porter une accusation contre le parti conservateur. Il prétendit qu'il avait existé une cabale entre les conservateurs fédéraux et ceux de l'Ontario pour faire échouer le projet Hepburn, afin de se venger des succès politiques du chef du gouvernement ontarien.

Cette dénonciation suscita de virulents démentis des premiers rangs de l'opposition, et le débat sur le bill de l'exportation de l'électricité qui paraissait devoir se passer tout à fait dans l'ordre, prit tout à coup une allure orageuse inattendue.

Ils sont moins enthousiastes

MONTREAL, 23. — (D.N.C.)— Les échevins de Montréal ne se sont pas montrés très enthousiastes d'un voyage à leurs frais à Québec. C'est pourquoi deux membres de l'exécutif seulement représentent la ville à Québec, pour l'étude du bill de Montréal. Ce sont les échevins Taillefer et Jeannotte.

Le bill Lacroix dans les statuts

OTTAWA, 23. — (D.N.C.) — Le bill de M. Wilfrid Lacroix, député libéral Québec-Montmorency, concernant les taux téléphoniques dans les zones avoisinant les grandes villes, fait maintenant partie des statuts du Canada. On a fait rapport, hier soir, à la Chambre des Communes, que cette législation avait subi son adoption unanime au sénat. La députation avait adopté ce projet de loi à l'unanimité au commencement du mois.

Cette loi aura une grande portée à l'avenir parce qu'elle permettra à la commission des chemins de fer de décréter le changement de taux téléphoniques qu'elle considérera injustes pour le public des localités contiguës aux cités telles que Québec, Montréal, etc.

Le cas de Powell

OTTAWA, 23. — (D.N.C.) — Le fédéral considérera à son mérite le cas de M. G.-F. Powell aviateur anglais du gouvernement créditiste d'Alberta, qui purge actuellement une sentence de six mois pour libelle diffamatoire. Voilà l'assurance que l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, a donnée hier après-midi, de l'enceinte de la Chambre des Communes, à M. John Blackmore, chef du parti du crédit social au parlement d'Ottawa. Le service des pardons du ministère de la Justice décidera en définitive de la libération de Powell.

Sir E.-W. Beatty part en croisière

NEW-YORK, 23. — Sir Edward Beatty, président du Pacifique Canadien, est parti, hier, à bord de l'"Empress of Australia", pour accomplir un voyage de vacances dans le golfe du Mexique. Cette croisière, qui est la cinquième de l'"Australia" durera neuf jours. Plus de quatre cents passagers occupent les cabines du paquebot.

La petite flotte de l'Autriche fusionnée à celle d'Allemagne

BERLIN, 23. — (UP) — Le chancelier Adolf Hitler a ordonné aujourd'hui que la flotte danubienne de l'Autriche — la marine entière du pays — soit fusionnée à la flotte du Reich. L'Autriche possédait un vaisseau patrouilleur de soixante tonnes, doté de vingt-sept hommes d'équipage; quatre embarcations à moteur de 46 pieds, et possédant chacune un équipage de six hommes; un petit navire de 30 pieds monté de sept marins et plusieurs petits cabotiers.

Ce qu'ont coûté nos aéroports

OTTAWA, 23. — (D.N.C.) — Le gouvernement fédéral a dépensé à date une somme de $4,313,616 pour les 67 aéroports qu'il possède d'un bout à l'autre du pays. Voilà ce qu'a révélé un rapport déposé, hier soir, à la Chambre des Communes, à la demande de M. C.-B. Isnor, député libéral de Halifax.

Le dominion a accordé en outre $284,000 en octrois pour 16 aéroports municipaux. On a déboursé aussi un montant de $140,000 à l'aérodrome de Saint-Jean en vertu de la loi d'assistance-chômage.

A LIRE

Pages :—
1.—Nouvelles étrangères.
2.—Lévis.—Feuilleton.
3.—Nouvelles locales.
4.—Rédaction.
6.—La Vie Sociale.
8.—Nouvelles.
9.—Nouvelles.
10.—Finance.
11.—Finance.
12.—Sport.
13.—Sport-Radio.
15.—Nouvelles.
16.—Annonces classifiées.
17.—Annonces classifiées.
18.—Parlement.
19.—Ciné-Bulletin.—Décès.
20.—Nouvelles locales.

HOTEL MONTCALM
161-169, rue St-Jean, Québec
Chambre avec eau courante, $1.00 avec douches $1.25; avec bain, $1.50
Repas table d'hôte: 0.50.

LÉVIS et la Banlieue

Important litige en Cour du Recorder.— Séance, demain au Patronage.— Visite du duc de Lévis-Mirepoix.— Soirées prochaines.— Feu M. Jos. Dubé.— Au couvent de Lauzon.— Mort de M. Geo. Paradis.

Son Honneur le recorder V.-A. de Billy a été saisi d'une importante affaire, hier soir, en Cour du Recorder. Il s'agit de la vente sans licence, dans les limites de la ville, de divers articles livrés lors même de la vente.

La ville de Lévis vient d'intenter une action à la maison Vaillancourt, de Québec, pour la vente de pâtisseries sans licence dans ses limites.

Un autre pâtissier de Québec a déjà été poursuivi et a payé la pénalité imposée par la loi.

Les règlements municipaux défendent, dans les limites de la cité de Lévis, toute vente au colportage sans être muni d'une licence. Il est permis, cependant, pour les maisons étrangères, d'avoir des voyageurs qui sollicitent dans notre ville, pourvu qu'ils ne livrent pas la marchandise lors même de la vente.

La pâtisserie Vaillancourt a plaidé non coupable à l'action intentée contre elle. Elle a requis les services de Mtre Ross Drouin pour exposer son point de vue devant la cour. La cité de Lévis est représentée par le greffier de la Cour du Recorder, M. Adélard Guay.

La cause a été remise à mardi prochain. Cette cause intéresse plusieurs maisons de Québec, qui avaient pris l'habitude de venir vendre à Lévis.

Séance dramatique, demain, au Patronage. — Demain après-midi, à 2 heures, au Patronage de Lévis, sera interprété un magnifique drame intitulé; "Don Pedo de Gomez".

Le public en général et les enfants en particulier sont cordialement invités. Le prix d'admission sera de 10 sous. Deux prix de présence seront tirés au sort, l'un pour les petites filles, l'autre pour les petits garçons.

Unité Sanitaire. — Les cliniques habituelles de l'Unité Sanitaire se trouvent à St-David et St-Télesphore, aujourd'hui. Demain, elles seront tenues à Bienville, de 2 à 3 h., puis à Lauzon, de 3 à 4 h. 30, aux endroits habituels.

Causerie du duc de Lévis- Mirepoix.—"La vie de saint Louis, roi de France", tel est le titre de la causerie prononcée, cet après-midi, à 4 heures, à la salle St-François-Xavier, par le duc de Lévis Mirepoix, journaliste et historien français, dont les oeuvres ont acquis déjà, une juste renommée.

Homme de lettres de réputation internationale, historien dont l'érudition fait autorité même en histoire du Canada, romancier spécialisé dans les oeuvres qui nous font revivre le passé, le duc de Lévis-Mirepoix honorera une seconde fois notre ville de sa présence.

M. le chanoine J.-E. Carrier, V. F., curé de Notre-Dame, présentera le conférencier et M. le commandeur Pierre-Georges Roy le remerciera au nom de tout l'auditoire.

Le public est invité à cette intéressante causerie.

Un notaire à marier?—Tel est bien le titre de la pièce qu'interprétera la troupe "La Gaieté Lévisienne" déjà connue du public de Lévis.

Les éloges ne sont plus à faire si on veut bien se rappeler le succès remporté déjà par la représentation des pièces "LA POUDRE AUX YEUX" et "LE VOYAGE DE PERICHON".

Ne manquez pas cette fine comédie qui sera jouée les 5 et 7 avril prochain à la salle St-François Xavier.

Les cartes vous seront offertes par les jeunes filles préposées à la quête hebdomadaire de la St-Vincent de Paul, et tout en vous récréant vous participerez à cette bonne oeuvre.

Ny manquez pas!

Bridge-concert au profit de la chorale Déziel.—Les membres de la chorale Déziel organisent pour mercredi, le 30 mars, un grand bridge-concert qui aura lieu à la salle St-François-Xavier. Au cours de cette partie de cartes, un magnifique programme musical sera exécuté.

Les cartes sont actuellement en vente au prix de 25 sous, chez les membres de la chorale Déziel.

Soirée de la mi-carême, au "Lévis".—A l'occasion de la mi-carême, le club de raquettes "Le Lévis" donnera une grande soirée, ce soir, à son chalet de la salle Dion, rue St-Louis. Cette soirée sera sous la présidence de M. Edmond Bourassa, président honoraire du club.

Tous les officiers et membres, ainsi que leurs amis, sont invités à cette soirée.

Funérailles de M. Joseph Dubé. — Lundi matin, le 21, à 9 h., au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, à Lauzon, les funérailles de M. Joseph Dubé, contremaître à la Davie Shipbuilding, décédé le 16, à sa résidence, rue St-Narcisse, à l'âge de 72 ans, 9 mois.

La levée du corps fut faite par M. le curé Hippolyte Bernier, qui chanta aussi le service, assisté de MM. les abbés Nap. Tanguay et Lactance Blais, vicaires, comme diacre et sous-diacre.

La chorale de Lauzon, sous la direction de M. Jos. Bourassa, chanta la messe des morts en partie de Fabre. Des soli furent rendus par MM. Philippe Fournier, Philippe Hamann, Jos. Bourassa, Jos. Patry et Alf. Guay. M. Henri Bernier, avocat, touchait l'orgue.

M. Pierre Ruel portait la croix et MM. Marcel et Jos. Gagnon portaient un ancre de fleurs.

Conduisaient le deuil: son fils, M. Joseph Dubé; ses frères: MM. Pierre, Philippe et Honoré Dubé; ses beaux-frères: MM. Rémi Gagnon et Joseph Drapeau; ses oncles: MM. Alphonse et Philippe Morissette et William Allard; ses neveux: MM. Wilfrid Garant, Honoré, Roméo, Joseph, Louis, Philippe, Xavier, Raoul et Wellie Drapeau, Adolphe Thibault, Alex Dumas, Jean-Charles Drapeau, Honoré et Alfred Drapeau, Frank Boivin, Moïse Gagnon, Pierre, Adolphe, Alphonse, Alex et Omer Dubé, Jos.-Alfred, Jean-Baptiste et Eudore Dubé, Philippe, Lucien, Magella, Adélard et Marcel Dubé, Arthur, Wilfrid et Edmond Dubé, Joseph, Jérémie et Emmanuel Gagnon, Honoré O'Neil, Paul Hendrew, Eug. Leclerc, Wilf. Laflamme, Aimé Charbonneau, Edmond, Joseph, Ulric, Honoré, Philippe et Ernest Morissette, Geo. Potvin, Edouard Samson, Gérard Leclerc, J.-Paul Leclerc, de Montréal, Jos. Lagueux, P. Bennett, P.-E. Blais, Lac St-Jean.

On remarquait dans le cortège funèbre: M. le maire P.-L.-J. Ruel, le lieut.-col. J.-C.-J. Robitaille le c. J.-E. Paré, le maj. Jos. White, le Dr Philippe Guay, MM. Félix Roy, Lévi Bourassa, George-T. Davie et une délégation de tous les employés de la Davie Shipbuilding.

Après la cérémonie funèbre, les restes mortels ont été inhumés au cimetière paroissial dans le lot de famille.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Jos.-P. Thibault, entrepreneurs de pompes funèbres.

Nous réitérons à la famille en deuil l'expression de nos plus vives sympathies.

Au couvent de Lauzon. — Lundi, le 28 mars, aura lieu une grande partie de cartes organisée par Mmes Henri Boutin et Joseph Dorval.

Soyons fidèles au "rendez-vous" donné à 2 heures, au couvent de Jésus-Marie, à Lauzon.

Avis important: Ne pas oublier d'apporter son jeu de cartes.

Au revoir, à lundi!

(COMMUNIQUE)

Dans le deuil. — M. et Mme Edgar Poulin (Germaine Guillemette) viennent d'être éprouvée par la mort de leur jeune bébé, Louise, survenue hier, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'âge de 2 mois.

Les funérailles ont lieu cet après-midi, à 4 heures, à l'église de Ste-Jeanne d'Arc, et l'inhumation au cimetière Mont-Marie.

Nos sympathies.

Mort de M. Georges Paradis. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Georges Paradis, célibataire, survenue hier à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'âge de 69 ans. Il a succombé à une maladie dont il ressentait les premières atteintes, il y a quelques mois.

Le défunt avait été précédé dans la tombe par sa soeur. Depuis un an, il vivait seul.

Le fourgon-automobile de la maison Jos.-P. Thibault a transporté les restes mortels à la résidence du défunt, 2, rue Déziel, à Lévis.

Les funérailles auront lieu demain matin, à 9 h., à l'église Notre-Dame, et les restes mortels seront inhumés au cimetière Mont-Marie.

Nos sympathies à la famille en deuil.

LES MOTS CROISÉS DE L'ACTION CATHOLIQUE — No 65

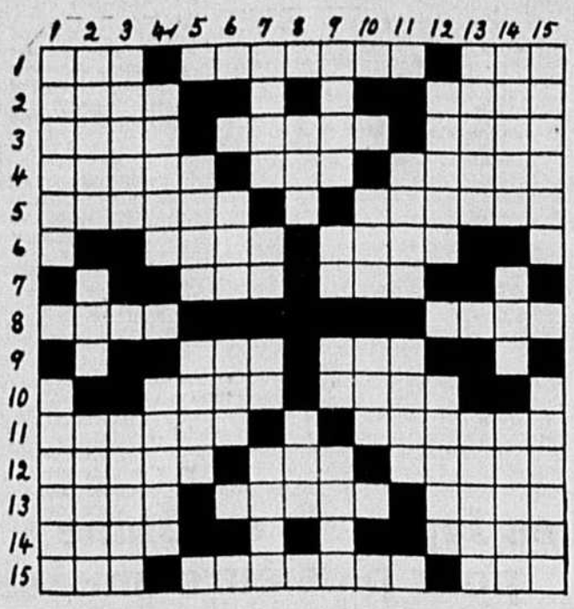

HORIZONTAL

1—Pronom personnel. — Partie d'une casquette qui abrite le front et les yeux. — Forme larvaire de certains crustacés.
2—Fleuve de Finlande. — Rejaillissement d'un corps élastique.
3—Moraliste français (1610-1685). — Prométre par serment. — Pli du visage.
4—Théologien français né à Gex. — Contour des yeux (Anat). — Doux et caressant.
5—Orifice extérieur des narines. — Partie d'une perle qui paraît lumineuse.
6—Du verbe errer. — Petit colombier.
7—Ile portugaise dans le golfe d'Oman. — Mot arabe signifie source.
8—Synonyme de ajonc. — Cheval qui n'a pas un seul poil blanc dans sa robe.
9—Article simple. — Salutation angélique.
10—Dieu des hindous. — Personnage de l'Othello de Shakespeare.
11—Ile de la Méditerranée. — Sujet à tomber.
12—Ample. — Au jeu de whist, réunion de trois parties. — Petit loir gris.
13—Tramway. — Unité de mesure de longueur, adoptée en France. — Pitance.
14—Air, mélodie. — Terre relevée en talus.
15—Poil, sans tache. — Instrument de gymnastique. — Division du compas.

VERTICAL

1—Lieutenant d'Alexandre, roi de Cappadoce. — Corbeille garnie de soie.
2—Docteur de la loi chez les musulmans. — Pronom personnel. — Rivière de France et de Prusse.
3—Ville d'Espagne. — Arme de jet à pointe aiguë.
4—Qui est au bon air (Fém). — Lettre grecque.
5—Mesure linéaire d'Angleterre. — Femelle d'un chien de chasse.
6—Canton suisse. — Nom propre féminin.
7—Etable à porcs. — Article contracté. — Adj. possessif. — Qui existe réellement.
8—Souverain. — Bien qu'une femme apporte en mariage.
9—Lieu de délices (Fig.). — Note de la gamme. — Inflammation des synoviales du poignet. — Brusque impératif.
10—Affirmation. — Espace de terre resserré entre deux coteaux.
11—Poil long et rude qui vient au cou du cheval. — Qui ne varie pas.
12—Ancien vêtement gaulois. — Accabla de dettes.
13—Critique envieux. — Rescrit du sultan de Constantinople.
14—Nom donné aux prétendus génies qui habitaient les eaux. — Prompt à s'emporter. — Espèce de nénufar blanc d'Egypte.
15—Qui n'a plus de dents. — Sorte de coiffure arrondie des anciens.

Solution du problème no 64

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	A	G	I	D	E	S	■	A	M	A	S	I	A	■	■
2	A	R	A	L	■	C	A	■	A	O	R	M	E	■	■
3	R	O	T	E	■	L	S	T	■	L	A	I	D	■	■
4	M	U	E	T	■	A	M	A	T	I	■	E	N	E	E
5	U	■	■	T	O	R	O	N	■	■	■	■	■	■	N
6	R	A	F	L	E	■	N	E	T	■	C	A	R	E	T
7	E	■	■	U	N	E	■	T	■	D	A	M	■	E	■
8	■	R	E	C	R	U	E	■	P	O	T	E	A	U	■
9	S	■	■	R	U	E	■	G	M	I	R	■	■	P	■
10	O	R	N	E	E	■	N	U	E	■	R	E	G	I	R
11	M	■	■	P	O	I	N	G	■	■	■	■	■	E	■
12	B	R	I	S	■	A	N	N	E	E	■	G	R	A	S
13	R	A	D	E	■	R	T	O	■	R	E	I	S	■	■
14	E	P	E	E	■	O	O	L	■	A	N	S	E	■	■
15	T	E	S	T	I	F	■	R	E	M	U	E	E	■	■

"AYEZ DES PETITES PRÉVENANCES" DIT DALE CARNEGIE

Auteur du célèbre volume COMMENT SE FAIRE DES AMIS ET EXERCER DE L'INFLUENCE SUR LES GENS

"Les fleurs coûtent peu, surtout lorsque de saison. Souvent, vous pouvez acheter de jolis petits bouquets de narcisses et de violettes pour quelques sous. Cependant, il est tellement rare que la moyenne des maris en apportent à la maison pour leurs femmes que vous pouvez les supposer aussi coûteux que des diamants."

"Pourquoi attendre que votre femme prenne le lit, malade, pour lui montrer que vous la considérez assez pour lui envoyer quelques fleurs demain? Ou une boîte de bonbons, ou n'importe quel autre objet que vous savez qu'elle appréciera? Les femmes attachent une incroyable somme d'importance à ces petites prévenances."

"Et pas seulement les femmes. Les hommes, eux aussi, aiment que quelqu'un s'occupe d'eux. Une aussi petite chose que l'au revoir que la femme adresse, de la main, à son mari, le matin, aiderait à rendre plus heureux maints foyers. La vie de ménage, vous savez, est faite d'une série d'incidents triviaux. Trop de couples sous-estiment l'importance des petites choses."

"Il y a relativement peu de mariages qui font naufrage sur les récifs d'une véritable tragédie. Neuf fois sur dix, les femmes et les maris malheureux vous diront que leur amour s'en est allé à la suite de 'petits incidents'. Si, donc, vous voulez conserver le bonheur à votre foyer, soyez prévenant jusque dans les petits détails."

AVEZ-*VOUS* GRILLÉ UNE TURRET RÉCEMMENT?

VOUS prouverez à votre femme que vous savez être prévenant jusque dans les petits détails, si vous voyez à ce qu'il y ait toujours un abondant approvisionnement de Turrets à la maison pour elle et ses invitées. La Turret, vous savez, est une cigarette hors de l'ordinaire, faite des meilleurs tabacs virginiens combinés en un mélange original et unique. C'est pour cela que les fumeurs de Turrets disent qu'ils trouvent rarement satisfaction complète avec n'importe quelle autre cigarette. Si *vous* n'avez pas grillé une Turret récemment, essayez-en un paquet aujourd'hui même et voyez quelle agréable différence cela vous fait.

Imperial Tobacco Company of Canada, Limited

Qualité et Douceur
CIGARETTES
Turret
BOUT EN LIÉGE OU UNI

Riv-Ouelle

DECES. (D.N.C.). — Le 7 fév., est décédé M. Dém. Bérubé, citoyen estimé de cette paroisse. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, deux fils et une fille.

Les funérailles eurent lieu, le 10, au milieu de nombreux parents et amis.

—Le 18 fév., M. H. Lamarre, qui demeurait dans la paroisse depuis quelques mois, fut foudroyé par la mort, au moment où il partait pour Montréal. Ses funérailles eurent lieu le 21. La sépulture se fit au cimetière paroissial.

DIVERS. — M. le curé J.-S. Théberge et M. le vic. A. Bourque s'absentèrent dernièrement, pour le concours des Pâques de St-Philippe et de St-Denis.

—Mme Cyp. Madore et ses enfants, de Rivière-du-Loup, en visite chez Mme Jos. Gagnon.

—Mlle R. Paradis à Ste-Apolline, pour assister aux funérailles de son frère.

—Mlle M.-Laure Gagnon, de Québec, dans sa famille pour quelques mois.

—Mlle Yvette Bérubé, qui suivait depuis un an des cours de couture à Ste-Anne de laPocatière, est revenue dans sa famille.

COURSE DE CHIENS. — Neuf équipes de chiens prirent part, dimanche après-midi, le 6, au concours organisé par des amateurs, dont le président était M. A. Richard.

L'équipe de M. P. Richard remporta le premier prix. Tous les concurrents furent le soir, conviés à un banquet, à l'hôtel Richard.

Feu M. Jos. Leclerc

FORT - ALFRED. Le 7 mars, est décédé dans cette ville M. Joseph Leclerc, époux en premières noces de feu dame Marie Tremblay et, en deuxième alliance, de feu dame Délia Morin.

M. Leclerc était retiré chez son fils cadet, Louis, de la 4e avenue. Précédemment, il avait habité N.-D. de Laterrière. Lui survivent, quatre fils: Joseph et Albert, de St-Louis de Bagot, Antonio, Chicoutimi, et Louis, de Port-Alfred; cinq filles: Mmes Alfred Bolduc (Albertine), de St-Alexis, Arthur Girard (Blanche), de St-Léon de Labrecque, Lac St-Jean, Henri Lavoie (Stella), de Chicoutimi, Henri Tremblay (Marie-Rose), de Port-Alfred, et Antonio Gagné (Annette), de Port-Alfred. Il laisse en outre ses petits-enfants; Aimé, Marie-Paule, Rita, René, Charles-Eugène, Solange, Jules-Arthur, Victorin, Esther et Huguette, enfants de M. Joseph-Albert Leclerc; Eudore, Liliane, Roland, Camille, Majella, Gisèle et Lucine, enfants de M. Antonio Leclerc, de Chicoutimi; Yvette, Rita, Laurette, Ruth et Fabiola, enfants de Mme Alfred Bolduc, de Port-Alfred; Lucien, enfant de M. Louis Leclerc, de Port-Alfred; Raymond, Roméo, Paul, Marie, Joseph-Albert et Rosaire, enfants de Mme Arthur Girard, de St-Léon; Jean-Paul, Vincent, Ida, Jacqueline, Rachel, Madeleine, Léo, Jean-Marc, Roland et Rosaire, enfants de Mme Henri Lavoie, de Chicoutimi; Henri, Paul, William, Léonard, Julien, Carmen, Réal et Albert Tremblay, enfants de Mme Henri Tremblay, de Port-Alfred; Fernande, Marguerite, Liliane et Rose-Ida, enfants de Mme Antonio Gagné, de Port-Alfred; Roland, Lorraine, Gemma, Marie-Claire, Jos.-Emile et Gertrude Leclerc, enfants de Mme Vve William Leclerc.

Le défunt faisait partie de la ligue du Sacré-Coeur et de la société du Chemin de la Croix. Il était le frère de feu M. l'abbé Gaudiose Leclerc, ancien curé de Ste-Croix, Lac St-Jean, et l'oncle de M. l'abbé Jos. Morin, vicaire à Ste-Anne de Chicoutimi.

Le service funèbre a été célébré le jeudi, 10 du courant, à l'église paroissiale, M. le curé Médérie Gravel officiait, assisté de M. le chan. A. Gaudrault et de M. l'abbé Maurice Girard, vicaire.

Les porteurs du corps étaient: MM. Louis Jean, Georges Martin, Arthur Boudreault, Arthur Dufour, Georges Legendre et Eugène Tremblay, tous membres de la ligue du Sacré-Coeur.

A la famille en deuil, nous offrons nos sincères sympathies.

Funérailles de Mme J. Guillemette

St - Magloire (Spéc.) — Vendredi, le 4 mars, en présence de nombreux parents et amis, ont eu lieu les funérailles de dame Maria Lantagne, épouse de M. Jos. Guillemette, décédée le 2, à l'âge de 37 ans, 8 mois.

La mort de cette personne estimée a causé de profonds regrets. Elle laisse le souvenir d'une fervente chrétienne et d'une épouse d'un grand dévouement. Outre son époux, elle laisse dans le deuil huit petits enfants: René, Lorenzo, Adélard, Aurore, Diane, Rénald et deux petites jumelles d'une couple de semaines, Laurette et Louisette; son père et sa mère, M. et Mme Pierre Lantagne; ses soeurs: Mme Emile Couet, Ste-Lucie de Beauregard, et Mme Jos. Boutin, de Québec; ses frères: MM. Joseph, Séraphin et Arthur, de St-Magloire; ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. Emile Couet et Jos. Boutin, Mme Jos. Lantagne, St-Magloire, M. et Mme Cyrille Guillemette, St-Magloire, MM. réal, Achille Guillemette, St-Magloire, et Mmes Alphonse Bilodeau, de Mont-Pierre Goupil, St-Magloire, Le-Aimé Corriveau, St-Fabien de Panet, une fille d'une première alliance (Adrienne Guillemette), Mme Gérard Labbé; ses nièces et neveux: Yvette et Roland Boutin, de Québec, H.-Paul, Fernand, Fernande, Lucette, Patrick, Edwige, J.-Claude, Couet, de Ste-Lucie de Beauregard, Colette, Carmelle et André Lantagne, de St-Magloire.

Le service fut chanté par M. l'abbé Pelletier, curé de la paroisse. La quête fut faite par MM. Arthur Fournier et Philias Baillargeon.

Conduisait le char funèbre, M. Cléophas Lapointe. Portait la croix, M. T. Fournier. Portaient le cercueil: MM. Arthur Fournier, La Lapointe, Philias Baillargeon et Alphonse Fournier. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

L'"Action Catholique offre à la famille éprouvée ses sympathies les plus sincères.

Ste-Marguerite (Sag.)

MARIAGES. — Le 23 février, a eu lieu à l'église du Sacré-Coeur, le mariage de M. Lionel Gauthier, fils de M. Théophile Gauthier, et Mlle Yvette Dufour, fille de M. Johnny Dufour.

—Le 24, dans la même église, fut célébré le mariage de M. Dollard Gauthier, fils de M. Louis Gauthier, et Mme Vve Paul Gravel, fille de M. Ludger Gravel.

DECES. — Nous avons appris avec regret la mort de Mme Edmérie Gauthier, âgée de 38 ans. Elle laisse plusieurs enfants, outre son époux éploré, ainsi que des frères et une soeur.

NOTES DIVERSES. — Mlle Jeanne d'Arc Gauthier a été rendre visite à sa soeur, Mme Armand Savard.

—M. Jos. Gauthier a été rendre visite à son fils, M. Raymond Gauthier.

—M. Robert Savard a fait une promenade de plusieurs jours à Tadoussac.

Extrait du catalogue

De la Librairie de l'"Action Catholique"; annoncé dans notre journal de lundi le 21, aux pages 17 et 18. En parcourant attentivement ces pages on trouvera certainement beaucoup de titres qu'on aimera à se procurer.

EAU des CARMES BOYER
LE SOIR EN VOUS COUCHANT
EVITE RHUME et GRIPPE
Toutes pharmacies

Feuilleton de "l'Action Catholique"

Petit Coq

ou

l'héroïsme sans phrases

par JEAN MAUCLERE

No. 9 Mercredi, 23 mars 1938

Erlinn haussa les épaules:

"Ce serait bien ça le meilleur."

Puis on ne parla plus de rien. La paix de nouveau régna à la colonie, et Louis pensa que cette fois encore les coupables projets avaient été abandonnés.

Au milieu de la semaine suivante, Petit Coq se trouvait avec quelques camarades occupé à passer le rouleau sur un champ limitant le domaine, quand un brouhaha insolite se fit entendre du côté du pénitencier. Gaillon, le garçon boiteux qui tenait par la figure le cheval de la machine, s'arrêta net:

"Qu'est-ce qu'ils font, les autres? C'est-il le coup?

—Ce n'est rien de bon, j'en ai peur, répondit Louis.

—Si on allait voir?

—Restons à notre affaire, décida Erlinn. Je n'ai pas envie de tâter de la cellule. Et vous?

—Tout de même..."

Dans le lointain le tumulte augmentait. Des cris s'élevaient, dominant le bruit confus, toujours grossissant. Perplexes, les jeunes colons s'interrogeaient du regard. Cédant au singulier ascendant qu'exerçait sur eux Petit Coq, ils se tournèrent vers lui. Celui-ci avait sa figure des mauvais jours, avec cette espèce de rictus souligné par le grain de beauté, qui lui donnait aisément un air féroce.

"Je vous dis qu'on n'a pas besoin de nous," gronda-t-il.

Baissant le nez, mais se regardant par en dessus, les gamins se réunirent autour du rouleau.

"En avant!" lança Petit Coq.

Un éclat de rire répondit. Gaillon, prêt à obéir, rassemblait les rênes dans sa main; il s'arrêta, indécis, la tête tournée vers celui qui avait ri, vers Tallart, un petit malingre à l'oeil mauvais, à l'esprit pointu.

Petit Coq fit un pas. Comme il paraissait fier et beau, la tête haute et le buste droit au milieu des gamins sournois!

"Pourquoi que môssieu veut qu'on travaille?" gouailla Tallart, la lippe dédaigneuse.

Et Petit Coq trouva un mot, un petit mot que sa mère prononçait autrefois, et qui parut très grand en passant par ses lèvres enfantines:

"C'est le devoir", fit-il.

Impressionné, Gaillon tira le cheval, et les autres se groupèrent autour du rouleau, qui reprit sa course pesante.

Tallart, tête basse, suivait.

A Bruté, cependant, les événements se précipitaient. Ayant forcé la resserre à outils, Vanvier avait distribué les faux et les fourches à de jeunes gredins de son espèce, et la bande révoltée marchait sur la maison pénitentiaire. Gardiens et gendarmes en vinrent aux mains avec les rebelles; même il fallut appeler les soldats du poste. Il y eu une bataille en règle, au cours de laquelle M. le directeur lui-même fut frappé.

Le lendemain, sur le quai du Palais, le meneur et ses camarades, enchaînés deux à deux, étaient embarqués pour la prison de Vannes. Le lendemain aussi M. Branet conférait le galon de conduite au No. 237, pour avoir maintenu son équipe dans le droit chemin. Petit Coq le vit coudre sur sa manche avec une joie qui effaçait en lui le souvenir de bien des heures amères. Et ce trait rouge lui parut le premier rayon d'une aurore venant illuminer sa nuit.

IV

Cependant une période difficile s'ouvrait pour Louis. Pruneau avait su tirer son épingle du jeu, il ne fut pas compté parmi les coupables. Il ne connut donc pas cette catastrophe de troquer la colonie contre la prison, aussi recueillit-il tout naturellement la succession de Vancier. Ce lui fut un jeu d'en soigner la légende en même temps qu'il en maintenait les traditions. Par les soins du nouveau chef, les dortoirs connurent bientôt que non seulement Petit Coq avait refusé de se joindre à la révolte, mais encore qu'il avait contribué pour sa part à la faire échouer. Ainsi naquit, s'aggravant aux heures de mécontentement où les rigueurs de la discipline sont particulièrement abhorrées, une hostilité dont les garnements n'épargnèrent à Louis aucune manifestation.

Petit Coq connut les embûches traîtresses et les sottes brimades, le lit démonté s'effrondant sous le dormeur, et les outils mal accrochés qui vous tombent sur la tête dès qu'on les effleure. Dans une grange où l'on savait qu'il devait travailler, il fallit demeurer un jour enseveli sous l'écroulement de sacs d'avoine empilés.

Ce jour-là, Petit Coq se piéta dans la cour, rouge de colère et dressé sur ses ergots:

"S'il y en a un qui n'a pas peur, qu'il vienne me le dire en face!"

Il était si vigoureusement campé, que personne ne s'approcha. Alors il reprit:

"Ca serait moins lâche que d'essayer de me faire tuer par derrière!"

On riait à distance. Et il se sentait menacé par une hostilité latente qu'il ne pouvait combattre, par une méchanceté qui ne s'endormait jamais. A quelque temps de là, sans qu'il sût pourquoi, on le mit en quarantaine. Et cela était plus pénible encore que la lutte ouverte.

Pauvre Petit Coq! Comme s'était envolée vite la joie de son galon rouge! Une autre tristesse vint s'ajouter à celles contre lesquelles il se débattait. Mettray, le gardien de sa section, brave homme pourvu d'une nombreuse famille, ce qui l'aidait à comprendre, à conduire tous ces garçons, fut changé d'attributions. Son remplaçant appliquait une discipline de fer, les punitions de cellule pleuvaient... Désemparé, affolé, Louis décida de s'enfuir.

A la grâce de Dieu! Il partirait. Il s'en irait droit devant lui, dans cette île bien assez grande, à son avis, pour le cacher à ceux qui le chercheraient. Et puis, quand il serait arrivé au bout du pays, il s'embarquerait n'importe où, n'importe comment; un pêcheur ne refuserait pas de le passer sur un grand bateau qui le mènerait... qui le mènerait... au moins jusqu'en Amérique.

Tels étaient les projets mirifiques de ce Petit Coq qui, à vrai dire, n'était encore qu'un poulet ne connaissant rien à la volière du vaste monde.

Le matin du jour fixé pour sa fuite, deux semaines peut-être après l'équipée de Vancier, le jeune garçon, en quittant le dortoir, mit dans sa poche le portrait et le chapelet de maman Louise; sur la petite table il déposa le galon de conduite, par un obscur sentiment qu'il cessait d'en être digne, puisqu'il allait s'évader. Il se rendit à l'appel rassemblant les colons qui travaillaient à la ferme-école; il pensait avoir dit un définitif adieu à la file des couchettes, aux murs entre lesquels, depuis son arrivée, il avait reposé.

En 1807, le père du général Trochu avait acquis, d'un certain M. Bruté, quatre cents hectares de lande inclute. Il en effectua le défrichemnt, si bien qu'à sa mort le domaine, où le précédent propriétaire s'était ruiné, était en pleine prospérité. Alors, les terres furent reprises par l'Etat; cultivées par les colons, elles constituent maintenant le joyau de Belle-Ile. Par ses champs fertiles, ses prairis, ses vergers entourés de bois touffus; par ses produits qui alimentent le pénitencier et son personnel; par la beauté de ses jardins, où les camélias atteignent plusieurs mètres de hauteur. Bruté est un exemple de ce que peut donner une exploitation intelligente et intensive, servie par une main-d'oeuvre nombreuse, bien disciplinée. Une large et longue bande de pins vigoureux protègent toutes les cultures contre les vents desséchants venus du large.

Ce jour-là Petit Coq devait précisément travailler de près des pins, ce qui favoriserait ses projets d'évasion, calculés d'ailleurs en conséquence. Toute la journée il guetta le moment propice, avec une fièvre rendue grandissante par l'anxiété, car c'était quand même aller vers l'inconnu. Et puis sur le coup de 3 heures, comme le surveillant s'éloignait avec les camarades manoeuvrant la herse vers l'autre extrémité du champ, Louis, demeuré en arrière pour briser à coups de boyau les plus grosses mottes de terre, se lança dans l'aventure.

Il se débarrassa de son outil en le jetant à terre. Le feu heurta un caillou... Seigneur! quel son clair! L'enfant frémit, se laissa tomber à plat ventre et risqua derrière soi un regard craintif: le surveillant n'allait-il pas surgir, attiré par ce bruit insolite?

Crainte superflue. Là-bas, déjà loin, et s'écartant à chaque instant davantage, l'homme gourmandait un colon qui marchait trop près de la herse.

Petit Coq respirait et commença de ramper.

Il avançait lentement, collé à la terre écrasée à peine sous son poids léger, et dont l'odeur âcre et saine baignait le petit visage qui la frôlait. Il fallait atteindre aussi vite que possible, et sans être vu, la proche pinède, bande vert-noir ourlant le champ; là le fugitif serait un peu caché, il se reposerait un instant, et sans trop de difficulté gagnerait la route.

Encore vingt mètres, encore dix.... Louis n'eût pas cru que cette courte distance pût paraître si longue à qui la parcourait à la mode des lézards, le ventre au sol. Parfois un petit éboulement faisait rouler le gamin dans un sillon, et il lui fallait retrouver son équilibre. Plus que cinq mètres, de plus que deux... Déjà la terre est couverte par un tapis d'aiguilles brunes et vernies. Enfin, voici le premier pin! Petit Coq se redresse et bondit.

Entre les hauts fûts régulièrement alignés comme les piliers d'une cathédrale dont le ciel bleu formerait la voûte, l'enfant court à perdre haleine. Il ne songe plus à se reposer, il ne sent même plus sa fatigue. Il court. Quand il se détourne pour éviter un arbre, son soulier dérape sur les aiguilles glissantes. N'importe! il se rattrape et prend un élan nouveau, les yeux fixés vers lem uret de pierres sèches qui limite le domaine en contre-haut de la route.

(à suivre)

SCN IMPRIMEURS ALLIÉS CANADA

LISEZ ET FAITES LIRE L'ACTION CATHOLIQUE

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Vous trouverez ci-inclus $———pour———mois d'abonnement à l'édition quotidienne. NOUVEL ABONNE — ANCIEN ABONNE

Nom ... Adresse ... Comté ...

PAR POSTE, A L'EXTERIEUR DE LA VILLE DE QUEBEC		A QUEBEC PAR PORTEUR	
Abonnement régulier	$4.00	Abonnement régulier	$4.00
Six mois	$2.00	Six mois	$2.00
Trois mois	$1.00	Trois mois	$1.25

On est prié de nous faire parvenir sa souscription par bon de poste, ou par chèque et d'indiquer plus haut en raturant un des deux mots en majuscules, s'il s'agit d'un ancien ou d'un nouvel abonnement.

Adressez votre abonnement à L'ACTION CATHOLIQUE, Québec

Et les étoiles d'or, légions infinies,
A voix haute, à voix basse, avec mille harmonies,
Disaient, en inclinant leurs couronnes de feu . . .
Et les flots bleus, que rien ne gouverne et n'arrête,
Disaient, en recourbant l'écume de leur crête :
"C'est le Seigneur, le Seigneur Dieu !"
Victor HUGO

L'ACTION CATHOLIQUE

Mercredi, 23 mars 1938 — Trente et unième année No 9631

LANE & ROBITAILLE, LIMITEE
CHARBON
BOIS DE CHAUFFAGE
Tél.: 4-4678

Beaucoup de travail, mais séance orageuse

L'Assemblée législative fait du beau travail à ses deux séances d'hier et elle se permet le luxe d'une édition, revue, corrigée et augmentée, des violents débats de l'an dernier. — Dans la soirée l'honorable Onésime Gagnon expose sa proposition de loi relative à l'institution de l'école des pêcheries de Sainte-Anne de la Pocatière. — Le ministre des Mines, de la Chasse et des Pêcheries indique comment fonctionnera cet organisme. — M. Laurent Barré et la question des rentes seigneuriales. — Le gouvernement instituera un organisme à ce sujet. — Adoption du projet établissant une hypothèque sur les biens de fonctionnaires qui ont perçu des intérêts à même les deniers de la province. — Une fumerie à l'Isle-Verte. — Le ministre des Mines et le député de Rivière-du-Loup se passent quelques remarques.

DE LA BELLE BESOGNE

(Par Gérard OUELLET)

Quelle journée, messieurs, quelle journée! Si tous les défis qui ont été lancés hier, au Comité des comptes publics aussi bien qu'à la Chambre, avaient été relevés de façon pratique, nous connaissons des députés qui, ce matin, seraient aux prises avec un bon nombre d'élections complémentaires dans leur seul comté. C'est bien simple: quelques-uns de nos législateurs ont quasi passé leur temps à se lancer leur siège par la tête, au sens figuré, évidemment. "Si l'honorable député veut mettre son siège au jeu"; "Je défie l'honorable député de mettre son siège au jeu"; "Pourquoi l'honorable député ne met-il pas son siège au jeu?" De ces expressions, nous en avons entendues tant et plus. L'"honorable" n'y était pas toujours, mais passons.

D'ailleurs, ces expressions ne sont pas les seules que nous ayons entendues. Le débat de l'après-midi a abaissé les records de l'an dernier. Nous n'insistons pas sur le choix des épithètes employées, car toutes n'avaient pas le parfum prenant des belles roses dont étaient parés plusieurs députés à l'occasion du retour de M. Pierre Bertrand.

Nous avons cru préférable d'éliminer les gros mots.

C'est que deux honorables "membres" se sont livré un duel en champ clos. Nous vous prions de croire qu'ils n'y sont pas allés en douce. L'un des antagonistes a finalement dû retirer ses paroles. L'autre plus heureux, a été exempté de cette corvée.

Cette discussion, elle avait pourtant eu un beau début. Un vrai conte de Grim tel qu'illustré par alt Disney. Comme tout conte qui se respecte, celui-là originait dans un château. Tout à coup, on ne sait trop par quel sortilège, une sorcière intervint, et "Blanche-Neige", en l'occurrence la distinction, dut s'enfuir loin loin. Et le conte finit d'en par là: nous retombions dans la réalité, la réalité parlementaire.

Cette algarade de l'après-midi ne doit pas nous faire oublier qu'il a été question, hier soir, de l'intéressant projet de M. Onésime Gagnon concernant l'école des pêcheries de Sainte-Anne de la Pocatière.

Les lecteurs de l'"Action Catholique" sont au fait de ce projet dont ils ont eu les détails en primeur. Ils savent que les cours théoriques seront donnés à l'école d'agriculture durant l'hiver, tandis que les élèves recevront l'enseignement pratique dans la Gaspésie, durant l'été. Ils savent de plus que l'école d'agriculture s'est engagée à organiser, de concert avec le clergé gaspésien, des coopératives de pêcheurs.

L'honorable Gagnon a annoncé de plus, hier soir, que la station biologique des Trois-Pistoles serait transportée dans la Gaspésie. Il a réaffirmé que l'école des pêcheries, la station biologique des Trois-Pistoles et la station expérimentale fédérale de Grande-Rivière travailleront en étroite coopération.

Le Dr Camille Pouliot, député de Gaspé-Sud, a parlé en marge de l'important projet de M. Gagnon et il a demandé que l'on accorde aux pêcheurs les avantages dont jouissent les cultivateurs au point de vue prêts.

M. Hormisdas Langlais parlera sur le sujet, aujourd'hui.

Les pêcheries étaient d'ailleurs à l'honneur, hier. Dans l'après-midi, en réponse à des remarques de M. Léon Casgrain, l'honorable Gagnon avait annoncé l'établissement d'une fumerie pour le hareng et l'alose à l'Isle-Verte. Les travaux commenceront dès ce printemps.

MM. Gagnon et Casgrain se sont passé quelques remarques.

Dans l'après-midi également, M. Laurent Barré a exposé sa motion relative aux rentes seigneuriales. Le député de Rouville veut, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre édition de cinq heures, que le gouvernement établisse dès cette session la valeur réelle des seigneuries et donne au problème des rentes seigneuriales, qui dure depuis trop longtemps, dit-il, une solution claire, certaine et rapide.

L'honorable Duplessis a annoncé, en marge de la motion Barré, que le gouvernement passera dès cette session une loi en vertu de laquelle un organisme sera institué qui fera enquête.

La première partie de la séance de l'après-midi avait été employée à la discussion du projet relatif aux intérêts que certains fonctionnaires ont retirés à même les deniers de la province. Le gouvernement crée, par sa loi, une hypothèque sur les biens de ces particuliers.

Hier soir, la séance a été très paisible, et on y a fait de la belle besogne.

(Suite à la page 18, 1ère colonne)

Sir THOMAS CHAPAIS, membre du Sénat canadien et du Conseil législatif, célèbre, aujourd'hui, son 80e anniversaire de naissance.

Nombre de demandes ne figurent pas

Plusieurs demandes préparées par l'ancienne administration et que devait contenir le bill de Québec seront mises de côté.

UNE SEANCE HIER

Municipalisation de l'électricité, annulation du contrat passé le 22 décembre avec le Quebec Power, imposition d'une taxe spéciale de $30,000. à la même compagnie et d'une autre de $10,000. au Bell Telephone, voilà autant de demandes préparées par l'ancienne administration municipale, qui ne figureront vraisemblablement plus dans le bill de Québec.

Réunis hier soir en comité des amendements à la charte, le maire Lucien Borne et ses collègues, ont fait de concert avec MM. Gérard Lacroix et Jean Mercier, avocats, de même que le trésorier Barry et l'aviseur légal, Me J.-E. Chapleau, une revue du projet de loi de l'ex-maire Grégoire. La séance a duré près de quatre heures, et il semble à peu près décidé que les clauses mentionnées plus haut disparaîtront pour de bon du texte du bill. Il en serait de même de la clause qui accordait à la cité de Québec la faculté de nommer elle-même tous les membres de la commission scolaire.

A tout événement, le comité spécial des amendements à la charte siègera encore une couple de fois, demain soir, notamment, et l'on devrait savoir d'ici peu de jours ce qu'il adviendra des principaux articles du bill préparé par l'administration qui a précédé celle du maire Borne.

On demanderait $150,000. pour paver les rues

La demande d'emprunt de $100,000. pour le pavage des rues, serait portée à $150,000. — Travaux au cours de l'été.

LE BILL DE QUEBEC

Si la Législature se rend à une demande qui, apparemment, sera formulée dans le bill de Québec, les autorités de la ville pourront, dès l'été prochain, faire entreprendre dans nos rues, des travaux de pavages au montant de $150,000.

Cette question a été soulevée hier soir au comité des amendements à la charte, et suivant nos renseignements, le maire et les échevins auraient résolu de porter de $100,000. à $150,000. la demande d'emprunt qui avait déjà été insérée dans le projet de loi de Québec, pour l'exécution de travaux de pavages permanents.

Les autorités municipales attachent, il va sans dire, une grande importance à cette clause qui leur permettrait, tout en améliorant sensiblement notre voirie civique, de donner du travail à un nombre considérable de chômeurs, durant la belle saison.

Léger incendie

Un commencement d'incendie a causé de l'émoi dans une maison de rapport de la rue St-Jean, hier après-midi. M. Eugène Brochu, domicilié à l'appartement No 6 de la maison située au No 423, de la rue St-Jean, en entrant chez lui, fut surpris par l'odeur de fumée qui régnait dans les pièces. Il courut avertir le concierge, mais celui-ci étant absent, il demanda secours chez le propriétaire. Une servante prit les clés des appartements et on découvrit à l'appartement No 4, occupé par madame J.-A. Mousseau, qu'on avait oublié d'enlever le contact sur un fer à repasser électrique. L'instrument avait chauffé pendant longtemps et avait complètement brûlé la planche sur laquelle il reposait.

Etrange coïncidence, peu auparavant, quelqu'un, par distraction, avait jeté un bout de cigarette dans une voiturette d'enfant, remisée dans un corridor et le feu l'avait détruite.

Evoy, de Ste-Hénédine, blessé par un train du C.N.R., à Québec, lundi dernier.

Le notaire Gervais a été élu échevin à Sherbrooke

Il a défait l'ex-échevin J.-R. Sangster dans le quartier centre. C'est le plus gros vote qui ait encore été enregistré. — Pour la première fois depuis de nombreuses années, on a élu un Canadien français.

UNE MAJORITE DE 113 VOIX

Sherbrooke, 23, (D.N.C.).—Le notaire Eugène Gervais a été élu échevin du siège no 2, dans le quartier centre, par une majorité de 113 voix, sur son adversaire, M. J.-R. Sangster, échevin sortant de charge.

Le vote d'hier a été le plus fort enrégistré pour une élection dans ce quartier. 1037 électeurs sur 1452 sont allés aux polls pour donner la majorité à M. Gervais dans 5 polls sur 6.

C'est la première fois depuis de nombreuses années qu'un échevin de langue française est élu dans ce quartier, qui compte une population canadienne-française de 1777 contre 275 d'autres nationalités.

La majorité obtenue par le nouvel échevin dans les 5 polls se lit comme suit:

Poll	Gervais	Sangster	Maj.
32	88	87	1
33	111	37	74
34	111	44	67
35	93	83	10
36	88	76	12

L'ex-échevin Sangster a obtenu la majorité dans le poll 31, situé dans le quartier des affaires où l'on compte un plus fort pourcentage d'électeurs de langue anglaise. M. Sangster a obtenu 135 voix contre 84 pour M. Gervais.

Cette élection fut la plus paisible encore vue dans la ville, puisque les deux candidats se sont abstenus d'organiser des assemblées publiques. Aucun discours ne fut prononcé, si ce n'est la courte allocution adressée par M. le notaire Gervais, samedi soir à la radio.

Secrétariat permanent pour la société St-Jean-Baptiste

M. Ernest Drolet explique le projet au cours d'une réunion de la section St-François d'Assise, hier soir. — La nouvelle charte devrait donner d'heureux résultats. — Allocution de M. l'abbé Godbout.

LES NOUVEAUX STATUTS

Une assemblée générale de la société Saint-Jean-Baptiste, section de St-François d'Assise, eut lieu hier au soir, à la salle paroissiale, sous le présidence de M. Charles-A. Gamache, avocat.

M. J.-Ernest Drolet, échevin, et ex-président de la société Saint-Jean-Baptiste diocésaine, donna aux membres des explications sur les nouveaux statuts généraux de la société. Ces statuts devront être étudiés par chaque section avant le conseil général qui doit être tenu jeudi soir, le 24 mars, au cours duquel ils seront réétudiés par les délégués.

On remarquait aux premiers rangs de l'assistance: MM. l'abbé A. Godbout, curé et aumônier de la société locale, J.-M. Bédard, secrétaire, Albert Lacroix, trésorier, et J.-P. Veilleux, vice-président. M. le curé Godbout dit quelques mots à la fin de la réunion.

M. J.-Ernest Drolet, au cours de la soirée, expliqua le pourquoi des nouveaux statuts, et y souligna certains points importants. Il démontra que la société Saint-Jean-Baptiste devait être forte pour le bien des Canadiens français. Cette force ne pourra pas exister en notre société nationale sans des cadres solides et effectifs. Il faut que tout membre qui occupe un poste comprenne qu'il a charge d'une responsabilité. Notre société nationale, affirma-t-il, a souvent végété dans le passé parce que toutes les responsabilités reposaient trop souvent sur un seul homme. Ce dernier, écrasé sous la somme de travail occasionné par sa position de président, démissionnait au bout d'un an conscient d'avoir fait son possible, mais conscient également que la société n'avait pas tout fait ce qu'elle aurait dû faire si les responsabilités eussent été mieux réparties. Chacun se fiait trop sur ses compagnons pour agir.

La nouvelle charte présentement soumise va remédier à cette lacune du passé. Plusieurs sociétés St-Jean-Baptiste de paroisse vont demander d'être affiliées à la société St-Jean-Baptiste diocésaine. Une nouvelle réorganisation va être effectuée, permettant ainsi de produire un rendement supérieur dans tous les domaines de notre vie nationale. Une innovation récente propre à satisfaire tous les milieux sociaux de notre petit peuple va être la proposition, au prochain conseil général de la société Saint-Jean-Baptiste de former un secrétariat permanent. Ce secrétariat aura pour but d'aider à l'exécution d'initiatives nécessaires au relèvement religieux, économique et social de notre peuple. Il s'occupera en plus, de maintenir des relations plus fréquentes avec les différentes sections. Un des principaux points à son programme sera certainement de faire l'éducation nationale de notre peuple par tous les moyens possibles. On prévoit dans les nouveaux statuts une attention spéciale à notre jeunesse masculine et féminine. On veut enfin que la société St-Jean-Baptiste agisse durant douze mois. Elle deviendra dans quelque temps un facteur important dans notre vie nationale. Le visiteur avant de quitter la salle félicita les citoyens de Saint-François d'Assise de leur bel esprit national montré jusqu'à date.

M. le curé A. Godbout, promit à M. Drolet d'étudier sérieusement les statuts proposés. Il le remercia de sa visite et de son esprit patriotique, basé sur des convictions personnelles et sur un travail constant.

Après une étude attentive des nouveaux statuts, la société Saint-Jean-Baptiste de St-François d'Assise décida de soumettre quelques propositions sur les nouveaux règlements, à la prochaine réunion du conseil général.

Le R. P. Paul-Eugène TRUDEL, O.F.M., représentera les 100,000 tertiaires canadiens au congrès international du Tiers Ordre, à Budapest.

On voudrait porter cette taxe à $1,000

Des marchands détaillants veulent faire porter à $1,000 la taxe sur les magasins à chaine. — Une vive discussion.

LE PROJET

La question de la taxation des magasins à chaine qui a déjà occasionné de longs débats reviendra à l'ordre du jour, cette année, au cours de la discussion du bill de Québec. Une rumeur est l'effet que la ville insère dans son projet de loi un amendement au mode de taxation qu'elle met actuellement en vigueur.

Chaque établissement du genre doit présentement verser dans le trésor municipal une somme de $500. quelle que cesoit son importance commerciale. Si nous en croyons la rumeur, la ville viserait à trouver moyen de taxer plus équitablement chacun des établissements concernés.

Nous n'avons pu obtenir aucun détail précis à ce sujet, mais nous comprenons qu'il serait question de taxer les magasins à chaine au prorata du loyer, au lieu deleur imposer à tous une taxe identique.

Le projet n'ira cependant pas sans discussion, car nous sommes au courant que les marchands détaillants de la ville ont demandé ou demanderont aux autorités municipales de ne pas faire d'amendement au mode de taxation actuel. Plusieurs même seraient en faveur d'élever la taxe existante à $1,000.

Les candidats aux fonctions de l'A. G. E. L.

La mise en nomination des candidats aux diverses charges de l'A.G.E.L., a eu lieu, hier après-midi, au secrétariat de l'université Laval, en présence de M. l'abbé Arthur Maheux, secrétaire de l'université, de M. l'abbé P.-A. Lelaidier, ass.-secrétaire, et de M. Christian Lapointe, président actuel de l'A.G.E.L.

La lutte se fera comme suit aux différentes charges: président : MM. Wilfrid Caron et Paul Clermont, tous deux en 4ième année de Médecine; vice-président, MM. Roland Guertin et Raymond Lesage, élèves de 2ième année de Droit; secrétaire, MM. Jean-Marie Lebleu et Jean-Paul Giroux, tous deux en 2ième année de l'Ecole d'Arpentage et de Génie Forestier. L'élection aura lieu jeudi soir prochain, au cours d'une réunion spéciale des membres du grand conseil.

Assermentation de M. Alfred Nadeau

Me J.-A. Nadeau, C.R. qui vient d'être engagé comem aviseur légal de la cité de Québec a prêté serment, comme tel, hier après-midi devant le greffier de la ville, Me F.-X. Chouinard. L'aviseur en-chef de la ville, Me J.-E. Chapleau, C.R., assistait également à la cérémonie. Le nouvel avocat de la ville est le 177ème employé permanent à prêter ce serment qui n'est exigé que depuis l'an dernier.

Me Nadeau a déjà commencé son travail comme aviseur légal de la ville, mais il n'a pas encore de bureau à l'hôtel de ville même. On lui en aménagera un sous peu.

3 mois de prison

Saint-Joseph de Beauce, 23. (D. N.C.) — Un individu de Saint-Prosper a plaidé coupable, hier, à une accusation de vagabondage et il a été condamné à trois mois de prison par un juge de paix. Le type fera son stage à l'ombre à la prison de Saint-Joseph.

Le R. Père Trudel fera un voyage d'études en Europe

Il s'occupera tout particulièrement des organisations du Tiers-Ordre franciscain en Europe. — Il représentera les 100,000 tertiaires canadiens au congrès international du Tiers-Ordre à Budapest.

REUNIONS SPECIALES A ROME

Le conseil provincial des Franciscains, désireux d'accroître les progrès du Tiers-Ordre au Canada, a décidé d'envoyer le P. Paul-Eugène Trudel, étudier sur place les organisations rénovées d'Europe.

Le P. Trudel est actuellement définiteur provincial et, en même temps, commissaire provincial du Tiers-Ordre pour tout le Canada.

Pour compléter ses renseignements, le R. Père prendra part au Congrès international du Tiers-Ordre qui doit avoir lieu à Budapest, où il représentera les 100,000 tertiaires canadiens. Il participera également aux réunions spéciales pour les commissaires provinciaux du Tiers-Ordre. Celles-ci se tiendront à Rome au centre même de l'organisation du Tiers-Ordre et seront présidées par le ministre général des Franciscains.

Le R. P. Paul-Eugène doit s'embarquer le 8 d'avril, à New-York, pour revenir à la fin de juin. Il ne peut se joindre à aucun groupe de pèlerins, parce que l'itinéraire de ceux-ci ne peut lui convenir et qu'il se retirera dans les couvents de son ordre.

Pendant son absence, le R. P. Jean-Charles Fortin, commissaire régional de Québec, le remplacera aux Trois-Rivières, comme vice-commissaire provincial et directeur des fraternités locales.

MORT DE M. THS LARUE, A LIMOILOU

Le défunt était un citoyen très avantageusement connu. —Boulanger et laitier. — Agé de 78 ans. — Longue maladie.

OBSEQUES JEUDI

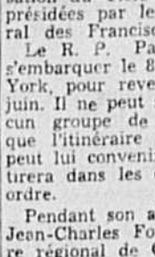

C'est avec grand regret que nous apprenons la mort de M. Thomas LaRue, boulanger - laitier, décédé hier matin, à l'âge de 78 ans et 7 mois. M. Thomas LaRue était très connu dans notre ville où il exerçait son métier de boulanger et laitier depuis de nombreuses années. Il a succombé à la maladie qui le minait depuis très longtemps.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Elisabeth Langlois; ses fils: MM. Octave, Antoma, Urcisse, Valère et Jean; ses filles: Mme Jeanne LaRue, Mme H. Turgeon, (Angéline); Mme Roméo Turgeon, (Alice); Mlle Reine LaRue; sa belle-fille: Mme Urcisse Larue (Blanche Jones). Il laisse également ses frères: MM. Barthelémy et Urcisse LaRue (ce dernier demeure à Lowell, Mass.), une soeur: Mme Vve Charles Darveau; ses beaux-frères: MM. Joseph et Amédée Langlois et M. Philibert Lemay; ses belles-soeurs; Mme Roger LaRue, Mme Vve J. Godin, Mme Vve Eugène Sauvageau, Mlle Bernadette Langlois, ainsi qu'un grand nombre de petits-enfants et arrière-petits-enfants. Il était l'oncle du R. P. Henri Côté, Père Blanc d'Afrique, et de la Rév. Soeur M.-Alix de la Congrégation N.-D.

La dépouille mortelle est exposée à 176, 3ième rue, Limoilou. Les funérailles auront lieu jeudi matin à 9 heures à Limoilou et la sépulture au cimetière St-Charles.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

Conférence de M. Louis-A. Bélisle

M. Louis-A. Belisle, propriétaire de la "Semaine Commerciale", sera le conférencier au "Forum d'Idées civiques", ce soir, à 9 heures, au poste CKCV. M. Belisle parlera des "Coopératives d'achat" Sa conférence sera suivie d'une discussion à laquelle prendront part MM. Antoine Langlois, Arthur Delage, Maurice Painchaud, Gilles Duhamel et François Turgeon, membres de la Chambre de Commerce de Québec des jeunes.

Retour à Ottawa

Après avoir siégé pendant deux jours, aux bureaux du ministère de la Santé, 88 Côte de la Montagne, la Commission des Pensions aux anciens combattants, sous la présidence de M. Clifford Riley, C.R., assisté du major Braun Langelier, retournera à Ottawa ce soir.

Mort tragique d'un ingénieur de locomotive

Indisposé pendant tout le cours du voyage et en proie à des hallucinations, il se tire une balle dans la tête.

A CHARNY

Une tragédie a eu pour théâtre, hier soir, la cour des chemins de fer nationaux à Charny. Un ingénieur du C.N.R., M. Frederick Farley, 61 ans, de Richmond, s'est tiré une balle dans la tête, quelques minutes seulement après l'arrivée du train dont il avait charge. Ses compagnons de travail l'ont trouvé dans la cabine de la locomotive, baignant dans son sang. Le blessé a immédiatement été transporté à l'hôpital Notre-Dame de Charny, où malgré les meilleurs soins, il succombait vers minuit.

Le train de fret conduit par Farley entra à la gare de Charny, vers 7 heures 30. L'ingénieur, après avoir remisé sa locomotive, dit à son compagnon, un serre-frein, qu'il pouvait se retirer. Ce dernier avait à peine fait quelques pas qu'il entendit une détonation dans la direction de la locomotive. Il revint sur ses pas et c'est alors qu'il fit la macabre découverte. On prévint immédiatement les autorités policières et le docteur Paul Gilbert, de l'hôpital Notre-Dame de Charny, fut immédiatement demandé sur les lieux. Les détectives Masse et Lajoie, du C.N.R., firent une brève enquête et le docteur Gilbert ordonna le transport immédiat du blessé à l'hôpital. L'ingénieur était alors sans connaissance et la balle qu'il s'était tirée dans la bouche lui avait traversé le crâne complètement. Malgré les meilleurs soins, il succombait à sa blessure vers minuit, hier soir.

Le compagnon du malheureux a déclaré aux détectives Masse et Lajoie que Farley avait été indisposé tout le voyage et qu'il était souvent en proie à des hallucinations.

Le coroner du district tiendra enquête cet après-midi, à 3 heures.

On croit que le sanatorium de Roberval sera inauguré dans deux mois. Les travaux sont très avancés.

Aujourd'hui

A L'INSTITUT. — Au Palais Montcalm, ce soir, à 8 h. 30, conférence de M. le duc de Lévis-Mirepoix sur le duc de Saint-Simon à la Cour de Versailles.

CLUB RENAISSANCE. — Le conférencier au déjeuner hebdomadaire du Club, ce midi, sera M. Nil Larivière, député provincial de Témiscamingue.

ETUDES JURIDIQUES. — Me Frédéric Dorion, président du Cercle des Etudes juridiques, sera le conférencier du Cercle, lors d'une réunion des membres, au Palais de Justice, ce soir. Il traitera du nom des corporations.

UNITE NATIONALE. — M. Wheeler Dupont, secrétaire de l'hon. Jos. Bilodeau donnera une causerie, ce soir, devant les membres de l'Unité nationale. La réunion est fixée à 8 h. 30.

LIGUE DE SECURITE. — Les membres de la Ligue procéderont à l'élection de leurs officiers pour la prochaine année, à l'issue d'un déjeuner, qui aura lieu à 12 h. 30, au Château Frontenac.

LIGUE NATIONALE. — Les membres de la Ligue nationale (Hamel) de Québec-Centre, auront une réunion, ce soir, à 8 h. 15, à la salle Galarneau, rue d'Aiguillon.

SOCIETE AVICOLE. — Réunion de la société Avicole de Québec Inc., ce soir à 8 heures, à l'Ecole Technique. Il y aura une conférence sur l'élevage des poulets.

A LIMOILOU. — Réunion des directeurs de l'Union libérale de Limoilou, ce soir à 8 heures, sous la présidence de M. Edmond Trudel.

CLUB LAURIER. — Assemblée régulière de l'Union libérale Laurier, ce soir, à 8 heures, sous la présidence de M. Rodolphe Létourneau.

POUR LE CONGRES. — Ce soir, à 7 h. 45, au poste CKCV, causerie du R. P. Lefebvre, S.J., professeur au collège St-Charles-Garnier, en faveur du "Comité du chant" du prochain Congrès eucharistique.

SCIENCES SOCIALES. — Ce soir, à huit heures, à l'amphithéâtre de médecine de l'université Laval, cours de M. Paul-Henri Guimont.

Sujet: "Economie politique".

DEMANDE D'EMPRUNT AU MONTANT DE $400,000.00

Pour couvrir le déficit prévu de 1938-39. — Le maire Borne veut trouver moyen de balancer le budget. — Il aura une entrevue aujourd'hui avec l'hon. M. Duplessis. — On parlerait de l'Assistance publique.

LES AMENDEMENTS A LA CHARTE

Réunis pour mettre la dernière main aux amendements à la charte, le maire et ses collègues ont aussi causé finances, hier soir. Ils ont résolu, avons-nous appris, d'insérer dans le projet de loi qu'ils soumettront à la Législature, une demande d'emprunt au montant de $400,000. pour couvrir le déficit prévu de 1938-39.

On a pris cette attitude, par mesure de précaution administrative, en se basant sur des chiffres approximatifs, à peu près semblables aux estimés de l'an passé. La ville doit en effet, pour s'administrer, avoir des prévisions spécifiées, et c'est pour empêcher d'être incapable d'opérer, au cas où le budget ne serait pas prêt avant que la session s'ajourne, que la ville a décidé de faire cette demande d'emprunt.

Dans l'intervalle, nos édiles s'attaqueront, cette semaine probablement, à la tâche d'équilibrer la colonne des revenus et des dépenses. On dit que ce n'est pas avant quelques jours que l'on saura au juste à quoi s'en tenir au sujet du budget municipal.

A tout événement, l'intention ferme du maire Borne et de ses collègues est d'arriver à balancer leur budget, et l'on croit que le maire causera de la question au cours de l'entrevue qu'il doit avoir aujourd'hui, avec l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province. Il serait question, entre autres choses, de l'Assistance publique qui coûte annuellement à la ville une somme de quelque $400,000.

Grand projet des pêcheurs à l'anguille

Ils veulent établir une fumerie sur l'Ile d'Orléans. — La Coopérative fait appel à l'hon. M. Joseph Bilodeau.

PROCEDES MODERNES

La Coopérative des pêcheurs de l'Ile d'Orléans projette d'établir une fumerie pour l'anguille sur l'Ile d'Orléans. Elle veut, naturellement, avoir les procédés les plus modernes de fumage.

La Coopérative a fait une demande à cette fin à l'hon. Joseph Bilodeau, ministre du Commerce, de l'Industrie et des Affaires municipales.

Le ministre a référé la demande au Conseil des recherches scientifiques qui, lui, fera le travail nécessaire.

On nous dit qu'actuellement la Coopérative des pêcheurs de l'Ile d'Orléans vend son anguille congelée. Avec une fumerie elle serait en mesure de satisfaire un plus grand nombre de clients.

Mort accidentelle

Un verdict de mort accidentelle a été rendu, hier après-midi, à la morgue de la maison Sylvio Marceau, à la suite de l'enquête du coroner sur la mort de M. Alfred

Les élections sont fixées au 20 avril

Les élections de la Jeunesse Nationale Duplessis de Québec-Est, section de St-Roch et Jacques-Cartier, auront lieu tout probablement le 20 avril prochain, nous apprend le secrétaire-publiciste, M. Philémon Blouin. Par erreur, nous avions annoncé qu'elles devrait avoir lieu hier.

La mise en nomination se fera le 13 avril. Les membres devront, pour être admis à voter, se faire d'abord inscrire sur la liste en présentant leurs cartes à l'un des directeurs du club. Ceux qui sont membres et qui n'ont pas leurs cartes pourront la réclamer à l'assemblée du 5 avril prochain.

Visites du maire

En compagnie de l'ingénieur Edouard Hamel, le maire Lucien Borne a visité hier après-midi, plusieurs édifices municipaux. Il s'est rendu successivement au garage municipal, avenue Marie de l'Incarnation, au moulin d'asphalte et à la serre du parc Victoria, ainsi qu'à quelques autres propriétés de la cité. M. Borne visitera probablement d'autres bâtisses au début de l'après-midi, aujourd'hui.

Si tu t'es donné aux choses éternelles, tu sauras y faire converger tout, même les biens temporels.

Conférence par Me R. Choquette

Le vendredi, 8 avril, en la salle paroissiale des Saints-Martyrs Canadiens, M. Robert Choquette, de Montréal, donnera une conférence sur "Le Curé du village et son histoire". Cette conférence sera sous les auspices de la chorale des Saints-Martyrs qui exécutera un programme de chant au cours de la soirée.

Une entrevue

Bien que la chose ne soit pas encore sûre, il est très possible que le maire Lucien Borne rencontre l'honorable M. Duplessis, ce matin même. Une entrevue a été ménagée au maire, mais à cause du gros travail que le premier ministre a à accomplir actuellement, en raison de la session, on ne savait pas encore de façon définitive, au début de la matinée, si l'entrevue aurait lieu aujourd'hui.

Amendements

Tel que nous l'avions laissé prévoir, les échevins ont décidé, hier soir, d'inclure dans le bill de Québec une clause modifiant la constitution actuelle des comités disciplinaires du feu et de la police. Ces comités qui comprennent présentement le maire, président "ex-officio", le chef du service et un échevin, seraient dorénavant formé du maire, d'un échevin et du recorder de la cité.

L'ACTION CATHOLIQUE

Organe de l'Action Sociale Catholique Directeur : Jules DORION

MERCREDI, 23 MARS 1938

A propos de périodiques immoraux

Un appel aux autorités capables de nous en débarrasser

Les chrétiens ne peuvent jamais se désintéresser de la littérature qui se vend ici et là dans leur pays. Car, en autant qu'ils sont avisés, ils comprennent que les idées mènent le monde et que, par conséquent, une distribution d'idées malsaines prépare un état social et moral de qualité pour le moins douteuse.

Ce ne sont pas seulement les idées manifestement communistes qu'il faut emprisonner ou détruire. Il ne suffit pas de combattre ceux qui veulent effacer dans les esprits toute notion de divinité ou de religion, non plus que d'emprisonner les niveleurs rêvant d'assassiner les riches pour s'emparer de leurs biens.

En avant des communistes avérés, qui ont la prudence de ne pas trop se montrer là où l'on est justement prévenu contre eux, il se trouve une foule de gens qui, poussés par leur ignorance et leur soif de gain, publient des revues et des magazines propres (malgré leur malpropreté) à exercer les pires ravages dans les âmes, soit en éloignant les coeurs de la religion, soit en y déposant les germes d'une immoralité qui peut causer les pires catastrophes.

* * *

Un certain nombre de magazines illustrés sont particulièrement à craindre. En dépit des démarches répétées de plusieurs organisations chargées de la sauvegarde de la morale, le travail de police est sans cesse à recommencer.

Tout récemment encore, les organisations d'action catholique priaient le gouvernement fédéral de surveiller davantage l'entrée de ces périodiques. Espérons que, cette fois, on tiendra compte plus longtemps de plaintes aussi justifiées.

Les autorités, qui reçoivent très bien les plaignants, ne semblent cependant pas comprendre suffisamment leur devoir de surveiller elles-mêmes l'entrée de cette littérature, américaine, anglaise ou autre, qui, avec le temps, peut causer un tort immense à notre peuple.

Par une illustration abondante et souvent artistique, ces magazines captent l'attention des esprits légers ou non prévenus, qui se laissent prendre à l'attrait du fruit défendu. Les hommes expérimentés nous assurent que l'immoralité, la criminalité et le désarroi des foyers n'ont pas de cause plus fréquente que la lecture de certains magazines.

Les mauvais magazines sont de trois sortes : les publications dites "de détectives", où les pires scènes de meurtre et de violence diverse sont décrites en vue de produire la plus vive sensation possible; 2—les magazines qui, en vertu d'une fausse conception de l'art, croient justifier leur étiquette artistique en multipliant les nudités toutes plus provocantes les unes que les autres; 3— les magazines de propagande nudiste, dont les éditeurs semblent croire qu'il suffit, pour l'homme, de vivre comme les bêtes pour avoir une bonne santé.

* * *

Les catholiques ne sont pas les seuls à réclamer l'épuration de ce commerce de magazines. Nous connaissons des organisations protestantes qui poursuivent le même but. Ils seraient donc dans l'erreur, tous ceux qui verraient dans ces démarches l'inspiration de quelques vieilles dévotes pudibondes. Il ne faut pas prendre à la légère des choses aussi graves.

Dieu merci, notre population, n'a pas perdu le souci de la moralité. Nos pères et mères de familles se préoccupent encore de la conduite de leurs garçons et de leurs filles. Notre jeunesse, sans être parfaite, lutte assez courageusement contre les faiblesses de sa nature et contre les dangers qui l'assaillent. Notre pays n'est pas encore engagé, Dieu merci, dans la voie de la corruption où se débattent lamentablement certains peuples.

Mais il faut organiser la résistance, si nous voulons tenir bon jusqu'à la fin. Et le moyen par excellence, de prévenir les chutes, c'est d'éloigner les occasions facilement évitables.

Or, la littérature légère et récréative est si abondante et si variée que nous ne pouvons pas croire notre peuple incapable de se reposer sans lire ces magazines remplis d'illustrations et parfois d'articles propres uniquement à chatouiller la chair.

Comment empêcher la lecture de ces magazines nuisibles ? Par la prohibition de la vente. Et les marchands ne perdront rien, puisqu'ils vendront généralement un bon magazine à la place du mauvais.

* * *

Si on croit que nous exagérons, il nous est facile d'appuyer notre appel sur une autorité que l'on aurait tort de refuser en un pareil domaine. S. Em. le cardinal Villeneuve écrivait, le 19 août 1937 :

"On ne doit donc jamais lire, ni regarder, ni conserver, ni montrer, ni vendre, ni prêter, à moins de circonstances très spéciales et avec les précautions voulues, des écrits ou des images de nature à provoquer les passions ou à suggérer les mauvaises moeurs. C'est là une règle générale qui lie toutes les consciences. Elle est particulièrement impérieuse pour les parents et tous ceux qui ont quelque responsabilité à l'égard de l'enfance et de la jeunesse".

Nous ne croyons pas nécessaire d'ajouter rien à cette directive, et nous en faisons la conclusion de notre article, espérant que nos lecteurs se la rappelleront fidèlement et que les hommes constitués en autorité, particulièrement ceux qui président à la filtration des magazines que l'on veut introduire au Canada, en feront au point de vue moral, la norme de leur travail.

Eugène L'HEUREUX.

Petites Notes

L'oeuvre des Terrains de Jeux

Les circonstances nous ont empêché d'accorder à la démonstration de dimanche soir l'article que nous voulions lui consacrer. Nous ne pouvons tout de même pas retarder davantage une petite note.

Les discours prononcés au Palais Montcalm étaient bourrés de faits très éloquents. Les directeurs ont donné l'impression qu'ils sont absolument maîtres de leur affaire, de leur oeuvre, si étendue, si difficile, si compliquée qu'elle soit.

Le public doit maintenant se rendre compte qu'il a dans l'Oeuvre des Terrains de Jeux un actif moral et économique d'une valeur exceptionnelle. Et pour mieux apprécier ce capital, songeons à ce que deviendraient les enfants, surtout dans les quartiers populeux, si l'oeuvre suspendait ses opérations durant les prochaines vacances.

Son Eminence le Cardinal soulignait que les directeurs ont le souci de montrer aux enfants comment jouer pour que leur coeur et leur corps se développent et que, dans leur intelligence, il y ait de l'observation, de l'esprit de suite, de la réflexion.

C'est dire combien l'Oeuvre des Terrains de Jeux rend d'immenses services, combien elle mérite la sympathie généreuse et l'encouragement financier et moral de toute la population.

Et quand on parle de générosité à l'égard d'une oeuvre, entendons toujours cette générosité qui n'exige pas qu'en retour on fasse nécessairement et constamment à notre goût. Ceux qui sont dans le métier connaissent mieux que nous comment conduire l'oeuvre. Ce serait leur nuire que de mesquiner sur des détails quand l'administration générale est excellente même au point de vue financier.

La fête de dimanche soir était le plus bel éloge que l'on pouvait faire à feu M. l'abbé Ferland. Combien le fondateur a dû ressentir de joie en voyant grouper autour de l'oeuvre qui lui était si chère autant et de si précieuses sympathies.

L.-P. R.

Le repos dominical

On nous informe que dimanche dernier, trois marchands de la rue Saint-Jean ont tenu leurs magasins ouverts toute la journée, même durant la grand'messe.

Nous espérons que cette seule note fera réfléchir les coupables. Nous ne voulons pas les désigner davantage. Cependant, s'ils récidivent, nous en conclurons qu'ils tiennent à la publicité et nous la leur ferons gratuitement.

Alons messieurs les marchands, pourquoi refuser à Dieu la petite part qu'Il s'est réservée ! Maître de tout, le Seigneur aurait pu se montrer bien plus exigeant et nous n'aurions eu qu'à nous incliner. Il a demandé un jour sur sept. Pourquoi le lui refuser ?

Prenons garde de mériter, par notre égoïsme, les châtiments qu'il réserve à ceux qui sont trop ingrats pour songer à le remercier et à le prier une fois par semaine.

L.-P. R.

Sobriété des explorateurs

On nous signale que certaine firme a fait grand état au point de vue publicitaire du fait que Papanin et ses compagnons ont reçu beaucoup de bière et de boissons alcooliques de l'expédition volée à leur secours.

Notons tout d'abord que les explorateurs russes n'ont pas choisi les aliments qu'on a cru devoir leur envoyer. Deuxièmement, les travaux d'exploration étaient terminés.

Ce qui est bien plus éloquent à consulter, c'est la liste des aliments qu'ils avaient eux-mêmes apportés quand ils volèrent vers les régions artiques.

Un collaborateur du grand journal suédois GOTEBORGS HANDELS TIDNING a interrogé à ce sujet les membres du groupe Papanin. Voici ce qu'il en dit : "Les Russes ont pris la nourriture à laquelle ils étaient habitués, mais sous forme séchée et pressée, des oeufs, du lait, la fameuse soupe Borsch, des légumes, de la viande séchée et pressée, du thé, du café, du cacao, du beurre, du fromage, du sucre et même du caviar. Ils ont bu du thé une dizaine de fois par jour, mais jamais aussi fort que le thé anglais, mais très faible, selon l'habitude russe. Du thé, beaucoup de thé, du café, du cacao, mais pas de boissons alcooliques".

Les annonceurs de la bière sont autorisés à reproduire ! . . .

L.-P. R.

Texte de la Lettre circulaire de S. Ex. Mgr Georges Gauthier sur la lutte anticommuniste

(SUITE ET FIN)

J'indique brièvement un autre exemple qui n'est pas moins instructif. On nous demande maintenant de faire campagne "pour sauver la démocratie". C'est un refrain qui ne nous est pas inconnu. En 1914, l'on a levé des armées de volontaires comme l'on a fait accepter plus tard la conscription au cri de "Faisons un monde qui soit sûr pour la démocratie". Les professionnels du communisme se disent sans doute qu'un refrain qui a été goûté une fois peut bien l'être encore. C'est ainsi que nous voyons réapparaître une rengaine qui est proche parente de l'autre et peut nous faire autant de mal : "Sauvons l'existence même de la démocratie". Nous étions en droit d'espérer, nous dit-on, que les sacrifices consentis pendant la grande guerre nous permettraient d'étendre aux peuples arriérés les bienfaits du régime démocratique. Les forces de la réaction fasciste se sont opposées au vrai progrès, et ce qui est maintenant en péril, c'est le droit des peuples à se gouverner eux-mêmes.

Oui, sans doute ! mais quelle démocratie s'agit-il de sauver ? Est-ce celle que nous voyons fleurir en Angleterre, en France ou aux Etats-Unis, où il semble bien que le peuple jouit, par le suffrage universel du droit de faire et de défaire ses gouvernements. Non pas; et les vrais communistes vous diront qu'il s'agit là de pays capitalistes qui oppriment leurs travailleurs comme ils oppriment les peuples incapables de se défendre. Ils y entretiennent même des agitateurs qui y travaillent "à la défense de la démocratie" et qui en même temps complotent le renversement des institutions démocratiques que ces pays se sont librement données, pour les remplacer par la dictature du prolétariat.

Et voilà le mensonge percé à jour. Ce que nous sommes appelés à défendre ce n'est pas la démocratie : creuse façade, c'est le communisme marxiste, et ce n'est pas du tout la même chose. Il ne faut pas nous juger assez sots pour que, sous le couvert de sauver la démocratie, nous nous attelions à la tâche de sauver le communisme. Un catholique ne peut s'y tromper, car les principes sont trop différents. Nous sommes en faveur des droits de la personne humaine, et nous prétendons qu'on les respecte parce qu'ils sont sacrés. L'un des griefs que nous faisons précisément au mauvais capitalisme c'est qu'il viole ces droits, qu'il soit question de salaire raisonnable ou des conditions de travail. Nous pourrions sans doute rappeler que le communsme les détruit, lui aussi, sans hésiter. Il est peut-être plus utile de remarquer que des propos, sans cesse renaissants, comme celui que nous citons, contribuent, comme en 1914, à créer une atmosphère spéciale, favorable à la guerre, et qu'une guerre universelle amènerait la révolution universelle, chère au communisme. Un chef travailliste disait il y a quelques semaines, et fort justement : "Quand un certain nombre de nos têtes dirigeantes auront adopté une psychologie de guerre, il arrivera que le reste du pays pensera de même. Ceci me préoccupe vivement : parce que, s'il y a une guerre, ce sont les ouvriers qui en feront surtout les frais". Cette reflexion devrait frapper à la fois nos hommes dirigeants comme nos hommes du peuple, par le communisme les arrête les uns et les autres, et souvent sans qu'ils s'en doutent, à des mouvements d'opinions bien dangereux, et qui peuvent nous conduire fort loin.

Ainsi pourrait-on dire des autres ineuties habituelles à la propagande communiste et qui encombrent aujourd'hui la circulation. Elles ne valent guère mieux que celles que nous avons examinées. Si incomplètes soit-elles, les réflexions que nous venons de faire permettent d'appuyer quelques conclusions opportunes. Il y en a une qui vient immédiatement à la pensée : comment se fait-il, devant les envahissements du communisme, qu'il y ait encore chez nous tant de gens qui refusent de voir clair. Nous pourrions signaler quelques raisons : les affaires, le plaisir, la négligence de nos devoirs de justice et de charité, cet égoïsme naturel qui nous détourne de tout ce qui peut troubler notre confort. Il y a surtout, de ce temps-ci des idées extrêmement confuses et parfois tout à fait fausses sur la liberté. Ces idées entrent en nous avec l'air que nous respirons et il arrive ainsi que, de naissance presque, nous avons sur des points essentiels une sensibilité aiguisée et des préjugés tenaces. Combien d'esprits, dans un milieu comme le nôtre, sont touchés, souvent même à leur insu, par le remous lointain de la révolution religieuse qui, au seizième siècle, a mis à la base de ses relations avec Dieu le principe du libre examen. L'indépendance poussée le plus loin possible, la liberté du bien assurée et maintenue en principe, non par la dépression du mal, mais par l'égalité de traitement accordée au bien et au mal; confusion entre le libre arbitre et le droit, c'est-à-dire entre la liberté considérée comme pouvoir naturel et la liberté considérée comme pouvoir moral, confusion entre la liberté et l'indépendance, voilà plus qu'il n'en faut pour troubler nos idées et développer en nous une forme d'orgueil particulièrement dommageable : l'orgueil de l'esprit.

Tous les orgueils sont sots; celui-ci l'est plus que les autres. Car enfin ce débat doit être dominé par quelques principes très clairs de doctrine et de bon sens. Indépendante, la liberté humaine l'est sans doute quand elle se meurt dans la sphère du licite et de l'honnête. Ceci veut dire qu'elle peut licitement faire tout ce qui ne lui est pas défendu, et choisir parmi les moyens honnêtes ceux qui la conduisent à sa fin. Que si dans l'état présent, si fortement influencé par le péché d'origine, la liberté humaine choisit le mal, ce ne peut être que par un défaut de perfection. Pour l'honneur de notre raison, laissons tomber une fois pour toutes dans le discrédit qu'elle mérite, la théorie qu'il est de la nature de la liberté de pouvoir choisir entre le bien et le mal. La liberté est un choix sans doute, mais elle est aussi un acte de la volonté raisonnable, un acte qui se doit à lui-même d'être conforme à la saine raison. Dans l'ordre intellectuel on dit d'un jugement erroné qu'il est, non pas une qualité, mais un défaut de l'intelligence : dans l'ordre moral, un mauvais choix n'est pas une qualité mais un défaut de la liberté. Au-dessus du pouvoir physique de faire tout ce qui plaît; au-dessus du droit de penser mal, de professer et de publier tout ce qui peut passer par une tête humaine, il y a des restrictions imposées par la loi de nature, par la Révélation divine, par l'ordre moral, par les lois édictées par le pouvoir légitime pour le bon ordre et l'avantage de la société. Il ne nous vient pas à l'idée de contester à l'autorité civile le pouvoir de limiter le droit de l'indvidu en prohibant la libre circulation des poisons, des narcotiques ou des liqueurs frelatées. Nous pensons que le bon ordre et l'existence même de la société temporelle sont à ce prix. Acceptons également qu'il y ait des limites à la liberté de prêcher le mal ou les idées subversives de l'ordre social. Selon le mot de Bossuet : "la liberté est donnée à l'homme non pour secouer le joug, mais pour le porter avec honneur en le portant volontairement, afin qu'elle nous tourne à la gloire de faire le bien".

Relevons tout de suite la conclusion qui découle de ce principe qui est d'ailleurs à la base de toute éducation : ce n'est pas lui enlever sa liberté que d'empêcher quelqu'un de faire le mal. Bien au contraire. Le catholicisme est une vie et une règle de vie. L'une des preuves les plus frappantes de sa divinité c'est précisément qu'il organise avec une souveraine efficacité l'affranchissement de la liberté humaine de toutes les servitudes qui le menacent. Dieu sait que la tâche est rude. Qui ne se rend compte, s'il observe de près, que cette indépendance dont nous sommes si fiers et si jaloux, n'est rien autre chose qu'un vain mot. Nous sommes bornés de toutes parts par nos ignorances et nos préjugés. Dans tous les domaines, l'hérédité, le tempérament, l'éducation, nos passions et jusqu'à la mode nous imposent des façons de penser, de sentir et d'agir qui comportent des contraintes et des lisières. Nous manquerions de logique si nous réservions nos indépendances pour le seul domaine moral et religieux. Admettons surtout qu'il n'y a que la grâce surnaturelle qui soit assez puissante pour rendre à notre volonté sa rectitude et sa fermeté; elle seule a pu créer cette merveille de droiture, de maîtrise de soi, de domination des instincts, d'élévation d'esprit qui s'appelle : un saint.

Que Dieu m'accorde d'atteindre par ces réflexions certains professionnels égarés dans l'irréligion et l'anticléricalisme. Leurs dispositions rendent possible une propagande anticatholique qui vient appuyer celle du communisme, pour le plus grand malheur de notre province. S'ils veulent d'ailleurs examiner loyalement les raisons qui les éloignent de la pratique religieuse, ils constateront que le poids n'en est pas lourd, et ils pourraient se rappeler avec profit la parole bien connue : "La religion ne vous menace pas, elle vous manque". Ils devront concéder surtout que leur défection prend une apparence bien odieuse. Il y a eu, autour de Notre-Seigneur et de son prolongement ici-bas : l'Eglise, des amitiés de choix, et cette gloire ne leur a jamais manqué. Mais Notre-Seigneur a subi sa passion et l'Eglise la subit avec lui à travers les siècles. L'un et l'autre ont rencontré sur leur chemin des trahisons de choix; je veux dire : des trahisons d'amis, comblés de tendresse et de services et que les plus simples convenances devraient rendre fidèles jusqu'à la mort : or ils manquent à la grâce de leur baptême, à leurs responsabilités de chrétiens, et c'est pour nous une tristesse très douloureuse.

Je sais que pendant cette sainte quarantaine de ferventes prières montent au Ciel pour tous les intérêts spirituels de ce diocèse. Qu'elles obtiennent de nous maintenir tous unis dans l'amour et la pratique des mêmes vérités religieuses, gage assuré de notre bonheur personnel et d'un meilleur ordre social.

GEORGES,
archevêque-coadjuteur de Montréal.

Dessin primé par "l'Action Catholique"

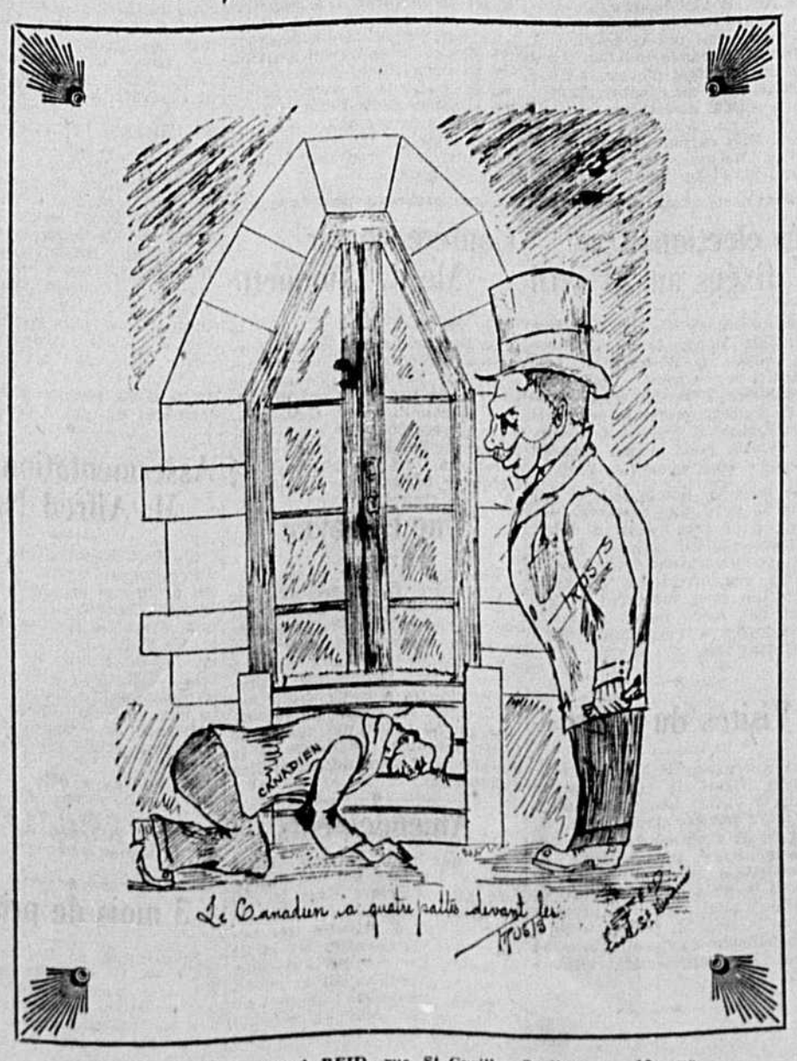

Oeuvre de M. Bernard REID, rue St-Cyrille, Québec. — 12 ans.

Tribune libre

L'"Action Catholique", publie sous cette rubrique les lettres signées dont la lecture peut être utile ou intéressante pour le public. Toutefois, il est bien entendu que l'"Action Catholique" ne prend aucune responsabilité de ce qui paraît en ces lettres. — On est prié d'être court.

Réponse de M. Even à M. Bilodeau

On attire mon attention sur quelques questions posées par M. Charles Bilodeau dans un récent numéro de L'"Action Catholique", que je n'ai pas remarquées dans le temps, étant absent lorsque le numéro parvint à mon bureau. Et pour une fois, encore, notre ineffable économiste pourra se plaindre que le "rate of flow" de mes réponses ne suit pas le "rate of flow" de ses questions. Il réclame d'ailleurs trop de temps pour lui tout seul. Il en est encore où il en était le premier jour.

Difficile aussi de discuter avec quelqu'un qui ne veut pas se donner la peine d'étudier la chose qu'il critique. Puis il tire des conclusions qui vous font tomber les bras. Où M. Bilodeau a-t-il découvert que je m'accorde avec lui sur ce que les déboursés d'une entreprise constituent du pouvoir d'achat ? Où a-t-il vu que Douglas reconnaît que tous les coûts de production représentent du pouvoir d'achat ? S'il part de telles bases, il peut certainement conclure à des faussetés ou à des contradictions dans les assertions créditistes. Il confond encore revenu avec *pouvoir d'achat*, après qu'on lui a mis les points sur les i à ce sujet.

Par ailleurs, M. Bilodeau demande de produire des statistiques que nous réclamons nous-mêmes. C'est sous un régime créditiste que la comptabilité nationale fera les statistiques de la production d'une part, de la consommation de l'autre. Sous le régime actuel, la comptabilité nationale consiste à voir combien vous pouvez tirer des poches du contribuable sans qu'il se révolte complètement, combien vous devez remettre aux maîtres financiers de la nation et combien il reste pour administrer tant bien que mal.

Mais si les statistiques manquent, il y a des faits qui crèvent les yeux et qui crient que la production — actuelle ou immédiatement réalisable — dépasse le pouvoir d'achat, et c'est justement pourquoi l'immédiatement réalisable ne voit pas le jour.

M. Bilodeau a-t-il déjà eu l'occasion, entre sa chaire de professeur d'économie et sa chaise de secrétaire ministériel, de voir un chômeur? Un chômeur en chair et en os ? Qu'est-ce que cela veut dire, un chômeur, sinon une production détruite dans son oeuvre ? Et pourquoi détruite dans sa source, sinon parce que les commandes manquent ? Et pourquoi les commandes manquent-elles, sinon parce que le pouvoir d'achat fait défaut ?

M. Bilodeau s'est-il jamais représenté l'armée mondiale de douze millions d'hommes soustraits à la production et entraînés à des oeuvres savantes de destruction sur une grande échelle ? Comment le monde peut-il se payer le luxe de ces douze millions d'hommes vigoureux soutenus par la production des autres, d'une partie seulement des autres, sinon parce que l'abondance de production est aussi frappante que la pénurie de pouvoir d'achat ? Licenciez les armées, le monde, sans s'appauvrir, aura douze millions de chômeurs de plus, sans compter ceux qui fabriquent les engins de destructions, d'anéantissement de richesse.

Des statistiques ? Vous pouvez commencer à en dresser un petit tableau vous-même, mon cher. Un chômeur, ça représente bien un salaire supprimé de $1000 par an. Le salaire n'est qu'une partie du prix de la production. Un chômeur, c'est donc une production supprimée de $1000 à $2000 par an, supprimée parce qu'il n'y a pas de pouvoir d'achat pour la provoquer. Et que représentent les 700,000 chômeurs, totaux ou partiels, qui décorent notre ordre social ? Passez le problème à vos élèves.

Qu'on n'aille pas me faire dire que si le chômeur travaillait, il y aurait $1500 de plus de production que de pouvoir d'achat du fait de sa production. Je dis simplement que cette production reste dans le néant parce que, devant la production actuelle, il n'y a pas assez de pouvoir d'achat pour appeler une augmentation de production, puisqu'il n'y en a pas assez pour écouler celle qui réclame des acheteurs.

Autre considération : tous les pays veulent exporter plus qu'ils importent. Pourquoi, sinon parce qu'il n'y a pas chez eux assez de pouvoir d'achat pour acheter tous leurs propres produits ou l'équivalent, importé, de leurs exportations ? Autrement dit, dans tous les pays, il y a plus de production que de pouvoir d'achat.

Encore : on se plaint de la généralisation des ventes à tempérament, ou ventes à crédit. Qu'est-ce que prouvent ces nombreuses ventes à crédit, sinon qu'il y a plus de marchandises en face de l'argent que d'argent en face des marchandises ?

Les petits, les ignorants comprennent bien cela, mais c'est caché aux grands et aux savants.

M. Bilodeau revient à son argument mignon: Si le crédit social a une base saine, comment se fait-il que les grands économistes (comme lui) le rejettent, et que seuls quelques professeurs obscurs snon déséquilibrés (comme le Rév. Père Lévesque) lui font bon oeil ?

Et comme notre chat déjà échaudé craint l'eau froide, il a soin tout de suite de demander qu'on ne rappelle pas le cas de Pasteur. Il gagnerait pourtant à faire une petite visite, ne fût-ce que pour s'y chercher une épitaphe, au cimetière des vieilles "orthodoxies" médicales, astronomiques et autres. Il fut un temps aussi où savants comme puissants s'inclinaient devant des idoles, et l'on a peine à le croire aujourd'hui, tellement cela nous semble idiot.

Au reste, que M. Bilodeau continue ses dévotions, nous ne le tracasserons pas, mais bientôt il sera dépaysé, il restera le contemporain de ses manuels qui sont les contemporains de l'âge de disette. Le crédit social sera une chose établie et en fonctionnement, pour le plus grand bien de l'humanité, et M. Bilodeau sera encore à chercher sur quoi il repose. Il ne croira pas que le crédit social existe, parce qu'on n'aura pas pu le convaincre qu'il y avait, dans son temps à lui, écart entre la production offerte aux Canadiens et aux Canadiennes et le pouvoir d'achat de ces Canadiens et des Canadiennes. Je l'invite à nier cet écart devant toutes les femmes qui ont à garnir une table et une maison pour leur famille.

Mais on ne lui a pas prouvé, on ne l'a pas convaincu, donc ça n'existe pas. Un frais diplômé féru de géométrie s'entêtait pareillement à ne pas admettre qu'une poule puisse pondre un oeuf.— Mais l'oeuf est là, dans le nid que la poule a quitté, et il n'y était pas auparavant, donc la poule l'a pondu.— Non pas; cela ne se peut pas, parce que l'oeuf est un ovoïde, et jamais je n'admettrai qu'une poule ponde un ovoïde avant qu'on m'ait prouvé que la poule connaît la géométrie!

Alors ? Bonsoir !

Louis EVEN

Notre race est, sur quelque rivage où elle vive, dans ce territoire immense, civilisé, peuplé, fécondé par elle, non pas. LA race supérieure — nous n'avons hérité de personne ces vantardises chauvines, — mais elle est dans ce Dominion du Canada, sa patrie, une race inférieure à nulle autre.

R. P. LALANDE.

ECZEMA DU BÉBÉ

Il vous répugne de voir votre bébé souffrir d'échauffaison, de démangeaison et d'eczema. Appliquée cependant après le bain, l'Onguent du Dr. Chase prévient ou soulage ces troubles angoissants. C'est un traitement médicinal éprouvé par le temps qui conserve la peau saine

L'ONGUENT du Dr. Chase

Funérailles de Mme Ampleman

Un grand nombre de parents et d'amis ont rendu un dernier hommage, mardi, le 15 mars, en la paroisse de Charlesbourg, à dame Delphis Ampleman, née Joséphine Villeneuve, décédée à l'âge de 68 ans.

Ovide Godbout qui fit la levée du corps. Le service fut chanté par M. l'abbé Lucien Villeneuve, vicaire à Beauport et neveu de la défunte. Le chant, à l'orgue, fut rendu par la chorale de la paroisse sous la direction de M. Philippe Légaré.

Conduisaient le deuil, son mari: M. Delphis Ampleman; son fils : M. Camille Ampleman; ses frères : MM. Pierre, Samuel et Abraham Villeneuve; ses beaux-frères : MM. Honoré Durand, Wilbrod Ampleman, Joseph et Fortunat Ampleman, Ephraim Ampleman, Joseph Fortier, Odilon Boulanger et Florian Dessimos; ses neveux : MM. Joseph Eustache, Rosaire Ampleman, Jos. Boulanger, Rosaire Boulanger, Rosaire Villeneuve et Lucien Deslauriers ainsi que Rodolphe Villeneuve.

Dans le cortège on remarquait : MM. R. Pichette, Z. Daigle, Ed. Tremblay, Jos. Martineau, Nap. Boudreau, Jos. Cardinal, A. Beaupré, H. Carmichael, C.-H. Fortier, E. Daigle, Paul Maloin, Gérard Lemay, L. Verreault, J.-E. Renaud, M. Bernard, J.-P. Lefebvre, A. Paradis, E. Légaré, Ad. Pageau, S. Lapointe, A. Ferland, Lucien Linteau, Gérard Pageau, Gérard Villeneuve, L. Martel, R. Trépanier, P. Bédard, L. Turcotte, F. Emond, R. Bédard, Georges Villeneuve, Aimée Cloutier, J.-A. Dorion, E. Bédard, J.-B. Barnet, Alex. Bourbeau, L. Darveau, Alfred Villeneuve, Omer Bourré, L. Darveau, G. Villeneuve, David Lemay, R. Couture, E. Rainville, René et Geo. Fleury, J.-B. Villeneuve, M. Tremblay, Jos. Bédard, Pierre Giroux, C.-E. Légaré, P. Cassidy, F. Madden, Jos. Pagé, Ferdinand Villeneuve, Gérard Bourbeau, Donat Pageau, F.-X. Daigle, A. Bourré, Nap. Trudel, F. Byrne, jr., Jos. Boucher, Alp. Dumas, Arthur Bédard, Etienne Paradis, Arthur Paradis, Isidore Bourré, Gérard Cloutier, Albert Lefebvre, H.-B. Cloutier, J. Byrne, A. Ferland, Frank Byrne, Ed. Tremblay, Amédée Dorion, Armand Beaupré, M. Racine, Jules Villeneuve, Anthyme Paquet, Paul Darveau, Hervé Goulet, R. Bédard, Louis Ferland, Donat Pageau, A. Dorion, A. Marcotte, A. Darveau, C.-E. Morin et un grand nombre de parents et d'amis.

L'inhumation eut lieu au cimetière de la paroisse.

Les funérailles étaient sous la direction de la maison J. Bouchard & Fils.

Nos sincères sympathies à la famille.

Fin de ces cours

ST-CASIMIR. — (D.N.C.) — L'hon. M. Dussault, ministre de l'Agriculture, assistait dernièrement à la séance de clôture des cours postscolaires, à St-Casimir. On y remarquait, en outre, M. le curé Raymond Lamontagne, MM. les maires J. Sauvageau et S. Giroux, MM. G.-E. Tessier, Alf. Foley, Dominique Trottier, J.-E. Magnan.

M. l'agronome Antoine Roy, à l'initiative duquel nous devons cette importante soirée, remercia les invités et la nombreuse assistance. Il exprima particulièrement au ministre la gratitude des élèves nombreux qui ont bénéficié des cours postscolaires à St-Casimir. Des 94 élèves qui s'étaient inscrits, 75 les ont suivis avec assiduité, dont 63 fils de cultivateurs. MM. les agronomes Martel, Houde et J.-P. Rousseau ont assuré ces cours.

A la suite de M. Roy, adressèrent successivement la parole: M. J.-C. Magnan, M. M. Lauzière, agronome, M. Aimé-Robert Veilleux, l'hon. M. Bona Dussault et M. le curé Lamontagne.

Une représentation cinématographique, assurée par le ministère de l'agriculture, compléta le programme de cette soirée.

Propos de pensionnaires :

"Laur Sapianca"

80 sous franco

L'abbé V. GERMAIN

680 bis, Chemin Ste-Foy - Québec

Chronique de BRIDGE-CONTRAT

par les Quatre As du Bridge

63.— Contrat impossible réalisé

Nous croyons toujours que seuls les résultats comptent et quoique la déclaration de Nord dans la main d'aujourd'hui n'était pas solide, le fait demeure qu'il a accompli son contrat et que s'il avait déclaré normalement, cette main n'aurait pas été assez intéressante pour imprimer. Le saut à trois pique de Nord, au deuxième tour était des plus optimiste. Sud respecte cette force en continuant les enchères à coeur jusqu'à la manche, préférant cela que de monter le pique, avec ses deux petits atouts.

Nord a la main.
Nord-Sud vulnérables.

	♠ A D V 10 7 4 ♡ D ◇ 8 2 ♣ A V 6 3	
♠ R 8 6 ♡ R 5 2 ◇ D 7 6 3 ♣ R D 10	N O E S	♠ 9 5 ♡ 10 8 3 ◇ A R 4 ♣ 9 8 5 4 2
	♠ 3 2 ♡ A V 9 7 6 4 ◇ V 10 9 5 ♣ 7	

Les enchères :

Nord	Est	Sud	Ouest
1 ♠	Passe	2 ♡	Passe
3 ♠	Passe	4 ♡	Passe
Passe	Passe		

Ouest entâme de son roi de trèfle et le contrat apparaît désespéré. Notant qu'un tour d'atout donnerait la main aux adversaires, ce qui leur permettrait de faire au moins trois levées à carreau, le déclarant, ne trouvant mieux, joue un carreau du mort, Est joue le roi et alors la défense ne se comprend plus. Ouest signalle avec le sept, croyant que son partenaire comprendrait qu'il a un honneur dans cette couleur et qu'il doit jouer atout, afin d'enlever la dame du mort. Mais Est, ne comprenant pas au juste ce signal, joue le roi et continue avec un carreau. Sud joue le dix forçant ainsi la dame d'Ouest qui est coupé au mort par la dame de coeur. Un trèfle est joué du mort puis coupé par le déclarant et la finasse à pique est prise, un trèfle est encore coupé et une autre finasse à pique est prise, puis l'as est joué, Est coupe et le déclarant surcoupe.

Le déclarant joue l'as de coeur et quand le huit d'est tombe, il a un éclair d'espérance. Si le roi de coeur d'est est seul, il ne pourra pas encore accomplir son contrat parce qu'en prenant la main, il fera un autre tour de trèfle, leur assurant ainsi une autre levée en atout. Le déclarant assume alors que le coeur restant d'Est est le dix. Sur le valet de coeur, le roi et le dix tombent ensemble et l'"impossible" contrat est fait.

Valeur des honneurs du système des QUATRE-AS

AS	3
ROI	2
DAME	1
VALET	½
Valeur totale d'une main moyenne	26 0/0

Tous droits réservés par les Quatre As

Funérailles de M. Ern. Jenkins

Un beau témoignage d'estime et de sympathie a été rendu mardi matin, le 8 mars, à 9 hres, en l'église de N.-D. de la Garde, à M. Ernest Jenkins, décédé le 6 mars à l'âge de 48 ans, c'est M. l'abbé Maurice Tessier curé de N.-D. de la Garde qui a fait la levée du corps et chanté le service. La messe de Requiem et les motets de circonstance furent rendus par la chorale paroissiale. Mlle A. Doré touchait l'orgue.

Quelques soeurs du Bon Pasteur assistaient au service. Le départ pour l'église se fit de la maison mortuaire, No 356 rue Champlain,

Conduisaient le deuil, ses fils : MM. Ernest, Raymond, Maurice, René et Roger Jenkins; son frère: M. Georges Jenkins; son gendre: MM. Hector Kaine; son beau-frère: M. Fédor Lamontagne; ses neveux : MM. Georges-Henri Jenkins, Paul-Emile, Wilfrid et Léo Jenkins, Maurice Lamontagne, Roland, Georges-H., Alfédor, Paul, André, René, Jean-Claude Lamontagne, Jules Lepine, Edouard Lemelin, Edmond Dubé et Gérard Bouffard.

A la suite de la famille l'on remarquait: MM. Frank Dinan, échevin, S. Bourassa, J. Berthiaume, P. Voiselle, A. Martin, C. Donnelly, T. Fleming, G. Foisy, M. Power, F. O'Connell, J. Power, Hugues, F. Lajeunesse, L. Fortier, W. Berthiaume, A. Fortier, J. Grenier, R. Lachance, J. Laperrière, J. Lapointe, W. Sullivan, M. Dubé, H. Fortier, O. Harrigan, T. Butler, J. Ryan, F. Fitzgérald, W. O'Connell, J. Gunnip, J. Stuwach, L.-G. Mercier, J. Crafton, J.-A. Lapointe, E. Dumas,, E. Dubé, J. Lepine, A. Lamontagne, J.-B. Couture, F. Moreau, A. Potvin, C. Lapointe, A. Lapointe, J. Mecteau, W. Hudson, J.-E. Morissette, J.-A. Fortier, Tom Morissette, J. Lajeunesse, A. Sheffer, P. Andrews, L. Morissette, E. Berthiaume, E. Pouliot, E. Roy, A. Potvin, C. Couture, H. Bilodeau, F. Malard, F. Couture, P. Potvin, G. Potvin, J. Voiselle, L. Fortier, A. Pellechat, W. Patry, A. L'Heureux, L. Carpentier, A.-R. Casheman, M. Samson, R. Samson, G. Dion, A. Morissette, Paul.-R. Belanger, etc., etc.

Après la cérémonie funèbre le cortège s'est acheminé vers le cimetière Belmont.

La Cie Hubert Moisan, Assurance Funéraire de Québec, avait la direction des funérailles.

A. Mme Jenkins ainsi qu'à la famille en deuil, "L'Action Catholique' réitère ses plus vives condoléances.

St-Agapit (Lotb.)

DANS LE DEUIL. (D.N.C.) — M. et Mme Elysée Brochu ont été plongés dans le deuil par la mort de leur petite Laurette, âgée de 7 ans, survenue le 9 mars.

Elle laisse pour la pleurer, outre son père et sa mère, ses soeurs: Mme Lucien Beaudoin (M.-Claire), Mlles M.-Rose, inst., Isabelle, Rita, Yvette, Madeleine; son frère, M. G.-H. Brochu; son grand-père, M. William Murphy, de St-Narcisse.

Le char funèbre, lors de la sépulture était conduit par son beau-frère, M. Lucien Beaudoin. Portait la croix, M. Arthur Côté. Portaient la dépouille mortelle: MM. G.-Henri Brochu son frère, Edmond Larose, Victorien Boucher et Paul Demers.

On remarquait dans le cortège, M. et Mme Ernest Murphy, de St-Bernard, M. Edgar Croteau et Mlle M.-Claire Murphy, de St-Narcisse.

Nos sympathies à la famille.

NAISSANCES. — A M. et Mme Amédée Biron (Alma Boucher), une fille: M.-Rollande-Hélène. Parr., et marr., M. et Mme Lucien Boucher, oncle et tante de l'enfant.

—Le 3 mars, était baptisée aussi, M.-Pauline-Huguette, fille de M. et Mme Armand Côté (Claire Olivier), Parr., et marr., Mme Arthur Olivier, grand'mère, et M. Aurèle Olivier, grand-oncle; porteuse, Mme Arthur Bélanger, de Québec, tante.

—Le 6, Marie-Germaine-Lorraine, fille de M. et Mme Alfred Carrier, (M.-Anne Bergeron). Parr., et marr., M. et Mme Lucien Bergeron, oncle et tante. Porteuse, Mme Aimé Carrier, tante.

PARTIE DE CARTES. — Le euchre-bridge organisé par les jeunes filles de la paroisse, le 28 fév., a remporté un grands succès. De nombreux et riches prix avaient été généreusement fournis par les paroissiens et la salle était comble.

Les organisatrices remercient cordialement tous ceux qui, de quelque façon, ont contribué à ce succès.

CONCOURS DE PAQUES. — Les 7 et 8 mars, nous avons eu, en même temps que la neuvaine de saint François-Xavier, notre concours de Pâques. Les confessions et communions furent très nombreuses.

Sont venus prêter leur aide à M. le curé: MM. les abbés Sylvain, curé de Dosquet, Bouchard, curé de St-Gilles, et Létourneau, de St-Etienne.

UN TROPHEE. — M. Alonzo Baron fut l'heureux gagnant de la magnifique coupe offerte par la Shawinigan Water & Power, pour le "dog-derby" qui a eu lieu le 6 mars dernier.

Nos félicitations.

VISITE DES CLASSES. — Le nouvel inspecteur, M. C. Blanchet, de Ste-Foy, Québec, a terminé dernièrement la deuxième visite des classes. Il remplace désormais, M. l'inspecteur Beaudet.

A L'HOPITAL. — Mme Adélard Martineau actuellement à l'Hôtel-Dieu de Québec pour une grave opération. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

MUTATION. — M. Emile Côté, a acheté la terre appartenant à M. Théodore Fréchette, ce dernier réside, depuis quelques années, à Charny.

VA ET VIENT. — Mme Hervé Rousseau de retour d'un voyage à Québec, où elle a visité ses nombreux parents et amis.

—M. Gérard Rousseau est aussi de retour de Sherbrooke, où il a visité son frère Benoit, au noviciat des Rédemptoristes et autres parents et amis de Sherbrooke et Richmond.

—Mmes Jos. Côté, Dorilas Lefebvre et Delphis Côté, de St-Apollinaire, chez M. Jos. Carrier, père, et Z. Bergeron et d'autres parents.

—M. Ernest Moreau, de Thetford-Mines, chez son père, M. Cléophas Moreau.

—M. et Mme Henri de Lottinville, ainsi que leur fils, Georges de Québec, envisite chez M. l'inspecteur Beaudet, et M. Honoré Rousseau.

—M. Geo. Pelletier, de Drummondville, passe quelques jours chez son père, M. Arthur Pelletier.

—M. N. Demers a passé les jours gras chez sa vieille mère, Mme Modeste Demers, et sa fille, Mme N. Méthot, à St-Nicolas.

—Mlle Emma Rousseau, de St-Gilles, chez son oncle, M. Hervé Rousseau, boulanger.

—M. Léo, René et Mlle Berthe-Alma St-Pierre se sont rendus à Québec, le 5 dernier, pour assister au service de M. A. Demers.

—Mlle Aline Côté, de St-Gilles, chez son frère Armand et sa soeur, Mme Aristide Boutin.

—Mme Gaudias Têtu et sa fille Cécile, passent quelques jours chez M. Hercule Têtu, à St-Gilles.

JEUDI JOURNÉE DES ENFANTS

AUX PLUS GRANDS MAGASINS DE QUEBEC

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

Au Salon de Confection pour Dames

DERNIERES NOUVEAUTES EN MANTEAUX DE PRINTEMPS

Pour fillettes de 4 à 10 ans -- 12 à 14½

Un choix des plus élaborés — styles absolument récents — des plus charmants — de quoi satisfaire les goûts les plus difficiles — Variété superbe de tissus divers et de très belle qualité — Toutes les teintes désirables.

Nos prix sont à la portée de toutes les bourses en autant qu'ils varient de $3.95 à $14.95

Au rayon de la Lingerie pour enfants

NOUVEAUX MANTEAUX POUR BEBES

En Popeline, crêpe, cachemire, Flanelle, de très belle qualité — Dans les jolis tons de rose, bleu-pâle, jaune-pâle, blanc.

Très beau choix de styles pour fillettes et aussi pour garçonnets — Tous avec coiffure harmonisant.

Tailles 6 mois à 1 un

$2.95 — $3.95 ··· $5.25 — $5.50

MANTEAUX POUR FILLETTES

En tweed, flanelle, drap velours de qualité exceptionnellement belle — Variété splendide de couleurs nouvelles et choix immense de styles ravissants — Y compris chapeau.

Tailles 1, 2 et 3 ans

$2.95 — $3.95 — $4.95 à $6.49

PALETOTS POUR GARCONNETS

Choix magnifique de modèles — En drap polo, etc. Belle variété de couleurs printanières.

Tailles 1, 2 et 3 ans

$2.95 — $3.49 ··· $5.25 — $5.75

GRAND SPECIAL EN BOTTES DE CAOUTCHOUC POUR ENFANTS

BOTTES DE CAOUTCHOUC, fini brillant, fabrication canadienne. Toutes les pointures de 7 à 10½. Valeurs régulières de $1.19. TRES SPECIAL, JEUDI, 95c.

S'il vous plaît, pas de commandes par la poste, ni par téléphone, ni pour livraison contre remboursement.

NOUVEAUTES PRINTANIERES EN VETEMENTS POUR GARCONS

Complets
Pour la Confirmation

Modèles trois pièces — En belle serge bleu marine pure laine — Habit à simple ou double croisure — Un pantalon golf et un pantalon droit.

Tailles 24 à 28.

TRES SPECIAL

$6.95

Pardessus demi-saison

50 PARDESSUS demi-saison pour garçonnets de 2 à 7 ans — Tweed de laine de fantaisie — couleurs dés-assorties. Des valeurs jusqu'à $4.95. TRES SPECIAL $2.95

Complets
Styles de fantaisie

Modèles trois pièces — Dans les tweeds de laine nouveaux — gris, brun, ou beige. — Habit de fantaisie, poches appliquées — Coupe très soignée — Un pantalon long et un golf.

Tailles 30 à 34.

TRES SPECIAL

$9.95

Pardessus demi-saison

En tweed de laine de belle qualité — gris, brun, beige. Coupe élégante— Manches raglan ou ordinaires — Jolie doublure en soie.

Tailles 26 à 34.

TRES SPECIAL

$7.95

Nous vendons au comptant seulement, et l'économie qui en résulte rejaillit sur le prix de nos marchandises.

BOVRIL CORDIAL

BOVRIL est, sous une forme concentrée, du véritable boeuf. Il en contient les albumines et les fibrines ainsi que les extraits et la saveur. Des expériences scientifiques ont définitivement prouvé l'augmentation très considérable de la valeur nutritive des aliments lorsque Bovril fait partie de l'ordinaire.

87-89F

REFUSEZ IMITATIONS

BOVRIL

DONNE SANTE ET FORCE

LA SOURIS MIQUETTE

par Walt Disney 1495

La Vie Sociale

Monsieur F.-X. Gousse de Baie Comeau, est de passage à Québec, chez ses parents, Mme E.-T. Gousse.

L'honorable Joseph Bilodeau, ministre du Commerce, de l'Industrie et des Affaires municipales, partira jeudi pour Ottawa où il représentera la province devant le comité parlementaire des banques et du commerce.

Le colonel et madame Oscar Pelletier passent quelques semaines à leur camp du Lac St-Joseph.

M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province, est de retour d'Ottawa où il a passé quelques jours.

M. et madame Albert Lemieux, de St-Michel de Bellechasse, annoncent les fiançailles de mademoiselle Gaby Dufresne, fille de M. Joseph Dufresne et de madame Dufresne, décédés, avec M. Guy Leroux, fils de M. L.-J. Leroux, ingénieur civil, et de madame Leroux, d'Outremont.

Mademoiselle Lina Ouellet, de Kénogami, a passé la fin de semaine à Québec, où elle s'est enregistrée à l'hôtel St-Roch.

On annonce le mariage de mademoiselle Lucienne Carrier, fille de madame William Carrier et de M. Carrier, décédé, de Sherbrooke, avec M. Donald Bélanger, de Sherbrooke, fils de M. et madame Omer Bélanger, de New-Bedford, Mass. Le mariage aura lieu le 18 avril, en l'église Ste-Thérèse d'Avila, de Sherbrooke.

Mademoiselle Gabrielle Bisson est de retour de Montréal où elle a pris part au Festival musical de la province de Québec.

M. Jean Palardy, artiste peintre, de St-Urbain, passe quelque temps à Québec.

Madame Jacques Terreau est de retour de Montréal où elle a été l'invitée de M. et madame Arsène Morin.

Mademoiselle Andrée Maillet est retournée à Montréal après avoir passé quelque temps à Québec, l'invitée de son oncle et de sa tante, M. et madame E.-L. Garneau.

M. et madame Harry Quart sont de retour de Montréal où ils ont passé la fin de semaine.

Mademoiselle Jeanne Prince est de retour de Montréal où elle a été l'invitée de son beau-frère et de sa soeur, le docteur et madame Jean Saucier.

Mademoiselle Jacqueline Métayer passe une semaine dans la métropole.

Mademoiselle Anne-Marie Hébert, qui a passé les mois d'hiver en Europe, fait actuellement un séjour au Maroc.

M. et madame Emile Beauvais sont de retour de Montréal où ils ont passé quelques jours, les invités de M. et madame Albert Doyon.

Mademoiselle Annina Pelletier est attendue de Montréal où elle a passé plusieurs semaines, l'invitée de sa soeur, madame L. Rohr.

Mademoiselle Barbara Gibsone, étudiante à l'université McGill, a passé deux semaines à Québec avec ses parents, l'honorable juge et madame George Gibsone.

M. et madame Jacques Mordret sont de retour d'Ottawa où ils ont passé quelques jours.

M. Paul Rousseau est de retour d'un voyage d'affaires à New-York et Boston.

M. et madame Médéric Monast, qui ont passé quelques semaines en Floride, font un séjour à La Havane avant de revenir à Québec.

Mademoiselle Marguerite Lesserd passe une huitaine à Montréal.

ZELLER'S

3 JOURS DE GRANDE VENTE

JEUDI-VENDREDI-SAMEDI

VALEURS MERVEILLEUSES

Confection et articles pour la maison à des prix qui vous assurent de vraies économies.

Saint-Roch

SAINTE-FAMILLE

Ce soir, à sept heures et quart, s'ouvre le triduum des Dames de la Sainte-Famille.

Toutes les dames de la paroisse sont invitées à y assister.

GRAND'MESSES

Les grand'messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 5.45 hres, pour le bien-être spirituel et temporel de ceux qui contribuent à la collecte pour grand'messes; à 6.30 hres, pour l'âme de madame Louis Galarneau; à 8 hres, pour l'âme de Mme Julie Fréchette; à 8 hres, dans la crypte, en l'honneur de St-Joseph; à 9 heures, dans l'église, service de septième jour de M. l'abbé Arthur Ferland.

SUR LA TOMBE DE M. L'ABBE FERLAND

Laissez venir à moi les petits-enfants, disait un jour Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Ces paroles eurent un écho profond dans le coeur de notre jeune apôtre, feu l'abbé Arthur Ferland. Voyons-le au parc Victoria, courant çà et là, entouré toujours de sa multitude de petits, grands et vieux, les amusant, les consolant, toujours gai, toujours content.

Voyons-le aussi tous les matins à la messe, dite spécialement pour les petits et les grands, chantant, priant avec eux, leur prêchant l'amour du bon Dieu, les invitant à la messe quotidienne et avec quelle ardeur! Je suis encore tout émue de ces pieux rendez-vous, à cette heure matinale.

Comme ses paroles étaient pleines de foi, et comme elles pénétraient dans les âmes de ces chers enfants!

Voyons-le aussi, au soir des Communions solennelles, en notre église de St-Roch, au milieu de cette phalange de communiants, promettant avec eux, fidélité à leur petite croix noire "symbole de tempérance", et jetant à la Vierge toutes ces roses, gages d'amour et de sincérité.

Voyons-le aussi dans nos rues, toujours poursuivi et entouré de petits gas et de petites filles.

Sur toutes ces têtes, qu'un amour aussi éclairé a su si bien orienter au début de leur vie, en aurons-nous, nous les mamans de St-Roch et des environs, de tout petits ou de toutes petites, devenus grands, qui répondront à l'appel de cet apôtre?

Puisqu'au ciel les anges s'inclinent et se reculent pour laisser passer le prêtre, quelle réception a dû être faite à cet ami des tout petits!

Déjà une semaine s'est écoulée, où, en son église tant aimée, sonna le glas funèbre annonçant la mort de cet apôtre.

Bien humblement, au nom de toutes les mamans et au mien, je me permets de déposer sur cette tombe à peine fermée, le témoignage de notre reconnaissance.

Anniversaire de M. et Mme Paradis

Le 27 février avait lieu au Palais Montcalm à l'occasion du 35e anniversaire de mariage de M. et Mme Louise Paradis, une réunion de parents et amis.

A leur entrée les Jubilaires furent acclamés par leurs parents et amis, et l'orchestre joua O Canada.

Une adresse fut lue par leur fille cadette Thérèse. Une gerbe composée de 35 roses fut présentée par leur petite-fille cadette Paulette, et la bourse par leur petite-fille Marthe.

Un banquet présidé par M. D.-J. Marsan au cours duquel la santé des Jubilaires fut présentée par M. J.-L. Paradis fils des Jubilaires. La santé de la famille par M. J.-A. Paradis frère du Jubilaire. La santé des invités par M. Wilfrid Hamel, comptable, la santé des dames par M. Ph. Méthé, principal Ec. Technique, la santé de la Presse par M. Paul Lebel avocat, d'autres santés furent présentées par M. Sam. Grégoire et Josaphat Jobin.

M. Louis Paradis au nom de Mme Paradis et de ses enfants remercia les invités de leur marque d'estime et de considération qu'ils ont bien voulu leur témoigner.

Après le banquet il y eut danse, et chant qui fut accompagné par une magnifique orchestre, ce n'est qu'à une heure très avancée que tous se séparèrent emportant le meilleur souvenir de cette jolie fête.

A cette occasion les organisateurs sous la direction de M. J.-L. Paradis et de Josaphat Jobin tiennent à remercier tous ceux qui ont contribué au succès de cette mémorable soirée.

Les jubilaires M. et Mme Louis Paradis; les enfants: M. et Mme J.-L. Paradis, M. Wilfrid Paradis, Mlles Louise Paradis, Lucienne Paradis, MM. Laval, Armand, Roger, Marcel Paradis,Mlle Thérèse Paradis; les petits-enfants : Mlles Paulette et Marthe Paradis, M. J.-Guy Paradis, MM. et MmesD.-J. Marsan Josaphat Jobin, Louis Bédard, MM. Joseph Rochette, J.-A. Paradis, M. et Mme Napoléon Paradis de St-Bernard, M. Pierre Paradis et Gaudiose Paradis des Etats-Unis, Mlle Marianne Paradis, Mme Vve Napoléon Paradis, M. et Mme Rédempti Paradis, M. Alb. Paradis,M. et Mme Pierre Jobin Sr, Mme Vve Michel Langlais, M. M. et Mmes Joseph Conseiller Sr, Pierre Jobin Jr, Adjutor Jobin, M. Alphonse St-Hilaire, M. Adélard Jobin, MM. et Mmes J.-C. Paradis, Joseph Clark, M. Louis Langlais, MM. et Mmes Edmond Langlais, Adélard Langlais,MM. Paul-Emile Langlais, Albert Langlais, Mlles Madeleine et Thérèse Langlais, M. et Mme Joseph Conseiller Jr, Mlles Germaine et Irène Conseiller, M. Maurice Conseiller, Mlle Marie-Paule Conseiller, M. Jean-Paul Conseiller, Mlles Georgette Conseiller, M.-Laure Jeannine, Thérèse Jobin, Jeanne, Marguerite, Simone St-Hilaire, M. le chevalier et Mme Pierre Paradis, M. et Mme Napoléon Bédard, Mme Vve Georges Petterson de Montréal, M. et Mme Adrien Petterson de Montréal MM. et Mmes Dydime Talbot, Octave Jobin, M. Joseph Tendland, Mme Jérémie Fortin, M. et Mme Léon Marson, M. Charles Marson, Mlle Emilienne Marsan, M. Charles Parent, C.R., S. H. le chevalier et Mme Lucien Borne, M. et Mme Wilfrid Hamel, M. le com et Mme J.-M. Dessureault, M. le com et Mme Art. Leclerc, M. le com. et Mme Adjutor Maranda, Lt col. J.-L. Boulanger et Mme Boulanger, M. Dr et Mme J.-Eudore Parent, MM. et Mmes Arthur Drolet échevin, J.-A. Pouliot, notaire, J.-Philias Cantin notaire,MM. Edouard Cantin, Albéric Cantin, Mlle Georgette Cantin, MM. et Mmes Phil. Méthé prin. de l'E. Technique, Gérard Lacroix, C.R., Paul Lebel avocat, Philippe Corriveau, avocat, Mlles Florence Levasseur, Gilberte Portelance, Alida Bérubé, Rollande Samson, Simonne Pageau, Lucille Morency, Irène Morency, Germaine Gendreau, MM. Rolland Roy, Philippe Savoie, Arthur Picard, Paul Allard, Mlles Cécile Allard, Marcelle Clark, MM. et Mmes Robert et Wellie Clark, Mlles Clara Denis, Berthe Turgeon, MM. Maurice Gosselin, A. Potvin, M. et Mme Sylvio East, M. Oscar Allaire, MM. et Mmes Elzéar Breton, Damase Blais, M. A. Blais, MM. et Mmes Omer Barbeau, Albert Bussières, Eugène Bonneau, Alf. Brindamour, Paul Bédard, MM. I. Bouliane, Gérard Loiselle, Geo. Talbot, J. Bédard, Mlle Régina Conseiller, M. le chevalier J.-W. Cantin, M. Harold Cantin, Mme Yve F.-X. Corriveau, M. Maxime Clément, MM. et Mmes J. Giroux, Alexandre Coulombe, M. le com. H.-P. Couillard, MM. et Mmes Napoléon Chamberland, F.-R. Decroret, Jos. Dasylva, Adélard Deslauriers, Ephrem Dorval, Adélard Gagnon, MM. Philippe Dorion, Joseph Dubuc, Albert Dompierre, MM. et Mmes Elzéar Fortier, Champlain Flibotte, M. Zoël Fiset, MM. et Mmes Pierre Gendreau, J.-B. Goulet, M. Arthur Godbout, M. et Mme Léopold Giroux, Mlle Thérèse Giroux, MM. Marcel Labrecque, Samuel Grégoire, Mme Georges Collin, M. et Mme Patrick Gingras, Mme Ferdinand Guilmette, MM. et Mmes Albert Havard, Elzéar Jobin Edgar Keating, M. Roméo Lessard, M. et Mme J.-A. Lesage, M. Emile Larochelle, M. et Mme Omer Létourneau, M. Flavien Lortie, MM. et Mmes Joseph Lirette, Adélard Laliberté, A. Labbé, Hector Langevin, Donat Lapointe, MM. Armand Lessard, Lorenzo Lessard, Octave Labarre, Eusèbe Lachance, A. Lafontaine de Montréal, MM. et Mmes Lorenzo Lafrance, Edouard Morency, J.-B. Martel, Arthur Poitras, Jos. Pelletier, Adjutor Paré, Oscar Paquet, Mme Arthur Patry, M. Mathias Plamondon, M. M. et Mmes Lauréat Poitras, Paul Poulin, J.-A. Paquet, Albert Côté, MM. Victor Poitras, Henri Paquet, MM. et Mmes Victor Plamondon, Jules Racine, Marcel Paré, Albert Soulard, Maurice Turgeon, Emilien Latulippe, J. Drolet, MM. Jos. Amyot, Fernand Perreault, MM. et Mmes Alfred Fricault, Cyrille Bisson, T. Bilodeau, Mlle Gemma Pelletier, etc., etc.

St-Sauveur

POUR LES HOMMES ET LES JEUNES GENS. — Jeudi soir, de onze heures à minuit, il y aura heure sainte pour les hommes et jeunes gens. La communion sera distribuée aux adorateurs, à minuit.

GRAND'MESSES, DEMAIN. — 5 h. 30—Pour Thomas Gaumond, recommandée par la succession.

6 h. 15—Pour Dame Alphonse Mathieu, recommandée par le personnel de la Banque Canadienne Nationale, Suc. St-Roch.

7 hrs — Pour Dame Lauréat Blondeau, recommandée par la Maison Naz. Fortier et Cie.

7 h. 45 — Pour Lucille Bédard, collectée à son service.

"Les Récits de la Cracha"

60 sous franco

L'abbé V. GERMAIN

680 bis, Chemin Ste-Foy - Québec

Ham-Nord

Baptêmes. (D.N.C.) — M. et Mme Hector Garneau (Marie-Rose Nolette, sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Jean-Claude-Urbain-Lionel.

Parr. et marr., M. Lionel Garneau et Mlle Maria Grenier. Porteuse, Mme Nolette, grand'mère de l'enfant.

—M. et Mme Antonio Garneau (Emilia Dubois), un fils, baptisé : Joseph-Robert-Jacques-Emile. Parr. et marr., M. et Mme Emile Parent, de St-Jacques, oncle et tante. Porteust, Mme Albert Garneau. *

Assemblées. — Deux intéressantes assemblées ont été tenues, sous la présidence de M. le curé Adam, par le cercle des fermières et l'U. C. C.

Divers. — Mme Napoléon Dubois est allée à Arthabaska.

—Mme Emile Parent, de St-Jacques, en visite dans notre localité.

St-Lambert (Lévis)

BAPTEMES. — (D.N.C.). — Le 20 fév., Marie-Gisèle-Laurette, enfant de M. et Mme Albert Vachon (Imelda Binet).

Parr. et marr., M. et Mme Arsène Vaillancourt, St-Narcisse, oncle et tante de l'enfant.

—Le 10 mars, Jos.-Robert-Jacques, enfant de M. et Mme Rosario Roy (Parmélie Roy).

Parr. et marr., M. et Mme Léonidas Roy, grands-parents.

SEPULTURE. — Le 20 fév., M. et Mme Désiré Pplante ont éprouvé la perte de leur enfant Lorraine, âgée de trois semaines.

MALADE. — M. Jean Vallée, fils, est retenu par une grave maladie à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

CERCLE DES FERMIERES. — Un cercle des fermières est maintenant établi dans notre paroisse, par l'entremise de M. le curé. Il compte déjà 31 membres. Mlle Champoux, du département des arts domestiques, organisa le conseil et le programme d'activités pour l'an 1938, comme suit;

Aumônier, M. le curé C.-A. Labrecque; présidente, Mme Napoléon Dupont; vice-présidente, Mme Valère Dumont; sec.-trésorière, Mlle Alexandrine Bélanger; bibliothécaire-lectrice, Mlle Imelda Buteau; conseillères locales, Mlle Armanda Dussault, Mmes Lorenzo Boutin et Mme Albert Harnais; conseillère provinciale, Mme Valère Dumont; agronome régional, M. Edouard Brisebois; agronome local, M. René Bernatches.

Le cercle a pour mot d'ordre: "aidons à la formation ménagère et agricole de nos jeunes filles, rendons le foyer attrayant et gardons nos gens chez nous".

Le programme des activités est le suivant:

MARS. — 1—Présentation de pièces de racommodage par chaque fermière et démonstration par la meilleure exposante. 2—Démonstration pose des boutons et boutonnière à l'aiguille, par Mme Albert Harnais. 3—Recette (plat de légumes); Mlle Madeleine Lemieux. 4—Recette plat maigre, Mme Lorenzo Boutin. 5—Sujet d'études: mise en conserve de la viande, Mme Nap. Dupont. 6—Patron (robe princesse) pour jeune fille, par Mme Albert Harnais.

MAI. — Conférence par l'agronome, sur l'horticulture et embellissement des abords des demeures — Conseils sur classification et lavage des toisons, Mlle Florida Buteau.

JUIN. — 1—Leçon de filage de la laine, Mmes Alph. Lemieux et Am. Boutin. 2—Recette (utilisation de restes), Mme Lorenzo Boutin. 3—Recette rhubarbe, Mme Napoléon Roy. 4—Conseils sur fabrication savon domestique, Mlle Armanda Dussault. 5—Conseils sur taille des tomates, Mme Joseph Boutin. 6—Lecture: Mlle Imelda Buteau.

JUILLET. — 1—Journée de tissage, dirigée par Mme Napoléon Dupont. 2—Recette légumes, Mme Lorenzo Boutin. 3—Conseils sur beurre domestique et fromage cottage, Mme Alph. Lemieux et Mlle Amanda Dussault. 4—Entretien sur la mise en conserve des petits fruits, par Mme Lorenzo Boutin. 5—Mise en conserve de légumes, Mme Napoléon Roy.

SEPTEMBRE. — Démonstration poches et boutonnières, Mme Albert Harnais. 2—Recette légumes, Mme Alexis Lemieux. 3—Recette roastbeef, Mme Lorenzo Boutin. 4—Sujet d'étude: pain de ménage, Mme Aimé Morin. 5—Conseils pratiques sur la conservation des légumes, Mme Valère Dumont.

OCTOBRE. — Concours de pain de ménage. 2—Démonstration (gants tricotés), Mme René Bélanger. 3—Recette soupe, Mme Lorenzo Boutin. 4—Recette citrouille, Mme Napoléon Dupont. 5—Articles nécessaires dans pharmacie de famille, quand et comment les utiliser, Mme Joseph Boutin.

NOVEMBRE. — Démonstration chaussettes tricotées, Mme René Bélanger. 2—Causerie par M. l'aumônier, sujet à son choix. 3—Recette bonbons, Mlle Madeleine Lemieux. 4—Recette biscuits, Mme Napoléon Roy. 5—Entretien, économie domestique, lavage de la vaisselle, Mlle Madeleine Lemieux.

DECEMBRE. — Concours travaux domestiques. 2—Démonstration, différentes mailles de tricots, Mme René Bélanger. 3—Recette cuisson d'une volaille, Mme Lorenzo Boutin. 4—Recette beignes, Mme Napoléon Dupont. 5—Entretien sur préparation de la tête fromagée, cretons, saucisse et boudin, Mmes Valère Dumont et Alph. Lemieux. 6—Perception des contributions.

LE POINT DE CROIX

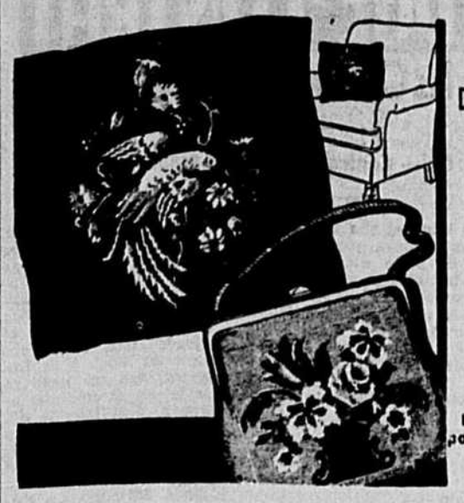

LES ARTS DOMESTIQUES

par

Alice Brooks

Rien de plus facile que le point de croix pour les ouvrages de fantaisie

PATRON 6061

Les ouvrages au point de croix ont toujours eu un cachet de distinction, tant pour les coussins que pour tout autre ouvrage de fantaisie. Le patron 6061 contient un décalque pour un motif de 8 x 10 1-2 pcs, 2 de 6 1-4 x 7 3-4 pcs ainsi que tout autre information.

Envoyez 20 sous en argent ou bon de poste (les timbres ne sont pas acceptés) au *Service des Patrons, l'"Action Catholique"* 3, boul. Charest, Québec.

Soyez sûre d'écrire bien lisiblement, votre nom, votre adresse et le numéro du patron que vous commandez.

Vous recevrez le patron environ 8 jours après avoir donné la commande.

Pont-Rouge

NAISSANCES. — (D.N.C.). — Le 7 mars, Joseph-Charles-Roland, fils de M. et Mme Albert Bédard (Marie-Louise Defoy).

Parr. et marr., M. et Mme Jos.-Charles Defoy (Délina Ratté).

—Le 12, Jos.-Georges-Paul-Henri, fils de M. et Mme J.-Baptiste-Lorenzo Laroche), Annette Leclerc).

Parr. et marr., M. et Mme Geo.-Jean Leclerc (Odélie Richard), de la paroisse de Cap-Santé de Portneuf.

DECES. — Le 11, est décédée Marie-Alexandrine-Françoise Beaumont, à l'âge de 2 ans, 10 mois. Elle était la fille de M. et Mme Noël Beaumont (Hélène Laroche).

Nos sympathies à la famille.

A NOTRE-DAME DU CENACLE. — Mlles Gabrielle Martel, Gisèle Bédard et Rose-Aimée Bussières ont participé, tout dernièrement, aux exercices d'une retraite fermée tenue à Notre-Dame-du-Cénacle.

STATISTIQUES. — Dans notre village, il y a sept restaurants, 10 épiciers, 6 magasins de marchandises sèches, 5 barbiers, 3 cordonniers, 2 boulangers, 3 boucher, 1 photographe, 2 garagistes, 3 agents d'assurances, 3 forgerons, 2 ferblantiers, 1 usine de papiers à toiture, une usine de machines aratoires, 2 moulins à scies, 2 pouvoirs hydro-électriques, 2 marchands de meubles, 5 agents de différents produits, 1 magasin de secondes main, sept charretiers, 2 coiffeuses, un coiffeur et quelque vint-cinq couturières. Il y a aussi trois institutrices qui font l'école chez elles.

La Tuque

Une randonnée. (D.N.C.) — Trois jeunes gens de La Tuque, MM. Julien Bilodeau, Léonce Gervais et Eulogе Bouchard, se sont rendus en skis jusqu'à Garnd'Mère, soit une distance de 75 milles, par une température très défavorable. Ils s'arrêtèrent aux endroits suivants, en cours de route : Grand'Anse, l'école de Mattawin, la résidence de M. Montgrain, au Rapide Manigance, et l'hôtel des Piles. Les skieurs prirent deux jours et demi pour parcourir la distance.

La gare Viger. — Le conseil de ville vient de passer une résolution priant les autorités du Canadien National de se mettre en communication avec les autorités du C. P. R. pour se faire céder la gare Viger, ou en faire une gare union pour le raccordement des services ferroviaires de l'est de Montréal.

Décès de Mme Sinaï Audet. — Les citoyens de La Tuque ont appris avec un profond regret le décès de Mme Sinaï Audet, épouse de M. Audet, contremaître à la Brown Corporation.

La défunte succomba à une assez longue maladie. Elle laisse, outre son époux, deux filles. Elle demeurait à La Tuque depuis une vingtaine d'année, où elle était avantageusement connue et estimée de tous.

Les funérailles ont eu lieu dernièrement à l'église St-Zéphirin de La Tuque.

Nos sincères sympathies à la famille.

Concours. — Cette année, les dames font partie du concours de "bridge-duplicata" pour le championnat de La Tuque. Ce concours est organisé par le comité de bridge des Chevaliers, dont M. Aldori Dupont est le président.

Le résultat des séances ne sera connu qu'à la fin du concours.

LA TÊTE CHAUDE DE BÉBÉ EST UN SIGNE DE DANGER

QUAND votre bébé a la tête chaude, vous devez faire quelque chose et le faire rapidement. Lisez ce que fait Mme. Bernard Breen, d'Enterprise, et les résultats qu'elle obtient: "Mon bébé avait les joues et les mains si chaudes que j'eus peur. Je lui donnai une Tablette Baby's Own à midi, et après le souper il allait mieux."

Et Mme. Francis Carroll, de Midland, dit ceci: "Ma fillette était si fiévreuse que j'eus réellement peur. Je pensai alors aux Tablettes Baby's Own, je lui en donnai trois toutes les deux heures et le soir même elle était debout."

Faciles à prendre, efficaces et inoffensives. Agissent rapidement et peuvent être données au bébé le plus délicat. Certificat d'analyse dans chaque boîte.

Pour les dérangements d'estomac, constipation et maladies infantiles.

Votre pharmacien est autorisé à vous rembourser votre argent si vous n'êtes pas satisfaite des Tablettes Baby's Own. Achetez-en une boîte aujourd'hui; la maladie frappe si souvent dans la nuit. 25 cents.

Important

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce faite dans notre journal de lundi, le 21, en pages 17 et 18 où se trouvent annoncés un grand nombre d'ouvrages en vente à la Librairie de l'"Action Catholique".

Dr Roland Cauchon

MEDECIN-CHIRURGIEN

Spécialité : maladie des reins et de la vessie

Heures de bureau : 2 h. à 5 h. 7 h. à 8 h. 30

222, 4e AVE Limoilou, Tél.: 2-4677

...silhouette printanière

présentée par

Marian Martin

(PATRON 9659)

Si vous voulez être gentille et paraître avec avantage, vous ne sauriez mieux faire que d'utiliser ce joli patron que Marian Martin vous suggère. Tout a été prévu pour que chaque petit détail, soit mentionné sur le patron, de sorte que vous n'aurez, aucune difficulté à le réaliser.

Grandeur : 14, 16, 18, 20, 32, 34, 36, 38, 40 et 42.

3 3-8 vgs d'un matériel de 39 pcs pour 16 ans.

Envoyez vingt sous (20) en bon postal (les timbres ne sont pas acceptés) au *"Service des Patrons de l'"Action Catholique"* 3, boul. Charest, Québec. Ne manquez pas de donner, en même temps que votre nom, votre adresse au complet, le numéro du patron et la grandeur que vous désirez.

Le patron vous parviendra environ 8 jours, après que vous aurez donné votre commande.

Cette Nouvelle Crème avec "Vitamine-Cutanée" aide plus directement à Embellir la Peau

"Fait disparaître les petites rides d'une façon merveilleuse — la peau paraît plus fine"

MRS. HENRY LATROBE ROOSEVELT, Jr.

Mrs. Henry Latrobe Roosevelt, Jr.

renommée pour sa beauté, ici et à l'étranger: "La nouveau Pond's Cold Cream avec 'vitamine-cutanée' est un grand progrès — un produit de beauté vraiment scientifique. Je ne craindrai plus jamais que les sports ou les voyages sèchent ma peau maintenant que je me sers de cette nouvelle crème pour lui redonner la 'vitamine-cutanée' qu'elle perd."

(à gauche) *Mrs. Roosevelt se rendant à une dîner d'ambassade, à Washington.*

UN NOUVEAU GENRE DE CRÈME apporte une nouvelle aide à la peau des femmes!

Les femmes qui l'emploient disent que son usage régulier rend leur peau plus jolie, la fait paraître plus fine, et la garde merveilleusement douce et lisse!

Et la crème dont ces femmes parlent est tout simplement le nouveau Pond's Cold Cream avec la "vitamine-cutanée" si importante!

Essentielle à la santé de la peau

Au cours des dernières années, les docteurs ont appris qu'une des vitamines avait un rapport spécial avec la santé de la peau. Quand le régime alimentaire ne contient pas suffisamment de cett "vitamine-cutanée", la peau peut en souffrir, être mal nourrie, devenir sèche et rêche, et paraître vieille!

La Maison Pond essaya cette "vitamine-cutanée" dans les Crèmes Pond's, pendant plus de 3 ans. Dans les essais faits sur des animaux, la peau devint rugueuse et desséchée, quand la "vitamine-cutanée" fut supprimée du régime alimentaire. Mais quand le Pond's Cold Cream avec "vitamine-cutanée" fut appliqué quotidiennement sur la peau, celle-ci redevint douce et souple — en 3 semaines!

Alors, les femmes commencèrent à employer le nouveau Pond's Cold Cream avec "vitamine-cutanée". Au bout de 4 semaines, elles déclarèrent avoir les pores plus fins, la peau plus douce et le teint plus beau.

Mêmes pots, mêmes étiquettes, même prix

Maintenant, chaque pot de Pond's Cold Cream que vous achetez contient cette nouvelle crème avec "vitamine-cutanée". Vous la trouverez dans les mêmes pots, avec les mêmes étiquettes et au même prix. Employez-la de la façon habituelle. Au bout de quelques semaines, voyez si votre peau n'est pas plus douce, si votre teint n'est pas plus clair.

Achetez, dès demain, un pot de nouveau Pond's Cold Cream avec "vitamine-cutanée". Employez-le régulièrement. Au bout de quelques semaines, vous constaterez l'amélioration de votre peau.

L'INTREPIDE GEORGES — par Harry O'Neil — 1690

A St-François de Sales

Groupe de jeunes gens de St-François de Sales, Lac St-Jean-Ouest, qui ont suivi les cours postscolaires donnés par M. l'abbé Ludger Larouche, curé, et MM. les agronomes Napoléon Jourdain et Camille Guertin.

Funérailles de M. Pierre Sénéchal

Mercredi, le 9 mars, à 9 hres en l'église de Giffard, ont eu lieu les imposantes funérailles de M. Pierre Sénéchal, époux de feu dame Exilda Labrecque, décédé le 6 de mars, à l'âge de 84 ans. Ses funérailles ont eu lieu au milieu d'une grande assistance. Le départ s'est effectué à 8 h. 45 de la maison mortuaire, Avenue Royale, Giffard pour ensuite s'acheminer vers l'église de Giffard où la cérémonie fut des plus imposantes, à l'église c'est M. le crué J.-A. Gauthier qui a présidé à la levée du corps. Le service a été chanté par M. l'abbé Ant. Parent assisté de M. le curé J.-A. Gauthier et de M. l'abbé D. Langlais.

Des messes ont été dites aux autels latéraux par MM. les abbés Adolphe Doyon et Geo. Abel, tous deux du Séminaire.

A l'orgue la chorale rendit un beau programme de chant.

Au départ sous la direction de M. Lepine, le deuil était conduit par ses fils: :MM. Joseph et Alph. Sénéchal; son frère: M. Magloire Sénéchal; ses petits-fils: MM. Raymond et Jean-Paul Sénéchal; son beau-frère: M. Jos. Labrecque; ses neveux: MM. le cap. Antoine Labrecque, Armand Parent, Herménégilde Parent, Alphonse L'Espérance.

Dans le cortège on remarquait : M. le Dr Pierre Roy maire de Giffard, M. le Dr Saluste Roy, M. M.A. Brière, Roméo Sanfaçon, Lucien Sanfaçon, Arthur Leclerc, Narcisse Genest, père, Henri Thivierge, Alphonse Lefaivre, Stanislas Lefaivre, Narcisse Genest fils, Alphonse Beaudoin, Jos. Gagné, Albert Lepine, M. Chevalier, Honoré Grenier, Geo. Roy, Jules-H., Albert et Philippe Grenier Phil. Parent, Joseph Parent, Aurélien Lortie, Paul Plamondon, Henri Dery, A. Dallaire, Adrien Lapointe, William Langlois Hector Poulin, A. Cloutier, G. Marin, A. Talbot, L.-P. Langlais, Arthur Legaré, P. Gauvin, A. Marmen, P. Parent, Ph. Barbeau, Art. Lapointe, L. Bélanger, Ed. Lortie, E. Lortie, A. Lortie, A. Bourret, E. Auclair, Wilfrid Dion Gaudiose Paré, Jean Renaud, J.-E. Thivierge, Chs Thivierge E. Martel, J. Coulombe, C. Goulet, Albert Barbeau, F.-X. Michaud, L.-P. Sanfaçon, Jos. Lepine, Maurice Ferland, Jos. Tremblay, E. Poulin, Arthur Leclerc, Jos. Drouin, J.-Bte Grenier, F.-X. Langlois, L.-A. Lefaivre, Jos. Rochon, L. Lortie, Alp. Dionne J.-A. Auclair, Alex. Turcotte, Nap. Legaré, René Richard, G. Fortin, J. Rodrigue, L. Lachance W. Parent, M. Chevalier, Roméo Rousseau.

La maison Germain Lepine, Limitée avait la direction des funérailles.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

Funérailles de M. H.-Paul Juneau

D'imposantes obsèques ont été faites jeudi matin, en l'église St-Jean-Baptiste, à M. Henri-Paul Juneau, décédé le 28 février, à l'âge de 26 et 7 mois. Une foule de parents et d'amis ont voulu s'associer à la famille dans son deuil et lui apporter le réconfort de leur sympathie, en même temps que participer à l'ultime témoignage rendu à la mémoire du regretté disparu. A la tête de l'imposant cortège, on remarquait plusieurs notables du monde professionnel et des affaires. Des représentants de toutes les classes de la société figuraient dans le défilé.

A l'église, la cérémonie funèbre fut très imposante. Le temple paroissial était paré de ses plus riches tentures de deuil et rempli de fidèles. M. l'abbé Adolphe Moreau a présidé la levée du corps et a chanté le service. Il était assisté à l'autel de MM. les abbés Domicile Moreau et Armand Déry comme diacre et sous-diacre.

Des messes basses furent célébrées aux autels latéraux pendant la cérémonie par MM. les abbés Léo Paquet et A. Paris. La chorale paroissiale a rendu avec brio une messe de requiem harmonisée, M. J.Arthur Bernier, professeur à l'école universitaire de Musique, touchait l'orgue.

Au départ du cortège, à la maison mortuaire, le deuil était conduit par le père du défunt, M. Gérard, Lucien, Alphonse, Raymond; ses oncles, MM. Sylvio et Paul Juneau, de Montréal, Carmel et Lucien Juneau, Lorenzo St-Michel, Joseph Plante, Eug. Faucher, Ern. Arteau, Joseph Martel, Adélard Martel, Adélar Marchand; ses cousins, MM. Joseph Plante Jr, Eugène Plante, Alphonse Côté, Maurice Robert, Camille Marchand, Henri Fontaine, Charles Fontaine, Alphonse Nadeau, Edouard Houde, Roland Savard, A. Gagnon, Alf. Sanfaçon, Pierre et Paul Lesage.

Dans le cortège on remarquait : MM. les membres du Syndicat d'Initiative, M. Henri Clément, président, et les membres suivants: MM. René Blanchet, architecte, Dr Jacques Samson, Roland Casault, Guy Casault, Roland Séguin, Ern. Aubrie, Chs-Edouard Piché, Maurice Brodeur. Dans le cortège, on remarquait aussi: MM. Georges Tremblay, L. Faucher, R. Owen, A. Nadeau, J. - P. Roberge, L. Blais, P. Tremblay, G. Jobin, J.-A. Jobin, D. Lamontagne, L. Savard, R. Savard, J.-L. Julien, L. Cloutier, G. Castonguay, A. Laverdière, H. Rouleau, J.-H. Rouleau, R. Cloutier, R. Houde, M. Emond, G. Gauvin, H. Chartier, M. Fleury, J.-P. Marcoux, Art. Marcoux, H. Brouard, J.-A. Sanfaçon, P.-P. sanfaçon, Arthur Clavet, L. Lacasse, Jos. Drolet, J. Thibault, O. Auger, G. Fiset, M. Gaudreau, E. Dion L. Gilbert, Adj. Mercier, J. Matte, Alex. Côté, Paul Côté, J.-M. Côté, René Côté, A. Pagé, A. Rochette, Pierre Paradis, J.-M. East, A. Petit, P. Rochette, L. Tremblay, L. Gingras, Delphis Bussières, Jos. Lamontagne, J.-A. Dorval, J.-E. Bélanger, A. Frenette, F.-X. Gilbert, Emile Desroches, W. Boivin, C. Bouffard, H. Bégin, C. Tardif A. Dupuis, Art. Rochon, A. Lagueux, L. Bois, E. Auger, C. Jobin, E. Rouillard, E. Godbout N. Gauvin, P. Moisan, B. Gérard, J. Brouard, Adélard Brouard, Fernand Gagnon, P. Frederick, P. Goulet, Alph. Robitaille, J.-P. Drolet, M. Rodrigue, J. - O. Pagé, R. Giguère, P. Giguère, A. Rouleau, G. Bourbeau, A. Castonguay, L. Daigle, L. Berthiaume, etc.. etc.

La maison Charles Cloutier avait la direction des funérailles.

L'"Action Catholique" réitère à la famille si lourdement atteinte l'expression de ses très vives condoléances.

Port-Alfred

SOIREE RECREATIVE. — (D.N.C.)— Une soirée d'un genre très original, organisée à l'occasion du mardi gras, eut lieu dans la salle de l'hôtel de ville, et remporta un succès inespéré. Il s'agissait d'une fête "costumée", au profit de la mission du R. P. Leblanc, des Pères Blancs d'Afrique. Environ 125 personnes y assistèrent.

Les invités portaient des costumes semblables à ceux qui se portaient de 1880 à 1900. Il y eut chant, musique, danses anciennes, ainsi que rafraîchissements et goûter.

VA-ET-VIENT. — Mme Jean Lebon à Montréal, pour y visiter sa mère, Mme Vve J.-Eug. Bergeron.

—Mme Ernest Gagné et sa fille, Mme Paul-Ed. Tremblay sont allées à Jonquière, aux funérailles d'une belle-soeur de Mme Tremblay.

—M. Johnny Gagnon, joueur du club Canadien, et son frère, M. Arthur Gagnon, de Chicoutimi, étaient dernièrement à Port-Alfred, à l'occasion des funérailles de leur soeur, Mme Alfred Grenier.

—Mmes Arthur Girard, de St-Léon de Labrecque, et Henri Tremblay sont venues assister aux funérailles de leur père, M. Joseph Leclerc.

Ste-J.-d'Arc (Rob.)

COURS POSTSCOLAIRES.—Une trentaine de jeunes agriculteurs ont suivi les cours postscolaires donnés dans notre paroisse. L'assistance fut assidue. M. le curé Tremblay enseigna le français et l'arithmétique. Les cours d'agriculture furent donnés par M. l'agronome Pelletier.

Tous les élèves ont suivi avec beaucoup d'intérêt ces cours si utiles et si intéressants. Quelques cultivateurs suivirent aussi les leçons d'agriculture.

Tous désirent remercier l'hon. ministre de l'Agriculture de les avoir gratifiés de tels cours. Ils remercient également M. le curé et M. l'agronome de leur dévouement. Ils désirent enfin que d'autres cours leur soient donnés l'an prochain.

Important

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce faite dans notre journal de lundi, le 21, en pages 17 et 18 où se trouvent annoncés un grand nombre d'ouvrages en vente à la Librairie de l'"Action Catholique".

Des traits d'esprit :

"350 Anecdotes"

25 sous franco

L'abbé V. GERMAIN

680 bis, Chemin Ste-Foy - Québec

Pardessus de Printemps --

Grands Garçons

Un beau tweed de laine imitant le tweed "Harris", ainsi que les tweeds "Dixons" et "Yorkshire". Style raglan et balmaccan. Nuances de brun, gris, drab, bleu, soit unies ou de fantaisie. Tailles : 32 à 36.

Une valeur incomparable

9.95

Pour Garçons

Tweed de laine, brun, gris, drab et bleu. Genre raglan et balmaccan. Une confection de premier choix et un genre très élégant. Coupe absolument parfaite pour bien ajuster.

Tailles : 28 à 33

8.95

Pardessus de Printemps Pour Garçonnets

Pardessus de tweed pure laine, brun, gris et drab, de texture nouvelle. Style raglan et balmaccan. Une confection très soignée et qui habille élégamment. Pour garçonnets de 5 à 12 ans. Tailles : 23 à 30.

5.45

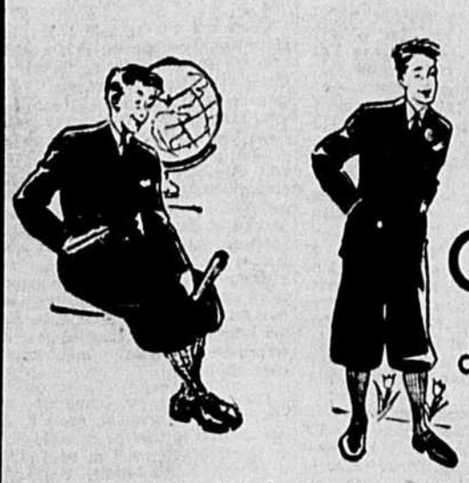

Pour la 1ère Communion COMPLETS

de coupe impeccable pour garçons

Un lot de complets de serge bleu marin, botany tout laine, pour garçonnets et garçons. Devant régulier ou croisé au veston.

Pour garçonnets de 5 à 10 ans. Tailles : 23 à 28. Une culotte droite : **5.45**

Une culotte droite et une de golf : **7.45**

Pour garçons : Tailles : 28 à 33. Avec 2 culottes de golf : **9.95**

Un autre lot en serge bleu marin, botany pure laine, mais de qualité supérieure, pour garçonnets et garçons. Devant régulier ou croisé au veston.

Pour garçonnets de 5 à 10 ans. Tailles :23 à 28. Une culotte droite. **7.45**

Une culotte droite et une de golf **9.50**

Pour garçons. 28 à 33. Avec 2 culottes de golf **12.50**

Accessoires pour la toilette du communiant

Chemise Little Prince et Forsyth. 4 à 16 ans. Bonne qualité.

55c. 85c. 1.00 1.25

Boucle de soie blanche, **29c., 50c.** Cravate blanche, noeud tout fait ou ordinaire, **25c.** Mouchoir de soie avec motif, **29c., 35c.** Insignes de 1ère communion **59c., 79c., 1.00, 1.59.** Bas de golf **39c. à 89c.**

Choix varié de bretelles et ceintures

2e Etage, Annexe St-Joseph

Aux Grands Magasins à Rayons du

SYNDICAT de QUEBEC

LIMITÉE

VENTE RECORD DE SOULIERS

AU SYNDICAT

pour des valeurs jusque **5.00--**

En vente pour **3** jours:

JEUDI -- VENDREDI ET SAMEDI--

Une vente sans précédent et nous sommes assurés que la foule envahira notre sous-sol au cours de ces trois jours de vente.- Mais nous nous sommes préparés en conséquence pour recevoir cette masse d'acheteuses; un personnel nombreux et expérimenté pour des ventes semblables, sera prêt pour donner tout le service voulu --

Il y a des modèles pour tous les goûts-- C'est un stock que nous venons d'acheter, et auquel nous avons ajouté le solde de notre assortiment régulier. --

VEAU -- DAIM
KID -- GABARDINE

ou combinés

Choix de bleu, brun, gris et noir. Toutes les pointures pour dames et jeunes filles. Le stock est énorme, mais suivez toujours le sage conseil de venir de bonne heure. Aucune commande postale ni téléphonique.

Sous-sol, Syndicat

Aux Grands Magasins à Rayons du

SYNDICAT de QUEBEC

LIMITÉE

Clôture d'une retraire chez les Acadiens

Dans la cathédrale de Moncton.— S. Ex. Mgr Melanson préside.— Les RR. PP. Lelièvre et Sarasin, O. M. I., prédicateurs.

HEURE SAINTE

MONCTON, N. B., 23. — Un spectacle religieux fort consolant s'est déroulé la semaine dernière, en la cathédrale de Moncton à l'occasion de la cérémonie de clôture de la grande retraite prêchée par les RR. Pères Lelièvre et Sarazin, O. M. I., de la maison de St-Sauveur, à Québec. Cette cérémonie était sous la présidence de S. E. Mgr Melanson.

Plusieurs milliers d'Acadiens, fiers de leur foi et remplis de zèle pour le service du Sacré-Coeur, avaient envahi la cathédrale. Au cours de cette réunion inoubliable pour tous ceux qui en ont été les témoins, ces hommes ont pris la détermination de se dévouer corps et âme à l'oeuvre d'action catholique, à la suite des convictions profondes acquises au cours d'une excellente retraite.

Le Père Lelièvre a dirigé cette retraite et a adressé la parole à la radio pour inviter tous les hommes à suivre les exercices avec foi et piété.

Quel souvenir garderont de cette retraite et de l'allocution prenante de leur évêque tous les fidèles de Moncton. S. E. Mgr Melanson a félicité ses ouailles de leur docilité à la grâce et de leur résolution à marcher à sa suite sur le champ de bataille de l'apostolat pour le règne du Sacré-Coeur en Acadie.

Au cours de la nuit de vendredi, à l'occasion de la fête de S. Joseph, une heure sainte s'est déroulée à la cathédrale. La communion générale des hommes a eu lieu ensuite. S. E. Mgr l'Archevêque avait tenu à présider cette heure sainte. Cette multitude d'hommes présentait un cachet émouvant.

LA REVISION DES LISTES ELECTORALES

26,118 requêtes de révision des listes électorales de la région de Québec. — 8,703 personnes aux bureaux.

Me F. DROUIN

Vingt-six mille cent dix-huit demandes de vérifications ont été enrégistrées au bureau de révisions des listes électorales de la région de Québec, que dirige Me François Drouin. Ce chiffre, fort élevé s'explique par le fait qu'il était permis à n'importe qui de contrôler la présence ou l'absence du nom de qui que ce soit. Huit mille sept cent trois personnes passèrent par le bureau de Me Drouin, ouvert du premier au vingt-deux mars, délai prévu par la loi pour la révision des listes électorales.

Environ 60% des demandes de vérification, selon Me Drouin, concernaient l'inscription du nom de personnes qui ont atteint leur vingt et unième année depuis la confection des dernières listes. Nombre de demandes étaient également basées sur les changements de domiciles de la part de chambreurs. Ceux-ci sont particulièrement nombreux dans ces parties de la ville situées dans le comté de Québec-Est, entre la rue de la Couronne et le quartier du Palais, et à la haute ville, dans les murs.

Toutes les requêtes assermentées qui ont été déposées seront remises à la commission de révision qui les étudiera au mérite et décidera en dernier ressort. On confectionnera ensuite les listes qui demeureront inchangées jusqu'au mois de mars 1940.

On est d'avis que jamais il n'est venu autant d'électeurs réclamer la révision des listes.

MORT DE M. JOS. VALLEE A THETFORD

Le défunt fut pendant nombre d'années à l'emploi du Québec Central. — Père de M. Léo Vallée, de St-Joseph-de-Beauce.

AGE DE 64 ANS

St-Joseph-de-Beauce, 23. — (D N.C.) — M. Léo Vallée, comptable à la Banque Canadienne Nationale, de St-Joseph-de-Beauce, vient d'être plongé dans le deuil par la mort de son père, M. Joseph Vallée, de Thetford-les-Mines, décédé à l'âge de 64 ans. Feu M. Vallée a succombé à une maladie de quelques semaines. Pendant nombre d'années, il fut à l'emploi du Quebec Central Railway. Il laisse dans le deuil, son épouse, madame Vallée, née Georgiana Gagné, son fils, M. Léo Vallée et deux filles, Mlles Yvonne et Jeannette Vallée de Thetford.

La date et l'heure des funérailles seront annoncées plus tard.

Nos plus vives sympathies à la famille en deuil.

Nos lecteurs

Sont priés de revoir les pages 17 et 18 de notre édition de lundi le 21. Un lot considérable d'ouvrages en vente à la Librairie de l'"Action Catholique" ont été annoncés dans ces pages.

Les citoyens de la Beauce n'ont rien à craindre encore

Saint-Joseph de Beauce, 23. (D.N.C.). — Malgré la température printanière de ces derniers jours, la glace de la Chaudière tient bon. A l'heure actuelle, les gens qui habitent la vallée ne craignent rien. Cependant l'eau des dernières pluies et celle formée par la fonte des neiges commencent de s'accumuler dans les bas fonds.

Les chevaux se vendront à l'enchère

Foire et vente de chevaux organisée par les syndicats d'éleveurs de chevaux pur sang de trois comtés voisins.

OCTROI SPECIAL

Les syndicats d'éleveurs de chevaux pur sang des comtés de Kamouraska, l'Islet et Montmagny, organisent en coopération avec le ministère de l'Agriculture de Québec, une exposition exclusive de l'espèce chevaline.

Cette exposition se tiendra à Montmagny, les 25 et 26 avril prochain et sera suivie d'une vente à l'enchère où les étalonniers et les cultivateurs auront une superbe occasion de se procurer des étalons de haut choix et d'excellentes juments de race pure ou croisées.

Désireux de stimuler par divers modes d'encouragement l'élevage de bons chevaux de traits dans nos campagnes, M. Bona Dussault accorde non seulement son patronage à cette initiative mais il a accordé un octroi spécial au comité d'organisation afin de permettre à ce dernier de préparer une liste de prix fort intéressante pour les exposants.

D'autre part, les acheteurs ne voudront certainement pas manquer une occasion aussi propice de se procurer à bon compte des chevaux reproducteurs ou de travail parmi un choix considérable de sujets des races, Percherone, Canadienne et Belge et de bonnes juments croisées.

Mlle R. Joseph est portée à la présidence

Assemblée annuelle de l'Ordre Impérial des Filles de l'Empire, chapitre de Québec. — Rapports et élections.

MME HANDSOMEBODY

Trois événements ont marqué l'année qui se termine, disait hier soir, madame F.-T. Handsomebody, présidente sortant de charge du chapitre de Québec de l'Ordre Impérial des Filles de l'Empire, dans son allocution à l'ouverture de la séance annuelle, tenue, hier soir, aux locaux de l'ordre, rue Ste-Anne : l'assemblée annuelle nationale s'est tenue à Québec ; un nouveau chapitre a été créé sous le nom de "Sir Guy Carleton" ; et on a organisé la campagne de vente des coquelicots.

Au cours de cette séance du chapitre de Québec, on présenta les rapports des activités et on procéda aux élections. Un hommage de reconnaissance particulièrement touchant fut rendu à madame Handsomebody qui, depuis cinq ans, dirige cette association.

La présidente sortant de charge remercia tous ceux qui avaient apporté leur collaboration à l'ordre et souligna de façon spéciale le zèle de la secrétaire du chapitre "Sir Guy Carleton".

Elle ajouta que l'aide aux victimes chinoises et un grand nombre d'oeuvres de bienfaisance ont été accomplies grâce aux dons généreux des divers chapitres et au précieux travail des membres. Puis elle exprima le plaisir ressenti depuis les cinq ans qu'elle dirigeait le chapitre municipal. Elle souhaita à la future régente le même bonheur. Elle termina son discours en présentant à madame H.-E Winn, une magnifique horloge comme marque de gratitude et d'estime de la part des membres du chapitre à l'occasion de son départ après trente-six années d'inlassable dévouement comme régente du chapitre "Albert the Good" C. O. E. Madame Handsomebody reçut elle-même une gerbe de fleurs comme marque de gratitude de la part des membres en reconnaissance de son dévoumeent. Une gerbe de fleur fut également présentée à Mlle Unice Mooney, secrétaire.

Une motion fut présentée de la part du chapitre provincial et du chapitre municipal comportant la demande de placer la statue de Jeanne d'Arc ailleurs que dans le parc des Champs de Bataille, en mentionnant l'île d'Orléans comme lieu approprié à l'emplacement de la "Pucelle d'Orléans".

On procéda ensuite aux élections qui apportèrent le résultat suivant: régente honoraire: madame C.-M. de F. Finniss; vice-régente honoraire : madame J.-C. McLimont; vice-régente honoraire : Mme F.-T. Handsomebody; régente : Mlle Rosetta Joseph; 1ère vice-régente : Mme H.-H. Gibaut; 2ième vice-régente: Mme Ernest-E. Ross; secrétaire : Mlle Ivy Gibsone; ass.-secrétaire : Mlle Christine McLimont trésorière : Mme W.-Q. Stobo; secretaire-organisatrice: Mme John Thomson; secrétaire éducationnelle : Mme Donald Hector MacLaLe; secrétaire pour la revue "Echoes" : Mme J.-D Gilmore; et porte-drapeau : Mlle Louis Douglas.

Horticulteurs en congrès, le vingt-quatre

L'hon. M. Bona Dussault, ministre de l'Agriculture, et M. Lucien Borne, maire de Québec, adresseront la parole, le soir.

AU PALAIS MONTCALM

C'est demain matin, à 9 heures précises, que s'ouvrira, au Palais Montcalm, la convention des horticulteurs de la région de Québec. Ce congrès est organisé par le service provincial de l'horticulture.

L'honorable M. Bona Dussault et Son Honneur le maire Lucien Borne adresseront la parole aux maraîchers, demain soir, au souper qui clôturera cette journée horticole.

On sait que la question de l'organisation et de l'aménagement de nos marchés publics est très débattue en ce moment d'une part par les cultivateurs qui viennent vendre leurs produits en cette ville et d'autre part par les autorités municipales. Le directeur du service de l'Horticulture, M. J.-H. Lavoie, qui sera le conférencier invité à ce banquet, traitera de cette question fort importante pour les producteurs et les acheteurs.

La causerie de M. Lavoie sera illustrée à l'aide de transparents lumineux montrant comment sont organisées les principales villes américaines et canadiennes sous le rapport des accommodations que fournissent les marchés publics de denrées agricoles, tant aux cultivateurs qu'aux acheteurs.

Voici le programme de cette conventino :

PROGRAMME

Jeudi, le 24 mars 1938

9.00 a.m.—Organisation des jardiniers-maraichers. Classification des fruits et légumes. — Par M. J.-M. Talbot, chef de la section de l'inspection.

10.00 a.m.—Culture maraichère dans la région de Québec. — Par M. Omer van Nieuwenhove, assistant-chef, section de la culture maraichère.

10.30 a.m.—Nomination des comités.

11.00 a.m. Vente des légumes sur nos marchés locaux. — Par Henri Jeanneret, instructeur.

11.30 a.m.—Valeur de l'expérimentation. — Par M. C.-E. Ste-Marie, régisseur de la Ferme Expérimentale de Cap Rouge.

11.45 a.m.—Enregistrement.

2.00 p.m.—Le problème du contrôle des insectes. — Par M. Georges Maheux, entomologiste provincial.

2.30 p.m.—Les engrais chimiques. —Par M. J.-E. Thériault, chimiste. — Discussion par M. Roland Lespérance, chef de la section des pâturages et des engrais chimiques.

3.00 p.m.—Le point de vue des marchands détaillants sur l'achat des légumes classifiés. Par M. Eugène Gingras, président de l'Association des Marchands Détaillants de Québec.

3.30 p.m.—Maladies des légumes. Par M. Omer Caron, botaniste provincial.

4.00 p.m.—Discussion sur les marchés.

4.30 p.m.—Résolutions.

6.00 p.m.—Souper à la "maraîchère". — Hôte d'honneur : l'honorable Bona Dussault, ministre de l'Agriculture, et M. Lucien-H. Borne, maire de Québec.

St-Laurent, I. O.

Naissances. — Le 9 janv., est né un fils à M. et Mme Fernand Michaud : Georges-Raymond. Parr. et marr., M. et Mme N. Paré, grands-parents de l'enfant.

—Le 11, M. et Mme Bernard Chabot, faisaient baptiser leur 16e enfant, Marcel-Yvon. Parr. et marr., M. et Mme Samuel Pouliot.

—M. et Mme Paul Rouleau, une fille. Parr., M. Xavier Rouleau, marr., Mlle Gabrielle Bouffard.

Décès. — Le 9 janv., M. Philias Campeau, âgé de 62 ans.

—M. Joseph Pouliot, cultivateur, décédé subitement à l'âge de 47 ans.

—M. Louis Campeau, âgé de 72 ans.

Triduum. — Un triduum prêché par M. l'abbé Morel, a eu lieu du 6 au 10 mars.

Vieux meubles. — Il est regrettable d'apprendre que plusieurs de nos gens vendent à des étrangers leurs vieux meubles, souvenirs de famille, qu'ils devraient transmettre de génération en génération. Ils le regretteront, car bientôt, un musée sera établi sur l'île, et toutes les antiquités seront recherchées.

Le comité des retraites fermées de la L. C. F. diocésaine

Le Comité diocésain de la L. C. F. a formé, au cours de la semaine dernière, son sous-comité des retraites fermées, dont le but spécifique est la propagande en faveur des retraites fermées de dames dans le diocèse de Québec.

Par le moyen de la parole et de la plume, les membres de ce comité diffuseront l'idée de la retraite fermée et organiseront, aussi fréquemment que possible, des retraites pour dames et demoiselles.

Le comité est composé comme suit :

Présidente : Madame Geo.-H. Courchesne.

Vice-présidente : Mademoiselle Marguerite Moffet.

Secrétaire : Madame Adélard Dumas.

Trésorière : Madame Alexandre Vallée.

Conseillères : Madame L.-J.-A. Genest, Mesdemoiselles Antonia Côté et Bernadette Dumont.

L'EGLISE DE L'ISLET EST DOTEE D'UN NOUVEL ORGUE

L'inauguration a eu lieu dimanche dernier. — Magnifique instrument fabriqué par les Frères Casavant, de St-Hyacinthe. — M. le curé Donaldson en fait la bénédiction. — Sermon par M. l'abbé E.-G. Proulx.

CONCERT PAR L'ABBE DESTROISMAISONS

L'Islet, 23, (D.N.C.).— L'inauguration d'un orgue, sorti de la manufacture des *Frères Casavant, Ltée, de St-Hyacinthe*, a eu lieu dimanche à l'Islet. Ce magnifique instrument, de deux claviers, comprenant 17 jeux, avec une totalité de 1012 tuyaux *parlants...*, a été bénit, avant la grand'messe, par M. l'abbé J.-E. Donaldson, V.F., curé de la paroisse. M. l'abbé Alf. St-Pierre, ptre, professeur de philosophie, au collège de Ste-Anne, et enfant de la paroisse, a chanté la grand'messe, M. l'abbé Léon Destroismaisons, ptre, organiste du collège de Ste-Anne, et ancien diplômé des Ecoles de musique de Paris, était à la console du nouvel orgue. Il devait, dans l'après-midi, donner un brillant concert d'orgue, dont nous parlons ci-dessous.

Au prône M. le curé, a dit sa joie de voir se réaliser un rêve longtemps caressé: celui de voir son église, dotée, d'un de ces instruments, qui chantera la gloire du Bon Dieu, et aidera, à mieux prier. Il dit ses remerciements, à ses paroissiens, qui l'avaient si bien secondé dans son projet, il offrit aussi, ses remerciements à M. l'abbé Destroismaisons, pour l'avoir si bien conseillé, et secondé.

Le sermon fut donné par M. l'abbé E.-G. Proulx, assistant, qui prit pour texte : "Laudate Dominum, in organo" Louez Dieu, sur l'orgue (Ps 150) et développa, ces deux pensées, "l'orgue, voix de Dieu parlant à l'homme et l'orgue, voix de l'homme parlant à Dieu.

Avant de terminer ce bel exposé, du rôle de l'orgue dans nos églises catholiques, il eut des paroles aimables, pour M. le curé Donaldson, qui depuis 17 ans se dévoue à l'Islet au salut des âmes ": "Vous avez été l'âme de toutes res restaurations que vos fidèles admirent, et dont ils ont droit d'être fiers avec vous, dit-il. Sans ménager vos peines, devenues en ce jour un triomphe, vous avez changé, rajeuni, enrichi votre église, du sol jusqu'au faite,— en rajeunissant tout le choeur et la nef, sans oublier les belles verrières qui jettent un éclat si imposant, au sanctuaire. Mais, en ce jour, vous l'amant du beau, quand il s'agit du Bon Dieu, vous mettez le complément à tant d'oeuvres si magnifiques, par ce nouvel orgue. Ah, avec combien de justesse, pouvez-vous dire, à votre messe le matin, ces paroles au Dieu du tabernacle "Signeur j'ai aimé la beauté de votre maison, et le lieu où réside votre gloire. "De tout cela, soyez remercié, au nom de vos paroissiens",

Dans l'après-midi, eut lieu un grand concert d'orgue, par M. l'abbé L. Destroismaisons dans une église remplie à sa capacité. On remarquait au choeur : M. le curé Donaldson, son assistant, M. l'abbé Proulx; son vicaire, M. l'abbé Labbé, ptre, et MM. les abbés Ern. Martel, curé de St-Eugène, avec son vicaire, M. l'abbé R. Proulx, ptre; M. l'abbé A. Giasson, de la desserte de la station de l'Islet, M. l'abbé F.-X. Jean, directeur de l'école d'Agriculture du collège de Ste-Anne, M. l'abbé Alf. St-Pierre, du collège de Ste-Anne, et M. l'abbé Paul Bernier, prof. au collège de Ste-Anne, et enfant de la paroisse. Ce dernier, M. l'abbé Bernier, nous lut le programme du concert, en commentant chaque pièce. Voici ce programme, qui fut exécuté avec un... brio admirable :

I. *Introduction et Menuet*, de la Suite gothique de *Léon Boellmann*, alsacien de naissance, se fit rapidement un nom, parmi les organistes et les compositeurs français. Bien que mort jeune il composa plus de 68 oeuvres musicales.

Le morceau (introduction), que M. Destroismaisons va jouer est formé de... grands accords larges, forts, avec d'autres moins forts, faisant comme un écho, aux premiers. Cette introduction est d'un caractère solennel, et majestueux.

Le Menuet : est une danse ancienne, qui vous donne une idée de la verve et de la gaieté française.

II. *Célébrons le Seigneur* (ou Hymne à La Trinité) par le grand choeur des chantres et chanteuses de l'orgue.

III.—*O Filii et Filiae, d'Alexandre Guilmant*, 1837-1911. Cette pièce d'orgue est composée dans le style fugué sur le chant de Pâques "O Filii, et Filiae".

IV.—*Gavotte de la 12e Sonate du Père Martini*, 1706-1784. Cette pièce est d'un caractère spirituel, et elle permettra, à l'organiste de faire ressortir des timbres NOUVEAUX de votre orgue.

V.—"Gloire à Dieu", grand choeur.

VI.—*La Réponse (The Answer)* de Wolstenholme. Ce compositeur aveugle est né en Ecosse. Cette pièce d'or d'orgue respire le goût et l'élégance.

VII.—*O Salutaris Hostia, de Camille St-Saens*, 1835-1922. — Doué d'une prodigieuse facilité pour improviser, St-Saens a écrit dans tous les genres. Ses harmonies sont d'un charme exquis, et vous distinguerez facilement, l'air liturgique "O Salutaris Hostia"

VIII.—*"Ave Maria"* chorale de notre couvent.

IX.—*Toccata en Sol, de Théodore Dubois.* — 1837-1924 — Il est l'auteur des "sept paroles du Christ" et est un maître des fines ciselures musicales.

X.—*Salut du Saint-Sacrement.* —Chanté par M. le vicaire Labbé.

XI. — *Sortie "Toccata Re Mineur", de J. Sébastien Bach.* — Bach est le ROI de la musique classique Sa toccata, pour orgue, de toute beauté est une de ses 1ères compositions de virtuosité. Cette pièce fait ressortir d'une manière admirable, la puissance et la majesté des orgues faits par les Frères Casavant, ltée, de St-Hyacinthe.

Boëllemann, 1862-1897.

Pour le monument aux 46 victimes

ST-HYACINTHE, 23.—La campagne de souscription en faveur du monument aux 46 victimes de l'incendie du collège du Sacré-Coeur devrait susciter de nombreux bienfaiteurs.

A l'annonce de la disparition soudaine et de la mort affreuse des Frères et des élèves de l'institution, le monde entier s'est ému. Les marques de sympathie ont afflué de toutes parts. Le temps aurait-il déjà atténué l'impression ressentie au récit de leur martyre ? Les parents, eux, n'ont pas oublié. Ils revivent les scènes indescriptibles de la nuit tragique du 18 janvier dernier. Ils revoient leurs fils affolés, entourés de flammes, s'offrant en holocauste au bon plaisir divin. Meurtris dans leurs affections, les parents, admirables de résignation, sont fiers de compter des martyrs dans leurs familles.

Le souvenir des héros du collège doit vivre dans l'histoire.

Les cours postscolaires, (plan Bilodeau-Rogers) qui avaient lieu à Armagh (Bellechasse) depuis un mois, se sont terminés ces jours derniers. Une soixantaine de personnes les ont suivis régulièrement. Sur cette vignette, outre la plupart des étudiants, on remarque, première rangée, de droite à gauche, MM. Pierre Labrecque, agronome, de Québec, le notaire Philippe Plante, conférencier, M. Gérard Roy, secrétaire, M. Armand Marceau, président du cercle, M. le curé J.-E. Variste Boucher, V. F., M. le docteur J.-L.-T. Corriveau, conférencier, M. Lauréat Bélanger, agronome du district et organisateur de ces cours, M. Rosaire Théberge, professeur d'arithmétique et M. le vicaire J.-Noël Blanchet qui a donné quelques leçons de français et d'instruction religieuse. (Photo Emilienne Roy, Armagh)

Les cours se continuent à l'école d'A. C.

M. l'abbé G.-L. Pelletier, le R. P. Henri Martin, O.P., et M. le chanoine Chamberland ont donné leur cours.

BIENVENUE

Trois cours ont été donnés, hier, à l'Ecole d'Action Catholique féminine. M. l'abbé Georges-Léon Pelletier parla de la Foi et de la pratique de la vie chrétienne. On avait chargé le R. P. H. Martin, O. P., curé de St-Dominique, de traiter de la vertu de prudence. Enfin, M. le chanoine Chamberland, directeur général de l'Action Sociale Catholique du diocèse, donna le troisième cours sur l'apostolat. Au début de sa leçon, il souhaita la bienvenue, de façon particulière, à une vingtaine d'élèves qui viennent des diocèses des Trois-Rivières, de Chicoutimi, de Nicolet et de St-Hyacinthe.

M. L'ABBE PELLETIER

L'homme doué d'intelligence connait de deux façons, par la science et par la foi; mais dans la vie surnaturelle il connait surtout par la foi. Dans le domaine surnaturel, il ne peut rien connaître si ce n'est qu'avec la grâce de Dieu, d'où : la foi est une vertu surnaturelle par laquelle on croit au revélé sous l'autorité de Dieu. L'acte de foi n'est autre chose qu'une adhésion surnaturelle aux vérités révélées sur le témoignage de Dieu. La foi demeure le fondement même de notre religion. sa nécessité est donc capitale. Elle doit être avant tout SURNATURELLE, FERME, mais aussi RAISONNABLE parce que basée sur des faits, des vérités justifiées. Elle est LIBRE et FACILE et son acquisition s'opère par le baptême alors que Dieu l'infuse en nos âmes. Elle s'accroit par l'augmentation de la grâce en nous et la répétition des actes de foi.

Celui-là perd sa foi qui cesse de pratiquer les vertus surtout l'humilité et la pureté. Son prix est inestimable puisqu'elle nous livre le Christ et qu'elle est le commencement de notre salut.

Aussi concluons-nous qu'il faut garder ce don précieux, chercher à l'accroitre de plus en plus chaque jour par la pratique des vertus, conformer notre vie à notre croyance et aimer les choses de Dieu afin de nous préparer une éternité bienheureuse.

LE R. P. MARTIN

La PRUDENCE c'est la forme, la mesure, la règle de toutes les vertus. C'est l'habitude de l'intellect pratique pour déterminer droitement ce qu'il faut faire dans un cas particulier. Son objet matériel ce sont les actes humains; son objet formel c'est le milieu entre deux excès, elle nous fait trouver Dieu dans tous les actes humains que nous posons.

Pour faire un acte prudent, il faut commencer par bien CONSULTER, chercher sans précipitation les moyens à employer pour poser un acte, ensuite JUGER droitement, puis COMMANDER avec efficacité d'où découle la réquisition d'une foule de qualités telles : la connaissance du passé, la pénétration, la prévision, la sagacité, etc. On conçoit qu'elle nécessite l'exercice des vertus auxiliaires que l'on nomme l'eubulie, la synèse, et la gnome.

Elle a ses ennemis acharnés qui sont : la précipitation, l'inconsidération, l'inconstance et la négligence. Il faut se défier des contrefaçons de la prudence chrétienne qui s'appellent : prudence de la chair, prudence terrestre, prudence diabolique qui recourt à la ruse, à la fraude, à l'astuce.

La prudence étant la règle de toutes les vertus, son rôle est donc d'intervenir dans tous les actes que pose un homme ou un chrétien soit dans sa vie individuelle, domestique, sociale, économique, politique, mais surtout religieuse. C'est la vertu par excellence des gouvernants.

Enfin, la prudence s'acquiert comme toutes les autres vertus par la répétition des actes; son grand maître c'est l'expérience et puisqu'elle est le fruit d'un secours d'en haut, elle s'obtient avant tout par une prière confiante et persévérante.

M. LE CH. CHAMBERLAND

L'apostolat chrétien c'est l'action méthodique et soutenue par laquelle un chrétien éclairé, convaincu et zélé s'efforce de procurer la gloire de Dieu; c'est encore une action bienfaisante par laquelle on sème le bien sur ses pas. Il est sacerdotal lorsqu'il est exercé par un prêtre, et laïque, exercé par un fidèle qui n'a pas reçu le sacerdoce. Cet apostolat laïque même est tantôt ORDINAIRE, tantôt D'ACTION CATHOLIQUE. Chacun de nous est tenu à l'apostolat laïque ordinaire, en voici les preuves : l'amour de Dieu et du prochain nous en fait un impérieux devoir; de plus les déchaînements actuels du mal et les dangers que court notre société accroissent encore cette obligation.

Comme nobles fins, l'apostolat chrétien s'emploie à promouvoir la gloire de Dieu par le salut de ses frères, il veut la sanctification des individus, la réforme de la société et procure à tous cette somme de bien-être sans laquelle la pratique de la vertu devient quasi impossible.

L'apostolat chrétien doit, pour être efficace, posséder, avec la connaissance théorique et pratique des nobles fins au service desquelles il se dépense, un zèle ardent que seul peut inspirer une vie intérieure profonde.

Enfin, l'apostolat possède comme moyens d'action : la PRIERE sous toutes ses formes; l'EXEMPLE auquel nul ne saurait résister; la PAROLE qui ne manque pas de convaincre lorsqu'elle part d'une âme convaincue; l'ACTION qui pousse au bien dans tous les domaines, et l'ADHESION à l'une ou l'autre des organisations d'Action Catholique. Pour conclure, ajoutons que le succès dans l'apostolat est toujours assuré à l'audacieux guidé par l'esprit chrétien et soutenu par la grâce de Dieu.

M. l'abbé A. Douville a parlé, ce matin, de l'histoire de l'Eglise, et M. l'abbé Ls-E. Hudon, du mariage. Cet après-midi, Me Léo Pelland parlera de la charité et de l'assistance.

Ouverture de la saison du sucre dans la Beauce

St Joseph de Beauce, 23. (D.N.C.). — Les propriétaires de sucreries du district de Beauce ont commencé d'entailler leurs érables, en vue de la prochaine récolte. Ici et là, les activités sont reprises pour quelques semaines autour de la cabane à sucre et la récolte s'annonce comme devant être excellente.

Une triomphale fin de saison, au Cl. musical

A. Brailowsky donne le plus beau concert de l'année. — Ce pianiste russe suscite un enthousiasme délirant.

RICHE PROGRAMME

La saison du Club Musical des Dames s'est achevée en beauté ! C'était la première fois, hier soir, croyons-nous, que le public manifestait un enthousiasme aussi exhubérant à l'égard d'un artiste. Et ma foi, il y avait de quoi ! Brailowsky a été le pianiste fameux, dont on se souvient toujours, même si on ne l'a entendu qu'une fois dans sa vie. A plusieurs reprises, les applaudissements éclatèrent avant que ne se fut éteinte la dernière note, et des cris s'élevaient : "Encore ! Encore !" Ce concert fut peut-être l'un des plus fournis, l'un des plus longs et il passa comme un éclair. A onze heures, Brailowsky jouait encore et on l'aurait écoûté indéfiniment. Ayant accordé un dernier rappel à ses auditeurs, le pianiste venait de s'asseoir devant son instrument, lorsqu'une voix cria du fond de la salle : "L'Etude révolutionnaire" Une seconde d'hésitation de la part de Brailowsky et tout à coup, éclatent les sombres accords de cette merveilleuse pièce de Chopin. Avec un rhytme haletant, l'oeuvre se déroule fulgurante et claire. Les premières notes arrachèrent des applaudissements de surprise et de joie. La pièce terminée, Alexandre Brailowsky dut subir l'assaut des amateurs d'autographes. Lentement le public s'écoulait à travers les vastes halls du Château Frontenac ; l'accord était unanime: on venait d'entendre le plus beau concert de la saison. Et les commentaires voguaient leurs train : "Dépasse-t-il Serkin" "A-t-il mieux réussi Chopin que Schumann ?". Mais laissons la réponse à ces questions aux professionnels.

Alexandre Brailowsky, pianiste russe, avait un programme fort nourri. Il commença par un concerto de W. F. Bach et une oeuvre de Scarlatti. Venait ensuite le fameux Carnaval de Schumann qui comprend 21 piècettes. Puis un groupe de Chopin dans lequel figurait une pièce de chacun des principaux genres où l'auteur s'est illustré: prélude, ballade, nocturne, valse et polonaise.

La seconde partie était consacrée à des auteurs contemporains ou du moins modernes : Debussy, De Falla, Fauré et Liszt.

Ceux qui s'imaginaient le pianiste russe comme un lion qui, le crinière en désordre, se débat au piano avec force gestes, en furent pour leurs frais. Sans être figé à son instrument, Brailowsky n'en reste pas moins l'artiste simple et discret pour qui aucun détail ne doit être négligé au profit d'un emportement douteux. Il a une manière de détailler les notes légères soit dans Scarlatti soit dans Liszt qui laisse rêveur sur la perfection technique de son jeu. Sa vigueur et sa fougue se changent alors en un souci du fini, du parfait qui satisfait tout autant que ses larges et impressionnantes interprétations d'un mouvement plus animé.

On n'a pas pu échapper au charme du "Carnaval, opus 9, de Schumann: la variété de cette pièce innombrable, si l'on peut dire, a fournit à Brailowsky l'occasion de mettre en relief ses ressources infinies. Peut-être convient-il de souligner, dans un compte-rendu, la mémoire prodigieuse de cet artiste qui exécute tout son programme sans l'ade d'aucune partition. Le fait n'est pas rare chez un artiste de quelque envergure. Mais en face d'une oeuvre aussi dense et aussi multiple que le "Carnaval" il indique une puissance peu commune.

Nous croyons également devoir faire écho à une opinion émise par un confrère du matin qui affirme que les vrais artistes n'ont pas besoin d'être "suradorés", comme il dit. Ni Beethoven, ni Bach n'ont écrit leur musique pour être interprtées par tel ou tel artiste et on risque fort de faire fausse route en vouant un pianiste comme celui d'hier soir à tel ou tel maitre à l'exclusion de tout autre.

"La danse rituelle du feu" de Manuel de Falla souleva un enthousiasme justifié par une exécution d'un brillant sans égal.

Après la première partie de son programme, Brailowsky donna un rappel et à l'issue du concert, il dut revenir trois fois à son piano pour terminer par l'Etude révolutionnaire.

Le dernier concert du Club musical a donc enchanté tous les amateurs de belle musique. Il faut savoir gré au Club de nous avoir présenté Brailowsky, artiste parfait.

Me Boisvert critique les bills 19 et 20

Au club Mercier. — Le conférencier déclare que cette législation ramène la province au temps de l'esclavage.

Me P. CORRIVEAU

Le conférencier du club Mercier, hier soir, était Me Maurice Boisvert, avocat. La réunion était sous la présidence de M. Philippe Corriveau, C.R. Me Boisvert a fait une étude de la législation ouvrière passée par le gouvernement Duplessis.

Il a déclaré au début qu'il fallait défendre les droits sacrés des ouvriers. Toutes les classes de la société ne peuvent rester indifférentes aux lois que le gouvernement Duplessis vient de passer, et qui resteront connues sous les noms de bills 19 et 20. Ces projets de lois ont soulevé de nombreuses protestations dans toute la province. Il est permis de se demander si M. Duplessis veut continuer de livrer la province à la dictature économique.

Les deux bills, a déclaré le conférencier, nous reportent aux temps anciens où l'esclavage était en honneur. Les bills 19 et 20 détruisent les libertés ouvrières conquises après de dures luttes.

L'orateur fit une comparaison entre les anciennes et les nouvelles lois ouvrières et il dénonça le traitement de faveur que le gouvernement accorde à ses contracteurs, en les dispensant de payer des salaires raisonnables. Il déclare que si des gens doivent se soumettre aux lois des salaires raisonnables, ce doit bien être tout d'abord, les entrepreneurs qui reçoivent des travaux du gouvernement. Le conférencier termina en donnant les noms des conseillers législatifs qui avaient voté pour ces projets du gouvernement Duplessis, à la grande surprise de leurs amis politiques.

Le conférencier a été présenté par M. Chabot et remercié par M. Albert Lamonde. M. Wilfrid Hamel a galement prononcé une courte allocution.

Un corps de réserve de 75 policiers

Ce serait là le principal projet que soumettrait, cet après-midi, le major Gagnon au maire et aux échevins.

LA SURETE MUNICIPALE

C'est cet après-midi même, à 4 heures, que l'assistant-commissaire Henri-Royal Gagnon, de la Gendarmerie Royale est supposé rencontrer le maire et les échevins pour leur parler de la réorganisation de notre corps policier. On dit que le principal projet de M. Gagnon concernerait la création d'un corps de réserve de 75 hommes.

Il est difficile de dire dès maintenant quel accueil sera fait à cette proposition. On dit toutefois que l'efectif de la police a de grandes chances d'être augmenté. Pour soutenir cela, on s'appuie sur le fait que, ces jours derniers, les autorités du département, ont demandé des soumissions pour 200 uniformes de constables, alors que la Sûreté n'en compte que 146.

On dit aussi qu'il sera probablement question du constable spécial Lucien Faguy, au comité administratif cet après-midi, et peut-être également du sergent Thomas Cullerton. Le cas de M. Faguy a été soulevé avant-hier, au comité de discipline de la police, mais comme le constable spécial a été engagé par l'Exécutif municipal, ce dernier seul peut statuer sur son sort. Quant au sergent Cullerton, on dit qu'il a aussi été question de lui, et suivant nos renseignements, le comité disciplinaire attend d'avoir en mains certains documents avant de décider quoi que ce soit à son sujet.

Pénible accident

Un pénible accident est arrivé, hier matin, à madame J.-A. Bergeron, épouse de M. Bergeron, gérant de la "Quebec Used Cars, Ltd". Madame Bergeron se rendait à la messe de six heures, lorsqu'elle tomba et se fractura une jambe. L'ambulance de la maison Bouchard transporta la blessée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, où elle repose actuellement.

Débarrassé de la sciatique Depuis 35 ans

En parfaite santé à 73 ans — grâce à Kruschen

Il y a trente-cinq ans, ce septuagénaire était perclus de sciatique. C'est alors qu'il entendit parler des Sels Kruschen. Depuis, il n'a cessé de jouir d'une santé parfaite. Voici son étonnante histoire :

"Il y a trente-cinq ans, j'eus une violente attaque de sciatique et pendant cinq semaines, c'est à peine si je pouvais remuer un membre. Je commençai alors à prendre des Sels Kruschen — à peu près une demi-cuillerée à thé chaque matin dans de l'eau chaude. En quelques semaines, je me débarrassai de la douleur que je ressentais aux hanches et, depuis, je n'ai jamais eu à consulter un médecin, bien que j'aie maintenant 73 ans. J'attribue ce résultat à Kruschen pris chaque matin". — T.A.

La plupart des gens vieillissent avant l'âge parce qu'ils négligent une mesure hygiénique essentielle — la propreté interne. Ils finissent par en venir aux Sels Kruschen et alors, probablement pour la première fois dans leur vie, ils commencent à éliminer chaque jour les déchets de l'organisme. Il en résulte pour eux un regain de santé et de vigueur. Les malaises dus à la présence d'impuretés disparaissent, l'entrain revient et la vie est plus agréable à vivre.

NOUVELLES LOCALES ET RÉGIONALES

L'ACTION CATHOLIQUE

SPORT -- RADIO FINANCE

Trente et unième année No 9631 — Québec — Canada — Mercredi, 23 mars 1938 — 2ième section — PAGE NEUF

Dame rumeur en tournée dans le domaine fédéral

D'après cette respectable dame, l'hon. M. Adélard Godbout serait candidat dans Kamouraska, M. Joseph-L. Boulanger dans Bellechasse et M. Léo Laflamme dans Montmagny-L'Islet.— Des nominations.

ECHO D'UN VOYAGE A OTTAWA

Dame rumeur est tenace. Elle se fait aller de ce temps-ci dans le domaine fédéral. Voici qu'elle parle de nouveau de la candidature de M. Adélard Godbout. Une décision aurait été prise lors du récent voyage de M. Godbout à Ottawa.

Voici, d'après elle, comment les choses se passeraient : M. Oscar Boulanger serait nommé juge, M. Fernand Fafard sénateur et M. Georges Bouchard conservateur à la bibliothèque.

Or, le cabinet fédéral ferait simultanément ces trois nominations afin que les comtés fédéraux de Kamouraska, de l'Islet-Montmagny et de Bellechasse soient en élections en même temps.

La rumeur ajoute que M. Godbout serait candidat libéral dans Kamouraska, M. Joseph-L. Boulanger, ancien sous-ministre de la Voirie se présenterait dans Bellechasse tandis que M. Léo Laflamme, C.R., ancien député de Montmagny à Ottawa, briguerait les suffrages dans Montmagny-l'Islet.

Parmi les candidats oppositionnistes on n'en mentionne qu'un actuellement : M. Albert Pelletier, avocat, qui serait candidat nationaliste dans l'Islet-Montmagny. Nous avons d'ailleurs déjà fait écho à la rumeur de candidature de M. Pelletier.

Les nominations mentionnées au début seraient faites dans un avenir très prochain. — G. O.

OUVERTURE DU BASSIN EXTERIEUR

Un traversier brisera, cette nuit, la couche de glace qui recouvre le bassin extérieur. — Le "Gaspésia" accostera.

32 POUCES DE GLACE

On commencera, cette nuit, à briser la glace qui recouvre le bassin extérieur où sont hivernés plusieurs navires à vapeur. Le premier à prendre la mer sera, comme nous l'avons annoncé en primeur, le "Gaspésia", de la compagnie de navigation Clarke, capitaine Georges-P. Caron. D'après ce que nous disait, ce matin, M. J.-M. Dumont, de la compagnie Clarke, ce navire commencera à prendre du fret dès samedi prochain pour descendre sur la Côte Nord. Déjà deux passagers sont inscrits sur les listes de la compagnie et sont vraisemblablement les deux premiers voyageurs à quitter Québec, par eau, cette année.

Le capitaine Fortin, maître du havre, nous apprenait ce matin également que la glace mesure trente-deux pouces d'épaisseur dans le bassin extérieur. C'est un peu plus que l'an passé.

Pour briser la glace, on fait entrer l'un des bateaux de la traverse dans le bassin. En s'y introduisant, il coupe la couche de glace qui recouvre l'eau. Pour le moment, on se contentera de faire la place nécessaire pour que le "Gaspésia", qui est hiverné au centre du bassin, puisse accoster au hangar 19. L'un des deux traversiers fera cette besogne vers minuit lorsque le service est arrêté. Le "Gaspésia" accostera très à bonne heure demain. Il partira probablement le 29 mars.

Le "Sable-I", de la Clarke, était à Shelter Bay, ce matin. Hier il a fait un voyage aux Méchins, sur la côte sud afin d'y conduire un groupe d'hommes de chantier et des chevaux. Il fait ainsi un voyage sur la côte sud, à chaque printemps, avant de revenir à Québec.

Autres détails concernant la P. provinciale

Aux détails que nous avons donnés dans notre dernière édition de cinq heures, concernant le bill de la Sûreté provinciale, ajoutons que "le lieutenant gouverneur en conseil" peut établir des sous-districts de police dans chacun des districts de Québec et de Montréal et fixer l'endroit où seront tenus les bureaux de la Sûreté dans chacun de ces sous-districts.

Le procureur général peut en outre établir, temporairement ou en permanence, aux endroits de la province où il le juge utile, pour fins de police locale ou régionale, des postes particuliers de la Sûreté.

Les services sont divisés comme suit : police judiciaire, gendarmerie, police de la route et police des liqueurs.

La direction et le contrôle de la Sûreté restent au procureur général.

Le commandement de toute patrouille en charge d'un sous-district est confié à un inspecteur et celui de tout poste particulier es confié à un inspecteur ou un sous-inspecteur.

Le procureur général peut nommer des conseillers juridiques et des médecins pour assister la Sûreté.

Pour faire partie de la Sûreté, il faut être sujet britannique, parler les deux langues officielles, avoir subi un examen médical et avoir prêté le serment d'office et le serment d'allégeance.

DECES

FOSTER. — A Québec, le 22 mars 1938, à l'âge de 20 ans et 11 mois, est décédé Jean-Paul Foster, fils de M. Arthur Foster, assistant trésorier de la province, et de dame Hélène Gosselin.

Les funérailles auront lieu vendredi matin à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, 50 avenue Eymard, à 8 h. 45, pour l'église St-Sacrement et de là au cimetière Belmont.

9049—23-3 (2 fs)

Deux ans de pénitencier à Larivière

Le prévenu a plaidé coupable ce matin à une accusation de vol à la gare de Champigny. — Un dossier très chargé.

DEMANDE ACCORDEE

Un individu du nom d'Albert Larivière, âgé de 22 ans, a plaidé coupable, ce matin, à une accusation de vol commis dans la gare du Pacifique Canadien, à Champigny. Il a déjà été condamné à Montréal pour vol de passage, aux Trois-Rivières, pour vagabondage, à Mont-Laurier, également pour vagabondage et à Québec, trois fois pour vagabondage. Toutes ces offenses ont été commises dans les gares de chemin de fer. A chaque fois l'individu était arrêté par la police de nos réseaux.

Ce matin, il a comparu devant M. le juge Fortier, juge en chef de la cour ses Sessions de la Paix. Il était accusé d'avoir brisé la porte du bureau de l'agent de la gare et d'y avoir volé un paquet destiné à être livré par express. Il ouvrit également avec effraction le tiroir de la caisse, mais celle-ci était vide. Pour pénétrer dans le bureau, il se servit de la clé du poêle qui chauffe la salle d'attente.

Comme il n'en est pas à une bizarrerie près, il a demandé au juge de lui octroyer deux ans de pénitencier ce à quoi le magistrat consentit immédiatement.

L'hon. M. Bilodeau part pour Ottawa

L'hon. Joseph Bilodeau partait à une heure, pour Ottawa où il va représenter la province au comité parlementaire fédéral des banques et du commerce. Le ministre du Commerce, de l'Industrie et des Affaires municipales, est parti en compagnie de M. Georges Shink, contrôleur du revenu provincial.

Deux déserteurs ont été retracés

Deux pensionnaires à l'école de La Jemmerais, qui s'étaient sauvés, hier soir, vers 6 h. 45, ont été retrouvés, ce matin. Ils avaient été vus à Beauport, hier soir, à 7 h. 30. La famille de l'un des fugitifs habite Québec et celle de l'autre, Montréal. Ce dernier est de descendance polonaise. Il appert que les déserteurs n'ont pas trouvé la liberté aussi belle qu'ils se l'étaient figuré. On nous affirme qu'ils étaient heureux de revenir au travail.

Voyage en Europe de Mtre N. Dorion et de son épouse

M. Noël Dorion, substitut du procureur général à Québec, s'embarque aujourd'hui à New-York, à bord du "Queen Mary", pour un voyage de quelques semaines en Europe. Madame Dorion l'accompagne.

Imposantes obsèques de M. Marcoux

M. le chanoine Lamontagne fait la levée du corps et M. l'abbé Roch Rochette, du Séminaire, chante le service.

A ST-J.-BAPTISTE

Un magnifique tribut d'hommage a été rendu, ce matin, à la mémoire de M. J.-Adélard Marcoux, ancien comptable en chef au secrétariat de la province de Québec.

Ses funérailles ont eu lieu à neuf heures, en l'église de St-Jean-Baptiste.

Une foule particulièrement nombreuse a accompagné la dépouille mortelle de la résidence, 124, St-Olivier, à l'église, où la cérémonie fut très imposante.

C'est M. le chanoine F.-P. Lamontagne, curé de St-Malo, Québec, qui a fait la levée du corps.

M. l'abbé Roch Rochette, du Séminaire, neveu du défunt, a chanté le service, assisté de MM. les abbés Martial Dumas, vicaire à St-Roch de Québec, et Joseph Rochette, vicaire à Loretteville, comme diacre et sous-diacre.

Durant la cérémonie funèbre deux messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Domicile Moreau et Armand Déry, vicaire à la paroisse.

Au choeur : Mgr J.-E. Laberge, P.D., MM. les chanoines Auguste Marcoux, Cyrille Gagnon, J.-R. Pelletier, F.-P. Lamontagne, MM. les abbés Odilon Gosselin, Joseph Rochette, sr, Egide Groleau, Adélard Turmel, Aubert Chouinard, Louis Chabot, Gérard Robitaille, Josaphat Emond, P.-E. Arsenault, Georges Gingras, Lucien Dumas, Joseph Brochu, Stanislas Paradis, Arthur Bellet, Joseph Paré, Henri Gingras, Emile Létourneau, Léo Paquet, Henri Garant, Alphonse-Marie Parent, Adolphe Moreau, Arthur Robert, N.-J. Proulx; le R. P. Stanislas Bolduc, P.S.V., les RR. Frères Pelchat, Robin et Trépanier, S.V.P.

La messe de Requiem et les motets de circonstance ont été exécutés par la chorale conjointe des hommes et des enfants, sous la direction du Révérend Frère Anselme. A l'orgue: M. Arthur Bernier.

Conduisaient le deuil: son fils: M. l'abbé Edouard Marcoux; son frère: M. Aquilas Marcoux; son beau-frère: M. Edgar Carpentier; ses neveux: M. l'abbé Roch Rochette, MM. Gérard, André et Robert Marcoux, M. le notaire Alexandre Dussault; son oncle : M. Ferdinand Rochette; ses cousins: MM. Georges Marcoux, Adjutor Fiset, le R. Frère Paul de l'Académie Jacques-Cartier, MM. Arthur Rochette, Odina Rochette, V. Marcoux et J.-B. Marcoux.

A la suite de la famille, dans l'important cortège, l'on remarquait : MM. les échevins Arth. Poulin, J.-Edm. Drolet et Philémon Garneau, les colonels L.-G. Chabot, G.-E. Marquis, les Drs G. Matte, Jos.-L. Gilbert, J.-L.-A. Godbout, J.-V. Dussault, Jos. Devarenne, du bureau d'Hygiène, représentant de l'Union St-Joseph du Canada, l'abbé Jos. Rochette, Omer Gingras, maire de Ste-Foy, E. Caron, président de ses confrères de classe; les élèves de la 8, 9, 10 et 11e année, de l'école supérieure de St-Malo, sous la direction du R. Frère Joseph. Les RR. Frères Hubert,

(Suite à la page 11)

Réunion du cercle Swammerdam

Vendredi, le 25, à 8 heures, à l'école Technique, réunion du cercle "Swammerdam" des Jeunes Naturalistes". L'entrée est libre et le public admis, mais on invite spécialement les jeunes.

La séance sera sous la présidence de M. Alphonse Désilets de la société Provancher. Un concours d'encyclopérique couronné de prix, et une intéressante causerie sur les "Animaux", par un des membres, sont au programme.

Des voleurs ont fait une visite au Pal. Central

Six mille livres de fil sont disparus du Palais central qui fait partie des édifices de l'Exposition provinciale. Il s'agit d'un vol mais les gardiens sont incapables de dire quand il fut perpétré. Le vol ne fut découvert qu'hier après-midi par un gardien qui s'empressa d'avertir la Sûreté municipale. Des détectives, sous les ordres du chef Lacasse, ont visité les lieu, mais n'ont pas trouvé de traces des voleurs. La marchandise disparue est évaluée à quelque centaines de dollars.

Ouverture du chenal, demain entre Québec et la métropole

Le "N. B. McLean", brise-glace du gouvernement, était ce matin, selon les rapports du directeur du service des Signaux, M. F. O'Dowd, à 3 milles en amont du Cap-St-Michel et à 28 milles en amont de Sorel. Il sera demain matin, à bonne heure, rendu à la Pointe-aux-Trembles, c'est-à-dire à l'entrée du port de Montréal. Le "Lady Grey" et le "Saurel" travaillent en aval devant Sorel et sur le lac St-Pierre.

Ne vous fatiguez pas avec cette affaire de sécession

C'est ce que déclare le premier ministre Duplessis, à l'échevin Jeannotte, de Montréal.— Ne vous fatiguez pas non plus, ajoute-t-il, avec les révolutions dans le sang.— Protestations de M. J.-E. Perron.

ETUDE DU BILL DE MONTREAL

Avant la séance du comité des bills privés, ce matin, M. J.-E. Perron, député de Beauce, a protesté énergiquement contre les paroles de M. l'échevin J.-E. Jeannotte de Montréal, imprimées dans la "Patrie" et qui contenaient une demande aux députés ruraux de la législature de se départir de l'esprit de clocher et de collaborer avec les autorités de la métropole pour en faire la ville la plus prospère du Dominion. M. Perron a dit que ces paroles sont injurieuses aux députés ruraux qui ont toujours collaboré avec la ville de Montréal et qui donneront encore cette année, pendant l'étude du bill, leur plus étroite coopération.

M. Duplessis a répondu que M. Jeannotte avait probablement voulu faire appel à l'intérêt général. Le gouvernement, dit-il, réalise l'importance de la ville de Montréal au point de vue canadien et au point de vue canadien-français. C'est une gloire pour notre province que d'avoir la métropole dans ses limites, dit-il, et nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour lui conserver son titre de métropole. Nous accorderons à Montréal tout ce qui peut raisonnablement lui être accordé, ayant toujours en vue d'intérêt supérieur de la province.

Sans répondre à M. Perron, M. J.-E. Jeannotte fit aussi un petit discours avant l'étude du bill. Il affirme que le crédit de la province est intimement lié au crédit de la ville de Montréal. Il fit allusion aux difficultés soulevées à Montréal dans le domaine social, à la misère, au chômage et au communisme. Il parla même des menaces de sécession et de révolution dans le sang.

—"Ne vous fatiguez pas avec cette affaire de sécession", dit le premier ministre. "Ceux qui voudront appliquer ces théories devront aller les appliquer dans la lune. Ne vous fatiguez pas non plus avec les révolutions dans le sang dont vous avez parlé. Ce sont des choses qui n'arriveront pas.

—"Je m'incline une fois de plus devant vos paroles", dit M. Jeannotte. "Mais vous avez dû à Montréal faire une lutte serrée pour réprimer le mouvement communiste. Ceci indique que tout ne va pas très bien".

A la demande du premier ministre, M. Guillaume St-Pierre, aviseur légal de la ville ,résuma les principales demandes contenues dans le bill. Montréal demande le pouvoir d'empunter cinq millions par année pendant cinq ans, de taxer les non-résidents, d'acquérir par expropriation et à même ses revenus les carrières qui entourent la ville, de fixer le prix du lait, de faire des règlements pour la fermeture de certains établissements, d'acheter l'électricité et de la revendre à ses contribuables, etc.

Les représentants des propriétaires annoncèrent de suite qu'ils s'opposeront à tout emprunt sans referendum, à la taxe impropriation qui ne sera pas absolument urgente. L'association des manufacturiers canadiens s'opposera aussi aux emprunts sans refe rendum, à la taxe imposée aux non-résidents et au retrait de la commission métropolitaine de la cité de Montréal.

Après ces explications, on commença l'étude des premiers articles qui ont trait à certaines modalités concernant les élections municipales. Le conseil actuel ne demande pas un prolongement de mandat.

Etude du bill de Montréal à la Législature

Il n'y a que 39 articles, mais on prévoit que plusieurs amendements viendront se greffer au projet initial.

AUX BILLS PRIVES

Le comité des bills privés a commencé à 11 h. 15, ce matin, l'étude du bill de Montréal.

Les principaux officiers qui parleront au nom de la ville, outre S. H. le maire Adhémar Raynault, député de l'Assomption, sont les suivants : MM. Guillaume St-Pierre et Jean-C. Martineau, aviseurs légaux; M. Honoré Parent, directeur des services; M. Lactance Roberge, directeur des finances; M. Ovide Taillefer, président de l'exécutif; M. J.-E. Jeannotte, membre de l'exécutif; MM. les échevins Omer Côté, Allan Bray, Georges Caron et autres.

Les courriéristes municipaux de Montréal sont tous au poste.

Le bill, tel qu'imprimé, ne contient que 39 articles. Mais on dit que de très nombreux amendements viendront se greffer sur la rédaction première, ce qui prolongera de beaucoup la discussion.

31e anniversaire de l'hon. P. Sauvé

L'honorable J.-M. Paul Sauvé, président de l'Assemblée législative célébrera demain le 31ième anniversaire de sa naissance. Il est né le 24 mars 1907, à St-Benoit, comté des Deux-Montagnes qu'il représente à la Législature. Cet anniversaire ne passera certainement pas inaperçu, à la Chambre, demain.

Les terrains de jeux dans 2 quartiers

Emprunt de $50,000. au lieu de $40,000. demandé dans le bill. — Projet de l'échevin Poulin battu à l'unanimité.

LE MARCHE BERTHELOT

Le quartier St-Jean Baptiste a fait parler de lui à la séance du comité des amendements à la charte, tenue hier soir à l'hôtel de ville. Le maire et ses collègues ont discuté de l'érection de terrain de jeux dans cette partie de la ville, et ils ont finalement décidé d'inclure dans le "bill de Québec", une clause permettant à la ville d'emprunter $50,000. pour l'achat de terrains dans la partie haute de la ville. Ce montant sera réparti entre les quartiers St-Jean Baptiste et Moncalm.

Il y a déjà un certain temps que la cité a le pouvoir de dépenser un montant pour l'achat de terrains. La somme en question était de $40,000., mais sans spécification de l'endroit où devaient être érigés ledits terrains de jeux. En préparant le projet de loi de la ville, l'administration Grégoire résolut de faire spécifier par la Législature que cette somme devrait être dépensée dans la partie haute de la ville. La différence entre l'ancien et le nouveau bill réside donc, sur ce sujet, dans le fait que le premier mentionnait un montant de $40,000. qui vient d'être porté à $50,000.

LE MARCHE BERTHELOT

L'"Action Catholique" a déjà annoncé que l'échevin Arthur Poulin se proposait de demander à ses collègues d'autoriser un emprunt de $40,000. pour l'agrandissement du marché Berthelot. Hier soir, le représentant de St-Jean Baptiste a effectivement présenté sa suggestion, mais celle-ci a été défaite à la quasi-unanimité. M. Poulin étant le seul à voter pour.

L'échevin Ernest Drolet, aussi échevin du quartier, s'est prononcé contre cet emprunt, expliquant que les contribuables qu'ils avaient consultés, s'étaient déclarés contre les expropriations. M. Drolet a ajouté qu'on serait favorable à la disparition de la vieille maison, située à l'ouest du marché, parce qu'elle rapporte peu à la ville et que sa démolition procurerait un agrandissement sensible. Il s'est déclaré contre l'expropriation de l'immeuble actuellement occupé par le garage Berthelot, et tous les échevins présents, sauf son collègue de St-Jean Baptiste ont voté contre la demande d'emprunt proposée.

Dans son plaidoyer en faveur de l'agrandissement du marché, l'échevin Poulin dit notamment que cette amélioration était demandée depuis longtemps par les résidents des alentours et des citoyens de tout le quartier.

M. Roosevelt s'en prend à l'égoïsme de quelques-uns

Dans son premier grand discours depuis trois mois, le président des Etats-Unis accuse l'égoïsme de quelques citoyens d'être la cause du retard apporté au progrès et à la prospérité de la nation américaine.

POUR CEUX QUI SOUFFRENT

GAINESVILLE, Georgie, 23. — (UP). — (Par Frederick-A. Storm, correspondant de l'United Press à la Maison Blanche.) — Le président F.-D. Roosevelt, dans son premier grand discours depuis trois mois, a accusé aujourd'hui l'"égisme" de quelques citoyens d'être la cause du retard apporté au progrès et la prospérité de la nation américaine. Affirmant qu'il n'y avait pas encore assez de commisération chez les citoyens des Etats-Unis pour le tiers de la population qui est "mal nourrie, mal vêtue et mal logée", le président déclara que les citoyens qui entretiennent l'opinion que cette espèce de féodalité reste encore le "meilleur système" inclinent vers le fascisme.

"Quand nous descendons au fond de ces doctrines néanmoins, nous constatons une petite différence entre le système feodal et le système fasciste. Lorsque l'on croit à l'un, on incline vers l'autre." M. Roosevelt réclama l'augmentation des salaires dans le sud du pays afin de doter l'ouvrier d'un pouvoir d'achat adéquat, "l'abolition des privilèges spéciaux", et "la participation de tous à la prospérité du pays, du bas jusqu'au haut de l'échelle sociale".

Le président Roosevelt a donné en même temps un avertissement au congrès, qui ne s'est pas montré absolument enthousiaste pour son programme de réformes sociales et économiques. Il dénonça les législateurs qui ont voté contre les réformes qu'il préconise et "ont par là négligé de lui offrir une méthode meilleur que la sienne". "Aujourd'hui, dit-il, le progrès et la prospérité de la nation sont retardés à cause de l'égoisme de quelques-uns"... "Cette nation ne reprendra jamais la route du recouvrement économique si nous nous continuons de la gouverner suivant les méthodes qui ont prévalu de 1921 à 1933".

C'est à l'occasion de la dédicace d'un parc Roosevelt à Gainesville, qui se relève de la tornade qui l'a en partie détruite, il y a deux ans, que le président des Etats-Unis a prononcé ce discours. C'est la plus importante allocution présidentielle depuis le 8 janvier. Son ton a causé quelque surprise. Au début Roosevelt donna la reconstruction de Gainesville comme un exemple de ce que doit être la réhabilitation nationale. "Je vous dis que votre exemple a une signification nationale", affirma-t-il, "et je désire vous montrer où et quand l'application de ces principes (de la démocratie) aux problèmes nationaux pourrait apporter une solution suffisante à tous nos besoins comme nation".

Orage électrique à Chicoutimi

CHICOUTIMI, 23, (D.N.C.). —Il y a eu tonnerre et des éclairs pendant plusieurs heures, à Chicoutimi, hier soir. Presque toute la neige est fondue.

M. Duplessis, ministre des Trav. Publics?

L'hon. M. Bourque hériterait du portefeuille des Terres et Forêts et M. Duplessis prendrait la direction des T. P.

DES RUMEURS

(Par Gérard Ouellet).

Le premier ministre a dit, il y a de cela plusieurs mois, qu'il n'y aurait pas d'autre ministre des Terres et Forêts que lui d'ici la fin de la session. Il ajoutait alors : "Après, nous verrons".

Or, nous apprenons qu'après la session l'honorable John Bourque deviendra ministre des Terres et Forêts et que son ministère des Travaux publics ne passera pas à d'autre qu'à M. Duplessis lui-même. De son côté M. Martin-B. Fisher qui doit passer au conseil législatif, ainsi que nous l'avons dit au début de la session, sera remplacé comme trésorier par M. Jonathan Robinson, député de Brome.

Le bill des cinquante millions pour la Voirie semblerait vouloir confirmer l'information que nous donnons au sujet du ministère des Travaux publics. Il est dit dans les résolutions, en effet, que le grand programme d'ensemble sera sous la direction et du ministre de la Voirie et du ministre des Travaux publics.

On sait de plus que la Chambre a adopté récemment, une loi en vertu de laquelle tous les ponts de plus de quinze pieds de culée passent sous la juridiction du ministre des Travaux publics.

Ainsi donc, comme premier ministre, président du conseil exécutif, procureur général et ministre des Travaux publics l'honorable Maurice Duplessis détiendrait les principaux leviers de commande.

Un avenir prochain dira si ce qui précède est bien fondé.

Bombardement de la capitale

MADRID, 23. — (UP). — Les quartiers du centre et du nord-ouest de la capitale ont subi aujourd'hui le plus terrible bombardement depuis six ou sept semaines. On ne connaît pas encore l'étendue des dommages.

Avis à nos lecteurs

Nos lecteurs sont priés de parcourir les pages 17 et 18 de notre édition de lundi le 21. Ils trouveront une liste considérable d'ouvrages en vente à la Librairie de l'"Action Catholique", Québec.

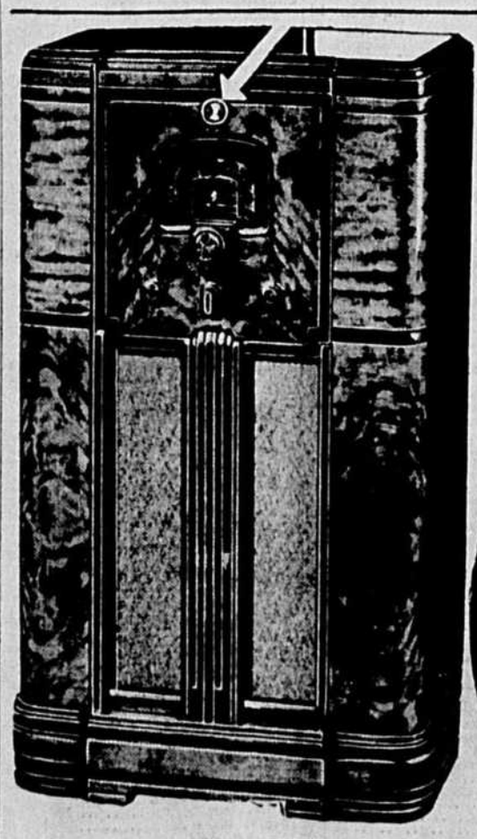

Le "WELLAND"

Cette nouvelle console De Forest Crosley 1938, de la ligne toute canadienne, donne le rendement de 9 lampes bien, qu'elle n'en possède que 7. Cela est dû à l'usage de 2 fameuses lampes METALLISEES à double effet. Le cadran nouveau genre, éclairé en bordure donne une illumination exceptionnelle. La lumière de syntonisation à "Rayons Cathodiques" à double effet est juste au-dessus du cadran pour indiquer la syntonisation parfaite.

$99.95

DE FOREST CROSLEY présente des valeurs INSURPASSABLES

L'"ERIE"

Ce modèle est marqué au plus bas prix de la nouvelle série canadienne des radios De Forest Crosley 1938. Modèle de table — ondes courtes — 6 lampes métalliques donnant la performance de 8 lampes — haut-parleur dynamique 6" monté horizontalement sous le dessus du cabinet faisant ainsi sortir le son par le dessus du cabinet.

$62.95

Le "LAURENTIDE"

Ce nouveau radio "automatique" De Forest Crosley vous offre la réception instantanée de tout groupe de 10 bonnes stations prédéterminées ! Dix fois plus rapide que le téléphone. 9 lampes METALLISEES nouveau genre donnant le rendement de 10. Contrôle de voltage par lampe au Néon empêchant la déviation des ondes courtes. Panneau de syntonisation incliné "Evitant de se pencher". Nouveau genre de cadran ovale à "Rayons Cathodiques" à double effet comme indicateur de syntonisation.

$179.95

Pianos Radios Laveuses — C. ROBITAILLE — Meubles Poeles Réfrigérateurs

DEPUIS 1878 LA MAISON DU SERVICE ET DE LA QUALITÉ

Les cours des valeurs mobilières cèdent du terrain, ce matin

WALL STREET

McGraw Hill

McGraw Hill a différé le paiement de son dividende.

Callahan Zinc Lead

Callahan Zinc Lead a subi en 1937 une perte nette de $91,912, comparativement à $68,704 en 1936.

Commonwealth

La production d'énergie électrique de la Commonwealth & Southern pour le mois de février accuse une diminution de 12 p. 100 sur celle de la même période de 1937. La production des deux premiers mois de 1938 est inférieure de 1.2 p. 100 à celle des deux mois correspondants de 1937.

Les pneus

Les manufacturiers de pneus aux Etats-Unis ont produit, en février 1938, 2,211,689 unités; les livraisons se sont élevées à 2,340,949 unités. En janvier 1938, la production avait été de 2,732,174 unités et les livraisons s'étaient montées à 2,489,589 unités. Les chiffres comparatifs de février 1937 sont respectivement 5,245,894 et 4,370,630 unités.

Bangor and Aroostock

Bangor and Aroostock a gagné au cours des deux premiers mois de l'année 1938 des revenus équivalant à $2.22 l'action ordinaire, comparativement à $1.66 l'action ordinaire au cours de la même période de l'année dernière.

Petrole brut

La production de pétrole brut aux Etats-Unis, la semaine écoulée, s'est établie à 3,429,572 barils quotidiennement, en augmentation de 49,371 barils sur celle de la semaine précédente.

Westinghouse Electric

Au cours du premier trimestre de l'année fiscale, Westinghouse Electric a gagné des revenus approximatifs de $2,400,000, soit l'équivalent de 90 sous l'action, en regard de $5,431,512 ou de $2.00 l'action au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Prêts commerciaux

Les prêts commerciaux effectués par les banques affiliées à la New York Federal Reserve dans la ville de New-York, la semaine close le 16 mars 1938, accusent une diminution de 15,000,000 de dollars. Les prêts aux courtiers ont diminué de $122,000,000. Les dépôts à demande se sont contractés de $179,000,000 et les dépôts d'épargne, de $35,000,000.

Zenith Radio

Le bilan de Zenith Radio Corporation pour la période de neuf mois close le 31 janvier 1938 révèle un bénéfice de $1,418,978 après la dépréciation, l'impôt et les réserves, mais avant la provision pour l'impôt sur le revenu et sur les bénéfices non distribués. Ces chiffres se comparent à $2,347,987 au cours de la période correspondante de l'année précédente.

Pullman Incorporated

Au cours de 1937, Pullman Incorporated a enregistré les revenus nets les plus considérables depuis 1930. Les revenus nets consolidés se sont montés à $12,275,950 après la dépréciation, les dépenses, l'impôt sur le revenu fédéral et les surtaxes, soit l'équivalent de $3.17 l'action. Au cours de l'année 1936, la compagnie avait rapporté des revenus consolidés de $6,347,107 ou de $1.64 l'action en cours à la fin de cette même année.

Valeurs étrangères

(Séance du 22 mars 1938)

	Haut	Bas	Ferm.
6000 Arg 4½ 1972	85½	85	85½
7000 Austra 5 1955	102½	101¾	102¼
8000 Belg 6½ 1949	103¾	103½	103⅝
7000 Belg 6 1955	102¼	101⅝	102
11000 Brésil 6½ 1957	14¾	14⅝	14½
2000 Brisbane 5 1958	98⅞	98⅞	98⅞
4000 Bue Ai 6 1961	66½	66½	66½
3000 Chili 6 1961	16½	16½	16½
5000 Canada 5 1952	110½	110¼	110½
1000 France 7 1949	106	106	106
27000 Allem 5½ 1965	26½	25¾	26¾
16000 Italie 7 1951	75½	75	75½
3000 Japon 5½ 1965	60¾	60½	60¾
4000 Medellin 6½ 1954	7¾	7¼	7¼
5000 Milan 6½ 1952	60¼	60	60
3000 N S 5 1957	100¾	100½	100¾
2000 Parana 7 1958	8	8	8
5000 Pérou 6 1960	9¾	9	9
6000 Pologne 6 1940	58½	58	58½
12000 R. de J 6½ 1953	7⅛	7⅛	7⅛
5000 Rio 6 1959	7½	7⅛	7½
1000 S. Paulo 7 1940	26	26	26
15000 Serbie 7 1962	27	26¼	26¼

A Vancouver

(Séance du 22 mars 1938)

	Haut	Bas	Ferm.
15000 Amal Oil	1½	1	1½
500 Anaconda	9	9	9
2000 Aztec	8½	8¼	8½
6550 B C Nickel	21	20½	20½
300 Brown	50	49½	49½
300 Bralorne	850	850	850
2600 Calmont	40	39	39
900 Caribou	205	205	205
1255 Cal Edm	221	215	215
4300 Comm P	28½	28½	28½
100 Crows Next	1¼	1¼	1¼
300 Dalhousie	45	42	42
4600 Davies	62	60	60
22300 Dentonia	10	9¼	10
500 Dunwell	6	6	6
3100 Gold Belt	35	33	35
2000 Grull	6½	6	6½
6000 Haida	8	8	8
200 Hargal	19	19	19
300 Hedley	112	112	112
350 Home Oil	110	108	108
1000 Indian	2¼	2¼	2¼
300 Koot Belle	106	106	106
1000 Koot Flor	1¼	1¼	1¼
2000 Lucky Jim	3	3	3
4700 Madison	6¼	6¾	6¾
100 McD Seg	19	19	19
100 McLeod	15	15	15
2500 Mercury	14	14	14
300 Minto	2¾	2¾	2¾
200 Model	25	25	25
11000 Nicola	6	6	6
1000 Noble Five	3	3	3
3400 Okalta	146	140	140
1000 Pilot	2	2	2
150 Pioneer	300	300	300
900 Prairie	32	32	32

Expansion de la Canada Northern

Montréal, 23. — La Canada Northern Power Corporation, suivant une déclaration faite hier par le président A.-J. Nesbitt, projette le développement de 20,000 chevaux-vapeur additionnels au coût de $1,500,000. L'une des filiales de la compagnie produirait ce surplus d'énergie électrique.

Nos exportations pour onze mois

Leur valeur accuse une avance de 2.4 p. 100 sur la période correspondante de l'année fiscale précédente.

REPARTITION

Ottawa. — En dépit des déclins des derniers mois, la valeur des exportations canadiennes des onze mois terminés le 28 février avance de 2.4 p. c. sur la période correspondante de l'année fiscale précédente. Le total s'élève à $996,099,201, contre $972,855,377. Les pays de l'Empire Britannique ont augmenté leurs achats de commodités canadiennes de $22,507,168, ou de $456,565,326 l'an dernier à $479,072,494, soit de 4.9 p. c. Le total aux pays étrangers avance de $646,656, ou de $516,290,051 à $516,937,707, soit de .1 p. c.

Les exportations canadiennes au Royaume-Uni et aux Etats-Unis montrent un relèvement de 1 p.c. Le total au Royaume-Uni s'élève à $381,646,617, contre $377,977,841, et celui aux Etats-Unis à $399,594,013, contre $396,144,938. Les achats de l'Australie avancent de $24,802,933 à $29,299,162. Viennent ensuite le Japon, $23,929,860 ($19,319,272; le Sud-Africain, $14,393,761 ($13,359,917); la Nouvelle-Zélande, $14,228,927 ($10,002,070). Les achats de la Belgique tombent de $22,802,933 à $14,062,324.

Les autres principaux acheteurs se répartissent ainsi qu'il suit : (chiffres des onze mois correspondants de l'année fiscale précédente entre parenthèses) : Pays-Bas, $12,411,283 ($9,987,602) ; Allemagne, $10,947,792 ($7,123,165) ; Antilles britanniques, $10,454,366 ($8,191,864) ; Terre-Neuve, $8,737,076 ($7,222,932) ; Argentine, $7,138,455 ($3,317,815) ; France, $6,653,713 ($10,972,928) ; Norvège, $5,678,534 ($6,299,539) ; Etat libre d'Irlande, $4,653,277 ($3,791,404) ; Brésil $4,536,134 ($3,397,383) ; Mexique, $3,182,494 ($2,616,196).

Les perspectives de l'Imperial Tobacco

Parlant hier, à l'assemblée annuelle des actionnaires, le président Gray Miller a déclaré que la position financière de l'Imperial Tobacco était solide et que les perspectives pour l'année courante étaient encourageantes. Il a ajouté que les stocks de feuilles de tabac avaient été agmentés afin de répondre à un accroissement dans la demande.

Au cours de 1937, la compagnie a payé en impôts de toutes sortes un montant global de $27,500,000.

L'économie

Ottawa. — Les facteurs principaux indiquant la marche des conditions économiques sont un peu plus élevés en février que le premier mois de l'année. Le changement dans les actions ordinaires et les prix de gros est insignifiant, et la faible hausse du mois précédent se maintient bien. Parmi les facteurs constructifs figure la nouvelle avance du cours des obligations de tout repos. Le niveau en février est élevé comparativement à la période précédant juillet 1936. Un brusque déclin se manifeste vers la mi-mars par suite de l'incertitude politique à l'étranger. Les dépôts des banques montrent une augmentation au commencement du mois. La situation est encourageante comparativement à la période antérieure à janvier 1937. Les dépôt des banques montrent une augmentation marquée depuis le milieu de 1934 jusqu'au commencement de l'an dernier. Depuis, le niveau s'est à peu près stabilisé.

Toronto, 23. — Le bénéfice net de John-A. Lang and Sons Limited pour 1937 se monte à $124,183, contre $131,062 en 1936. Les revenus équivalents à $1.24 l'action, vis-à-vis de $1.31 en 1936. Le fonds de roulement est passé de $573,460 à $642,281.

Curb de New-York

(Séance du 22 mars)

	Ouv.	Off.	Dem.	Ferm.
A. of Am.		69	72	
A. Cyan "B"	20¾			20
A. Gas & E.	23			23
A. Super P.	¾			¾
Ark Nat. Gas	3⅛			3⅛
Ballanca A.		3⅛	3¼	
Brown Priv.		10	21	
B. Hill & S.		12¾	12¾	
Can. Marconi		1	1⅛	
Caribou S.		1⅛	1¼	
C. Milk Co.		20	21	
Cities Service	1¼	1½	1¼	1½
C. G. & E. "B"		61	65	
C. Copper	5	5	4¾	4¾
Carryer Corp.	24½	24½	23¾	23¾
Cord Corp.		1½	1⅝	
Creole Pete	22½	23	22½	22½
C. W. Electric	5⅝			5⅝
Econo. Store		13	14	
E. Bonds & S.	6⅝	6⅝	6½	6½
Ford of C. "A"	16			16
Ford of Eng.	5			5
G. N. Paper		26½	27½	
G. Oil Corp.	37½			
H. C. M. L. Co.		2	2¼	
H. O. & R. Co	65½	65¼	64¼	64¼
O. Dist. Corp.		1⅝	1⅞	
P. O. C. of V	6½	6½	5⅞	5⅞
Penn Corp.	2⅛	2⅛	2	2
P. B. P. Meter	6½			6½
St-Regis P. C.	2⅞	2⅞	2¾	2¾
Taggart Corp.		3¾	4¼	
Tech Incorp.	18¼	18¼	17⅞	17⅞
U. L. & P. C.	2			2
U. Gas Corp.	3¾	3¾	3½	3½
W. O.-O-M. H.		3½	3¼	

1275 Prem Gold	201	197	197
40 Royalite	4000	4000	4000
1200 Sheep Cr	100	100	100
30 Spy Hill	11	11	11
3000 United Oils	15	15	15
2000 Vanalta	5	5	5
500 Whitewater	5	5	5
500 Ymir Girl	16	16	16
Total : 96,020.			

LA FINANCE

Les marchés

Les stocks étaient fermes à l'ouverture des marchés canadiens et américains hier, mais ils ont fléchi à mesure que progressait la séance, de sorte qu'en clôture des pertes modiques étaient signalées dans la plupart des sections de la cote. Le déclin moyen à Montréal atteignait 1-2 point environ. L'inaptitude du marché à prolonger son ralliemnt provenait de l'influence de New-York, où la chute de Westinghouse contribua largement à l'instabilité des cours. En fermeture, l'indice industriel de Dow-Jones accusait une perte de 3.18 points.

Au Canada, le recul n'a pas été aussi prononcé. Seules quelques valeurs ont subi des pertes supérieures à 1-2 point. Le roulement a été réduit au tiers de celui de la veille.

Les nouvelles d'outre mer n'ont pas affecté pour la peine les marchés d'Amérique. Sur notre place, Consolidated Paper continua de se distinguer en terminant la séance avec une perte de 3-8 de point, tandis que d'autres titres, tels que Noranda, Steel Car, Fraser Voting, Smelters, Seagrams et Asbestos, subirent des pertes allant jusqu'à plus d'un point. Quelques nouveaux bas ont été atteints. Les valeurs minières ont retraité légèrement sur un volume modique. Le marché des obligations continua à se rallier.

Acadia Sugar

Le bénéfice net d'Acadia Sugar pour 1937 se monte à $213,126.60, après la dépréciation et l'intérêt sur les obligations, suivant un rapport publié hier par les directeurs de la compagnie.

Les directeurs de la compagnie ont été réélus.

Sears, Roebuck and Co

Sears, Roebuck & Company rapportait hier un record sans précédent dans son chiffre d'affaires et ses recettes nettes pour l'année écoulée.

Au cours de l'exercice clos le 31 janvier 1938, le revenu net de la société a été de $30,828,248, soit l'équivalent de $5.58 l'action, comparativement à $30,660,198 ou à $6.27 l'action en cours à la fin de l'exercice précédent.

Les ventes nettes se sont montées à $537,242,400, en augmentation de 8 p. 100 sur celles de l'année 1936-1937.

Simpson Limited

C.-L. Burton, président de Simpsons Limited, parlant à l'assemblée annuelle des actionnaires, a déclaré qu'au cours de l'année écoulée les ventes de la compagnie avaient accusé une expansion importante et que le chiffre d'affaires durant la période des fêtes avait été supérieur à tout autre depuis la fondation. Les inventaires du bilan ont été réduites de $200,000 environ par rapport à 1936.

Coût de la vie

L'indice du coût de la vie au Canada, tel qu'établi par l'Office fédéral de la statistique pour le mois de février, se fixe à 83.9 à rapprocher de 84.1 en janvier. Il indique cependant un accroissement de 2.4 p. 100 sur celui de février 1937.

Canadian Westinghouse

Les recettes de la Canadian Westinghouse Company Limited pour 1937 accuse une augmentation substantielle sur celles de l'exercice précédent. Le total des revenus s'établit à $2,166,168, comparativement à $1,397,589 pour 1936. Après toutes les déductions, y compris la dépréciation et l'impôt sur le revenu, le bénéfice net s'élève à $1,331,758, en regard de $722,131 en 1936. Ce bénéfice net équivaut à $2.43 l'action ordinaire, vis-à-vis de $1.58 en 1935 et de $1.32 en 1936. Après avoir pourvu au paiement des dividendes, un montant de $239,758 a été porté au compte de surplus, qui se chiffre présentement à $6,321,608.

Le bilan indique un actif liquide de $11,938,912 et un passif exigible de $1,235,944, laissant un fonds de roulement de $10,702,968, comparativement à $9,902,689 au 31 décembre 1936.

Les changes

Le dollar canadien a fermé hier, à New-York, à $0.99 17-32; la livre sterling valait $4.96 3-4; le franc français, $0.0306 1-2; la lire, $0.0526 1-4; le belga, $0.1684, et le reichsmark, $0.4014 1-2.

A Montréal, le dollar américain primait le dollar canadien de 15-32ième de sou; la livre sterling cotait $4.99 1-8 et le franc français, $0.0308.

Financement d'automobiles

Ottawa. — Le financement des ventes de véhicules à moteur au Canada en février décline de 6.8 p. c. en nombre et de 2.6 p. c. en valeur sur février 1937. Comparativement au mois précédent, il y a augmentation de 21.7 p. c. en nombre et de 11.3 p. c. en valeur. Le nombre total au cours du mois sous revue est de 7,966 ($3,504,257), contre 8,345 ($3,598,647) en février 1937 et 6,547 ($3,148,390) en janvier.

G.-R. Caverhill

G.-Rotherfurd Caverhill, président de Caverhill, Learmont and Company, a été élu directeur de la compagnie des Tramways de Montréal, a-t-on appris hier.

Les ventes de la General Motors

New-York, 23.—Les voitures de la General Motors fabriquées dans ses usines des Etats-Unis, du Canada, d'Angleterre et d'Allemagne, et vendues outre-mer se sont totalisées à 30,335 unités en février 1938, soit le plus fort total pour le mois en question, a-t-on appris hier.

Ce volume de ventes accuse une augmentation de 10.3 p. 100 sur celui de février 1937. Les ventes outre-mer pour les deux premiers mois de 1938 s'établissent à 60,190 unités, en augmentation de 10.5 p. 100 sur celles de la même période de 1937.

LA PRODUCTION D'AUTOMOBILES

Ottawa, 23. — La production canadienne d'automobiles, en février 1937, se monte à 16,066 unités, comparativement à 17,624 en janvier et à 19,707 en février 1937, suivant l'Office fédéral de la statistique.

LA PRODUCTION D'ELECTRICITE

Ottawa, 23. — La production des centrales électriques du Canada, en février, est estimée à 2,057,604,000 kilowatts-heure, comparativement à 2,280,353,000 en janvier et à 2,146,578,000 en février 1937.

Ces chiffres proviennent de l'Office fédéral de la statistique.

Les exportations d'électricité aux Etats-Unis en février se sont élevées à 123,095,000 kilowatts-heure, contre 57,532,000 en janvier et à 138,041,000 en décembre 1937.

Le nouveau local de Dubé, Leblond & Cie

La maisoon de placements Dubé, Leblond & Cie Incorporée, qui occupait ses bureaux à 17 rue St-Jacques, depuis une dizaine d'années, vient de les transporter dans l'édifice Financial, 105, Côte de la Montagne, au sixième étage. Le nouveau local occupé par Dubé, Leblond & Cie Incorporée se prête très bien au commerce des obligations. Les bureaux sont grands et parfaitement éclairés. Le poste, plus central, a été aménagé de façon à assurer un meilleur service encore à la clientèle. Les clients de la maison devront donc tenir compte du changement d'adresse et aller à l'avenir à 105, côte de la Montagne, 6e étage, au lieu de 17 rue St-Jacques.

Dividendes

Montreal Tramways Company, $2.25 l'action pour le trimestre se terminant le 31 mars 1938, payables le 14 avril aux actionnaires inscrits le 2 ; ex- dividende le 31 mars.

Beatty Bros. Ltd. 1 1-2 p. 100 par action privilégiée pour le trimestre se terminant le 30 avril, payable le 1er mai aux actionnaires inscrits le 12 avril ; ex-dividende le 13 avril.

Coniaurum Mines Limited, dividende intérimaire de 5 sous l'action payables le 30 avril aux actionnaires inscrits le 20.

Robert Simpson, 3 p. 100 par action privilégiée, payable le 2 mai aux actionnaires inscrits le 14 avril.

Prix de gros

Blé Nord No 1		1.45¾
Blé Nord No 2		1.43¾
Avoine Ouest No 3		0.58¼
Avoine d'engrais No 1		0.56¼
Orge Ouest No 3		0.70⅜
Graine moulue à engrais		
Son		$34.25
Gru rouge		$35.25
Gru blanc extra		$38.25
(Par tonne comprenant les sacs ex-voie ferrée moins 25 centins par tonne pour du comptant :		
Grain séché de brasserie		$32.00
par tonne au détail		$34.00
Avoine roulée (gruau par sac de 90 lbs livré au commerce y compris taxe de vente)		$3.15
Farine de blé d'hiver :		
Qualité de choix pour lots de wagons nouvelle par baril	4.05	4.15
Qualité de choix par lots irréguliers, nouvelle par baril et magasin	4.15	4.25
Farine de maïs blanc pour baril en sac de chanvre livrée	3.95	4.05
Farine de blé du printemps :		
Par baril en sacs de chanvre de 98 livres, livrés à Montréal		
Première patente		$7.70
Deuxième patente		7.20
Patente à boulanger		$7.00
Foin pressé :		
Extrat No 2		$12.00
No 2		$11.00
No 3		$9.50
Patates :		
Québec blanches No 1 par sacs de 80 lbs		0.58
Nouveau-Brunswick, Montagnes No 1 en sacs de 50 lbs	0.42	0.45
Nouveau-Brunswick, Montagnes No 1 en sacs de 80 lbs	0.62	0.65
Ile du P. E. Montagnes No 1 en sacs de 90 lbs	0.80	0.82
En sacs de 50 lbs	0.45	0.47
Indes Occidentales, en sacs de 60 lbs No 1		$1.50
Nouvelles de Floride en sacs de 60 lbs		$2.25
Oeufs :		
A-1 gros		0.32
A-1 Medium		0.30
A-gros		0.29
A-médium		0.28
A-1 de poulettes	0.28	0.29
A- de poulettes		0.27
Beurre :		
No 1		0.36½
Fromage :		
Ouest courant	0.15½	0.15¾
Ouest d'été	0.15½	—0.15¾
Mélasse d'engrais :		
Canne à sucre Indes Occidentales (final blackstrop) par gallon, f.o.b Montréal, quantité de 54 à 60 baril, de 45 gallons		0.14
Wagons citernes (approximativement 6,700 gallons		10¾
Volailles :		
Dindons pour rôtir	0.28	0.29
Oies		0.19
Volailles de choix	0.20	0.23
Cannetons du lac Brome		0.28
Poulets de choix	0.29	0.30
Poulets nourri au lait	0.30	0.31
Canards de choix	0.18	0.21

LES MINES

Preston East Dome

Les administrateurs de Preston East Dome s'occupent activement de l'usinage du minerai de la mine, suivant une déclaration du président, D.-M. Robertson, contenue dans le rapport annuel pour l'année 1937.

Au cours de l'an dernier, la compagnie s'est efforcée de développer le minerai aux niveaux de 200 et de 300 pieds. A ces niveaux, on rapporte une réserve de 411,000 tonnes. La teneur moyenne est de $9.13 à la tonne.

Les dépenses d'exploitation pour l'exercice sous observation sont de $147,661, compte non tenu d'un montant de $40,364 pour la construction et l'équipement. Les revenus divers s'établissent à $2,583, soit des dépenses nettes de $185,442.

Il n'est pas question dans le rapport des négociations entreprises avec l'Hollinger, par lesquelles cette dernière s'engagerait à bocarder le minerai de la Preston. On croit comprendre que l'Hollinger a offert de construire un atelier sur la propriété de Preston au lieu de construire une ligne de chemins de fer, comme il avait été proposé tout d'abord. Le 31 courant, on saura évidemment à quoi s'en tenir à ce sujet.

Beattie Gold

En présentant le rapport annuel de la compagnie, T. Lindsley, président de Beattie Gold Mines, a fait remarquer que le bénéfice de 1937 a été inférieur à celui de l'exercice précédent par suite d'une diminution dans le tonnage du minerai traité, du glissement de l'excavation à ciel ouvert en juin dernier, qui a entraîné une perte de $35,000, et de la mise au point du four en grillage en octobre-novembre, d'où il est résulté un manque à gagner de $50,000.

La production globale de l'année s'est traduite par $2,312,460 ou $3.98 à la tonne, comparativement à $2,371,002 ou $4.30 à la tonne au cours de 1936. Les frais de vente ont pris un montant de $317,974, au lieu de $404,111, laissant un revenu net de $1,994,486 en regard de $1,966,891 en 1936. La compagnie a traité 580,520 tonnes de minerai, contre 551,030 en 1936.

Les frais d'exploitation, de traitement, etc., se sont montés à $1,183,496, contre $1,135,618, et les dépenses d'administration, à $36,443, laissant un bénéfice net de $774,545, comparativement à $794,824 en 1936, avant la dépréciation, les impôts ,etc. Ce bénéfice net équivaut à 16 sous l'action, contre 17 sous l'an 1936.

Au 1er mars 1938, le fonds de roulement se chiffrait à $403,500 environ.

Toburn Gold

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 1937, Toburn Gold Mines, a bloqué, par exploration et développement, 75,515 tonnes de minerai d'une teneur moyenne de 0.48 d'once à la tonne. Le total des réserves à la fin de l'année, s'élevait à 151,850 tonnes d'une teneur moyenne de 0.57 d'once.

Au cours de 1937, Toburn a produit 26,243 onces d'or en provenance de 37,465 tonnes de minerai. La teneur moyenne pour la période de était de 0.729 once à la tonne. Ces chiffres sont à rapprocher de 34,400 tonnes et à une production de 20,577 onces d'or pour 1936. A la fin de l'année, l'atelier traitait 150 tonnes de minerai par jour.

Chartes provinciales

La "Gazette Officielle" de Québec donne la liste des nouvelles compagnies suivantes :

Beaucraft Clothes Ltd., $10,000, Montréal ; Bulk Transfer Corporation Ltd., $500, Montréal ; F. Blais, Inc., $20,000, Montréal ; Goineau et Bousquet Cie, Ltée, $99,000, Pont-Viau ; J.-N. Hamel & Cie, Ltée, $20,000, Québec ; Laiterie LaSalle, Ltée, $20,000 Lachine ; Mary's Ltd, $20,000, Montréal ; Nord Cleaners Ltd, $20,000, Lachine ; Quebec Distillers, Inc., $250,000, Montréal ; Standard Felt Products Ltd, $20,000, Montréal ; The Onyx and Metal Products Ltd, $20,000, Montréal; Zenith Paint Inc., $10,000, Montréal.

Obligations canadiennes

(Séance du 22 mars)

Dominion du Canada	Off.	Dem.
1 p.c. 1939	99⅞	off.
2 p.c. 1939	101¼	off.
2½ p.c. 1939	102	off.
4 p.c. 1939	104⅝	off.
1½ p.c. 1940	100½	off.
4½ p.c. 1940	106¾	107¼
1 p.c. 1941	98½	off.
5 p.c. 1941	111	111½
2 p.c. 1942	100½	off.
3 p.c. 1942	104½	off.
2½ p.c. 1943	101½	off.
5 p.c. 1943	113¼	113¾
2½ p.c. 1944	101	off.
4½ p.c. 1944	111¼	112
4 p.c. 1943-45	108	108½
4½ p.c. 1946	111¼	112
3¼ p.c. 1946-49	102	102½
3½ p.c. 1944-49	103¼	103¾
3¼ p.c. 1948-51	101	101½
4 p.c. 1947-52	107½	108
3 p.c. 1950-55	98¾	98⅞
4½ p.c. 1946-56	110¼	111
4½ p.c. 1947-57	110½	111¼
4½ p.c. 1948-58	111¾	111¾
4½ p.c. 1948-59	111¾	112½
3¼ p.c. 1956-66	99⅞	99¾
3 p.c. 1966 perp.	88⅛	88¾
Canadien National		
2 p.c. 1942	100	off.
2 p.c. 1943	98¾	off.
2¼ p.c. 1944	99	off.
3 p.c. 1944	103	off.
3 p.c. 1945-50	98¼	98¾
4½ p.c. 1951	114⅛	114⅝
3 p.c. 1948-52	98½	off.
3 p.c. 1948-53	97¾	98¼
5 p.c. 1954	117⅞	118¼
4¾ p.c. 1955	116½	117½
4½ p.c. 1956	114½	115¼
4½ p.c. 1957	114	114½
5 p.c. 1944-69	116½	117¼
5 p.c. 1949-69	118½	119¼
5 p.c. 1950-70	118½	off.
Canadien National Steamship		
5 p.c. 1955	118½	off.
Port de Montréal		
5 p.c. 1949-69	118½	off.
Province de Québec		
3¼ p.c. 1948	98½	99¼
3¼ p.c. 1949	98¼	99
3 p.c. 1951	95¾	96½
3¼ p.c. 1952	97¼	98
Province d'Ontario		

Bourse de Toronto

Cours fournis par Langevin & Cie, 126, rue St-Pierre, Québec. — Téléphone : 2-8221

(Séance du 22 mars)

Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
200	Abitibi	150	150	150	150
155	Do 6 pr.	11½	11½	11	11
2575	Alder	48	48	47	48
250	Anglo	340	340	340	340
2800	Arnt	19	19	18½	18½
3000	Astoria	3	3	2¾	2¾
750	Bagam	17	17	17	17
4800	Bankf	79	79	73	73
400	Base M.	33½	33½	32	32
1700	Beattie	126	128	124	124
570	Beauhar	3¾	3¾	3¼	3¼
8	Bell	159	159	159	159
12600	Bidgood	37½	37½	34	34
500	Bobjo	8	8	8	8
50	Bral	860	860	860	860
532	Braz T.	9¼	9½	8⅞	9
112	Brew et D.	6½	6½	6¼	6¼
550	British A.	19¾	19¾	19¾	19¾
970	Buff. A.	14	14	14	14
2750	Cal et Ed.	224	225	215	215
1300	Calmont	40	40	40	40
15	C. Cem.	8¾	8¾	8¾	8¾
185	C. Car et F.	8¾	8¾	8¾	8¾
30	C. Dredge	28	28	27½	27½
3800	C. Mal.	91	92	91	91
290	C. P. R.	6	6	6	6
300	Castle T.	58	58	58	58
4810	C. Pat	255	260	245	246
2700	C. Porc.	10	10¼	10	10
300	Chem.	36	36	36	36
1150	Chrom.	58	58	55	55
300	Coniar.	124	124	115	115
200	C. Chib.	26	27	26	27
403	C. Min.	54¾	54¾	53	53
21	C. Gas.	180	180	180	180
2500	Darkw.	14	14	12	12
775	Dist. C.	13¾	13¾	12⅝	12¾
717	Dome	51¼	51¼	51	51
890	D. Stl C.	11¾	11¾	11	11⅝
55	D. Stores	6¼	6¼	6	6
200	D. Tar	6½	6½	6½	6½
6300	Dorval	16½	16½	14⅛	14¾
11325	E. Mal.	132	136	131	134
10700	Eldor.	240	247	227	233
680	Falconb.	360	550	550	550
500	Fanny F.	19	19	18½	18½
9200	F. Kirk	9	9	8½	8½
215	Ford of C.	16¼	16¼	16⅛	16⅛
3800	Franc.	35	36	35	35
12	G. Stl W.	6½	6½	6½	6½
5200	Gillies	12	12	11½	11½
4000	God's L.	42	42	40	40
400	Goldale	16	16	16	16
2900	Goodf.	7	7	7	7
2500	Gr. Bousq.	5	6	5	6
1775	Gunnar	78	78	78	78
205	Gypsum	5⅛	5⅛	5½	5⅛
34970	Hard R.	176	184	172	175
4900	Harker	11½	11¾	11½	11½
3500	Highw.	11	11	11	11
660	Holling	12⅛	12¼	12	12
2000	Homest.	20	21	20	21
2500	Howey	25	25	25	25
2025	Imp. Oil	17¾	17¾	17½	17½
445	Imp. Tob.	14	14	13¾	13¾
2930	Int. Nick.	48¾	49	47¾	48
740	Int. Pet.	29½	29½	29	29
3800	Jacola	27	27	26	26½
34250	Jellicoe	54	55	50	50½
1500	J. M. Cons.	7	7	7	7
12578	K. Add.	169	174	162	165
1500	K. Hud.	80	80	80	80
4225	K. Lak.	106	107	105	105
3300	Laguna	42	42	42	42
612	Lake Sh.	50½	50½	50	50½
2000	L. Cont.	4¼	4¼	4	4
10300	Lapa C.	51	52	50	50
900	Lava C.	100	100	100	100
9000	Lebel	8½	8½	8	8
5150	Leitch	78¾	78¾	75	75
1175	Little L.L.	470	470	430	430
50	Loblaw	21¼	21¼	20¾	20¾
2805	Macass	405	410	395	395
31359	MacLeod	320	340	315	320
1700	Madsen	35	35	35	35
3000	Man et E.	2	2	2	2
4700	Maralg.	12	12	11½	11½
390	Massey H.	5⅞	6	5¾	5⅞
78	McColl	12	12	12	12
820	McIntyr.	38½	38½	37¾	37¾
2600	McKenz.	81	81	80	80
2000	McVitt.	15	15	15	15
22100	McWatt.	67	70	66	67
100	Mercur.	13½	13½	13¼	13¼
3606	M. Corp.	180	185	180	180
1000	Minto	3	3	3	3
8755	Moneta	200	201	194	194
4700	Morris	9¾	9¾	9	9
1000	Murphy	2¼	2¼	2¼	2¼
500	Nipiss.	190	195	190	195
756	Noranda	55½	56	54	54
2000	Norm. M.	75	75	70	70
3315	O'Brien	325	330	320	325
2850	Omega	153	153	145	145
2000	Pacalta	11	11	10	10
40	Page H.	90	90	90	90
2375	Pamour	325	330	310	310
2500	Paulore	13	13	11	12
9330	Paymast.	46	47	44	44
2850	Perron	127	130	121	124
2010	Pick Cr.	430	435	420	420
200	Pioneer	305	305	305	305
7000	Powell	170	172	155	160
600	Premier	203	203	200	200
5750	Preston	89	90	85	88
300	Read Au.	300	300	300	300
7700	R. Lak.	23	23	22	22
3600	Reno	50	51	50	50
14600	Roche	15	15	13½	13½
5000	St. Anth.	12	12	12	12
1000	S. Ant.	130	130	129	129
200	Shawkey	25	25	25	25
1000	Sheep C.	100	100	99	99
2612	Sherritt	127	127	125	125
6310	Siscoe	243	248	237	240
8100	Sladen	106	107	102	105
9200	Slave	10	10	10	10
5700	Stada	24	24	22	23
5	Stl of C.	64	64	64	64
550	S. Bas.	255	255	245	245
1500	S. Cont.	13½	13¼	13¼	13¼
1400	Sulliv.	100	102	100	100
1850	Sylvan	300	300	295	295
7500	Tashota	2½	2½	2½	2¼
1370	Teck H.	475	485	475	480
1000	Texas	130	130	129	130
1200	Towag.	42	42	42	42
415	Un Gas	13	13	12¼	12¼
500	Un Oils	15	15	15	15
950	Un Stl C.	4	4	3¾	4
840	Ventur.	500	500	500	500
2000	Waite A.	150	150	140	140
605	Weston	10¼	10¼	9½	9½
7900	Wood C.	30	30	30	30
1300	Wright H.	725	730	720	720
2700	Ymir	18	18	18	18
	CURB:				
9	D. Bridge	26	26	26	26
2300	East Cr.	9½	9½	9½	9½
55	H. Bridge	6	6	6	6
2475	Home O.	112	112	110	110
120	Nat. Stl C.	36¾	36¾	35	35
2000	Oil Selec.	3	3	3	3
2000	Pend Or.	175	175	170	173
1000	Ritchie	2	2	2	2
1300	Robb.	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛
3000	Temisk.	12	12	11½	11½

Ventes: 661,000 parts.

Marchés de Montréal

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, 70, rue St-Pierre, Québec. — Téléphone : 2-1521

(Séance du 22 mars)

Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
100	Ass. Breweries	12	12	12	12
230	Bathurst Paper A.	9¼	9½	9	9
56	Bell Telephone	160	160	159¾	160
315	Brazilian Traction	9½	9½	8⅞	9
37	B. C. Power A.	29¾	29½	29¼	29½
30	Do B.	3¾	3¾	3¾	3¾
25	Bruck Silk	3¼	3¼	3¼	3¼
25	Building Prod. A.	44	44	44	44
520	Canadian Car	9	9	8½	8½
310	Do priv.	21	21	20⅝	21
210	Canadian Celanese	13	13	13	13
205	Canada Cement	8½	8½	8½	8½
50	Can. Ind. Alc. A.	2½	2⅝	2½	2⅝
520	Do B.	2½	2⅝	2½	2⅝
55	Can. Locomotive	8	8	8	8
15	Can. North. Power	18¼	18¼	18¼	18¼
712	Canadian Pacific Ry	6	6⅛	6	6
42	Can. Steamship	2	2	2	2
44	Do priv.	7½	7½	7½	7½
60	Cockshutt Plow	8⅝	8⅝	8⅝	8⅝
360	Cons. Smelters	54½	54½	53¾	53¼
160	Distillers Seagram	13½	13½	12¾	12¾
100	Dominion Bridge	26½	26½	26	26
55	Dominion Coal priv.	17	17	16	16
1020	Dominion Steel B.	11½	11½	11	11½
285	Dominion Tar	6⅝	6⅝	6¼	6¼
21	Dominion Textile	65¼	65¼	65¼	65¼
30	Dryden Paper	5½	5½	5½	5½
135	Foundation Co.	11	11	10½	10½
51	Gatineau Power	9	9	8¾	8¾
10	Do priv.	80	80	80	80
210	General Steel Wares	6½	6½	6¼	6¼
185	Gypsum, Lime et Alab.	5¾	5¾	5¾	5¾
265	Hollinger Gold Mines	12½	12½	11⅞	11⅞
45	Howard Smith	12	12	12	12
825	Imperial Oil	17½	17½	17¾	17½
1185	Imperial Tobacco	14	14	13¾	13¾
900	Intern. Nickel	48¼	48¾	48	48
680	International Petroleum	29¼	29½	29	29
85	Massey Harris	5¾	5⅞	5¾	5¾
470	McColl Frontenac	12	12	12	12
739	Montreal Power	29½	29¾	29	29
255	National Brew.	38½	38½	38	38
220	National Steel Car	37	37	35¼	35¼
795	Noranda	56¾	56¾	54	55
135	Ogilvie Flour Mills	26	26	26	25
280	Power Corp.	12¾	12¾	12¾	12¾
810	Price Brothers	11½	11½	11	11
286	Shawinigan	19	19¼	19	19
935	St. Lawrence Corp.	3¾	3¾	3¼	3½
30	Do priv.	11¾	11¾	11¼	11¼
110	St. Law. Paper priv.	30	30	30	30
110	Steel of Canada	64	64	62	62
45	Do priv.	60	60	60	60
675	United Steel	4	4¼	4	4¼
20	Winnipeg Elec. B.	190	190	190	190
	BANQUES:				
12	Canada	58	59	58½	58½
	OBLIGATIONS:				
$4250	Montreal Power 3 p.c. 1939	50¾	50¾	50¾	50¾
	Ventes: 22,600 parts.				
	CURB:				
1147	Abitibi	150	150	140	140
80	Do P. 6 p.c.	11½	11¾	11½	11½
260	Asbes V. T.	56	56	53¼	53¼
45	Bathurst B.	3	3½	3	3½
600	Beauhar	3¾	3¾	3½	3½
20	Br. et Dist.	6	6	6	6
321	B. A. Oil	19¾	19½	19¾	19¾
6	Can. North Pow. priv.	106	106	106	106
2	Can. Malting	30	30	30	30
50	Can. Brewing	130	130	130	130
65	Do priv.	16¾	17	16¾	17
1348	Cons. Pap.	4½	4½	4½	4½
115	Can. Vickers	5½	5½	5	5
15	Do priv.	18	18	17	17
10	Celtic Knitting	2	2	2	2
175	Com. Alcohols	105	110	105	110
225	Donn A.	4½	4⅝	4½	4½
15	Do B.	3½	3½	3½	3½
65	Ford A.	16¼	16¼	16	16¼
185	Fraser	12½	12½	12	12
625	Do V. T.	13¼	13¼	12½	12½
100	Fairchild Airc.	4	4	4	4
240	Int. Paints	2½	2½	2	2
100	Int. Ut. B	65	65	65	65
275	Lake Sulphite	4½	4½	4½	4½
60	Lake St. John	19	19	19	19
15	McLaren Paper	9½	9½	9½	9½
45	Massey P.	36	36	36	36
17	McColl F. priv.	91	91	91	91
1	Melch priv.	2	2	2	2
21	Do priv.	6	6	6	6
85	Mitchell, Robert	9½	9½	9½	9½
30	Power Corpn priv.	97½	97½	97½	97½
540	Royalite	40	40¼	39½	39¾
15	S. Can. P. P.	104	104	104	104
110	Walk Brew.	125	125	115	115
5	Walkers	37½	37½	37½	37½
	MINES:				
500	Arntfield	19	19	19	19
1000	Arno	2	2	2	2
500	Beaufor	23	23	23	23
11500	Brownlee	7	7½	6	6
100	Bulolo	25¾	25¾	25½	25½
4300	Carl. Mal.	9	9½	9	9
1600	Can. Mal.	92	92	91½	91½
500	Cent. Cadillac	30	30	30	30
900	Dalhousie Oil	45	45	42	42
2700	Duparquet	4½	4½	4½	4½
900	East Malartic	135	135	133	133
6700	Eldorado	240	245	225	230
70	Fal Nick	560	560	550	550
800	Francoeur	35	35	35	35
2600	Home Oil	110	114	110	110
100	Hud. Bay	25	25	25	25
1100	J. M. Cons.	7	7½	7	7
200	Kirkland Lake	106	106	105	105
70	Lk Shore	50¾	51	50¾	50¾
500	Macassa	410	410	400	400
2500	Moff. Hall	1½	1½	1½	1½
60	McIntyre	38¼	38¼	38¼	38¼
4400	McWatters	70	70	65	65
100	Mining Corp.	175	175	175	175
1865	O'Brien	330	330	320	320
700	Okalta Oil	150	150	145	145
1500	Pandora Cad.	41	41	41	41
1800	Perron	130	130	124	125
500	Pato Cons.	215	215	205	205
400	Pend Oreille	180	180	171	171
500	Read Auth.	310	310	305	310
200	Red Crist.	15	15	15	15
1000	Ritchie	02	02	02	02
300	Shawkey	27	27	25	25
1500	Sladen Malartic	106	106	104	104
400	Sherritt	129	129	125	125
2850	Siscoe	243	247	236	238
4525	Stada	23½	23½	22	23
5350	Sullivan	101	101	98	98
200	Sylvanite	305	305	305	305
1600	Thompson Cadillac	23	23	23	23
2000	Wood Cadillac	30	30	2	29

Ventes: 75,600 parts.

Bourse de New-York

Cours fournis par Barry & McManamy, 79 81, rue St-Pierre, Québec. Téléphone 2-7006

(Séance du 22 mars)

Titres	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Air Reduc	51	51	49	49
Alaska Jun.	10	10	9¾	10
Allied Chem.	154½	154½	152½	152½
Allis Chalm.	45¼	45¾	43	43½
Amer. Can.	84⅞	84⅞	84⅞	84⅞
Am. Com. Alc.	11	11	10¾	10¾
Am. & For. Pow	3⅛	3⅛	3⅛	3⅛
Am. Lo. Co.	17¼	17¼	16⅝	16⅝
Am. Radiator	11⅞	12⅛	11⅞	11⅞
Am. Roll. M.	17⅝	17⅝	17⅛	17⅛
Am. Smelting	42	42⅛	39	40⅛
Amer. S. Found.	24	24½	22¼	22⅞
Am. Tel. & Tel.	125¾	125¾	125	125⅛
Am. Tob. "B"	66	66	66	65
Am. Waterw.	8¼	8¼	8	8
Am. Woolen.	4	4	4	4
Amerada	63	63	63	63
Anaconda	30¾	31	29¼	29½
Ass. D. Gds	5½	5½	5⅜	5⅜
Atchison	28⅞	28⅞	27	27
Atl. Refin	21⅞	21⅞	20½	20½
Auburn	3¾	3¾	3¾	3¾
Aviation Corp.	3¼	3¼	3	3¼
Baldwin Lo.	8⅛	8⅛	7⅞	7½
Balt. & Ohio	6½	6½	5⅝	5⅝
Barnsdall "A"	13½	13½	12⅞	12⅞
Bethlehem S.	55½	55½	52¾	53¼
Bendix Avia.	11⅝	11⅝	10¾	10¾
Boeing Aircraft	27⅝	28⅛	26⅞	26⅞
Borg. Warner	22⅞	22	21¼	21¼
Briggs Mfg.	20⅛	20⅛	19	19⅛
Burrough	17	17	17	17
Byers	8½	8½	8⅛	8⅛
Canada Dry	16¾	16¾	15⅝	15¾
Can. Pacific	5⅞	5⅞	5⅞	5⅞
Case J. I.	78	78	75	75
Celanese Cor.	13⅝	13⅝	13	13⅛
Cerro de Pasco	37⅞	38¼	36	36
Ches. & Ohio	28⅞	28½	26	26
Chrysler	49⅞	50⅛	47½	47⅞
Coca-Cola	115	115	114¼	114¼
Columbia Gas	6¾	6¾	6⅝	6⅝
Col.-Alkman	21	21	19¾	20
Com. Credits	32⅛	32⅛	30⅞	30¾
Com. Solvents	7¼	7⅜	7¼	7⅜
Com. & South.	1¼	1¼	1⅛	1¼
Congoleum	18	18	17⅞	17⅞
Cons. Edison	20	20⅛	19¾	19⅞
Containers Corp.	13¼	13¼	13	13
Contin. Can.	40¾	40¾	40½	40½
Corn Products	61½	61½	60½	60½
Crucible Steel	29¾	30⅛	28¼	28¼
Cuban Ame Sug.	4	4	4	4
Curtis Wright	4⅛	4⅛	4⅛	4⅛
Do. "A"	16½	16¾	16	16¼
Douglass Airc.	40¼	40⅝	37⅝	35
DuPont de N.	113	113½	110	110½
Eastman Kodak	146½	147	145	145
Elec. Aut. Lite	16¾	16¾	16⅝	16⅝
Elec. Pow. & L.	8½	8⅞	8⅛	8⅝
Erie Rr pr.	2½	2½	2⅝	2⅝
Freeport-Sulph.	25¼	25½	25	25
Gen. Asphalt	15¾	15¾	15¼	15¾
Gen. Electric	36	36⅛	34¾	34⅞
Gen. Foods	26⅝	26⅝	26⅛	28⅛
Gen. Gas	⅞	⅞	⅞	⅞
Gen Motors	33¼	33½	31¾	31⅞
Gillette S.	9⅛	9⅛	9	9
Goodrich	15¼	15½	15	15
Goodyear	20¼	20½	19⅞	19⅞
Graham Paige	1	1⅛	1	1
Houston Oil.	7	7	6⅞	6⅞
Hudson Mot.	7⅜	7⅜	7⅛	7⅛
Hupp. Motors	1⅛	1⅛	1	1
Int. Harvest.	62¾	62¾	60⅞	60⅞
Int. Nickel	48¾	48⅞	47½	47⅞
Int. Paper "A"	7	7	6¼	6¼
Int. Paper priv.	28½	28½	25½	25½
Int. Tel. & Tel.	7⅛	7⅛	6¾	6¾
Inter. Lake Iron	10⅛	10⅛	9½	9½
Johns-Manvil	72½	72½	68	69
Kennecott Co.	36½	36⅝	34⅞	34¾
Lambert Co.	10⅛	10½	10¼	10¼
Lib. Ow F. Glass	29½	29½	29½	29½
Lihigh Valley	4¼	4¼	3⅞	3⅞
Loews Inc.	43¾	43¾	41	41
Lorillard T.	15¾	16	15¾	16
Ludium Steel	16⅞	16⅞	15¼	15¼
Mack Trucks	19¼	19¼	18⅞	18⅞
Marsh. Field	7¼	7¼	6⅝	7
Mathieson Alk	25½	25½	24½	24½
Montg. Ward	32	32⅞	30⅝	31
Nash Motors	8¼	8¼	8	8¼
Nat. Biscuit	19	19⅜	19	19
Nat. Cash	15⅛	15⅛	15½	15½
Nat. Dairy	13⅝	13⅝	13½	13½
Nat. Distil.	20½	20½	20¼	20¼
Nat. Pow. & L.	6¼	6¼	6⅛	6⅛
Nat. Steel	52½	52½	52	52
N. Y. Central	13½	13½	12⅝	12¾
N. Y. Shipbuild	6½	6½	6⅝	6⅝
North. Amer. Co	16⅞	17⅛	16⅛	16⅛
North. Pacific	8⅝	8¾	8½	8½
National Lead	20⅝	21	20	20
Otis Steel	8¼	8¼	8⅛	8⅛
Otis Elevator	18¼	18¼	18	18
Ohio Oil	12	12⅛	11⅝	11⅝
Pac. Gas & El.	25⅝	25¾	25½	25¼
Packard Mot.	4	4⅛	4	4
Par. Fam Lasky	8	8	7½	7⅛
Penns. Ry	17¼	17⅝	16⅞	17
Porto Rico Sug.	22	22	22	22
Public Serv.	29¾	29¾	29¼	29¼
Pullman	27⅞	27⅞	26	26
Pure Oil	11⅛	11⅛	10½	10½
Phillips Pete	35⅞	35⅞	33¾	33¾
Radio Corp.	5⅞	5⅞	5⅝	5⅝
Radio Keith	3⅞	3⅞	2¾	2¾
Remington Rand	12	12	11¾	11¾
Republic St.	16¼	16¼	15¼	15⅝
Rey. Rob. "B"	37	37½	36¼	36½
Savage Arms	12½	12½	12½	12½
Schenley Dis.	20	20⅜	20	20
Sears Roeb	56¼	56¼	53⅝	54
Simmons Bed	16¾	16¾	16¼	16¼
Socony Vac.	13¾	13¾	13½	13½
South. Pacific	13¼	13¼	13	12⅞
Southern Ry.	7⅝	7⅝	7	7⅛
Southern Ry. pr.	12½	12½	12¼	12⅝
Stone & Webs	7¼	7¼	7	7
Stan. Brands	7	7⅛	7	7
Stan. Gas & E.	3⅛	3⅛	3V	3⅛
Stan. Oil of C.	29⅛	30¼	29	29¼
Stan. Oil of N.J.	46⅞	46⅞	44⅞	45
Stud Union Oil.	13⅝	13⅝	13⅝	13⅝
Tenn. Corp.	5⅝	5⅝	5½	5½
Tex. Corpn	39	39¼	37½	37⅝
Texas Gulf S.	30¾	30¾	30⅛	30V
Timken R. B.	39¼	39¼	39	39
Union Carbide	72¼	72⅝	69¼	69½
Union Pacific	66½	66½	63	63
Unit. Airc.	24⅝	24⅝	23¼	23½
United Airlines	6⅞	6⅞	6⅝	6⅝
Unit. Gas Im.	9¾	9¾	9⅝	9⅝
Unit. Corpn	2⅝	2⅝	2½	2½
U. S. Ind. Alc.	15⅝	15⅝	14¼	15¼
U. S. Rubber	30⅛	31½	29⅛	29⅝
U. S. Steel	51	51½	49¼	49⅝
U. S. Smelting	61¾	61¾	60½	60½
Vanadium	16	16	15	15½
Virginia Chem.	3¾	3¾	3⅝	3⅝
Warner Bros.	4⅝	4⅞	4⅝	4⅝
Warren Bros.	3	3	2⅞	2⅞
Worth. Pump.	16	16	15½	15½
Western Union	21	21	20	20⅛
West. Electric	84½	84½	80	80¼
Woolworth	40¾	40⅞	40½	40½
Yellow Trucks	13⅛	13¼	12⅞	12⅞
Young. Tubes	34⅞	35⅞	33½	33½

3¼ p.c. 1951	99	100
3 p.c. 1951	96	97
Utilités		
A. T. & T. 5½ p.c. 1953	67	69½
Beauharnois 5 p.c. 1973	69¾	71½
C. Steamship 5 p.c. 1957	73¼	75½
D. Gas 4½ p.c. 1945	74½	77½
Gat. Power 5 p.c. 1956	102¾	104½
Do "A" 6 p.c. 1941	100½	102¼
Do "B" 6 p.c. 1941	100¼	102
Int. Hydro 6 p.c. 1944	61	63
Mac Laren 5½ p.c. 1961	96	98
Do 5½ p.c. 1964	96	98
M. L. H. P. 3½ p.c. 1956	101½	103½
Do 3½ p.c. 1973	95½	97½
Montl Tram. 4½ p.c. 1955	68	70½
Do 5 p.c. 1955	74½	76¼
Do 5 p.c. 1941	96½	101
N. S. S. Coal 5 p.c. 1959	76	79
Do 6 p.c. perp.	30½	33½
Ott. Valley 5½ p.c. 1970	105½	
Power Corp. 4½ p.c. 1959	100¾	102½
Do 5 p.c. 1957	102	104½
Shawinigan 4½ p.c. 1970	103	104¾
Do 4 p.c. 1961	98½	100¼
United Sec. 5½ p.c. 1952	66	68
Wpg. Electric A.	56½	60½
Do B.	43½	46½

Chem. de fer et bateaux		
C. P. R. 3 p.c. 1945	86¾	88¾
Do 3½ p.c. 1951	87½	89¼
Do 4 p.c. 1949	89½	92
Do 4½ p.c. 1944	95	97½
Papiers		
Abitibi 5 p.c. 1953	43	44¾
Brown 5½ p.c. 1946	43½	45¼
C. Paper 5½ p.c. 1961	36	37¾
Donnacona ¾ 4½ p.c. 1956	69	72
M. & O. Paper 6 p.c. 1945	26	29¾
Industriels		
G. S. Wares 4½ p.c. 1952	92½	94½
Massey Harris 5 p.c. 1957	94½	96½

Casier Postal 129 Station B Québec

Téléphones 2-7006 " 2-7007 " 2-7008

BARRY & McMANAMY

Membres de la Bourse de Montréal
Membres de Montreal Curb Market
Membres de Canadian Commodity Exchange Inc.

79-81, rue ST-PIERRE — QUEBEC

Service complet de cotations sur toutes les Bourses y compris la Bourse des Mines de Toronto.

Aujourd'hui, à 12 heures 30

Curb de Montréal

L.-G. Beaubien & Cie, 70, rue St-Pierre, Tél. : 2-1521.

Abitibi	130
Do P 6%	11
Asbest V.T.	51
Beauhar	3½
Br Corp	12
Br Corp P.	17
B.A. Oil	19
Cons Pap.	4¼
C. Vickers	5¼
Donn. A.	4½
Ford A.	16
Fraser	12
Fraser V.T.	12
Fairchild	3¾
Fleet Air	5
Lake S John	18
McLaren P	9¼
Massey P.	36
Mitchell R	9
Royalite	37½
Walkers	37¼
MINES :	
Big Kirk	34
Brownlee	6¾
Cart. Mal.	9
Can. Mal.	89
Ct Cad	29
Cent Pat	245
Duparquet	4
East Mal	130
Eldorado	220
Fal Nick	550
Francoeur	35
Home Oil	100
Hud. Bay	24⅝
J.M. Cons	7
Lk Shore	50¼
Lebel	8
O'Brien	305
Perron	120
Pick Cr	415
Read Auth	280
Red Crist	13
Shawkey	25
Sladen Mal	100
Sherritt	110
Siscoe	240
Stada	22
Sullivan	96
Teck H.	470
Thomp Cad	22
Ventures	500
Wood Cad.	28
Wright H.	710

Bourse de Toronto

LANGEVIN & CIE, 126, rue St-Pierre, Tél. : 2-8221

Abitibi	130
Do 6 pr	10¾
Ajax	20
Alder.	46
Arnf	19
Astoria	2¾
Bankf	67
Base M.	28
Bath PPA	9
Beattie	121
Beauhar	4½
Bell	158
Bidgood	34
Bobjo	9
Bral	860
Braz T.	9
Brew D.	6
British A.	19
British C.	29
Buff. A.	13½
Buff. C.	3½
Cal Ed.	213
Calmont	40
C. Cem.	8¾
C. Car F.	8
C.I. Alc.	2½
Can. Mal	90
C. P. R.	5¾
C. Winer	3
Castle T.	55
Cent. Pat.	250
Cent P.	10
Chrom	55
Com Pet.	30
Cuniar	120
Cons Chib	26
Cons Min	52½
C. Gas	179
Darkw	15
Dist. C.	12¼
Dome	51
D. Expl.	5
D.) Stl C.	11
D. Tar.	6
East Mal.	16
Eldor	230
Falcon	560
Fanny F.	19
Fed. Kirk	9
Ford C.	16
Franc	38
G. Stl W	6
Gillies	12
Glenora	4¼
God's L.	40
Goldale	16
Goodf	7
Gr Bousq	5
Granada	7
Gunnar	75
Gypsum	5½
Hard R.	168
Harker	11
Holling	12
Homest	20
Howey	23¼
Imp Oil	17½
Imp Tob.	13¼
Int. Nick	47
Int' Pet.	28¾
Jacola	25
Jellicoe	50
J.M. Cons	7
Kerr Add	165
Kirk Hud.	80
Kirk Lak	100
Laguna	40
Lake Sh.	50½
Lam Cont.	4
Lapa C.	50
Lava C.	99
Lebel	8
Lee G.	2
Leitch	75
Little L.L.	430
Macass	395
MacLeod	315
Madsen	35
Man E	2
Massey H.	6
McColl	12
McIntyr	37⅛
McKenz	80
McVitt	15
McWatt	71
Min Corp	175
Minto	3
Moneta	190
Morris	9
Murphy	2½
Nipiss	185
Noranda	53
Norm. M.	70
O'Brien	305
Okalta	145
Perron	121
Pick Cr	425
Pioneer	290
Powell	155
Power C.	12
Premier	195
Press M.	29
Preston	83
Read Au	280
Red Lak	22
Reno	52
Roche	12
St Anth	12
S. Law C.	3
San Ant	130
Shawkey	25 of
Sheep C.	100
Sherritt	110
Siscoe	240
Sladen	100
Stada	22½
Stl of C.	62
Sud Cont	13
Sullv	95
Sylvan	290
Tashota	250
Teck H.	470
Texas	310
Towag	43
Un Gas	13
Un Oils	14
Un Stl C	4
Ventures	500
Waite A	135
Westan	10¼
Wood C.	28
Wright H	710
Ymir	17
CURB :	
D. Bridge	25½
East Cr	9½
H. Bridge	6
Home O.	101
Hud. Bay	25½
Nat. Stl C.	34
Oil Selec	3
Pend Or	155
Ritchie	2
Robb	1½
Temisk	11½

Bourse de New-York

Barry & McManamy, 79, rue St-Pierre, Tél. : 2-7006

Air Reduc	47
Al. Jun	9¼
All. Chem	149
All. Chalm	41¾
Am. Can	81¼
Am. C. Alc	1¾
Am. & F. Pow	3
Am. L. Co	16
Am. Radiat	11
Am. Roll. M	16¾
Am. Smelt	37⅞
Am. Steel F	21½
Am. Sugar	25½
Am. T. & T	124
Am. Tob. "B"	64⅛
Am. Watew	7¾
Am. Woolen	4
Amerada	62
Anaconda	28⅛
Ass. D. Gds	5¼
Atchison	26
Atl. Refin	20¾
Auburn	3½
Av. Corp	3¼
Bald. Lo	7¾
Balt. & O	5¾
Barns. "A"	12¾
Beth. S	52
Bend. Av	10¼
Bo. Airc	26¾
Bohn. Alum	25
Borg. W	21¾
Briggs Mfg	18
Bklyn M. T	7¾
Burrough	16¾
Byers	8
Can. Dry	14¾
Can. Pac	5½
Case J. I	71½
Celan. C	12¼
C. de Pasco	35¾
Ches. & O	25½
Chrysler	46½
Coca-Cola	113½
Col. Gas	6⅛
Col.-Alkm	20
Comm. Cr	30⅛
Co. Solv	7
Co. & South	1¼
Cons. Edis	19½
Cont. Can	39⅝
Corn Prod	60
Cr. Steel	28
C. Am. Sugar	4
G. Wright	4
C. Wright "A"	15½
Doug. Airc	38
DuP. de N	108⅛
Eastm. Kod	143½
El. Aut. Lite	16
El. Pow. & L	8⅛
Erie Rr	2½
Freep.-Sulph	24⅛
Gen. Asph	16
Gen. Elect	33¾
Gen. Foods	26
Gen. Mot	31⅝
Gillette S	8⅞
Goodrich	14¼
Goodyear	19
Gr. Paige	1⅛
Houst. Oil	6½
Hupp. Mot	1
Int. Harv	59⅛
Int. Nickel	46¾
Int. Pap	6⅛
Int. Pap. pr	25
Int. T. & T	6½
Int. L. Iron	9
J.-Manvil	67¾
Kenn. Co	33½
L. O. Ford G	28⅛
L. Valley	3¾
Loews Inc	40⅝
Lorill. T	15⅞
Lud. Steel	15⅛
M. Trucks	17⅞
M. Field	7
Math. Alk	24
Mead Corp	10
Miami Cop	7⅛
Montg. W	30⅛
Nash Mot	8
Nat. Bisc	19
Nat. Cash	15
Nat. Dairy	13
Nat. P. & L	6
Nat. Steel	50¼
N. Y. Cent	12
No. Am. Co	16¼
No. Pac	8¼
Nat. Lead	19¼
Otis Steel	8
Otis Elev	17¾
Ohio Oil	12
Pac. G. & El	25½
Pack. Mot	4⅛
Par. F. Lasky	7¼
Penns. Ry	16⅝
P. R. Sugar	19¾
Pub. Serv	28¾
Pullman	25¾
Pure Oil	10⅛
Phill. Pete	32½
Radio C	5⅝
Radio K	2¼
Rem. Rand	11½
Rep. St	15⅛
Rey. Rob "B"	36⅛
Reo Mot	2
Saf. Stor	16⅛
Schenl. D	20
Sears R	54
Simm. Bed	18
Soc. Vac	12⅞
South. Pac	11⅜
South. Ry	6⅛
South. Ry. pr	11⅜
St. & Webs	6⅞
St. Brands	7
St. Gas & E	3
St. Oil of C	29
St. Oil of N. J	44¼
St. Un. Oil	12¾
Tex. Corpn	37¼
Tim. R. B	37¼
Un. Carb	68⅞
Un. Pac	62⅜
Un. Airc	23¼
Un. Gas Im	9½
Un. Corpn	2½
U. S. I. Alc	14½
U. S. Rubb	29⅛
U. S. Steel	48½
U. S. Smelt	59⅛
Vanadium	14⅜
Virg. Chem	3½
Warn. B	4½
Wo. Pump	15
West. Un	20
West. Elect	18⅛
Woolworth	40
Y. Trucks	12⅜
Young. T	31¾

Bourse de Montréal

L.-G. Beaubien & Cie, 70, rue St-Pierre, Tél. : 2-1521.

Ass. Brew	12
Bath. Pap. A	8½
Bell Tel	158
Braz. T.	8¾
B. C. Pow. A	29
Can. Bronze	32
Can. Car	8
Can. Car pr	20
Can. Celan	13
Can. Cem	8¼
Can. Cem. pr	98
Can. I. Alc. B	2¾
Cock. Plow	8½
Cons. Smelt	51
Dist. Seagr	12½
Dom. Bridge	25½
Dom. Steel B	10½
Dom. Tar	6
Found. Co	10
Gatineau P	8½
Gatineau P. pr	80
G. Chs & Co	6
G. L. & Alab	5⅛
Hamilton B	6
Hollinger G. M	12½
Imp. Oil	17⅞
Imp. Tobac	13⅛
Int. Nickel	46⅛
Int. Petro	28
Lake Woods	12
Montreal P	29
Nat. Brew	38
Nat. S. Car	34
Noranda	53
Power C	12
Price B	10⅛
Quebec P	15⅛
Shawinigan	18⅞
St. Law. Corp	3
St. Law. C. pr	11
St. Law. Pap. pr	28
Steel of Can	62
BANQUES :	
Montréal	200¼
OBLIGATIONS :	
Mont. P. 3% 1939	50⅛

Les fluctuations sont étroites à Montréal

Au Canada

MONTREAL, 23. — (U.P.) — Les stocks étaient irréguliers et les fluctuations étroites, aujourd'hui, à la Bourse et au Curb de Montréal. Le volume des échanges était modique en matinée, mais pour s'accroître dans la suite.

Bell Telephone ouvrit à la baisse, accusant une perte d'un point pour retraiter encore davantage à la fin de la première heure. Nickel était lourdement transigé au cours des 45 premières minutes de la séance.

Ce titre perdit un point. Smelters ouvrit plus bas de 1-4 de point à 53, puis retraita encre à 52 1-2 sur un bon roulement. Noranda fluctua entre les cours 54 1-2 et 54 1-4.

Dans les huiles, Royalite ouvrit à 39 1-2 et Imperial était inchangé à 17 1-2. Petroleum ouvrit plus faible de 1-4 de point à 29, puis fléchit à 29 3-4. Price Brothers ordinaire était stable, tandis que Consolidated Paper voyait son activité s'accroître. St-Lawrence Corporation descendit à 3 1-8.

Le prix du blé

(Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, Québec)

	Ouv.	Haut	12 h. 30
Mai	116¼	116¾	116⅜
Juillet	107½	107⅜	107½
Octobre	91¼	91¼	91

Les changes

New-York, 23, (UP).—Le dollar des Etats-Unis a haussé par rapport aux principales devises européennes, aujourd'hui, à New-York. La livre sterling cotait $4.96 1-2; le franc français, $0.0304 3-8; la lire, $0.0526 1-2; le belga, $0.1683 1-2; le reichsmark, $0.4012 et le dollar canadien, $0.99 9-16.

Peine capitale

MOSCOU, 23. — (UP). — Six ouvriers, dont un ingénieur de locomotive, ont été condamnés à mort pour "sabotage" sur le chemin de fer de Tomsky.

Marché du bétail

Montréal, 23, (BUP).—Les arrivages, cematin, comprenaient 56 bêtes à cornes, 247 veaux, 145 porcs et 50 moutons et agneaux.

Les vaches à boucherie ont rapporté $3.00 à $4.50; les très communes pour les conserves, $2.25 à $2.75; les bouvillons étaient cotés à des prix stables.

Les prix des veaux étaient stables, suivant la qualité. Aucun sommet n'a été atteint. Les bons veaux pesant environ 139 livres ont rapporté $7.00; les veaux de belle qualité à moyenne, pesant environ 120 livres, $6.00 à $6.50; les veaux légers de qualité plus commune, $5.50; les veaux de champs, $3.50.

Un lot de 48 agneaux de qualité ordinaire à assez belle, pensant environ 61 livres chacun, ont coté $7.75.

Les prix des porcs étaient stables à plus fermes. Les bacons nourris et abreuvés valaient $10.-50; les bêtes de choix se sont vendues avec une prime de $1.00 par tête; les porcs d'autres qualités ont subi les coupures régulières; les truies valaient $7.50 à $8.00, voire $8.50.

Funérailles de M. Alex. Mongeau

Ste-Christine. — M. Alexandre Mongeau, veuf de dame Margaret Garneau, est mort subitement à sa résidence, à l'âge de 67 ans.

Le défunt était avantageusement connu et estimé. Il laisse le souvenir d'un cioyen intègre, d'un père de famille charitable et dévoué.

Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale. La levée du corps fut faite par M. le curé A. Chassé, qui chanta aussi le service.

Les porteurs étaient : MM. Uldège Mongeau, Montréal; Adelard Patenaude, Granby; Alphonse Manseau, L'Avenir; Willie Dunn, Emile et Joseph Cloutier, de South-Durham. La quête fut faite par MM Willie Dunn e Uldège Mongeau.

M. Mongeau laisse pour pleurer sa perte, un fils, M. Léonard Mongeau; six filles : Mme Damase Nadeau (Mamie), de Ste-Christine, Mme Alphonse Manseau (Alice), de L'Avenir, Mme Alfred Bouchard (Bertha), de Ste-Christine, Miles Marion Mongeau, de Montréal, Agnès, de Farnham et Thérèse, de Ste-Christine; deux soeurs: Mme Stanislas Brodeau, de Granby, et Mme Emile Cloutier, South-Durham; deux frères : MM. Uldège, de Montréal et Napoléon Mongeau, de Rivière Bleue: 15 petits-enfants : Monique, Emélie, Lucille, Archie, Alexis, Angéline et Marguerite Nadeau, Georges, Gérard, Germain, Léopold et Conrad Manseau, Lucie Mongeau Rita et Irène Bouchard.

Dans l'assistance, on remarquait: MM. et Mmes Stanislas Brodeur, Adélard Patenaude, Oscar Brodeur, L. Marquette, J. Malo, Armand Brodeur, Raoul Brodeur, tous de Granby; M. et Mme Eph. Laporte, M. Uldège Mongeau, de Montréal, Mme A. Laporte, M. et Mme A. Montmagny, de Sherbrooke, M. et Mme Damase Nadeau et famille, M. et Mme Alphonse Manseau et famille, M. et Mme Emile Cloutier et famille, M. et Mme Willie Dunn, Mme Irénée Cardin, M. et Mme Léonard Mongeau, M. et Mme Alfred Bouchard, Mlle Marie Anne Mongeau, Mlle Thérèse Mongeau, Mme Fannie Dérome, Milles Rose et Lillian Dunn, MM. Ern. Guilmette, Alex. Desfossés, J.-Paul Provencher, M. et Mme Jos. Cardin, M. et Mme Frédéric Cardin, M. Albert Cardin, d'Acton Vale, M. et Mme I. Martin, M. Willie Reed, M. et Mme Napoléon Dussault, M. et Mme O. Larocque, M. Louis Nadeau, M. et Mme Paul Brodeur, M. et Mme Jos. Leclerc, M. Onésime Leclerc, M. Jos. Desmarais, M. et Mme Dalma Nadeau, Mme Henri Mongeau, Mme A. Mongeau et un grand nombre d'autres.

Imposantes obsèques de M. Marcoux

(Suite de la page 9)

Marc, Eloi, Edmond, Joseph, Raphaël, le R. Frère Trépanier, S.V.P., M. Alfred Maheux, Philippe Clavet, G. Simoneau, A. Gilbert, E. Poitras, J. Pauet, R. Germain, J. Fortier, R. Berthiaume, J. Lamb, G. Dolbec, Ad. Gauvin, H. Godboult, T. Drolet, A. Nadeau, J. Beaubien, J. Trudel, J.-B. Donnely, P. Plamondon, V. Marcoux, A. Morisette, G. Forgue, Ls Carpentier, J. Dion, J. Thibeault, J. Boily, H. Boulanger, F.-X. Emond, T. Bissonnette, B. Parent, J. Lavallée, Roméo Gilbert, L. Gilbert, Eug. Proulx, W.-B. Rueland, Ls Moisan, L. Patry, Arth. Marois, A. Marcotte, J. Trudel, P.-E. Trudel, L. Côté, J.-A. Plamondon, A. Sansom, O. Delisle, W. Desrocher, R. Robitaille, jr, L. Lamontagne, A. Picard, P. Vincent, A. Chayer, P. Leclerc, J.-P.-E. Frenette, F.-X. Gagnon, N.-E. Papillon, O. McLean, O. Leclerc, A. Déry, E. Cantin, J.-H. Thivierge, R. Pineault, D. Dusseault, J.-E. Buissière, J.-M. Rochon, M. Breton, C. Levesque, L. Simoneau, Chs Robitaille, J.-C. Paradis, T. Lebel, J. Ross, D. Paul, A. Morissette, A. Fortier, R. Auger, A. Lépine, J.-B. Trépanier, R. Boutet, F.-X. Côté, A. Dubé, E. Dubé, E. Breton, E. Robitaille, R. Pagé, A. Gauvin L.-E. Caron, H. Houde, M. Paquette, F.-A. Bertrand, J.-E. Turgeon, N. Bilodeau, O. Gingras, P.-H. Lamontagne, M. Pichette, J.-A. Gilbert, W. Bouillé, O. Robitaille, L.-D. Bernier, A. Lagueux, A.-M.-T. Gauvin, S. Gingras, C. Jobin, J.-H. Bouillet, A. Lefebvre, O. Auger, P.-E. Poitras, H. Laferrière, P. Paradis, R. Paré, G. Godbout, A. Doré, A. Bérubé, A. Bernier, F.-X.-E. Proulx, J.-E. Fiset.

J.-B. Fiset, R. Côté, E. Gagnon, O.-M. Bédard, E. Faucher, Jos. Boulet, Ls Fortier, R. Lemay, Chs Joubert, P.-H. Villeneuve, J.-E. Dion, A. Villeneuve, G. Villeneuve, C. Côté, L. Houde, J.-M. East, R. Chenard, L. Lafond, B. Nadeau, J. Drolet, A. Marcoux, E. Gosselin, A. Constantin, A. Delisle, A. Donati, E. Rochette, F. Fournier, G. Gagné, F. Côté, O. Jobin, E. Petitclerc, P. Galarneau, J. Cantin, E. Godbout, C. Poitras, O.-A. Delisle, Ls Huot, E. Julien, R. Grenon, R. Belleau, C. Gauvin, P. Pelletier, E. Tardif, J.-E. Soucy, G. Marcoux, L. Marcoux, E. Marcoux, R. Gingras, E. Samson, J. Picard, L.-A. Trudel, N. Hudon, F. Lemelin, A. Grenier, E. Gravel, J.-A. Vachon, J.-B. Aubert, G. Letarte, A. Rochette, E. Robitaille, J.-E. Bélanger, J.-A.-F. Hamel, H. Delâge, Ch. Chauveau, J.-A. Gouvin, J.-M. Poitras, A. Daigle, P.-F. Lepage, J.-O.-D. Hamel, H. Boucher, J. Dubé, E. Dubé, J. Duval, E. Duval, O. Poitras, J.-E. Poitras, J.-E. Dumont, J. Desroche, R. Audet, E. Proulx, Arth. Matte, P. Garlarneau, H. Desaulnier, E. Trudel, A. Villeneuve, M. Bédard, E. Robitaille, M. Beaudry, A. Drolet, G. Bornait, G. Boileau, D. Gosselin, R. Gosselin, R. Cloutier, R. Morin, P. Lemieux, Z. Paquet, Paul-R. Bélanger, et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

L'inhumation eut lieu au cimetière Belmont.

La Cie Hubert Moison, Assurance funéraire de Québec, avait la direction des funérailles.

A. M. l'abbé E. Marcoux ainsi qu'à la famille en deuil, "L'Action Catholique" réitère ses plus vives sympathies.

Pie XI intervient auprès de Franco

(SUITE)

"Beaucoup, et en particulier, la presse, devant les bombardements aériens répétés sur les villes d'Espagne, se sont demandés quelle attitude prendra le Saint-Siège devant ces faits, si graves qu'ils ont considérablement ému l'opinion publique.

"Le Saint-Siège, fidèle à sa mission de Justice et de Charité, n'a jamais cessé de déplorer les actes de violence et à toujours lescouté les appels de détresse, d'où qu'ils vinssent, et s'efforce d'adoucir autant que possible les conséquences les plus douloureuses de la guerre.

"En fait, chaque fois que ses efforts le lui permettait, la Saint-Siège est intervenu pour sauver la vie même d'un seul homme ou pour rendre aux siens, un époux ou fils.

"Il est bien reconnu aujourd'hui que des milliers d'enfants du pays basque doivent au Saint-Siège d'avoir été rendus à l'affection de leurs parents et l'on connait également l'intérêt puissant que le Vatican a porté aux échanges d'otages et à la libération des prisonniers.

"On sait parfaitement que les appels des familles basques n'ont pas été vains. Aussi, lorsqu'en février, le Saint-Père reçut les premières nouvelles des bombardements aériens sur des villes ouvertes, bombardements de plus en plus fréquents qui causaient de nombreuses victimes dans les rangs de la population civile et détruisaient les oeuvres l'art, Il ne manqua pas, pendant que d'autres puissances intervenaient auprès du gouvernement de la République, de faire appel aux sentiments les plus nobles de la population catholique et du général Franco afin que les nationalistes cessassent ces raids aériens.

"Le général Franco se montra profondément touché de la paternelle sollicitude de Sa Sainteté le Pape à l'égard des innocentes victimes de la guerre et envoya, par l'intermédiaire de sont chargé d'affaires, M. Antonuitti, de filiales et rassurantes explications.

"De nouvelles victimes s'ajoutent encore à celles des précédents bombardements: Celui de la ville de Barcelone a fauché nombre de vies, et le Saint-Siège s'en particulièrement affecté. Aussi adresse-t-il des paroles de modération et de pitié afin d'atténuer autant que possible les horreurs de la guerre".

Ceux qui ont volé seront forcés à

(SUITE)

Une voix. — Ils se défendront devant les tribunaux.

M. Duplessis. — Si le chef de l'opposition veut connaître l'opinion publique, qu'il démissionne.

M. Bouchard. — Si vous voulez me donner la direction du Prêt agricole, je suis prêt à démissionner.

M. Duplessis. — Nous voulons une direction éclairée et honnête.

L'incident est clos.

Le premier témoin entendu est M. J.-S. Love, gérant de l'Imperial Bank à Montréal.

A la demande du premier ministre, il produit tout ce qu'il a pu trouver des comptes de Maurice Lalonde, ancien chef de la Sûreté provinciale à Montréal, de Maurice Lalonde in trust ou de la sûreté provinciale. Il produit deux séries de documents se rapportant à des comptes qui ont existé de 1922 à 1936 entre la banque et Maurice Lalonde in trust. Il admet que les relevés n'ont pu être complétés et dit qu'il continuera ses recherches et reviendra devant le comité mardi prochain.

M. DENIS LOISEUX

Le témoin suivant est M. Denis Loiseux, employé au ministère de la Colonisation.

Par M. Duplessis :

—Etes-vous au courant d'un compte falsifié au montant de $400. qui parait avoir été signé par Wilfrid Goupil et qui a été envoyé au ministère de la Colonisation par M. Joseph Dufour, ancien député de Matapédia ?

—En octobre 1936, j'ai été chargé par le ministère de la Colonisation de faire la revision de certaines réclamations pour des travaux faits en 1935 dans le comté de Matapédia, travaux qui n'avaient pas été autorisés par le ministère.

—Au cours de votre enquête, avez-vous constaté quelque chose relativement à ce compte de $400. assermenté par le maire du Lac-au-Saumon, Léo Marmen ?

—J'ai rencontré celui dont le nom apparaissait au bas du rôle de paye. Il m'a dit qu'il n'avait jamais signé ça et qu'il ne l'avait jamais assermenté. Il m'a donné une déclaration assermentée à cet effet.

—Ce nommé Léo Marmen était-il parent avec M. Dufour ?

—C'est son beau-père.

—Voulez-vous prendre connaissance d'une lettre du 29 juin 1936 reçue le 2 juillet au ministère de la Colonisation. Elle est écrite sur du papier de l'Assemblée législative et signée Jos. Dufour, M.A.L., Matapédia. Elle est adressée à M. Georges Belleau, du ministère. Il y est dit : "Je vous envoie le rôle de paye pour des travaux faits en octobre 1935. Le dit rôle a été oublié, ce qui vous explique la cause du retard."

—Est-ce que ces travaux ont été exécutés ?

—Non. Il n'y a pas eu de travaux exécutés pour ce montant. M. Goupil avait conduit d'autres travaux, pas ceux-là. Il a déclaré qu'il n'avait jamais signé ce rôle de paye.

—Avez-vous fait enquête au sujet de deux chèques, l'un de $1,-000. et l'autre de $700. émis par le département de la Colonisation au sujet de certains travaux exécutés dans le comté de Matapédia ?

—J'ai eu des plaintes de colons qui avaient exécuté des travaux et qui n'avaient pas été payés. Les montants dus étaient de $1,000. et de $700. Comme je n'avais pas les rôles de paye, je me suis informé au département : et j'ai constaté que des deux montants avaient été payés entièrement en octobre et en novembre 1935.

—Les colons n'étaient pas payés mais le département de la colonisation avait payé quelqu'un lui.

—Il y a eu évidemment détournement de fonds. Les chèques ont été faits à l'ordre de Joseph Dubé, conducteur des travaux. Nous avons pris action contre M. Dubé et nous l'avons fait arrêter.

—En voilà au moins un qui a été arrêté. Qui est ce M. Dubé ?

—L'organisateur de M. Dufour dans Matapédia. Nous sommes allés chercher M. Dubé à 16 milles dans le bois. Comme nous étions arrivés à l'hôtel, M. Dubé a demandé au constable qui l'accompagnait de téléphoner. Il me prenait sans doute pour un simple voyageur. Au téléphone, il a demandé M. Arthur Dufour, de St-Moïse, fils de M. Jos. Dufour. Apparemment, M. Arthur Dufour n'y était pas et c'est M. Jos. Dufour qui a répondu. M. Dubé a dit : "Ecoutez, M. Dufour. Les $1,700. que j'ai prêtés à Arthur l'an dernier, je ne les ai pas eus encore et il m'avait dit qu'il me donnerait ça dans deux mois. Je vous avait fait ça pour vous rendre service et je suis arrêté pour ça. Je suis mal pris et il serait temps que vous fassiez quelque chose pour moi".

M. Duplessis. — Le montant de $700. que le gouvernement avait envoyé à Jos. Dubé pour payer les colons, il le prêta au fils de Jos. Dufour.

M. Noiseux. — C'est ça.

M. Duplessis. — Après ça que s'est-il passé ?

M. Noiseux. — Il y eut comparution et demande d'enquête. Entre ces deux procédures cependant Jos. Dubé remboursa aux colons un montant de $697.60 que lui avait remis M. Arthur Dufour.

M. Duplessis. — Combien y avait-il de temps que le chèque de $700.00 avait été envoyé à Dubé.

M. Noiseux. — D'août 1935 à décembre 1936. J'ai eu de Dubé une déclaration assermentée où il déclara qu'Arthur Dufour lui avait remis cet argent.

M. Duplessis. — En résumé Dubé a prêté au fils de Jos. Dufour le montant qu'il avait reçu du ministère de la colonisation pour payer les colons et ce n'est qu'un an après que le fils Dufour a remis l'argent à Dubé.

M. Noiseux. — Oui.

M. Duplessis — Dubé a-t-il été condamné?

M. Noiseux— A l'enquête préliminaire il a plaidé coupable et a fait quatre mois de prison.

M. Duplessis — Le montant de $1000., qu'est-ce?

M. Noiseux.—Dans ce cas, le rôle avait été falsifié. Les travaux ne s'élevaient pas à ce montant, mais le département de la colonisation a dû payer la différence.

M. Bouchard demande à voir le rôle de paie qui a été falsifié. On lui remet ce document.

M. Bouchard — C'est Wilfrid Goupil qui est censé avoir signé ce document.

M. Noiseux— C'est le nom qui apparait au bas du document.

M. Bouchard— Avez-vous assigné comme témoins, MM. Adrien sonnes qui apparaissent avoir signé comme témoin, MM. Adrien Côté et Joseph Lepage?

M. Noiseux— Oui et ils ont déclaré qu'ils n'avaient pas vu ni l'un ni l'autre signer Goupil. Ils ont signé simplement parce que leur employeur, Joseph Marmen, leur demanda de le faire.

M. Bouchard— Connaissez-vous la signature de Goupil?

M. Noiseux.—Oui.

M. Bouchard.—Est-ce celle qui apparait au bas du document?

M. Noiseux.—Non. Elle a été imitée.

M. Bouchard.—Avez-vous cherché à savoir qui l'avait imitée?

M. Noiseux.—M. Marmen m'a dit que c'était lui qui avait signé et assermenté le document.

M. Bouchard.—Vous n'avez pas demandé son arrestation?

M. Noiseux.—J'ai remis le dossier au département de la colonisation.

M. Bouchard.—Savez-vous si on a pris action contre Marmen.

M. Noiseux.—Je ne le sais pas.

M. Bouchard.—Le chèque de $400. a-t-il été émis en paiement de ce rôle.

M. Noiseux.—Non, parce que c'étaient des travaux qui n'avaient pas été autorisés.

M. Duplessis.—Il n'a pas été émis parce que nous sommes arrivés au pouvoir.

M. Bouchard.—Il y en eut d'autres qui n'ont pas été payés dans le passé.

M. Duplessis.—Je note l'aveu du chef de l'opposition que la corruption se pratiquait de même autrefois.

M. Bouchard. — Si le premier ministre veut me donner l'occasion d'assigner des témoins, nous allons prouver que ça se fait encore sous le régime béni qu'il dirige. (Au témoin) M. Dufour connaissait-il le faux ?

M. Noiseaux. — C'est lui qui a envoyé le rôle de paye.

M. Bouchard. — Ce n'est pas ce que je demande. M. Dufour pouvait ignorer le faux. Il se peut que des comptes soient recommandés par le député sans que ce dernier connaisse l'existence du faux. On demande souvent au député d'approuver des comptes.

M. Duplessis. — Je note que le chef de l'opposition s'identifie avec Dufour.

M. Bouchard. — Je ne m'identifie avec personne. Le premier ministre ne s'identifierait pas avec tous ceux de son régime, car il y en a qui ne lui feraient pas honneur. Il a dû en mettre à pied.

M. Duplessis. — Est-ce une question ?

M. Bouchard. — Non. (Au témoin). Je comprends que l'argent de $700 a été fait par le fils du député. Vous ne savez pas qui a remis le chèque ?

M. Noiseux. — M. Arthur Dufour lui-même.

M. Bastien. — Pour le rôle de $400 il n'y a eu aucun travail de fait.

M. Noiseux. — Aucun pour ce montant-là.

M. Bastien. — Il est complètement faux.

M. Noiseux. — Oui.

M. PAUL GAGNON

M. Duplessis. — Voulez-vous dire combien l'ancien gouvernement payait pour certaines machines achetées pour la Colonisation et combien nous payons, nous.

Le témoin dit que sous l'ancien gouvernement une machine a été payée $600 et que la même machine a été payée $430 moins 5 p. c. en 1937. En réponse au premier ministre il dit que le prix de la machine était plus élevé en 1937 qu'en 1935. La Colonisation a acheté 14 tracteurs au coût de $2,287 chacun, plus la taxe de vente. En 1937, le même tracteur a été payé $1,889 y compris la taxe de vente. En juillet précédent le prix des tracteurs avait été augmenté de 10 pour cent.

Le témoin répond à M. Bouchard que la première machine avait été acheté de M. René Talbot et que le même, sous le nouveau régime, provenait de "Duke Equipment", de Montréal.

M. Bouchard. — Les machines étaient-elles exactement les mêmes ?

M. Gagnon. — Oui.

M. Bouchard. — Il n'y a pas eu de changement dans les tarifs?

M. Gagnon. — En 1937, ils avaient été augmentés.

Les tracteurs, dit le témoin, avaient été achetés de M. C.-O. Monast.

M. Duplessis.—Un ami du chef de l'opposition. Il a fait un voyage en Europe avec lui.

M. Bouchard.—Un beau voyage. Ce n'est pas le premier ministre qui a payé.

Sous le nouveau gouvernement, explique le témoin le tracteur provenait de "International Harvester".

M. Bouchard.—Avez-vous comparé toutes les machines?

M. Gagnon.—Non.

M. Bouchard.—Vous n'avez pas pensé qu'on avait pu choisir ces machines pour faire un "show" à l'enquête?

Une voix.—Pas besoin de machine, nous en avons devant nous autres.

M. Bouchard.—Vous n'avez pas trouvé étrange que le gouvernement vous ait chargé d'enquêter seulement sur deux machines pour faire l'affaire du gouvernement?

M. Duplessis.—Objection. Le chef de l'opposition fait des questions dans lesquelles il insère des dépenses. Sous l'ancien régime le gouvernement aurait payé $50.000 pour des machines qui en valaient $25,000.

M. Bouchard.—Il y en a sous le nouveau régime.

M. Duplessis.—Ce n'est que le commencement.

M. Bouchard. — Peut-être le commencement de la fin. Vous avez acheté 151 automobiles dans un seul département. Ce monsieur (le témoin) a-t-il été chargé de comparer toutes les automobiles?

M. Gagnon.—J'ai fait enquête seulement à la Colonisation.

M. GASCON, achitecte

Il répond au premier ministre qu'il est architecte depuis 1914. Il a fait des recherches au sujet du palais de justice de Québec. Il a constaté, dit-il, que un million sept cent mille quatre-vingtneuf pieds cubes d'ouvrage ont été exécutés dans ce palais de justice et qu'il en a coûté d'après les comptes publics, $2,989,300.69, soit $1.74 et cinq dixièmes du pied cube. Au palais de justice de Montréal où le cubage est de 4,934,506 pieds, le coût de la construction total, y compris celui de l'ameublement fixe, a été de $3,547,358.-45, soit 71 cents et huit dixièmes du pied cube. Il dit que la comparaison est à l'avantage du palais de justice de Montréal, sauf que l'extérieur est plus beau au palais de justice de la métropole et l'intérieur supérieur à celui de Québec.

M. Duplessis.—Trouvez-vous ce prix raisonnable, à Québec?

M. Gascon.—Ce n'est pas précisément ce qu'on peut appeler un prix honnête.

Le témoin ajoute qu'il n'a rien trouvé dans les dossiers concernant les plans du palais de justice de Québec.

M.Duplessis— Le défaut de ces plans et des spécifications et devis que l'on trouve dans les contrats prêtent à quoi?

M. Gascon— A toutes sortes de malentendus et d'extra.

M. Duplessis— Si le département avait voulu frauder la province aurait-il pu prendre de meilleur moyen?

M. Gascon— Non.

M. Bouchard— Quand vous avez fait la comparaison entre la valeur des travaux exécutés à Montréal et à Québec avez-vous comparé la nature des travaux à faire à chaque endroit?

M. Gascon.—Les travaux au palais de justice de Québec étaient des travaux de restauration. A Montréal, il s'agissait d'une construction nouvelle. A Québec en travaille autour des vieux murs, on a même dû miner.

M. Bouchard— Combien de fondations et de creusage ont-ils couté à Québec?

M. Gascon— Il n'y eut pas de travaux de fondation. Il y avait 2960 verges cubes de roc à miner. Le minage coûte d'ordinaire entre $3.50 et$ 4.00 la verge cube. En tenant compte des difficultés spéciales à Québec mettons qu'il coûta $5.00 de la verge cube ou une somme totale de $15.000.

M. Bouchard— Avez-vous pris connaissance du rapport de l'architecte Archibald?

M. Gascon— Oui.

M. Bouchard— Qu'avez-vous à vous contredire.

M. Gaston.—Il faudrait que je le regarde de nouveau. Il étudie le rapport pendant quelques minutes.

M. Duplessis — M. Archibald trouvait qu'il y avait bien des abus et il disait qu'au lieu de faire faire le travail à commission ont était bien mieux de le faire exécuter par contrat.

M. Bouchard— Savez-vous si les conclusions de ce rapport ont été adoptés?

M. Gascon— Je ne sais pas.

M. Duplessis— Ce rapport est de 1929 et les travaux commencèrent en 1926. Quand furent-ils terminés?

M. Gascon— En 1920.

M. Bouchard. — Vous avez dit que les travaux ont été exécutés sans plans ?

M. Gascon. — J'ai dit qu'ils ont été faits sans l'organisation régulière, sans la documentation nécessaire à l'érection d'une bâtisse comme ça.

M. Bouchard. — Dans les travaux de réfection d'une bâtisse arrive-t-il qu'on procède ainsi ?

M. Gascon. — Ca ce peut quelquefois, mais ce n'est pas le moyen le plus sage.

M. Bouchard. — A Montréal il y avait des plans complets?

M. Gascon. — Oui.

M. Bouchard. — Si à Québec on avait rasé la bâtisse comme à Montréal pour construire ensuite en neuf, ça aurait coûté moins cher ?

M. Gascon. — C'aurait été plus économique.

M. Bouchard explique que si l'on a procédé de même à Québec ce fut plutôt pour des motifs d'ordre sentimental parce que l'on voulait garder le vieux palais de justice. Il déclare qu'il y a des gens qui aiment à garder les vieux monuments comme l'on fait actuellement à Deschambault où le gouvernement fait des dépenses considérables pour conserver une vieille bâtisse.

M. Bouchard continue ses remarques et fait remarquer que l'ancien gouvernement a pris ses précautions, qu'il a nommé un homme compétent pour préparer un rapport quand il a vu que ça coûtait cher. Il ajoute que le gouvernement actuel donne lui aussi des travaux au pourcentage.

M. Duplessis. — Je vais dire au chef de la vérité que ce serait mieux s'il s'habituait à dire la vérité. Dans le cas actuel on a donné un contrat de construction d'une nouvelle aile et de restauration. On a ensuite donné une commission de 12 1-2 pour cent, en plus de payer la location de la machinerie et de faire recommencer le même travail deux ou trois fois. Nous avons donné un contrat pour le boulevard Pie IX à cinq pour cent de commission. Nous avons fait faire les plans et le contrat pour le pont de Charlemagne a été donné à 5 pour cent de commission. Nous avons fait supporter à la compagnie la charge de la préparation des plans sous le contrôle du département des Travaux publics et ce sont les constructeurs qui ont payé $100,000 pour la préparation des plans.

M. Bouchard. — Je tiens à signaler que le premier ministre admet avoir donné encore des travaux et que ces travaux coûtent joliment cher.

On entend ensuite de nouveau M. Morency, de la Caisse d'Economie, qui avait déjà témoigné à une séance précédente. M. Morency produit la circulaire qui a été envoyée à toutes les succursales pour leur demander de faire des recherches au sujet des comptes de M. Charles Lanctôt et les réponses qu'il a reçues. On n'a rien trouvé depuis le premier témoignage de M. Morency.

C'est le dernier témoin.

M. Duplessis. — Nous allons prendre demain le bill de Montréal. Il y aura probablement des séances le matin et le soir, et comme je ne peux pas être à deux places à la fois, nous allons suspendre momentanément l'enquête des comptes publics. Après la production des documents, nous avons mis sur le métier tous les experts nécessaires et j'ai donné les instructions de prendre toutes les procédures que justifiera la preuve dans le cas de M. Charles Lanctôt.

M. Casgrain. — Il est mourant.

M. Duplessis. — Voyez comment agit l'opposition. Quand nous ne faisons arrêter personne, elle réclame des arrestations. Quand nous annonçons des arrestations, elle proteste. Qu'on veuille croire que ce n'est pas par contentement que je le fais. Nous procéderons avec humanité. Il y a plusieurs arrestations qui ont été faites. Il y a aussi sur l'ordre du jour un bill qui constitue une sanction contre ceux qui ont volé la province. Tous ceux qui ont reçu de l'argent illégalement de la province devront rembourser etpayer une pénalité de 10 pour cent. Cette dette portera hypothèque sur leur propriété.

M. Bouchard. — Nous allons attendre les arrestations promises depuis bientôt trois ans. Il est intéressant qu'on arrête les morts. Mais je trouve étrange qu'on présente un bill pour punir les coupables quand nous avons des tribunaux dans la province pour rendre compte des denis de justice.

M. Duplessis dit que des documents ont été volés, falsifiés, etc. M. Bouchard demande le résultat de l'enquête sur l'incendie survenu au Parlement. Il donne communication d'une nouvelle parue dans "Le Soleil" à l'effet que l'enquête serait terminée et qu'elle aurait révélé que l'incendie n'a pas été mis par une main criminelle.

M. Duplessis. — Quel journal dit cela ?

M. Bouchard. — Le "Soleil".

M. Duplessis. — Le chef de l'opposition n'est pas juste. Il cite le "Soleil" qui dit que l'enquête sur l'incendie est terminé et il demande si c'est vrai. Si le chef de l'opposition continue à déprécier ainsi les journaux ministériels... (éclats de rire)...

M. Bouchrd. — Ah! les journaux ministériels. (rires)

M. Bastien. — On ne le savait pas. (rires).

L'incident finit ansi, toute l'assistance riant aux éclats de la vérité que le premier ministre a dite.

A une heure, l'enquête du Comité des comptes publics est journée "sine die".

Ligue du Sacré-Coeur. — Dimanche, le 6 mars, les ligueurs ont répondu généreusement à l'appel de leur directeur, M. le curé. Il y eut communion générale et le chant fut exécuté par les hommes de la ligue. Le soir, heure d'adoration prêchée par M. le curé.

Décès. — Le 4 mars, ont eu lieu les funérailles de Mlle Cécile Michaud, âgée de vingt ans. Elle était la fille de M. Albert Michaud et de feu dame Céline Laflamme.

La levée du corps fut faite par Mgr F. Dupuis. Le service fut chanté par M. l'abbé G. Hudon, aumônier de la J.O.C., assisté de M. le curé A. Boulet et M. l'abbé Lanouette, vicaire.

Mlle Michaud laisse dans le deuil, outre son père et sa belle-mère, une soeur, Gertrude; un frère, Maurice, et tous ses frères et soeurs jocistes.

Les porteurs étaient MM. M. Tremblay, C. Boulanger, J.-M. Painchaud et M. Tardif. M. G. Michaud portait la croix. Accompagnaient le corps, Mlles Juliette Dumaine, Juliette Michaud, Yvette Laliberté et Claire Auprix.

La J.O.C. et la J.O.C.F. étaient représentées par un groupe de chaque section.

Saint-Jean-Baptiste. — Voici les noms des officiers du conseil de la St-Jean Baptiste pour l'année 1938: MM. R.-V. Laliberté, marchand, président: J.-A. Forand, industriel, vice-président; Noé Provencher, cultivateur, vice-président: Louis Desrochers, marchand, comm.-ordonnateur; directeurs : MM. Louis Houde, avocat, Eugène Beauchesne, cultivateur, J.-E. Chauveau, industriel, P.-A. Painchaud, marchand, Odilon Chabot, instituteur, Lucien Roy, journalier, Louis-Philippe Hébert, commis, C.-Eug. Gosselin, notaire.

M. J.-E. Larochelle, contrôleur, est le secrétaire, M. Charles Germain, marchand, le trésorier, et M. L.-P. Hébert, commis, ass.-secrétaire.

Plessisville

Cours postscolaires. — Les cours postscolaires ont été suivis par trente-cinq jeunes agriculteurs. Les agronomes sont très satisfaits de leur assiduité et, surtout, de l'intérêt qu'ils ont apporté à ces cours.

Nos félicitations à ces jeunes gens.

Enseignement ménager. — Les cours d'enseignement ménager sont très bien suivis au couvent. Cent trente personnes en bénéficient.

Nous espérons que ces dames et demoiselles continuront à suivre les cours régulièrement.

Chevaliers de Colomb. — Lundi, le 7 mars, à la réunion du conseil des Chevaliers de Colomb, il y eut une conférence donnée par M. Louis Houde, avocat. Le sujet était: "Les billets promissoires".

Cette conférence fut très appréciée de nos hommes d'affaires.

Le dernier des Mohicans

Adaptation du roman de Fénimore Cooper par l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce, section Laflèche, Les Trois-Rivières.

Dessins de Jean-Jacques Cuvelier

Lorsque le coureur des bois et ses compagnons s'introduisirent dans l'anfractuosité du roc ils aperçurent entre les bras de Renard-Subtil une personne, qu'ils reconnurent à cause de sa robe, pour Cora. Ils hâtèrent leur course, mais le ravisseur prenait de l'avance sur eux.

Ils jetèrent leurs fusils afin de pouvoir reprendre le terrain perdu. Heyward cria à la jeune fille de ne pas se décourager, qu'ils allaient sans retard la délivrer. Aussi, réussit-elle à faire lâcher prise au ravisseur et à arrêter la fuite désespérée du monstre.

—Je n'irai pas plus loin, s'écria-t-elle affolée. Ils étaient arrivés au sommet d'une montagne, à deux pas d'un précipice. Tu peux me tuer, me précipiter en bas de cette montagne, mais je refuse de te suivre plus loin. —Tu périras, malheureuse! hurla le Sauvage.

Les As de Québec prennent une avance de deux points

Echos du Sport

ON PARLE DES AS

Notre confrère de "La Patrie" corrige, dans son édition d'hier, certaines erreurs qui se sont glissées dans ses commentaires récents au sujet des joueurs québecois. Voici ce qu'il écrit :

"Une erreur s'est glissée dans la chronique d'hier. Nous laissions entendre dans une ligne que le Sherbrooke était supérieur au club Québec. On devait plutôt lire que le Québec était supérieur au Sherbrooke. Le Sherbrooke aligne peut-être de brillants joueurs dans Seguin, Leroux, Laforest, Harris et autres mais dans l'ensemble les As sont sans aucun doute plus formidables à l'offensive et sur la défensive. Pas un équipier du Sherbrooke n'a la rapidité de Fortin ; pas un bloqueur n'a la solidité de Lester Brennan. Sherbrooke fera une vive lutte aux As de Québec mais nous ne le favorisons guère pour gagner la série qui commence ce soir. La classe dira son gros mot.

Dans un récent article, nous laissions aussi entendre que Brodeur et Perreault, des As, étaient des joueurs natifs de Québec. Maurice Coutu, un amateur de hockey de Shawinigan Falls, corrige cette erreur involontaire. Brodeur et Perreault sont des joueurs qui ont été développés à Shawinigan Falls. Perreault, qui est classé l'un des plus beaux centres du hockey amateur, a fait ses débuts au Collège Sacré-Coeur pour ensuite s'aligner avec l'Ecole Technique de Shawinigan. Plus tard, il porta les couleurs du club de baseball de la ligue de la Cité qui remporta le championnat, cette année-là. Perreault est à Québec depuis trois ans, ne pouvant plus jouer au hockey dans l'ancien Arena de Shawinigan qui fut condamné comme dangereux. Le jeune Perreault joue au hockey à Québec, mais sa famille demeure à Shawinigan Falls.

Gérard Brodeur, un autre marchand de vitesse des As et un favori des partisans québécois, apprit son hockey avec l'équipe du Collège Immaculée-Conception, dirigée par les Frères de l'Instruction Chrétienne. Il s'aligna sur cette équipe jusqu'à ce qu'il terminât son cours commercial. Tout comme Perreault, il fut engagé à Québec, il y a trois ans, parce que Shawinigan ne possédait plus d'arena. Les Frères de l'Instruction Chrétienne à Shawinigan Falls ont développé de nombreuses étoiles de hockey depuis vingt ans.. Cette année, ils dirigent une autre forte équipe dans le circuit inter-scolaire qui comprend trois équipes des collèges de Shawinigan. Le High School de Shawinigan a battu ces jours derniers le D'Arcy McGee de Montréal par 3 à 0 au Forum.

"Shawinigan Falls possède depuis le 19 décembre dernier, un "Auditorium municipal", pouvant loger 5,000 personnes assises", dit Maurice Coutu. "L'Auditorium est pourvu de glace artificielle, système d'amplificateurs. Le hockey a joui cet hiver d'une vogue sans précédent et je puis affirmer que d'ici deux ans, nous aurons suffisamment d'équipiers de calibre pour rivaliser avec les meilleures lignes de la province", ajoute le sportsman Coutu. Nels Crutchfield, l'ancien as du McGill et du Canadien, a évolué sous les couleurs du Shawinigan Falls cet hiver et a affiché une belle tenue. Crutchfield prédit que Frigon, son coéquipier, a des qualités pour tourner professionnel dans un avenir rapproché."

MAX SCHMELING

Le fameux pugiliste allemand a décidé d'être à New-York en temps pour sa bataille contre Louis. On se souvient de la déclaration de Mike Jacobs à l'effet que Schmeling devrait être à New-York quarante jours avant le combat. Schmeling vient d'annoncer son arrivée pour le 29 avril.

Charles Mirville-Deschênes

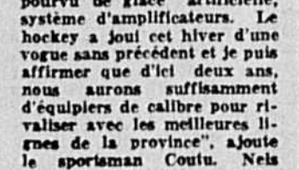

RESULTATS D'HIER

DANS LA N. H. L.
SERIE "C"
Chicago 4, Canadiens 6
(Canadiens mènent 1-0)
SERIE "B"
Americans 2, Rangers 1
(Americans mènent 1-0)
SERIE ALLAN
Finale provinciale
Québec 4, Sherbrooke 2
(Québec mène 4-2)
Ontario (semi-finale)
Falconbridge 4
Toronto Goodyears 0
(Série égale 1-1)

CEDULE DU JOUR

LIGUE INTER.-AMERICAINE
Cleveland à Pittsburg
Springfield à Philadelphie
SERIE MEMORIAL
Finale provinciale
Castors à Verdun Jr
(1ère partie d'une série de 2 au total des points)

Ils disposent du Sherbrooke par 4-2

Dans la première partie de la série, hier soir, à Sherbrooke. — Bolduc et Séguin sont brillants dans leurs filets.— Stangle, Perrault et O'Connell comptent pour les As. — Henri et Harris sont les compteurs des Red Raiders. — Quatre punitions sont imposées.— Une partie dénuée de rudesse et conduite à vive allure par les deux équipes en lice.

FOULE DE 4,500 PERSONNES

(Par : LEO CADORETTE, correspondant spécial)

Les As de Québec, championos de la Ligue senior, ont remporté la première manche de la série de deux parties pour le total des points contre le Sherbrooke, champion de la Ligue provinciale. Ils ont triomphé de nos gilets rouges au compte de 4 à 2 dans une des parties les plus sensationnelles et des plus rapides encore vues ici. Le jeu fut brillant du commencement à la fin et dénué de rudesse. La foule ovationna les deux équipes pour leur performance parfaite qui ne ralentit aucunement durant toute la joute. Les Aces se sont révélés d'un calibre supérieur et ils sont favorisés pour remporter les honneurs de la série. O'Connell, Wing, McIntyre et Bolduc ont été les héros de cette joute, O'Connell par ses deux buts qui ont complètement déjoué Séguin après des exhibitions admirables de maniement du bâton ; Wing et McIntyre par leur habileté à tout accepter et à tout passer parfaitement, et Bolduc par sa tenue impeccable et son sang-froid devant les coups les plus dangereux de l'adversaire. Pour Sherbrooke, Camille Henri, Laforest, Roy, Harris et Leroux ont joué leur meilleure partie de la saison et furent très dangereux pour Bolduc. La première période a fourni du jeu rapide et les quelques 4,500 amateurs ont passé par toutes les transes lorsque les locaux envahissaient la zone des Aces. Dans cette période, à la fin de ce premier 20 minutes les Sherbrookois étaient optimistes et semblaient devoir remporter la joute. Après une brillante exhibition des Aces dans la deuxième période et profitant de l'absence de Larochelle qui était au pénitencier, ceux-ci parvinrent après maints essais à déjouer Séguin. C'est Stangle qui compta le premier point des Québecois après 15 minutes de jeu et à peine 3 minutes plus tard, Perreault répétait l'exploit de son coéquipier et déjouait sans assistance Séguin. Dès le début de la dernière manche, Henri, après une attaque subite sur les buts de Bolduc, parvenait à compter le premier point des locaux. Mais O'Connell ne fut pas lent à redonner un avantage confortable à son club lorsqu'il compta 2 minutes plus tard. Il répéta son exploit immédiatement après pour mettre le compte 4 à 1 en faveur des Aces, les Sherbrookois se lancèrent en vain sur les filets de Bolduc pour égaliser les chances. Après une série de passes parfaites, Harris parvenait à donner un autre point au Sherbrooke, 30 secondes avant la fin des hostilités. Les Aces se trouvent maintenant à mener le bal avec une avance de deux points sur Sherbrooke, mais ils devront batailler ferme s'ils veulent éliminer les gilets rouges, car Arvront batailler ferme s'ils veulent éliminer les gilets rouges, car Archie Wilcox a déclaré que ses hom mes sont bien déterminés à remporter cette série. Les amateurs de Québec peuvent donc s'attendre à voir du jeu sensationnel dans la dernière joute qui aura lieu à Québec, demain soir.

PREMIERE PERIODE

A la mise au jeu, Québec envoie à l'attaque Wing, O'Connell et McIntyre tandis que Sherbrooke envoie Laforest, Roy et Henri. Les défenses des Aces sont Brennan et Taugher, pour Sherbrooke Leroux et Frenette. Les deux clubs semblent s'étudier prudemment au début. Leroux et Roy montent. Roy lance un coup que Bolduc bloque. Wing monte avec la rondelle et passe à McIntyre devant les buts mais Séguin bloque. Laforest, Roy et Frenette passent facilement les défenses mais sont mis en échec devant Bolduc. Martin et Tondreau arrivent devant Séguin mais le coup de Tondreau est bloqué. Cormier lance un coup dangereux de la ligne bleue que Bolduc bloque difficilement. Henri, Roy et Laforest sont continuellement autour des buts de Bolduc et celui-ci doit se dépenser. Le sifflet sauve Bolduc sans défense devant Roy. McIntyre et Perreault montent, Perreault vient près de compter. La ligne Roy-Laforest joue dangereusement autour des buts de Bolduc. La foule hue l'arbitre qui empêche des points certains. Henri manque un but ouvert. Roy lance. L'attaque du Sherbrooke est toujours dangereuse. Tondreau monte et manque un but ouvert. Le jeu est toujours dangereux dans la zone des As, Stangle va au pénitencier. Les montées du Sherbrooke se barrent à la ligne bleue. Leroux et Gagnon lancent des coups que Bolduc bloque facilement.

Le gardien des buts du Sherbrooke est seul dans un coin de la patinoire devant un joueur du Québec et il réussit à lui enlever la rondelle. La foule ovationne Séguin. Henri et Laforest attaquent continuellement, mais Bolduc bloque tout. O'Connell lance une couple de fois sur Séguin qui bloque. McIntyre lance à son tour mais Patsy sauve encore.

DEUXIEME PERIODE

Le jeu débute dans le territoire du Sherbrooke, Harris entreprend une belle montée sur Bolduc, mais il est mis en échec par Taugher. Frank Stangle s'échappe avec la rondelle et lance sur Séguin qui doit se coucher pour bloquer. Taugher et Stangle lancent deux coups dangereux que Séguin bloque, Ranger se lance sur Bolduc qui bloque son dur lancer. Le jeu est très rapide, les deux équipes entreprennent des montées magnifiques que la foule ovationne à tour de rôle. Les défenses sont solides des deux côtés. Laforest "check" bien et les Aces ont de la peine à pénétrer avec la rondelle dans le territoire du Sherbrooke.

Ranger lance une couple de coups dangereux que Bolduc arrête difficilement. Laforest empêche les avants des Aces de pénétrer dans son territoire.

Laforest, Henri et Ranger attaquent Bolduc, qui bloque admirablement. Les lancers pleuvent drus et la foule est en délire. O'Connell lance trop haut. Il fait un grand jeu de passe avec McIntyre mais qui n'aboutit à rien. Cormier lance, Harris fait une belle montée individuelle, déjoue, les défenses mais perd la rondelle devant les buts. Roy et Laforest jouent dangereusement autour des buts de Bolduc qui bloque admirablement. Après une montée de Martin et O'Connell les Sherbrookois leur disputent chaudement la rondelle et parviennent à s'échapper vers les buts de Bolduc. Les deux équipes sont ovationnées par la foule pour leurs brillantes montées. Gagnon et Harris bombardent Bolduc qui bloque avec sang-froid. Wing et O'Connell se lancent et Wing manque un but ouvert. Cormier et Harris montent mais sont mis en échec devant les filets des Aces. Wing et Larochelle se disputent chaudement la rondelle. Ranger lance. Larochelle sauve les buts de Séguin lorsqu'il fait tomber McIntyre devant les filets. Il va au pénitencier. Séguin doit se coucher pour bloquer. Wing, O'Connell, McIntyre et Taugher attaquent. Les arbitres rappellent une dizaine de hors-jeu dans le territoire du Sherbrooke qui cherche à nettoyer sa zone durant la punition de Larochelle. La foule s'amuse d'entendre les coups de sifflet. Les lancers sont drus et Séguin sauve de façon sensationnelle. Harris s'échappe seul avec la rondelle et lance deux fois sur Bolduc qui bloque bien. Après 15 minutes d'un jeu soulevant Stangle, après une exhibition parfaite de "stickhandling" finit par déjouer Séguin. Sherbrooke attaque désespérément mais est continuellement mis en échec. Frenette lance de la ligne bleue. Roy monte rapidement mais est mis en échec. Trente secondes avant la fin de la période Perreault arrive seul devant Séguin et compte le deuxième point des Aces.

TROISIEME PERIODE

Dès la mise au jeu Sherbrooque attaque. Les joueurs des deux équipes se mettent en échec à perfection. Henri et Roy s'échappent avec la rondelle. Roy lance, Bolduc bloque. Camille Henri prend le retour et compte le premier point des locaux. La foule l'ovationne longuement. Après la mise au jeu les gilets rouges encouragés attaquent furieusement les buts de Bolduc qui ne fléchit pas. Harris lance dangereusement. Wing et McIntyre montent et McIntyre manque un but ouvert. Pete Martin s'échappe avec O'Connell. O'Connell reçoit une passe de McIntyre et compte le troisième point des Aces. Le stickhandling des Aces est parfait et ils sont très dangereux autour des buts de Séguin, Gagnon et Harris s'échappent et lancent dangereusement sur Bolduc. Les défenses parviennent à les mettre en échec et s'échappent à leur tour. Martin est hué par la foule après avoir critiqué le hors-jeu que vient de déclarer l'arbitre. Leroux lance de la ligne bleue et Laforest prend le retour pour lancer un coup que bloque difficilement Bolduc. Le jeu est très rapide de part et d'autres. Taugher est envoyé au pénitencier pour avoir fait tomber Laforest devant les buts de Bolduc. Laforest lance un coup que Bolduc arrête difficilement. Les Aces nettoient leur territoire pendant la punition de Taugher. Gagnon Harris et Laforest harcèlent Bolduc qui doit se coucher pour sauver ses buts. L'arbitre est obligé d'aller chercher une autre rondelle lorsqu'un spectateur refuse de remettre la rondelle qui vient de laisser la patinoire. Perreault Wing et O'Connell s'échappent. Après un beau jeu de passe O'Connell compte le quatrième point des Aces. A la mise au jeu Laforest lance, Bolduc bloque. Leroux lance Laforest prend le retour passe à Roy qui passe à Harris qui déjoue Bolduc pour le second point du Sherbrooke, 30 secondes avant la fin des hostilités.

ALIGNEMENTS

Québec :	Buts	Sherbrooke :
Bolduc		Séguin
Brennan	défense	Leroux
Taugher	défense	Frenette
Wing	centre	Laforest
O'Connell	aile	Roy
McIntyre	aile	Henri

Subs. Québec : Perreault, Gauthier, Tondreau, Martin, Stangle.
Subs. Sherbrooke : Larochelle, J.-P. Ranger, Harris, Gagnon, Cormier.
Officiels : Bennett et Sauvé.

SOMMAIRE

Première période

Pas de point.
Punition : Stangle.

Deuxième période

1—Québec, Stangle (Martin-Tondreau) . . . 15.00
2—Québec, Perreault . . . 19.00
Punition : Larochelle.

Troisième période

3—Sherbrooke, Henri 2.43
4—Québec, O'Connell (Wing-Martin) 3.13
5—Québec, O'Connell (McIntyre) 9.56
6—Sherbrooke, Harris (Cormier-Roy) 19.26

Les Castors contre le Verdun, dans la finale, ce soir

Les compteurs d'hier à Sherbrooke

Albert Perrault

Frank Stangle

Jack O'Connell

Pour le championnat junior de la province de Québec. — Les Castors auront affaire à une équipe dangereuse.— Les montréalais voudront prendre leur revanche.

LES ARBITRES

C'est ce soir, à Montréal, que va s'ouvrir la finale pour le championnat junior de la province de Québec entre les Castors de Québec et le Verdun. Les Castors sont champions du district de Québec et le Verdun du district de Montréal.

Pour parvenir à la finale, les Castors ont éliminé le St-Patrice de Sherbrooke et le Notre-Dame des Trois-Rivières. Ils ont prouvé jusqu'à date qu'ils étaient des aspirants dangereux au championnat provincial.

Contre le Verdun, les Castors auront une dure besogne. Au cours de la finale senior, les amateurs ont vu à l'oeuvre des juniors comme Fontaine, Ledoux, Windsor, Dupony, Walker. Ces joueurs ont fait excellente figure.

Il n'y a aucun doute que le Verdun mettra tout en oeuvre pour éliminer les Québecois. Ce serait une revanche n'est-ce pas?

Les Castors ont l'appui des amateurs de Québec. Ils viendront jouer à l'arena local, vendredi soir, et l'on peut prédire dès maintenant une assistance considérable.

Les officiels ce soir seront : le docteur McKinnon, de Québec, et Léo Murray, de Montréal.

Les Canadiens gagnent la première partie

Dons leur série contre les Black Hawks de Chicago. — Une partie sensationnelle.— Toe Blake compte trois points et Goupille deux points.

SERIE STANLEY

Montréal, 23, (UP).—En présence de plus de 11,000 personnes, hier soir, les Canadiens ont disposé des Black Hawks de Chicago au pointage de 6-4, dans la première joute de leur série éliminatoire pour la coupe Stanley.

Les Habitants se sont ralliés à deux reprises pour égaliser le pointage et pour enfin remporter la victoire. Toe Blake compta trois points de même que Goupille les deux points et Siebert un point.

Paul Thompson réussit à déjouer Cude et donner l'avance à son équipe dans la deuxième minute, mais Siebert égalisa alors que McKenzie était au pénitencier.

Avant la fin de la seconde période, Goupille allait donner l'avance aux Canadiens sur une montée parfaite. Gottselig égalisa de nouveau au milieu de la dernière session, mais Blake remettait les Tricolores en avant. Dalshtrom égalisa pour Chicago, mais Blake y alla de son troisième point, le plus spectaculaire de toute la partie. Goupille donna une victoire certaine par la suite.

ALIGNEMENTS

CHICAGO :	Buts	CANADIEN
Karakas		Cude
Mackenzie	Défense	Siebert
Levinsky		Buswell
Romnes	Centre	Haynes
March	aile	Gagnon
Thompson		Blake

Subs. CHICAGO — Weibe, Connolly, Gottselig, Dahlstrom, Shill, Trudel, Jenkins, Jackson, Seibert.
Sub. CANADIEN — Goupille, Raymond, Wilson, Mantha, Lorrain, Brown Désilets, Lepine, Drouin.
Officiels : Babe Dye et Clarence Campbell.

SOMMAIRE

Première période

1—Chicago, Thomson (Romnes-March) 1.31
2—Canadiens, Siebert (Haynes-Gagnon) 10.56
Punition : Jackson.

Deuxième période

3—Chicago, March (Seibert) 12.23
4—Canadiens, Blake (Siebert-Gagnon) 13.38
5—Canadiens, Goupille . . . 18.45
Punitions : Trudel, Goupille, McKenzie.

Troisième période

6—Chicago, Gottselig (March-Romnes) 9.30
7—Canadiens, Blake (Gagnon-Haynes) 11.32
8—Chicago, Dahlstrom (Shill-Jenkins) 11.51
9—Canadiens, Blake 17.32
10—Canadiens, Goupille (Haynes) 18.40
Punition : Goppille.

Le festival de "Chez Lucien" aura lieu lundi, le 28

Les pilotes de chaque équipe ont été choisis : Pour l'équipe de "Chez Lucien" qui est très redoutable, M. Roger Bell en sera le pilote. Pour l'équipe de "Chez Goglu" qui est très féroce, on a choisi un homme rusé et d'expérience, tel que M. B. Bacon.

Tant qu'aux deux autres équipes qui sont des intermédiaires, on a choisi deux anciens joueurs de hockey qui ont déjà fait leur preuve, tel que :

M. Hector Poitras, le meilleur scoreur de la ligue des Bons Sports dans son temps.

Quant à M. Wilfrid Boucher il a déjà fait ses preuves comme joueur, mais pas fameux comme pilote d'équipe.

Club St-Malo

Tous les anciens joueurs du club de ablle molle St-Malo, sont invités à prendre part à la première pratique intérieure qui aura lieu aux salles de l'Association sportive de Québec, cet après-midi à 2 h. précise.

Les Américains ont défait les Rangers au score de 2-1

Dans la première partie de leur série pour la coupe Stanley.— Sorrell compte le point décisif dans la période supplémentaire.— 15,000 spectateurs.

TREIZE PUNITIONS

New-York, 23. — (UP). — Les Américains ont pris la mesure des Rangers, hier soir, au pointage de 2-1 pour remporter les honneurs de la première joute de la série. Johnny Sorrell compta le point décisif après 21 minutes et 25 secondes de jeu supplémentaire.

Les Américains ont dû donner toute leur mesure pour remporter cette victoire. Une foule de 15,000 spectateurs a applaudi les vainqueurs. Sorrell, obtenu du Détroit à la fin de la saison, accepta une longue passe de Wiseman et alla déjouer Dave Kerr.

Les deux équipes se rencontreront de nouveau demain soir. Treize punitions furent données. Huit de ces punitions furent données dans la première période.

ALIGNEMENTS

Rangers :		Americains :
Kerr	Buts	Robertson
Cooper	défense	Jerwa
Heller	défense	Murray
C. Smith	centre	H. Smith
L. Patrick	aile	Beattie
Dillon	aile	Sorrell

Subs. Rangers : M. Patrick, Molyneaux, N. Colville, M. Colville, Shibicky, Watson, Hextall, Keeling, Hiller.
Subs. Americans: Day, Gallagher, Johnson, Chapman, Carr, Schriner, Stewart, Wiseman, Anderson.
Officiels : Mickey Ion et Johnny Hitchell.

SOMMAIRE

Première période

1—Rangers, Dillon (Heller-L. Patrick) 1.32
Punitions : Johnson, M. Patrick, Heller, Stewart, Murray, Keeling, Jerwa, Molyneaux.

Deuxième période

2—Americans, Beattie (Smith-Sorrell) 9.26
Punitions : Wiseman (10 minutes pour mauvaise conduite), Cooper.

Troisième période

Pas de point.
Punitions : Cooper, Jerwa, Murray.

1er supplémentaire

Pas de point.
Punition : Molyneaux.

2e supplémentaire

3—Americans, Sorrell (Wiseman) 1.25
Aucune punition.

Une réunion

Ce soir à 8 heures 30 au Club Athlétique Champlain aura lieu la première assemblée de la ligue de baseball Québec-District sous la présidence de M. Georges-Henri Pouliot. Les clubs intéressés à faire partie du circuit sont invités à envoyer des représentants.

Le Frontenac

Le club de raquetteurs "Frontenac" accepte le défit par les Voltigeurs de Lévis, pour une joute de hockey laquelle joute sera jouée à l'arena. Pour informations et les arrangements à prendre, prière de communiquer avec Marcel Pouliot, publiciste du club, à l'Association sportive de Québec, ou par tél.: 2-0215, ou 3-5436.

Québec-District

Une assemblée de la ligue de balle-molle Québec-District aura lieu, ce soir, à 9 heures, à l'hôtel Eldorado, 396, rue St-Joseph, sous la présidence de M. Louis-Philippe Genest. On s'attend à ce qu'une dizaine d'équipes soient sur les rangs. Il semble en effet certain que les clubs de l'an dernier concourront de nouveau tandis que cinq ou six équipes seront probablement ajoutées à l'effectif. Tous les intéressés sont priés d'envoyer des représentants à l'assemblée de ce soir, car on espère former définitivement les cadres du circuit durant la soirée.

Gene Tunney en skis

Avant la venue du printemps, Gene Tunney, ancien monarque des poids-lourds de l'univers, goûte les joies du ski à Sun Valley, Idaho. Tunney est resté toujours populaire. Partout où il se montre on le reçoit bien. Le photographe a croqué Tunney alors qu'il se préparait à effectuer une descente.

Préliminaires de choix pour le Champlain

Lors de la séance de boxe que préparent actuellement les promoteurs de la Tour. — Laperrière vs Gosselin. — Willie Ross vs Kid Point.

VIF INTERET

Le promoteur Lantier a bâclé une préliminaire de 6 rondes entre Albert Laperrière et Camille Gosselin, de Montréal. Le boxeur local aura l'occasion de prendre sa revanche sur l'étranger qui le défit dans la métropolet il y a quelque temps. C'est pour répondre au désir de centaines d'amateurs que Lantier a mis ce combat sur son programme de lundi prochain.

Gosselin est un boxeur gaucher très agressif qui n'a pas perdu un seul de ses combats à date. Il frappe très durement ; la force de son coup de poing lui a valu le surnom de "l'Assommeur de Montréal-Nord".

Le record de Laperrière jusqu'à son combat avec Gosselin était parfait. Il avait gagné toutes ses batailles par knockout, quand Gosselin vint arrêter sa marche. Lundi, il se propose bien de l'endormir pour plus que les 10 secondes. Il est tellement confiant de gagner, que devant tous ses amis, il a voulu parier, que s'il n'est pas debout à la fin des six rondes, il ne prendra pas un sou de sa bourse.

Un autre six rondes permettra aux amateurs d'assister aux débuts professionnels de l'intéressant boxeur qu'est Kid Point. Point n'a pas perdu un combat comme amateur. Il poursuit un entraînement sérieux en vue de sa bataille de lundi, et une visite à son camp nous a permis de constater qu'il est en grande forme et plus rapide qu'il ne l'était.

Son adversaire ne sera nul autre que Willie Ross, un des plus beaux prospects. Malgré sa défaite aux mains de Laperrière, les amateurs n'ont pas oublié ses victoires sur Brownie Williams, Roger Garneau et Albert St-Laurent.

Les amateurs sauront gré à Lantier d'avoir bâclé deux préliminaires des plus intéressantes qui supporteront les autres rencontres à l'affiche.

Chiquenaude

Il a fallu demeurer à Québec.....

* * *

Coquine de sort !....

* * *

Tu me fends le coeur !....

* * *

J'ai le coeur fendu par toi!.....

* * *

Tu lis trop.....

* * *

Il en rougi le traitre.....!

* * *

Il faut se méfier des roulières....

* * *

On demande des constables chez Langlois....

* * *

Billets à l'enchère.....

* * *

On boxe à la ronde....

* * *

Même entre gérants !.....

* * *

Pas d'entailles tout de même....

* * *

Gauthier n'est pas "green".....

* * *

L'étourneau sur la motte printannière....

* * *

"Call me Eddie".....

* * *

Léo dans le pays de ses pères.....

Résultat des Combats d'hier

(United Press)

LA BOXE

New-York. — Maxie Berger, 141, New-York, a la décision sur Enrico Venturi, 141, Italie (8); Phil Siriani, 133¾, New-York, KO Marty Simmons, 137½, New-York (2); Johnny Pavlovich, 160½, New-York, défait Larry Marrinucci, 158½, New-York; Eddie Hass, 128½, Worcester, Mass., a la décision sur Oliver White 131½, New-York (6); Jimmy Pitch, 134½, New-York, KO Russell Tom Sawyer, 132¼, New-York (2); Joe, Baynes, 167¾, New-York, défait Joe Monnerat, 160½, New-York (3); Joey Fontana, 131, New-York, et Armando Sicilia, 129, Chicago, annulent (8); Dom Colos, 135½, New-York, a la décision sur Young Chapple, 134½, Albany, N. Y., (8); Willie Nussbaum, 128, New-York, défait Dom Zoccola, 130½, New-York (3); Larry Billelo, 137½, New-York, défait Lawyer Kirkland, 140 ¼, New-York (4); Meyer Zager, 147½, New-York, défait Solly Roberts, 148, New-York (4); Billy Poland, 185½, New-York, défait Tom Mahon, 191, Richmond, Va. (4).

LA LUTTE

New-York. — Kimon Kudo, Japon, tombe Dropkick Murphy, Boston; Orville Brown, St-Louis, a la défilson sur Big Chief Sanooke, Caroline du Sud; Carlos Martineez, Porto-Rico, tombe Juan Olaquival, Espagne; Harry Jacobs, New-York, tombe Dick Daviscourt, Allemagne; Mike Kilonis, Grèce, tombe Joe Bonica, Italie; Tony Martinelli, Italie, tombe King Kong, Abyssinie; Bert Rubi, Hongrie et Tony Colesano, Italie, annulent; Bibber McCoy, Boston, tombe Harry Finkelstein, New-York; Len Macaluso, Buffalo, e Stanley Pinto, Nebraska, annulent; Ernie Dusek, Omaha, tombe Chief War Eagle, Québec; Eddie Newman, St-Louis, tombe George Kondylis Grèce.

Portland, Me. — Babe Detton, Philadelphie, tombe Zimba Parker, Détroit; Fred Bruno, New-York, annule avec Jack Roth, New-York; Sailor Nelson, Worcester, Mass., défait Mike Tellegen, Boston (disqualification); Mike Rogoski, Pologne, annule avec Jacques Eku, Alaska.

SPORT

Arbour sera l'adversaire de Gosselin, vendredi soir

Ces deux athlètes se mesureront dans le numéro spécial de la séance hebdomadaire de lutte du club athlétique Champlain.— Lionel Gosselin vs Al Tabah.— Cagney vs Carrochia.

DE BONS COMBATS

Il y a longtemps que Maurice Gosselin réclamait un match avec Anthime Arbour. Jusqu'ici, Lantier était resté sourd à sa demande. On dit souvent : la patience vient à bout de tout. Le promoteur s'est donc rendu aux instances de Maurice, et les deux hommes se rencontreront dans le numéro spécial de 30 minutes.

Point n'est besoin d'insister sur les mérites de ces deux lutteurs. Ils sont bien connus du public québecois et l'on sait d'avance que ni l'un ni l'autre ne fera de politesse, à son vis-à-vis. On peut s'attendre à un combat mouvementé où les coups de pieds et les coups de poings seront distribués largement.

Dans un engagement de 20 minutes, Lionel Gosselin fera face à Al Tabah. Ce match sera rapide et sans rudesse. Gosselin et Tabah sont deux favoris ici, et soulèveront l'enthousiasme des amateurs.

Georges Gagney, qui rencontrera John Carochia en finale, est en grande forme et promet de remporter les honneurs. Il n'aura cependant pas la tâche facile. Il compte sur sa jeunesse et sa rapidité pour vaincre la force et l'expérience du lutteur montréalais.

Vic Butland, qui voit au développement de nos jeunes lutteurs, s'entraine tous les soirs avec ces derniers. Il est en excellente condition. Et Graham Stockton, qui lui sera opposé, dans la semi-finale de 30 minutes, n'aura qu'à bien se tenir s'il ne veut pas passer sous la douche avant la fin du temps règlementaire.

Lantier nous a appris une bonne nouvelle. En effet, il nous annonce pour un avenir prochain, le retour de Maurice Bertrand dans l'arène du Club Champlain. Voilà certes qui fera plaisir à des centaines d'amateurs. Bertrand s'entraîne rigoureusement en vue de son "come back", et retrouvera sûrement cette forme qui a fait l'admiration de tous.

Les tournois pour le championnat mondial du ski

Par : Michel Dehouck

Les championnats du monde de ski, pour courses de fond et concours de sauts ont eu lieu dernièrement à Lahté en Finlande, devant monsieur Kalis, président de la république, en présence de 30,000 spectateurs. Dans l'épreuve individuelle de 18 kilomètres, couru sur un terrain très accidenté, le finlandais Pitkanen, puissant athlète de 24 ans, partit au sprint et de bout en bout soutint une grande allure aux dix premiers kilomètres. Pitkanen était déjà premier. Le nouveau champion du monde s'est révélé l'an dernier en gagnant la grande épreuve norvégienne d'Holmenkollen. C'est le type parfait du paysan finlandais, solide comme un roc et d'un souffle extraordinaire. Il y avait 150 partants :

Classement :	H.M.S.
1—Pitkanen (finl.)	1. 9.37
2—Dalkist (suéd.)	1.10.02
3—Jalkanen (finl.)	1.10.56
4—Matsbo (suéd.)	1.11.03
5—Lauronen (finl.)	1.11.19
6—Kurrikala (finl.)	1.11.26
7—Pallin (finl.)	1.11.35

La course de grand fond (50 kilomètres) servait d'apothéose au championnat mondial. Le temps était brumeux et doux, le parcours merveilleusement tracé. Après onze kilomètres de course le norvégien Bergendahl mène devant le finlandais Jalkanen, Vanninen et Kurrikala, plus loin Bergendahl faiblit, et Vanninen passe en tête au 25ème kilomètre, devant Bergendahl, Kurrikala, Nurmela, Keikkinen et Niemi. Nurmela de Finlande, l'un des favoris, passera ensuite en tête au trente-cinquième kilomètre. Sur la fin de la course, les Finlandais forcent l'allure, dominent complètement les Norvégiens qui semblent désemparés et finalement s'assurent un énorme avantage, puisqu'ils placent 9 de leurs hommes dans les 10 premiers. Seul Bergendahl sauve l'honneur norvégien en se classant bon troisième.

Classement :	H.M.S.
1—Jalkanen (finl.)	4.06.09
2—Rantalahsi (finl.)	4.10.44
3—Bergendahl (norv.)	4.10.54
4—Niemi (finl.)	4.14.08
5—Karpinnen (finl.)	4.14.41
6—Tiainen (finl.)	4.16.43
7—Kurrikala (finl.)	4.17.53
8—Nurmela (finl.)	4.18.09
9—Narkaanen (finl.)	4.18.56
10—Heikainen (finl.)	4.23.17

Des concours

Le grand concours semi-annuel que l'Association Sportive de Québec organise commencera le 2 avril prochain, c'est-à-dire que les amateurs auront jusqu'à cette date pour s'enregistrer. Il en est de même de tous les autres tournois qui auront lieu au cours du printemps. Les champions de chacun de ces concours seront couronnés le 8 de mai, alors que les directeurs fêteront le quatrième anniversaire de leur fondation. Voici les noms des organisateurs à qui l'on peut s'adresser par tél. : 2-0215.

Pour le concours de pool : Monsieur Elzéar Guay, snooker : M. Lucien Drouin, quilles au vol : M. Walter Brown, et les dames : M. Norbert Renaud.

Ce soir, à Shawinigan

La série finale pour le championnat de la ligue industrielle de Shawinigan et la possession du trophée Cyr s'ouvre ce soir à 8 h., alors que la C.I.L. fera face à la fougueuse équipe du garage St-Onge. Cette série sera de deux dans trois et promet toute la gamme des sensations du jeu de gouret.

Disons que la C. I. L. semble être l'équipe la mieux balancée, tandis que les gars de St-Marc peuvent compter beaucoup sur leur esprit combatif à tout épreuve et sur une phalange de jeunes joueurs qui ont causé bien des surprises au cours de l'hiver. Inutile de dire que ce match promet des sensations et s'il faut en juger par l'intérêt qu'il soulève dans les milieux sportifs, il y aura grande foule ce soir à l'arena.

Les anneaux

La ligue intérieure d'anneaux de Québec présentera, ce soir, à 7 h. 30 trois parties.

Jos. Titi I vs St-Germain, à 117, St-Germain.

St-Jacques Inc. vs Art. Hamel II, à 292¾, St-Olivier.

Claire-Fontaine III vs Jos. Titi II, à 266, Franklin.

24 mars, Claire-Fontaine III vs Claire-Fontaine II, à 211, Kirouac.

x x x

Dimanche le 20 mars au matin, la fameuse équipe d'anneaux du restaurant Jos. Titi s'est assurée la première joute d'exhibition contre le Jos. Titi II, de deux dans trois pour une coupe qui a été offerte par M. D. Morisette Jr et Joseph Bouthillette, propriétaire du restaurant chez Jos. Titi. En effet, le Jos. Titi I a défait le Jos. Titi II, par un score de 100 points (6541, 6441), au cours d'une joute disputée avec beaucoup d'enthousiasme et suivie par une assistance de tout près de 200 personnes, qui n'ont pas manqué d'applaudir les deux équipes.

Nous invitons les amateurs d'anneaux à assister à la 2e partie qui aura lieu dimanche prochain le 27 mars, et qui sera très intéressante.

SYMPATHIES

Les officiers et membres de la ligue intérieure d'anneaux de Québec, prient M. Joseph Bélanger, propriétaire du club d'anneaux Art. Hamel, et sa famille d'agréer l'expression de leurs vives condoléances, à l'occasion du décès de sa mère, Mme Joseph Boulanger.

A. MOISAN, publiciste.

Activités de l'A. S. Q.

Les directeurs de l'Association Sportive de Québec, se sont réunis, à leur local au No 1090½ St-Vallier, où ils ont décidé d'organiser encore cette année de grands concours, afin de se préparer pour le quatrième anniversaire de fondation de l'Association. Ces concours de pool et snooker ont toujours connu une grande popularité dans notre ville et les organisateurs espèrent encore cette année remporter un grand succès. Les champions de chaque tournoi seront couronnés lors du grand souper canadien lequel aura lieu le 8 mai. Un autre grand projet qu'ils exécuteront c'est celui de l'organisation du concours d'amateur qui aura lieu le 4 avril prochain. MM. Arthur Godbout ainsi que M. Alphonse Thibeau ont accepté d'accorder leur aide à cette initiative et prendront les mesures nécessaires pour en faire un succès épatant.

Pour informations concernant ces évènements sportifs, prière de communiquer avec A. Lemoine, secrétaire, ou aux organisateurs, au No. 1090½ St-Vallier ou par tél.: 2-0215.

Jonquière

LES RETRAITES. — (D.N.C.). — Les retraites annuelles du carême se sont ouvertes dimanche le 6 mars, prêchées par les RR. PP. Bouchard et Tremblay, O.M.I.

DEUIL. — Dernièrement est décédée, à Jonquière, Mme Vve Joseph Brassard, née Marie Blackburn, à l'âge de 82 ans et quelques mois. Le service et la sépulture eurent lieu à Jonquière.

ECOLE INDUSTRIELLE. — Jonquière aura probablement son école industrielle. Telle est la nouvelle annoncée par M. Philippe Deschêne, échevin et vice-président du conseil central de Jonquière.

Un expert viendrait étudier sur les lieux la possibilité d'un tel projet. Un rapport serait ensuite présenté au gouvernement provincial.

NOUVELLE ASSOCIATION. — La formation d'une société, sous la raison sociale de l'Association des marchands détaillants de Jonquière et Kénogami, pour l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de la profession, a été autorisée par le secrétaire de la province, en date du 26 fév. dernier.

Le siège principal de la société est à Jonquière.

QUEBEC SPORTIF ENR.
108, rue St-Jean
Equipements complets pour le hockey, le Badminton, le Ballon au panier; le ski, et tous les sports d'hiver.
Tél.: 2-4472
SI C'EST POUR LE SPORT NOUS L'AVONS.

En quelques ligne s...

Los Angeles. — La transaction par laquelle les White Sox de Chicago ont obtenu Joe Kuhel et les Sénateurs de Washington, Zeke Bonura, peut sembler au public à l'avantage du Washington, mais les joueurs du Chicago déclarent qu'ils ont eu le meilleur. Les White Sox prétendent que Kuhel frappera entre 15 et 20 points de plus que l'an dernier, alors qu'il avait conservé une moyenne au bâton de .283 et que son jeu au champ renforcera l'infield du club.

San-Francisco. — Pie Traynor, le gérant du Pittsburg, est enthousiasmé de la tenue de Marvin Duke et l'a déclaré à son arrivée ici pour une demi-douzaine de parties d'exhibition. Duke n'a permis qu'un seul coup sûr en trois manches contre les Cubs de Chicago, hier, la plus brillante tenue encore affichée par un lanceur des Pirates ce printemps.

Bradenton. — La place d'hiver des deux frères Dean était toute pavoisée aujourd'hui et avait pris un aspect de fête car "moi et Paul" doivent lancer cet après-midi contre les Bees de Boston. Les magasins et les bureaux seront fermés pour l'après-midi car on attend avec impatience ce que feront Paul qui se dit rétabli de son mal de bras et Dizzy complètement remis de son fort rhume.

Bâton Rouge. — Le gérant Bill Terry des Giants de New-York est très content de la performance de son club depuis le début des parties d'exhibition. Ses Giants laissent voir plus de force au bâton que par les années passées, même si Mel Ott n'a pas encore affiché sa forme d'autrefois. Harry Danning et Hank Leiber cognent solidement et Johnny Mc Carthy projette assez souvent la balle sur la clôture.

Bâton Rouge. — Connie Mack continue à prétendre que Radio Lodigiani sera probablement la solution du problème du deuxième but, l'un des points faibles des Athlétiques de Philadelphie. Mack prétend que le jeune joueur de la Côte du Pacifique est l'homme désiré pour cette position. "Il est toutefois désappointé de la faible tenue affichée par Gene Hasson au premier but et de la forme médiocre de ses lanceurs.

Saint-Petersbourg. — Quoiqu'il ne jouera probablement pas contre les Yankees, aujourd'hui, Dolf Camili, le nouveau premier but des Dodgers, de Brooklyn, qui a accepté les offres de son club hier, a déclaré qu'il était prêt à jouer. "Je jouerai dès que Burleigh Grimes me dira de le faire", de prétendre Camili, ajoutant qu'il ne lui faudrait que quelques jours pour pouvoir frapper solidement.

Saint-Petersbourg. — Tom Henrich a fait plaisir à Joe McCarthy depuis quelques jours. On doutait que le gérant des Yankees eût agi sagement en plaçant Henrick dans la droite du champ du club new-yorkais qu'occupait autrefois Babe Ruth. Mais au cours de la partie d'hier contre le Cincinnati Henrich a lancé au troisième but pour couper un coureur, a exécuté un catch sensationnel sur un court fly et a frappé deux simples.

Laredo. — Le président Donald Barnes, des Browns de Saint-Louis, ne s'inquiète nullement de ce que peuvent penser les gens de son club, car il a confiance en ses joueurs. Il a même fait admettre au gérant Gabby Street qu'il était content de son équipe.

Orlando. — Le gérant Bucky Harris, des Sénateurs de Washington, s'est rendu à la demande de Wes Ferrell de ne pas lancer dans les parties d'exhibition contre les clubs de la Ligue Américaine. On prétend que Ferrell ne veut pas que ses prochains rivaux voient sa nouvelle balle rapide avant la saison régulière.

Le championnat de l'école St-Frcs à l'Etoile

Samedi le 12, l'Etoile remporta un 2e triomphe sur le St-François, par le score de 3 à 2. De ce fait, l'Etoile s'assure le championnat de la première ligue de l'école St-François d'Assise.

Alonzo Bordeleau contribua beaucoup au succès de son club en comptant deux points. Robert Leclerc réussit à déjouer le jeune Boivin, à la fin de la 2e période.

Comme le score l'indique, la partie fut très contestée et intéressa grandement les spectateurs.

Les meilleurs compteurs de la saison furent: P. Turgeon, R. Boutet, J.-P. Gravel, F. Langlois, J.-P. Gelly, G. Taillon, R. Leclerc, G. Jolicoeur et R. Auger.

ALIGNEMENTS

L'ETOILE		ST-FRANCOIS
B. Enright	Buts	J. Boivin
G. Dompierre	Défenses	G. Jolicoeur
J.-M. St-Laurent		M. Marchand
R. Leclerc	Avants	A. Talbot
A. Bordeleau		R. Marchand
F. Langlois		R. Boldue
Jos. Enright		G. Morel
C. Legaré		R. Genest
R. Bordeleau		

Laiterie Bégin

Le club de hockey "Laiterie Bégin" est anxieux de rencontrer le club Castors de St-Grégoire, pour jouer une partie d'exhibition à l'aréna. Pour informations, prière de communiquer avec Fernand Giguère à l'A.S.Q., au No 1090½ St-Vallier, ou par tél. : 2-0215.

Extrait du catalogue

De la Librairie de l'"Action Catholique" ; annoncé dans notre journal de lundi le 21, aux pages 17 et 18. En parcourant attentivement ces pages on trouvera certainement beaucoup de titres qu'on aimera à se procurer.

RADIO

AU MICROPHONE

MERCREDI

GUISEPPE CREATORE. — A WNYC (810 kc.), mercredi après-midi, de 2 h. 30 à 3 h. 45, un orchestre symphonique sous la direction de Guiseppe Creatore.
Marche du couronnement, du "Prophète" . . . Meyerbeer
Ouverture, "Der Freischuetz" . . . Weber
Intermezzo Melodico . . . De Nardis
"Giga," danse ancienne . . . Martucci
In the Sudan . . . Sebek
Grande Selection de "Mefistofele" . . . Boito
Valse, "Espana" . . . Waldteufel
Ballet égyptien . . . Luigini

CARLO MORELLI. — A WOR, mercredi soir, de 8 h. à 8 h. 30, Carlo Morelli, baryton, un choeur et un orchestre, sous la direction d'Alfredo Antonini.
Festa in Val d'Austa . . . De Nardis
L'Ultima Canzone . . . Tosti
La Violetta; Quel Mazzolin di fiori, . . . Folklore
Saltarello Abbruzzese . . . De Nardis
For You Alone . . . Geehl
Serenatella . . . Antonini
I. Lombardi . . . Verdi
Toreador de "Carmen" . . . Bizet.

LAWRENCE TIBBETT. — A WABC, mercredi soir, à 9 heures, Laurence Tibbett, baryton, l'orchestre d'André Kostelanetz et Deems Taylor, commentateur.
Di Provenza de "La Traviata" . . . Verdi
I Can Dream, Can't I? . . . Fain
Smoke Gets in Your Eyes . . . Kern
Swampfire . . . Mooney
The Glory Road . . . Wolfe

WALLENSTEIN. — A WOR, mercredi soir, à 10 heures, l'ensemble à cordes d'Alfred Wallenstein.
Concerto Grosso . . . Stradella
Drei Hymlisches Studen, . . . von Haussern
Sérénade No 1 . . . Volkmann

INSTITUT DE MUSIQUE CURTIS. — Elsie MacFarlane, contralto, et Phyllis Moss, pianiste, seront les artistes invitées à l'émission de l'Institut de Musique Curtis, relayée par le poste CKAC, mercredi après-midi, à 3.45 hres. Mlle MacFarlane chantera: "Weiche Wotan", un extrait de "L'Or du Rhin" de Wagner; "Nachlang" de Brahms; "Allerseelen" de Strauss; "In der Fruhe" de Wolf; "Er Ist's" également de Wolf; "Le Manoir de Rosemonde" de Duparc; "Le Miroir" de Ferrari; "The Piper" de Head; et "Night and the Curtains Drawn", une autre composition de Head. Mlle Moss jouera les "Variations Curieuses" de Mendelssohn; l'"Etude de Concert" en fa mineur et la "Polonaise" No 2 en mi majeur de Liszt. Mlle MacFarlane sera accompagnée par Sulvan Levin.

BONJOUR, PARIS, BONSOIR. — L'audition de Bonjour, Paris, bonsoir! — aux postes de Radio-Canada — passera désormais le mercredi, à sept heures et demie du soir.

Pour l'audition du mercredi, 23, Jeanne Mauborg, Lucienne Delval, José Delaquerrière, André Treich, Henri Letondal et André Durieux ont préparé le programme suivant :

1—J'donnerais pas ma place. . . . G. van Parys
L'orchestre.
2—Mélodie de l'Océan, . . . José M. Lucchesi
L'orchestre.
3—Pour vous . . . Lucien-P. Conti
Lucienne Delval, contralto.
4—O ma rumba . . . Sylviano
L'orchestre.
5—En rose . . . Leardy
José Delaquerrière, ténor.
6—Chérie . . . Léo Leux
L'orchestre.
7—L'amour, c'est du chiqué, Rhegent et Monnot
Jeanne Maubourg.
8—Sous les becs de gaz, Lucien Pipon
L'orchestre.
9—Une étoile qui passe . . . Di Lazarro
Lucienne Delval, contralto
10—Ton amour, c'est ma vie, Ernst Erich Buder
L'orchestre.

JEUDI

PIANO. — Mlle Liane Desjardins donnera un récital de piano, le jeudi, 24, à 4 h. 45 de l'après-midi, au poste CBF de Radio-Canada.

Mlle Desjardins jouera l'Etude, opus 10, no 4, de Chopin, l'Impromptu, opus. 25 de Fauré et Capriccio de Mendelssohn.

WALLENSTEIN. — A WOR jeudi soir, à 8 heures, l'ensemble à cordes d'Alfred Wallenstein.
Ouverture sur thèmes russes. . . . Balakiref
Symphonie en mi bémol . . . Stamitz
Italian Serenade . . . Wolff-Reger
Deux Intermezzi . . . Kalinnikow
Orientale . . . Glazunof.

BACH ET EMANUEL. — A WJZ, jeudi soir, de 8 h. 45 à 9 h. 30, l'Eastman School Symphony sous la direction de Howard Hanson.
Sinfonia . . . W. F. Bach
Concerto en fa pour deux pianos. . . . Emanuel.

MUSIQUE DE BALLET. — A WQXR (1550 Kc.), jeudi soir, de 9 h. à 9.30, Irving Deakin, Kyra Alanova et Valia Valentinoff, acteurs, dans de la musique de ballet.

Au programme: "La Tragédie de Salomé" de Florent Schmitt.

"ESSAIS EN MUSIQUE". — A WABC, jeudi soir, à 10 heures, "Essais en musique", sous la direction de Victor Bay. Margaret Daum, soprano, soliste d'honneur.
Printemps . . . Debussy
Floods of Spring . . . Rachmaninoff
Springtide . . . Grieg
Spring Song of Robin Woman, . . . Cadman
Voices of Spring . . . Strauss.

MISCHA LEVITZKI. — Le jeune pianiste américain Mischa Levitzki se fera entendre au cours du music-hall Kraft, aux postes de Radio-Canada, le jeudi, 24, à 10 heures du soir.

Levitzki, qui est né en Russie, de parents américains, commença ses études musicales à l'âge de sept ans. Quelques années plus tard, il donnait son premier récital à Berlin.

Ses derniers concerts lui ont acquis la réputation d'un excellent interprète des classiques du piano.

Emissions de France

MERCREDI, 23 MARS

(L. O. 25 m. 60 — 11.720 Kc.)
6.15—Musique enregistrée.
7.15—Information en français
8.00—Musique enregistrée

(L. O. 25 m. 60 — 11.720 Kc.)
10.00—Musique enregistrée.
11.00—Informations en français.
11.45—Musique enregistrée.

JEUDI, 24 MARS

(L. O. 19 m. 68 — 15.243 kc.)
6.00—Musique enregistrée.
7.15—Relais de Paris-P.T.T.
7.45—Courrier de France.
8.00—Concert — Relais de Paris.
9.00—Chronique international par M. Gout.
9.10—La vie parisienne par Henry Bellamy.
9.20—Musique enregistrée.
9.30—Mélodies de Maurice Ravel, interprétées par Mlle Hélène Beaudry. Présentation par Carol Bédard.
10.00—Concert de musique de chambre avec le concours de Mmes Clavius-Marius, pianiste, Elisabeth-Clyaire Lobrot, cantatrice, Mlle Gisèle Couteau, pianiste, et M. André Lévy, violoncelliste.

(L. O. 25 m. 24 — 11.885 kc.)
Midi—Concert — Relais.

ECOUTEZ RADIO-JOURNAL DE L'ACTION CATHOLIQUE A CHRC QUEBEC A 1 h. p.m. tous les jours, dimanche excepté

1.00—Disques de la semaine.
1.45—Le quart d'heure du poète par Charles Vildrac.
2.00—Radio-journal de France.
3.30—Relais.

(L. O. 25 m. 60 — 11.720 kc.)
6.15—Musique enregistrée.
8.00—Causerie par Mme de Gramont.
10.00—Concert de musique enregistrée.
11.45—Musique enregistrée.

Ondes courtes

MERCREDI, 23 MARS

PARIS — 9.30 a.m. Symphonie. TPA2, 19.6 m., 15.24 meg.
ROME — 10.30 a.m. Cité du Vatican. 15.120 még.
BOSTON — 4.30 p.m. Science. W1XAL, 25.4 m., 11.79 meg.
BERLIN — 6.00 p.m. "Marguerite", opéra de Charles Gounod. DJD, 25.4 m., 11.77 meg.
LONDRES — 6.20 p.m. Chant et théâtre. GSD, 25.5 m., 11.75 meg.; GSC, 31.3 m., 9.58 meg.; GSB, 31.5 m., 9.51 meg.
BUDAPEST, HONGRIE — 7.00 p.m. "Danses de Galanta." HAT4, 32.8 m., 9.12 meg.
EINDHOVEN, HOLLANDE — 7.00 p.m. Emission pour l'hémisphère occidental PCJ, 31.2 m., 9.59 meg.
MADRID — 7.30 p.m. Emission anglaise. EAR, 31.6 m., 9.48 meg.
ROME — 7.30 p.m. "Célèbres voix d'hier"; Rosita Jemma Wade: "Just talking on..." 2RO, 31.1 m., 9.63 meg.; IRF, 30.5 m., 9.83 meg.; IQY, 25.21 m., 11.90 meg.
BERLIN — 8.30 p.m. Nouvelles. DJD, 25.4 m., 11.77 meg.
CARACAS — 8.30 p.m. Orchestre. YV5RC, 51.7 m., 5.8 meg.
BOSTON — 8.45 p.m. Pour les amateurs d'ondes courtes. W1XAL, 49.6 m., 6.04 meg.
LONDRES — 9.20 p.m. "World Affairs", causerie de Sir Malcolm Robertson. GSD, 25.5 m., 11.75 meg.; GSC, 31.3 m., 9.58 meg.; GSB, 31.5 m., 9.51 meg.; GSL, 49.1 m., 6.11 meg.
SCHENECTADY — 11.00 p.m. Sciences vs crime. W2XAF, 31.4 m., 9.53 meg.
SYDNEY, AUSTRALIE — 4.30 a.m. (Jeudi) — Carillons de Sydney, VK2ME, 31.28 m., 9.59 meg.

JEUDI, 24 MARS

PARIS — 9.30 a.m. Mélodies de Maurice Ravel. TPA2, 19.6 m., 15.24 meg.
ROME — 10.30 a.m. Cité du Vatican. 15.120 még.
TOKIO — 4.45 p.m. Orchestre. JZJ, 25.4 m., 11.80 meg.; JZI, 31.4 m., 9.53 meg.
BOSTON — 6.00 p.m. Nouvelles. W1XAL, 25.4 m., 11.79 meg.
LONDRES — 6.20 p.m. "Le comte de Monte Cristo" (12e partie). GSD, 25.5 m., 11.75 meg.; GSC, 31.3 m., 9.58 meg.; GSB, 31.5 m., 9.51 meg.
BERLIN — 7.30 p.m. Chansons. DJD, 25.4 m., 11.77 meg.
ROME — 7.30 p.m. Sélections d'opéras; "The Italian Center for American Studies", causerie. 2RO, 31.1 m., 9.63 meg.; IRF, 30.5 m., 9.83 meg.; IQY, 25.21 m., 11.90 meg.
PRAGUE — 8.00 p.m. Concert populaire. OLR, 49.7 m., 6.03 meg.
CARACAS — 9.00 p.m. Chant. YV5RC, 51.7 m., 5.8 meg.
BERLIN — 9.15 p.m. Concert. DJD, 25.4 m., 11.77 meg.
LONDRES — 10.50 p.m. "The Rocky Mountaineers," sketch. GSD, 25.5 m., 11.75 meg.; GSC, 31.3 m., 9.56 meg.; GSB, 31.5 m., 9.51 meg.; GSL, 49.1 m., 6.11 meg.
PARIS — 11.30 p.m. Nouvelles. TPA4, 25.6 m., 11.72 meg.
TOKIO — 12.45 a.m. Chansons. JZJ, 25.4 m., 11.80 meg.
SYDNEY, AUSTRALIE — 4.30 a.m. (Vendredi) — Carillons de Sydney VK2ME, 31.28 m., 9.59 meg.

CHRC

(Québec — 580 kc.)

MERCREDI, 23 MARS

5.00—Le Thé Dansant.
5.15—Le Professeur Raymar.
5.30—Madeleine et Pierre.
5.45—Le Programme du Foyer.
6.00—L'Heure.
6.01—Les Nouvelles.
6.05—La Parade Musicale.
6.10—Variétés Musicales.
6.15—Pronostics de la température.
6.16—Programme de Chant.
6.30—Musique de danse.
6.45—Miettes Musicales.
6.50—Causerie sportive par Maurice Descarreaux.
7.00—L'Heure et Nouvelles.
7.01—La Chanson de Paris.
7.15—Le Curé de Village.
7.30—L'Heure.
7.33—La Gaieté Parisienne.
7.45—Le Xylophone magique.
8.00—L'orchestre de Concert du Château Frontenac.
8.30—Les Montagnards Laurentiens.
9.00—Chantons en Choeur.
10.00—Gabrielle Pouliot, Vocaliste.
10.15—Avec les Grands Maîtres.
10.45—L'Orgue du Rêve.
11.00—L'Heure.
11.02—Le reporter.
11.15—Musique de Concert.
11.30—Sous les Palmiers.
11.45—Danses Modernes.
12.00—O Canada, fin des émissions.

JEUDI, 24 MARS

8.00—L'heure et nouvelles.
8.15—Prière du matin.
8.30—Sommaire et Club du Cou-Cou
10.30—Chanteurs canadiens.
10.45—Au bal musette.
11.01—Jean Sablon.
11.15—Concert varié.
11.45—Variétés musicales.
11.50—Musique canadienne.
11.55—Divertissements
12.00—L'Heure et nouvelles
12.01—Chanson de Paris.
12.15—Musique militaire.
12.30—Musique de danse.
12.45—Musique du diner.
1.00—Radio-Journal de l'Action Catholique.
1.15—Musique de danse.
1.30—Dejeuner-causerie.
2.01—Bonjour, madame.
2.16—Musique militaire.
2.30—L'imprévu.
2.45—Pour les enfants.
3.00—L'Orgue enchanté.
3.15—Nos célébrités.
3.30—Danses Modernes.
4.00—Régal artistique.
4.15—Programme de chant
4.32—Souhaits de fête.
4.35—Succès d'hier.
4.46—Avis de décès.
5.00—Récital de piano.
5.15—Professeur Raymar.
5.30—Madeleine et Pierre.
5.45—Chansonnettes
6.00—Les nouvelles.
6.05—Saynette.
6.10—Variétés musicales.
6.15—Orchestre
6.30—Musique de danse.
6.45—Miettes musicales.
6.50—Causerie sportive.
7.00—Heure et nouvelles.
7.01—Chanson de Paris.
7.15—Les mémoires du docteur.
7.30—Chanson d'autrefois.
7.45—Le pianiste populaire.
8.00—Chorale des SS. Martyrs.
8.15—Le cowboy solitaire.
8.30—Théâtre de l'air.
9.00—Variétés modernes.
9.45—Chant et orchestre.
10.00—Jean Clément.
10.15—Orgue du rêve.
10.30—Orchestre de Jerry Shea.
11.00—Le reporter.
11.15—Danses modernes.
11.30—The Straw Pushers.
12.00—O Canada, fin des émissions

CKCV

(Québec — 1310 kc.)

MERCREDI, 23 MARS

5.00—Le thé de 5 heures.
5.30—Musique entrainante.
5.45—Paris qui chante.
6.00—Nouvelles CKCV.
6.05—Tango du soir.
6.15—Succès du jour.
6.30—Dans l'Arctic.
6.35—Intermède.
6.40—Heure du poisson.
6.45—Bibelots musicaux.
7.00—Avant le théâtre.
7.15—Bulletin des routes.
7.30—Mon tailleur.
7.45—Trio de concert.
8.00—Reflets mélodiques.
8.15—Vagabonds napolitains.
8.30—Vagabonds napolitains.
10.30—Nouvelles.
10.40—Sports.
10.45—Movie Gossip.
11.00—Nouvelles.
11.15—Concert.
11.30—Fin.

JEUDI, 24 MARS

7.45—Ouverture.
7.50—Horaire.
7.55—Nouvelles.
8.00—Bonjour, Québec.
8.15—Le réveil.
8.30—Heure du déjeuner.
8.45—Cocktail matinal.
9.15—Parade du matin
9.30—Variétés.
10.00—Club d'économies.
10.30—Le music hall.
10.45—Chanteurs canadiens.
11.00—En cuisinant.
11.15—Récital de violon
11.30—Lequel préférez-vous?
11.45—Extraits d'opérettes.
12.00—Midi musical.
12.15—Musique du diner.
12.30—Quoi de neuf ?
12.45—Au pays du soleil.
1.00—Nouvelles.
1.15—Fantaisie.
1.30—Croisière CKCV.
2.00—Piano populaire.
2.15—L'heure exquise.
2.30—L'arc-en-ciel
3.00—Le Dilettante.
3.30—Bon après-midi, mesdames.
4.00—Chanson française.
4.15—Le relais.
4.30—Globe trotteur.
4.45—Danse canadienne.
5.00—Horaire des programmes
5.01—Le thé de 5 heures.
5.30—Musique entrainante.
5.45—Paris qui chante.
6.00—Nouvelles CKCV.
6.05—Tango du soir.
6.15—Les nouveautés.
6.30—Dans l'Arctic
6.45—Heure du poisson.
6.45—Un bon coup.
7.00—Heure enchantée.
7.15—Chez le père Tremblay
7.30—Bulletin des routes.
7.45—Les petits bourgeois.
8.00—Gaieté du régiment.
8.30—Chanteur des rues.
8.45—Mélodie.
9.00—Germaine et Yvonne.
9.15—Maîtres du violon.
9.30—Trio Larochelle.
9.45—Grands succès.
10.00—L'Almanach.
10.15—Phil Robitaille.
10.30—Nouvelles.
10.40—Sports.
10.45—Cadence et romance.
11.00—Nouvelles.
11.15—Concert.
11.30—Fin.

CKAC

(Montréal, 730 kylocycles)

MERCREDI, 23 MARS

5.00—Couleurs musicales.
5.15—Odyssée de Richard Beauchamp.
5.30—Madeleine et Pierre.
5.45—Le programme du foyer.
6.15—Don Juan de la Chanson.
6.30—L'heure.
6.30—Reporter
6.45—Gaieté.
7.00—L'heure.
7.00—Heure exquise.
7.15—Curé de Village.
7.30—Chs Jourdan, baryton.
7.45—Auberge de la bonne histoire.
8.00—Chansons express.
8.30—Pauvre papa !
9.00—L'heure
9.00—Chantons en choeur
10.00—Cavaliers de la Salle.
10.15—Radio-journal
10.25—Nouvelles d'autrefois.
10.30—Orchestre Huntley.
11.00—L'heure et température.
11.00—Le reporter sportif.
11.10—Orchestre.
11.30—Orchestre.
12.00—Orchestre
12.30—Orchestre.
1.00—L'heure — Fin des émissions.

JEUDI, 24 MARS

7.15—Mélodies rythmées.
7.25—Sommaire.
7.30—Pot-pourri matinal.
8.00—Nouvelles.
8.15—Aubade.
8.30—Chansons françaises.
8.45—Chanteur indien.
9.00—As You Like It.
9.30—Jovette Bernier.
9.45—Bonjour, madame.
10.00—Mélodies exquises.
10.15—Helpful Harry.
10.20—Orchestre de concert.
10.30—Heure récréative.
11.00—Cocktel musical.
11.15—Pot-pourri cosmopolite.
11.30—Big Sister.
11.45—Parade des mélodies.
12.00—L'heure
12.00—Service rapide.
12.30—Nenette et Rin-Tin-Tin.
12.45—La province en progrès.
1.00—L'heure.
1.00—Bourse.
1.10—Pianologue.
1.15—Nouvelles.
1.30—Le Monde féminin.
2.00—Capsules mélodiques.
2.15—Rue principale.
2.30—American school of the Air.
3.00—Ray Block's Varieties.
3.30—Fanfare de l'armée des Etats-Unis.
4.00—Hygiène sociale.
4.15—Eton Boys.
4.30—Evénements sociaux.
4.45—Sérénade tzigane.
5.00—L'heure.
5.00—Musique de danse.
5.15—La fantastique odyssée de Richard Beauchamp.
5.30—Madeleine et Pierre.
5.45—Le programme du foyer.
6.15—Sérénade tzigane.
6.20—Les pages jaunes.
6.25—Sérénade tzigane.
6.30—Radio-reportage.
6.45—Femmes célèbres.
7.00—L'heure
7.00—Le club sportif.
7.15—Marchands détaillants.
7.30—We the People.
8.00—Heure Kate Smith.
9.00—L'heure.
9.00—L'heure amateur du major Bowes (C.B.S.)
10.00—Jean Clément.
10.15—Radio-journal
10.25—Nouvelles d'autrefois.
10.30—Orchestre tzigane.
11.00—Sports
11.05—Orchestres
1.00—Fin

CRCK

(Québec — 950 kc.)

MERCREDI, 23 MARS

5.00—Orchestre.
5.20—Disques.
5.35—Chant par Yvonne Meurant.
5.45—Les changes
6.00—Beaux disques.
6.30—Hommage de l'Allemagne.
7.00—Cavaliers de La Salle.
7.15—Mon oncle
7.30—Bonjour, Paris, Bonsoir!
7.45—Radio-journal.
8.00—Dans ma tasse de thé.
8.30—Chorale d'enfants.
8.45—Cédia Brault, contralto.
9.00—Le magasin général
9.30—Spotlight Parade
10.00—Cordes mélodiques.
10.30—Chanteurs de Radio-Canada.
11.00—Nouvelles
11.15—Auguste Descarries, pianiste.
11.30—Today's Music.

JEUDI, 24 MARS

5.00—Orchestre de concert.
5.15—Disque pour tous.
5.30—Chant par Yvonne Meurant.
5.45—Bourse.
6.00—Les beaux disques.
6.30—Heure mauve.
7.00—From the Pacific.
7.15—Orchestre Markovsky.
7.30—E. Dainty, organiste.
7.45—Radio-journal.
8.00—Rudy Vallée et ses connecticut yankees.
9.00—Fantaisies musicales.
9.30—Orchestre Sinatra.
10.00—Kraft Music Hall.
11.00—Radio-Journal français.
11.15—Chant et piano.
11.30—Orchestre Huntley.

WABC

(New-York — 860 kc.)

MERCREDI, 23 MARS

6.05—Doris Rhode, chanteuse.
6.15—Dear teacher.
6.30—Boake Carter.
6.45—Lum & Abner.
7.00—Poetic Melodies.
7.15—Hobby Lobby.
7.45—Heure d'éducation.
8.00—Cavalcade of America.
8.30—Eddie Cantor.
9.00—Lawrence Tibbett.
9.30—Ben Bernie and all the lads.
10.00—Gang Busters.
10.30—Chansons
10.45—"Special Talks".
11.05—Orchestre

JEUDI, 24 MARS

6.00—Let's Pretend.
6.30—Boake Carter.
6.45—Doris Rodes, chanteuse.
7.00—Poetic Medolies
7.15—Hollywood.
7.30—"We, The People".
8.00—Kate Smith Hour.
9.00—Heure des amateurs.
10.00—Essais en musique.
10.30—Hollywood Show-case.
11.00—Orchestre.
11.30—Orchestre Rogers.

WOR

(New-York — 710 kc.)

MERCREDI, 23 MARS

6.00—Uncle Don
6.30—Nouvelles.
6.45—Bill Butler Rodeo.
7.00—Sports
7.15—The Answer Man.
7.30—The Lone Ranger, (sketche).
8.00—Carlo Morelli, baryton du Metropolitan.
8.30—Jazz Nocturne.
9.00—Commentateur
9.15—The Johnson Family (sketch).
9.30—Let's Visit.
10.00—Cordes symphoniques.
10.30—The Hobby Lobby.
11.00—Nouvelles
11.15—Orchestre Woods.
12.00—Orchestre Tucker.

JEUDI, 24 MARS

6.00—Uncle Don.
6.30—Nouvelles.
6.45—Hollywood commentator.
7.00—Sports
7.15—The Charioteers.
7.30—Headlines.
7.45—Orchestre Woods.
8.00—Symphonie Wallenstein.
8.30—Orchestre Kaye.
9.00—Commentateur
9.15—The Johnson Family, sketch.
9.30—Moonlight Rythms.
10.00—Sérénade d'Hollywood.
11.00—Nouvelles
11.15—Théâtre.
11.45—Orchestre Brigode.

WEAF

(New-York — 660 kc.)

MERCREDI, 23 MARS

6.00—America's Schools (sketch).
6.15—Top Hatters (orchestre).
6.30—Nouvelles.
6.35—Orchestre Felton.
6.45—Jean Sablon, chanteur.
7.00—Amos et Andy.
7.15—Uncle Ezra.
7.30—Causerie.
7.45—"Cheer Up, America".
8.00—"One Man's Family" (sketch).
8.30—Tommy Dorsey, trombonne et orchestre.
9.00—Town Hall To-Night.
10.00—Hollywood Parade.
11.00—Orchestre Gasparre.
11.30—Orchestre Heidt.

JEUDI, 24 MARS

6.00—Causerie.
6.15—Orchestre Hawkins.
6.35—Joan Edwards, contralto.
6.45—Orchestre.
7.00—Amos' n' Andy.
7.15—Vocal Varieties.
7.30—Schaefer Revue
8.00—Rudy Vallee.
9.00—Good News of 1938.
10.00—Kraft Music Hall.
11.00—Orchestre Gasperre.

WJZ

(New-York — 760 kc.)

MERCREDI, 23 MARS

6.00—Reporter.
6.05—Orchestre Nagel.
6.30—Piano et orgue.
6.35—The Revelers
6.45—Lowell Thomas
7.00—"Easy Aces"
7.15—Mr. Keen (drame).
7.30—Mario Cozzi, baryton.
7.45—Causerie sur la science.
8.00—Revue de Roy Shield.
8.30—Harriet Parsons, commentateur.
8.45—Jimmy Kemper & Co.
9.00—A communiquer.
9.30—Under Western Skies (drame).
10.00—Choir Symphonette.
10.15—Nolla Day, contralto.
10.30—Minstrel Show.
11.00—Nouvelles.
11.05—Quatuor de noirs.

JEUDI, 24 MARS

6.00—Orchestre Rakov.
6.20—Orgue et piano.
6.35—Gulden Serenaders.
6.45—Lowell Thomas.
7.00—Easy Aces
7.15—Mr. Keen (Sketche).
7.30—Orchestre Newman.
7.45—Steinie Battle Boys.
8.00—The March of Time (sketch).
8.30—Barry McKinley, baryton.
8.45—L'Eastman School of Music.
9.30—Meeting of the air.
10.30—NBC Night Club.
11.00—Nouvelles.
11.05—Orchestre de Vodi.

CJBR

(Rimouski — 1030 kc.)

MERCREDI, 23 MARS

5.00—Heure du Thé.
5.30—Les chansons d'Yvonne Meurant.
5.45—Interlude.
5.55—Horaire de la Soirée.
6.00—Un quart d'heure avec Betove.
6.15—Radio-journal.
6.30—Emission commanditée.
6.45—Quelques originalités.
7.00—Récital de piano.
7.15—Le Curé de Village.
7.30—Bonjour, Paris!
7.45—Radio-journal.
8.00—Dans ma tasse de thé.
8.30—Chorale d'enfants.
8.45—Cédia Brault, contralto.
9.00—Magasin Général
9.30—Spotlight Parade
10.00—Cordes mélodiques.
10.30—Choeur de Radio-Canada.
11.00—Radio-Journal.

JEUDI, 24 MARS

8.30—Ouverture et Horaire du jour.
8.45—Marches
9.00—Le Carillon
9.05—Bonjour — Bas-Saint-Laurent.
9.30—Les beaux tangos.
10.00—Vos préférés.
11.00—"Musical" — C J B R
11.30—Chansonnettes variées.
12.00—Le Carillon
12.01—Musique du diner.
12.30—Annonce de l'heure
12.31—Disques pour tous.

1.00—Les duettistes
1.15—Au bal musette.
1.30—Orchestre sous la direction de Rex Battle (Emission de Toronto)
2.00—Vedettes parisiennes.
2.30—Dans les jardins de Vienne.
3.00—Méli-Mélo.
3.30—Les organistes.
4.00—Club Matinée.
4.30—Extraits d'opérettes.
5.00—Originalités
5.30—Chant par Yvonne Meurant.
5.45—Radiogramme.
5.46—Interlude.
5.55—Horaire de la Soirée.
6.00—Violon.
6.15—Radio-Journal.
6.30—Heure mauve.
6.55—Radiogramme
7.00—From the Pacific.
7.15—Séminaire de Rimouski.
7.30—E. Dainty, organiste.
7.45—Radio-Journal.
8.00—Rudy Vallee.
9.00—Fantaisie musicale.
9.30—Orchestre Wallenstein.
10.00—Music-hall.
11.00—Nouvelles.

CBF

(Verchères — 910 kc.)

MERCREDI, 23 MARS

5.00—Radio-journal et intermède.
5.15—La chronique parlée sur les programmes de la soirée et le disque pour tous.
5.30—Les chansons d'Yvonne Meurant.
5.45—Cotes de la Bourse de Montréal.
6.00—Les beaux disques.
6.30—Récital de piano.
6.45—Jean Sablon, chanteur.
7.00—Emission commanditée.
7.15—Mon oncle...
7.30—Bonjour, Paris, Bonsoir!
8.00—"Dans ma tasse de thé".
8.30—Chorale d'enfants.
8.45—Cédia Brault, contralto.
9.00—L'heure exacte.
9.00—Le magasin général.
9.30—"Spotlight Parade".
10.00—Cordes mélodiques.
10.30—Les chanteurs de Radio-Canada.
11.00—L'heure exacte.
11.00—Radio-journal.
11.15—Auguste Descarries, pianiste.
11.30—"Today's Music".
12.00—L'orchestre Kirk.
12.30—L'orchestre Bryant.
1.00—Fin des émissions.

JEUDI, 24 MARS

12.00—Au jour le jour.
12.15—Georges Griffin, baryton.
12.35—Pianistes Reiser.
12.45—Raymar.
1.00—Orchestre Gill.
1.15—Betty and Her Escorts.
1.30—L'orchestre de Rex Battle. Relais de Toronto.
2.00—Music Guild.
2.30—Dot et Pat.
2.45—Johnny Johnson, baryton.
3.00—Heure des étudiants.
4.00—Concert (disques).
4.45—Mademoiselle au piano.
5.00—Radio-journal.
5.15—Disques pour tous.
5.30—Chant par Yvonne Meurant.
5.45—Cotes de la Bourse de Montréal.
6.00—L'heure exacte.
6.00—Les beaux disques.
6.30—Heure mauve.
7.00—Emission commanditée.
7.15—Le vieux raconteur.
7.30—L'heure exacte
7.30—Ernest Dainty, organiste.
7.45—Orchestre Stabile.
8.00—Ruddy Vallee et ses Connecticut Yankees.
9.00—L'heure exacte.
9.00—Théâtre radiophonique.
9.30—Orchestre Sinatra.
10.00—Music-hall, avec Bing Crosby et autres.
11.00—Nouvelles
11.15—Chant et piano.
11.30—Orchestre Huntley.
12.00—Orchestre Pryor.
12.30—Orchestre Garwood Van.

CHLN

(Trois-Rivières — 1420 kc.)

MERCREDI, 23 MARS

5.00—Le thé.
5.15—Le Dilettante.
5.45—Les Cuivres
6.00—Musique du souper.
6.15—Commentateur sportif.
6.30—Musique de Danse.
6.45—La chanson française.
7.00—Choeur des colibris.
7.15—Le curé du village
7.30—Emission comanditée.
7.45—Descoteaux et Frères
8.00—Emission commanditée.
8.15—L'Almanach.
8.30—Montagnards mauriciens.
9.00—L'heure anglaise.
9.30—La chanteuse de Montparnasse.
9.45—Cadence et romance.
10.00—L'heure de la Romance.
10.15—Radio-journal Français.
10.25—Radio-journal Anglais.
10.30—Piano.
10.45—Féerie du Rêve.
11.00—CHLN vous dit Bonsoir.

JEUDI, 24 MARS

7.55—Ouverture et horaire des programmes.
L'Heure
8.00—Bonjour Trois-Rivières. Température.
8.15—Ici, l'on chante !
8.30—Les Danses Canadiennes.
8.45—En Déjeunant.
9.00—Aux Iles Hawaï.
9.15—Sur les ailes de la chanson.
9.45—Musique de danse.
10.00—Demandes spéciales.
10.30—Originalités musicales.
10.40—Tino Rossi.
10.45—Originalités musicales.
11.00—Madame mère.
11.15—Heure exquise.
11.30—En Cuisinant.
11.45—Avant-Midi.
Carillon.
12.00—Au bal musette.
L'Heure.
12.15—Croisière autour du monde.
L'Heure.
12.30—Variétés.
1.00—Après diner.
1.15—En Hawaï.
1.30—Gaietés Lyriques.
1.45—Piano Populaire.
2.00—L'Orgue Varié.
2.15—Un peu de tout.
2.30—Tino Rossi.
2.45—Musique de Danse.
3.00—Bon après-midi!
3.30—Nouveaux disques.
3.45—Musique entrainante.
4.15—Rode et ses Tziganes.
4.30—L'heure anglaise.
5.00—L'heure des enfants.
5.15—Tango Argentin.
5.30—Le Dilettante.
6.00—Musique du souper.
6.15—Le commentateur sportif.
6.30—Heure Trifluvienne
7.00—Emission commanditée.
7.15—Belles valses.
7.30—Heure brève.
8.00—Fanfare Carillon.
8.30—Almanach.
8.45—Soirée d'amateurs.
9.15—Heure anglaise.
9.45—N. Caron, baryton.
10.00—Récital d'orgue.
10.15—Radio-journal français.
10.25—Radio-journal anglais.
10.30—Orchestre.
11.00—CHLN vous dit Bonsoir.

A la Villa St-Alphonse, de Sherbrooke

Groupe de retraitants photographiés à la villa St-Alphonse, à Sherbrooke. Au centre, les RR. Pères Levack et Levasseur. Parmi le groupe on remarque de Ste-Elisabeth de Warwick : MM. Arthur Rondeau, Alfred Ducharme, Alph. Poisson, Alph. Rondeau, Onil Gagnon, Cyr. Rondeau, Lucien Dion, Ludger Morin, J.-Paul Morin, J.-B. Chabot, Gérard Martel, Roméo Desruisseaux, James Ling, Léo Hilie, Edouard Bernier, Bruno Poisson, Maurice Morin, J.-Marie Rondeau, Arthur et Ferdinand Ménard. L'autre groupe se compose de jeunes gens de Richmond, Brompton et Windsor.

Chronique du congrès eucharistique

Le Rév. Père Julien Senay, de la Compagnie de Jésus, directeur général des ligues du Sacré-Coeur a prononcé une causerie au poste C K A C, à Montréal, dimanche, le 13 mars 1938.

A la suite de Son Eminence le cardinal Villeneuve et de Son Excellence Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, le Père Senay insiste sur la nécessité absolue d'un culte social rendu à Dieu et il affirme que le congrès sera un excellent moyen de reconnaître ce culte collectif et fera contrepoids au blasphème et à l'irréligion de certains peuples.

Il assure les ligueurs que toutes les oeuvres catholiques, françaises et anglaises de Montréal s'unissent à eux et pour le succès spirituel du congrès, joignent leurs propres prières au trésor de l'apostolat de la prière.

"Comme préparation", ajoute-t-il, "offrande de toutes les prières et les bonnes oeuvres du trésor de l'apostolat de la prière, ainsi que de toutes les heures saintes des ligueurs. Comme préparation plus immédiate, du 2 au 5 juin, tous les ligueurs pourront bénéficier d'un tridium de prières, de communions et de prédications. Enfin, le 5 juin, la ville de Montréal divisée en six districts offrira l'hommage à son Dieu de six grandes démonstrations eucharistiques."

Le conférencier invite les ligueurs à faire des économies "afin d'aller participer au congrès de Québec, car les péchés collectifs s'expient sur la terre et la réparation publique se récompense également sur la terre. Si on ne peut se rendre pour le jeudi, qu'on soit au moins présent pour le grand triomphe du dimanche."

"Une vingtaine de trains spéciaux avec prix d'excursions populaires quitteront Montréal le samedi dans l'après-midi et la soirée, et à toutes les demi-heures depuis une heure jusqu'à cinq heures le lendemain matin, dimanche, de façon à se rendre à Québec pour la messe pontificale du congrès et pour la procession triomphale."

L'orateur termine par un vibrant appel aux ligueurs du Sacré-Coeur, "à qui il appartient d'amener au Christ de l'Eucharistie des âmes qui le reconnaîtront, le chanteront, et le glorifieront. C'est un devoir, dût-il en coûter des sacrifices. Que sur les 300,000 ligueurs du Sacré-Coeur, il y ait à ce grand ralliement catholique et national au moins 100,000 ligueurs pour faire escorte au Coeur Eucharistique de Jésus."

x x x

Le diocèse de Valleyfield et le congrès

Extraits d'une lettre de Son Excellence Mgr J.-Alfred Langlois à son clergé de Valleyfield.

"Comme le Congrès eucharistique national de Québec et le "Congrès international de Budapest, en Hongrie, du 24 au 29 mai, "ont en somme le même objet, il "nous a semblé que nous associer "à celui-ci serait la meilleure pré"paration prochaine à celui-là.

"Afin donc de donner liberté à "tous ceux qui voudront faire le "pèlerinage de Québec, Nous avons "cru devoir faire coïncider la jour"née eucharistique diocésaine avec "la clôture du Congrès de Buda"pest. Autant que faire se pourra, "on fera précéder ce jour d'un "triduum prêché dans toutes les é"glises, à partir du soir de l'Ascen"sion.

"Le 29 mai, il y aura communion "générale, exposition du T. Saint"Sacrement, depuis la fin de la "grand'messe. Vers le soir, en u"nion avec les catholiques du "monde entier priant en Hongrie, "sous la présidence d'un légat du "Saint-Père, une heure sainte cou"ronnera la fête de chez nous.

"Le Congrès national intéresse "d'une part la nation tout entière, "et d'autre part pareil événement "ne peut s'accomplir convenable"ment sans le concours même ma"tériel des catholiques de tout le "pays. Aussi avons-Nous cru inter"préter votre désir en suggérant "qu'une offrande soit faite à cette "intention. Et pour que personne "ne puisse se plaindre de n'avoir "pas été invité à s'y associer, et "surtout pour attirer sur chacun de "nos diocésains les bénédictions du "ciel, Nous vous demandons, chers "Messieurs, de vouloir bien nous "faire parvenir, **avant la fin de "mars**, une souscription qui puisse "équivaloir à 5 sous par famille."

Son Excellence en invite son clergé et ses fidèles à organiser des croisades de prières et de sacrifices en vue d'assurer le succès du congrès. Les organisateurs sont heureux de féliciter le diocèse de Valleyfield pour l'enthousiasme qu'ils témoignent en faveur des fêtes de juin prochain.

x x x

Belle initiative des ligueurs de Montréal

A l'occasion du Congrès eucharistique national de Québec (22 au 26 juin), on prépare à Québec de solennelles démonstrations. C'est un témoignage extérieur qui fera honneur à Jésus Eucharistie. On organise aussi des réunions d'étude. Les orateurs préciseront certains points du dogme et de la liturgie, de la messe en particulier.

En préparation du congrès, les triduum et les journées eucharistiques se multiplient dans toutes les provinces. On veut activer la piété des fidèles. On veut faire ou refaire une mentalité eucharistique; c'est le point important. Si on l'obtient, le succès du congrès est déjà assuré.

CAUSERIE DU P. SENAY

Dimanche le 13 mars à 2.45 heures au poste CKAC le Révérend Père Senay a inauguré une série de causeries radiophoniques qui seront données chaque dimanche à 2.45 au poste de La Presse à Montréal. Voici un résumé de cette causerie:

Son Excellence Mgr Georges Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal, répondant à l'appel du primat de l'Eglise canadienne, a déjà manifesté à tous les fidèles de son diocèse le désir que de ces fêtes eucharistiques résultent des fruits durables de foi et de charité.

A cet appel de nos Pasteurs et de nos chefs, les ligues du Sacré-Coeur s'empressent de répondre et veulent prendre une part généreuse dans ces grandioses solennités en l'honneur de l'Eucharistie. Bien plus, toutes les oeuvres catholiques de Montréal, oeuvres d'hommes, oeuvres de femmes, oeuvres de jeunesse, oeuvres françaises et oeuvres anglaises se joignent à nous pour le Congrès de Québec.

Mais ce congrès de Québec doit s'alimenter de catholicisme pratique et vécu. Pour préparer à Jésus-Hostie un véritable triomphe, on offrira pour le succès spirituel du congrès toutes les prières et les bonnes oeuvres du Trésor de l'Apostolat de la Prière, ainsi que toutes les heures saintes des ligueurs. Comme préparation plus immédiate, du 2 au 5 juin tous les ligueur du Sacré-Coeur de Montréal pourront bénéficier d'un triduum de prières, de communions et de prédications dont on leur donnera l'occasion. Enfin, le 5 juin, la ville de Montréal divisée en six districts offrira l'hommage à son Dieu de six grandes démonstrations eucharistiques d'hommes et de jeunes gens organisées par la Fédération des Ligues du Sacré-Coeur de Montréal.

Les groupements comme les individus sont obligés de rendre à Dieu un culte extérieur parce que nos corps matériels et la société visible elle-même ont été créés par Dieu... dépendent de Dieu... autant que nos âmes et nos esprits.

Quand il s'agit d'un groupement social, le temps à la longue, vient l'étouffer ou l'éteindre. La balance des comptes divins ne peut pas s'équilibrer dans l'autre monde pour les sociétés. Il faut alors à Dieu une action directe et temporelle, une action qui se fait sentir maintenant. Et c'est pour cela que les peuples qui ont renié Dieu ou qui méprisent sa loi ne dépassent jamais beaucoup plus qu'une cinquantaine d'années avant d'expier les crimes et les forfaits publics et collectifs qui n'ont pas été réparés ouvertement.

Et comme il faut à Dieu, pour les peuples, une action qui porte son effet dès cette misérable terre, il faut à la société une réparation publique pour équilibrer le mal qui s'y commet, tout comme il faut à la société une compensation publique de reconnaissance pour les bienfaits reçus de son Créateur.

La vieille capitale où est sise l'Eglise-mère de Québec, d'où se sont détachées les quelque cinquante églises diocésaines du Canada, convie ses fils et ses filles à venir partager le pain eucharistique de famille, à venir s'asseoir à la table du banquet de l'unité et de charité chrétiennes, à venir s'agenouiller aux pieds du même autel dans l'adoration du même Seigneur.

Québec vous offre des fêtes pour les yeux, pour le coeur et pour l'âme. Messes pontificales, heure d'adoration nocturne, messe de minuit, consécration de cent mille hosties distribuées par deux cent cinquante prêtres.

Une vingtaine de trains spéciaux avec prix d'excursions populaires quitteront Montréal le samedi dans l'après-midi et la soirée, et à toutes les demi-heures depuis une heure jusqu'à cinq heures le lendemain matin, dimanche, de façon à se rendre à Québec pour la messe pontificale du congrès et pour la procession triomphale.

Voici ce que nous suggérons de plus précis encore. Que dans chaque paroisse des chefs de groupe non seulement de la ligue, mais de différentes associations, sollicitent dès maintenant des adhésions au congrès de Québec, en fassent rapport, par exemple le premier et le 15 de chaque mois, à des chefs de district qui totaliseront et feront rapport à l'organisateur en chef désigné par monsieur le Curé de chaque paroisse. Cet organisateur en chef sera ainsi en mesure de renseigner les compagnies de chemin de fer sur les prévisions de transport ce qui facilitera considérablement l'organisation générale, outre que cette sollicitation d'adhésions créera un courant de conversations sur le congrès et contribuer très efficacement à en assurer le succès.

Sur les 300,000 ligueurs du Sacré-Coeur, il nous faut à ce grand ralliement catholique et national au moins 100,000 ligueurs pour faire digne escorte au Coeur eucharistique de Jésus. Quant à la participation de Montréal, elle devrait être de trente à quarante mille congressistes; pourquoi pas même cinquante mille?

L'archidiocèse de Montréal mérite les plus chaleureuses félicitations pour sa précieuse collaboration.

Funérailles de Mlle Florence Masse

Un émouvant hommage d'estime et de sympathie a été rendu lundi, le 7 mars, à 9 h., en l'église de St-Charles de Limoilou, à la mémoire de Mlle Florence Masse, fille de feu Arthur Masse et de feu dame Eva Noël, autrefois de Manchester, N. H., et fille adoptive de M. Arthur Martineau, surintendant de l'aqueduc de Québec, décédée le 3 mars, à l'âge de 25 ans.

Mlle Masse est décédée après 4 heures de maladie seulement, c'était une jeune fille modèle qui avait la haute estime de ses compagnes; fervente chrétienne et d'une charité exemplaire, sa disparition sera vivement regrettée.

Le départ s'est effectué à 8 h. 45 de la résidence mortuaire, 117, 2e rue, Limoilou, pour ensuite s'acheminer vers l'église St-Charles de Limoilou, où la cérémonie fut des plus imposantes.

La levée du corps a été faite par le R. P. Lucien, O. M. F., qui a aussi chanté le service.

Durant la cérémonie, un beau programme de chant fut rendu.

Au départ de la maison mortuaire, sous la direction de M. Lepine, le deuil était conduit par son père adoptif : M. Arthur Martineau; son frère : M. Adélard Masse; son oncle : M. Léger Chainé; ses cousins : MM. Aimé Chainé et Herm. Cloutier; son frère : M. Laval Martineau; son fiancé : M. Gérard Marcoux.

Dans le cortège on remarquait : MM. A. Noreau, L.-F. Martel, Hubert Simard, échevins, Jos Clark, J.-P. Rhéaume, Lac St-Charles, G. Martineau, Art. Chainé, H. Goulet, Maurice Turgeon, John Clark, M. le chevalier E.-G. Giasson, Wellie Giasson, J.-A. Montminy, Fern. Guay, G. Lafond, Victor Marcoux, W. Bouchard, J.-T. Grenier, Louis, Lucien et U. Boivin, lieut.-col. S. Blais, Armand Létourneau, J. Lachance, Edg. Keating, Alf. Boutin, D. Arteau, Jean Pageot, L. Clark, L. Bouchard, J. Villeneuve, Henri Carmichael, Emile Trudel, Romain Marcoux, Zoël Fiset, V. Cormier, Jos. Boutet, Alf. Fiset, W. Cotnam, Maurice Gagnon, Dr J.-E. Parent, D. Blais, Art. Verreault, G. Paré, Henri Laberge, Paul Gagnon, J.-A. Turgeon, P. Paradis, J.-A. Montminy, Chs Côté, David Noreau, F. St-Hilaire, Ovide Pichette, J.-J. Villeneuve, H. Bédard, Alph. Bouchard, Jos. Villeneuve, Jos. Lachance, Chs Villeneuve, J. Huot, Jos. Audet, ing., F.-X. Lafond, G. Lafond, F.-X. Demeule, Alph. Demeule, H. Proteau, E. Carmichael, A. Galipault, R. Ampleman, R. Laverdière, E. Gosselin, Le Ferland, ex-échevin, Lucien Ferland, A. Villeneuve, Le Lapointe, Eug. Blais, H. Bérubé, Elz. Laberge, Dr F. Fortier, Art. Godbout, G. Guay, Alb. Demers, J.-A. Levesque, Ph. Jobidon, F.-X. Galibois, Félix Gilbert, Chs-N. Emond, C.-E. Lapierre, C. Trudeau, L. Ladouceur, sgt A. Girard, L.-M.-J. Thibault, F. Houde, Jos. Robitaille, J.-A. Noël, Ant. Noël, L.-P. Robitaille, Roméo Rousseau.

La maison Germain Lepine limitée avait la direction des funérailles.

Aux membres de la familles en deuil, L'"Action Catholique" présente ses plus sincères sympathies.

Funérailles de M. G. Bourboin

Une grande marque de sympathie fut rendue le 14 mars, à M. Gérard Bourbion, décédé le 9 mars, à l'âge de 26 ans et 7 mois. Il était le fils de feu dame Dézilva Bolduc.

M. Bourboin était représentant des produits Rawleys et bien estimé de ses confrères de sport; il faisait aussi partie de la ligue du Sacré-Coeur.

L'église de St-Malo avait revêtu ses tentures de deuil. La levée du corps fut faite par M. le chanoine F.-P. Lamontagne et M. l'abbé G. Robitaille chanta le service.

A l'orgue on remarquait : M. J. Fortin, organiste, M. R. Toussaint, M. Joseph Ratté, qui chanta "Beau Ciel", M. J. Forgues, "O Salutaris".

Au départ de la maison mortuaire, 5 Courcellette, conduisaient le deuil, son père : M. Joseph Bourboin; ses frères : MM. Joseph, Ferdinand, René (Frère Cléophas, Hospitalier de St-Jean de Dieu), Paul et Jean-Guy Bourboin; son beau-frère : M. Philéas Vallerand; son cousin : M. Joseph Bourboin.

Dans le cortège on remarquait : MM. L. Bourboin, L. Vallerand, M. Vallerand, A. Vallerand, E. Drouin, X. Drouin, P.-H. Grenier, R. Picard, D. Letellier, P.-E. Pelletier, N. Auger, A. Tardif, R. Dignard, J. Béland, A. Fortin, W. Savard, sr, M. Savard, P.-H. Faucher, A. Boucher, A. Côté, J. Mercier, J.-B. Beaulieu, M. Jobin, L. Richard, M. Emond, R. Lortie, R. Robert, A. Côté, A. Forgues, R. Gauthier, C. Verret, J. Dompierre, A. Bédard, J. Ratté, J. Larue, W. Martel, H. Ratté, J.-B. Blanchette, J.-G. Guay, L. Racine, de la maison F.-C. Marquis, A. Robitaille, E. Routhier, A. Beaumont, A. Paquet, A. Marquis, A. Petit, A. Lafrance, J.-A. Pelletier, J. Lambert, F. Fortin, A. Lambert, A. Gingras, E. Fortier, J. Lepage, J. Légaré, F.-X. Ratté, P. Routhier, G. Mercier, P. Garneau, R. Marquis, R. Laverdière, E. Mercier, A. Ouellette, F. Anger, L. Côté, L. Larue, M. Deschênes, L.-P. Brousseau, L. Faguy, et plusieurs autres.

La maison J.-B. Beaulieu avait la direction des funérailles.

Nos sincères sympathies à la famille.

Félicitations

A une assemblée du Conseil d'administration de l'Association Nautique du lac Sergent, Incorporée, tenue le 8 courant, la résolution suivante fut proposée par M. Emilius Garon, secondée par M. Albert Laliberté et adoptée à l'unanimité :

Le Conseil d'Administration de l'Association Nautique du lac Sergent, Incorporée, ainsi que tous ses membres sont particulièrement heureux de l'honneur qui échoit à leur vice-commodore Son Honneur M. le chevalier Lucien Borne. C'est avec un sentiment de fierté et un vif plaisir qu'ils le félicitent de sa magnifique victoire à l'occasion de son élection comme maire de Québec.

Robert Goulet,
secrétaire.

Des germes dans les reins vous obligent à vous lever la nuit

Etes-vous inquiet et ennuyé parce que vous êtes obligé de vous lever la nuit? En ce cas, vous devriez savoir que la réelle cause peut être attribuable à des germes irritants dans les reins ou la vessie, et qui peuvent également être la cause d'autres symptômes déprimants, tels que nervosité, douleurs dans les jambes, articulations enflées, mal de dos, fréquents maux de tête, cercles sous les yeux, sensation de brûlement, perte d'appétit et d'énergie qui vous font paraître vieux bien avant le temps. CYSTEX commence à agir en 2 heures, enraye la douleur, stimule et renforcit les reins et la vessie. Ses usagers se sentent souvent plus jeunes, plus forts et beaucoup mieux en une journée ou deux. CYSTEX doit vous donner entière satisfaction en 1 semaine et démontrer que c'est exactement le remède qu'il vous faut; sinon, on vous remboursé. Procurez-vous CYSTEX dès aujourd'hui chez le pharmacien. L'entente de remboursement vous protège.

Les Modes Nouvelles pour vous, Mesdames

Plus que jamais la mode évolue vers la note masculine, laquelle se partage les faveurs des élégantes.

La coupe de ces gracieux modèles, voisine la perfection, et donne à la silhouette, un cachet de grande distinction.

Notre Salon de Confection

Notre salon de confection agrandi et amélioré vous offre plus que jamais cette année les modes les plus authentiques et recherchées par l'exclusivité de nos plus grands fabricants.

Notre collection de

manteaux de toilette ou de sport

vous présente la plus chic et la plus grande variété de styles ajustés, semi-ajustés ou droits, avec ou sans fourrure. Confectionnés dans les tissus les plus nouveaux tels que bouclé, polo, fleece, tissus fantaisie et autres textures nouvelles en font un choix des plus attrayants et des plus réussis.....

$9.95 $12.95 $18.95 $29.95

Costumes tailleur

Ce chic petit tailleur deux pièces représente la faveur de nos élégantes. Confectionné en jolis tissus de fantaisie, uni ou rayé, en lainage. Les styles ajustés vous offrent une silhouette des plus charmantes soit pour la rue ou le voyage. Au prix minime de .....

$12.95 à $24.95

Chapeaux

Les chapeaux offrent cette année le plus gracieux accessoire; pour compléter une jolie toilette, le canotier, le toquet et le trotte - menu s'agrémentent de fleurs et de rubans, ainsi que d'une charmante voilette.

$2.95 $3.95 $5.95

Costumes tailleur

Le tailleur trois quarts, aussi bien que le trois pièces, pour dames et demoiselles, dans de fins tissus unis ou de fantaisie, offre à chacune de nos élégantes un vêtement de toilette, et très pratique pour le voyage. Ces styles offerts dans différents groupes, forment une collection admirable .....

$16.95 $19.95 $24.95 $29.95

Mesdames et Mesdemoiselles

Un personnel attentif et compétent saura vous démontrer, mesdames, que notre rayon de confection, sous la direction de nos expertes, se fera un plaisir de vous soumettre tous les petits détails de la mode afin de vous aider à compléter le choix de votre toilette pour Pâques — tant pour votre manteau, costume, robe, chapeau ou parure de cou.

CHEZ

JOS. THIVIERGE
LIMITÉE
135 ST JOSEPH - QUEBEC.

Vous êtes bien servie — et vous payez moins cher

Un album de 1400 pensées :

"La Sans Exquis"

25 sous franco

L'abbé V. GERMAIN

688 bis, Chemin Ste-Foy - - Québec

JEANNOT L'INVINÇIBLE

par Lym Young 333

"L'égout collecteur s'impose", dit M. L. Borne

Non seulement je veux la réalisation du projet, déclare le maire, dans une entrevue à notre représentant, mais je désire que les autorités gouvernementales me l'imposent.—Sans égout collecteur, ajoute-t-il, on ne peut parler d'éclusage de la rivière St-Charles, d'embellissement et de quais.

UNE VASTE JETEE

(De notre édition de 5 heures)

"Non seulement, je veux la réalisation du projet de construction d'un égout collecteur à Québec, mais je désire que les autorités gouvernementales, en me promettant leur collaboration, me l'imposent. Il s'agit là, on le comprendra jamais trop, d'un problème développement de la ville. Sans égout collecteur, on ne peut parler d'éclusage de la rivière St-Charles, de l'embellissement de cette partie de Québec, et de la construction ui serait si favorable au prode quais à cet endroit, chose grès de nos industries."

C'est ce que nous déclarait cet après-midi le maire Lucien Borne à qui nous demandions des précisions sur l'idée qu'il préconisait à l'hôtel St-Roch, hier soir, concernant précisément la construction de quais le long de la rivière St-Charles.

"Toutes ces questions sont très connexes, continua M. Borne, et il faut les avoir étudiées comme je l'ai fait pour en être persuadé. J'ai parlé de ces projets à la Chambre de Commerce à plusieurs reprises. Quelques temps après l'élection de 1936, je publiais une longue lettre qui portait encore sur ces sujets. Mais c'est une chose qui frappe, partout ailleurs où une rivière traverse une ville, on considère cela, et avec raison, comme une source d'avantages inappréciables.

Ici, à QuQébec, à quoi nous sert la rivière St-Charles, actuellement? De dépotoir pour nos égouts. Quel aspect présente ses rives? Mais, il y a là, de ce côté seulement, si l'on veut améliorer, embellir et faire quelque chose qui aiderait nos industries et favoriserait notre développement, du travail à faire et à donner pendant des années. Une chose est certaine, c'est que je me suis attaché à ces projets, je les étudie depuis longtemps, et s'ils ne se réalisent pas entièrement, ce n'est pas, on le verra, parce que je n'y aura pas mis tous mes efforts".

Comme complément de ce programme d'égout collecteur, d'éclusage, d'embellissement et de construction de quai, le maire nous dit aussi un mot d'un projet qu'il eut l'occasion d'exposer devant les membres de la Chambre de Commerce, en mai 1936. Il suggérait alors l'aménagement d'une immense jetée de 7,500 pieds de longueur qui partirait de la rue d'Estimauville, sur les battures de Beauport, pour aller en ligne droite rejoindre le quai de la Jetée Louise.

M. Borne nous a déclaré qu'il voyait dans la mise à exécution de tous ces projets l'avenir industriel, commercial, maritime et touristique de Québec.

L'EMBELLISSEMENT

En parlant d'embellissement, le maire nous a clairement laissé entendre qu'il demanderait, dès cette année, au gouvernement provincial, d'accorder à la ville un octroi substantiel qui serait affecté à ces fins. Ces argents, dépensés en frais de main d'oeuvre pour la très grande partie, iraient exclusivement à l'embellissement de la ville, en amélioration des parcs actuels, création de nouveaux parcs dans les quartiers de Limoilou, St-Sauveur, St-Roch et la haute ville.

CEUX QUI ONT VOLÉ SERONT FORCÉS À REMBOURSER

On commencera bientôt les travaux du terminus postal

C'est ce que déclare M. Borne.— Invité à préciser, le maire dit qu'on se mettra à l'oeuvre dès que la température le permettra.— Le gouvernement fédéral dépensera environ un million de dollars.

SUR LA RUE HENDERSON

(De notre édition de 5 heures)

Le maire Lucien Borne a déclaré au représentant de l'"Action Catholique", que les travaux de construction du terminus postal, rue Henderson commenceraient "incessamment" Invité à préciser cette expression, le maire a ajouté qu'on se mettrait à l'oeuvre aussitôt que la température le permettra.

Ainsi donc, les ouvriers québecois pourront bénéficier d'ici à un avenir très rapproché de cette gigantesque entreprise qui occasionnera, de la part du gouvernement fédéral, une dépense d'un million de dollars.

On sait que le nouvel édifice postal sera situé tout près de la gare Union, dans la section nord de la rue Henderson.

Son érection nécessitera la disparition de tout un pâté de maisons actuellement situées du côté est de cette artère.

Le parcours de la rue en question sera changé, comme nous l'avons déjà expliqué, et grâce à une entente survenue entre la cité de Québec et le gouvernement d'Ottawa, la cité pourra jouir d'une voie publique sensiblement améliorée. La rue Henderson obliquera désormais vers l'est, et l'on considère que ce changement constituera un gros progrès pour la circulation toujours très intense à cette entrée du pont Samson et du boulevard des Capucins.

Il ressort de la déclaration que nous a faite le maire Borne, hier, que les démolisseurs se mettront au travail sans plus tarder. Le maire a eu en fin de semaine une longue entrevue avec l'honorable Ernest Lapointe, ministre de la Justice, et l'on dit que c'est au cours de cette conversation que M. Borne a été mis au courant de l'intention du fédéral de procéder immédiatement. Nous sommes informés par ailleurs que le ministère des Postes a déjà demandé des soumissions pour la démolition des maisons qui doivent disparaître.

Entre temps, le gouvernement s'occupe activement de la préparation des plans du nouvel édifice, et il vient de charger trois architectes québecois de faire ce travail. Ces architectes sont MM. Héliodore Laberge, Raoul Chênevert et Charles Jean.

En quelques lignes

(De notre édition de 5 heures)

CERISIERS EN FLEURS

WASHINGTON, 22. — (UP) — Les cerisiers japonais à Washington ont passé outre aux prédictions des experts qui avaient dit que leurs bourgeons ne fleuriraient pas avant le 1er avril. Les fleurs roses sont apparues aujourd'hui, dans toute leur gloire printanière.

39 CHEVAUX DANS LA COURSE

LONDRES, 22. — (UP) — La liste des coureurs possibles dans le grand steeplechase national, vendredi prochain, à Aintree, est maintenant réduite à 39. On vient de raver le nom de Davy Jones qui appartient à Lord Mildmay of Flete.

LOI MARTIALE A KANSAS

KAUNAS, Lithuanie, 22. — (UP) — Le commandant militaire à Kaunas a mis en force des règlements, aujourd'hui, qui équivalent à un état de siège. Ces règlements sont motivés par "la gravité de la situation qui demande une tranquillité absolue. Le couvre-feu sonnera à 9 heures; des amendes et l'emprisonnement seront imposés à ceux qui le violeront. La résistance aux lois sera jugées en cour martiale.

La situation financière de la métropole s'est améliorée

(De notre édition de 5 heures)

MONTREAL, 22. — D'après les chiffres que vient de dévoiler le département des Finances de la ville, celle-ci a amélioré sa situation financière, d'avril 1935 au mois d'août 1937, en réduisant de $5,000,000 ses emprunts aux banques.

La dette fondée pendant cette période a baissé de $3,581,000 et la dette nette de $371,889 pendant la même période.

Les premiers dix mois de l'année fiscale 1937-38 ont montré des améliorations sensibles. Les perceptions immobilières sont de 70 p.c. comparativement à 67.5 p.c. l'année précédente; les taxes spéciales sont montées de 43.78 à 46.16 pour cent. Le montant des taxes non perçues, le 28 février 1938 est de $51,612,443 contre $53,029,827 à la même date l'année dernière.

Grand projet de réorganisation de la police p.

Il a été soumis cet après-midi à l'Assemblée législative. — Deux districts : Montréal et Québec. — Les tavernes.

UN COMMISSAIRE

(De notre édition de 5 heures)

On a distribué cet après-midi, à l'Assemblée législative, un projet de loi intitulé : Loi modifiant la loi de la Sûreté provinciale, en vertu duquel la province de Québec est divisée en deux districts : Québec et Montréal. Le district comprend les districts judiciaires d'Abitibi, d'Arthabaska, de Beauce, de Chicoutimi, de Gaspé, de Kamouraska, de Montmagny, de Nicolet, de Québec, de Rimouski, de Roberval, de Saguenay et des Trois-Rivières. Les autres districts judiciaires formeront le district policier de Montréal.

La Sûreté provinciale aura à sa tête un commissaire de la Sûreté provinciale, un commissaire-adjoint, un surintendant à Québec et à Montréal, un chef du service de la circulation et un chef de la police des liqueurs.

Une clause de la loi prévoit : que nulle personne tenant une taverne ne doit recevoir ni garder sciemmment dans cette taverne un officier ni lui permettre de rester à moins que ce ne soit pour remplir un devoir de sa charge. Toute contravention à cette disposition est passible d'une amende n'excédant point $100. ou d'un emprisonnement n'excédant pas trois mois.

4,000 personnes ont été vaccinées

(De notre édition de 5 heures)

HALIFAX, N.-E., 22. — (U.P.) — Médecins et gardes-malades travaillent à qui mieux mieux aujourd'hui à vacciner les citoyens d'Halifax pour les prémunir contre une épidémie possible de petite vérole. Les officiers du département de la Santé ont déclaré qu'à date 4,000 personnes ont reçu le vaccin et que 2,000 enfants seront l'objet d'une surveillance spéciale d'ici deux jours. Ces mesures d'hygiène ont été adoptées à la suite du décès d'un matelot des Indes orientales mort de petite vérole, il y a quelques semaines. Depuis la mort du marin, trois membres du personnel de l'hôpital où il a succombé ont dû être mis en quarantaine à Lowslord Island. Cette précaution a été prise pour empêcher la propagation de la terrible maladie.

Baie-des-Sables

BAPTEMES. — Le 6 mars, a été baptisée Bernadette-Fernande, fille de M. et Mme Victor Gaudreault.

Parr. et marr., M. et Mme Joseph Laflamme, grands-parents de l'enfant.

—Le même jour, Marie-Lilianne, fille de M. et Mme Adélard Massé.

Parr. et marr., M. et Mme Arsène Massé.

—Le 8, Claude-Fernand, fils de M. et Mme Albert Côté.

Parr. et marr., M. et Mme Alphonse Ratté.

COURS. — En vertu de l'entente Bilodeau-Rogers, des cours sont donnés aux jeunes agriculteurs de notre paroisse. Les professeurs sont: M. le vicaire Côté et M. Langlois, agronome du district.

Une soixantaine d'élèves suivent ces cours avec entrain et assiduité.

La loi des 50 millions

Le gouvernement veut se faire autoriser à dépenser une somme de $50,000,000 pour améliorer notre voirie.

(De notre édition de 5 heures)

Ainsi que l'"Action Catholique" l'a annoncé, le gouvernement de la province veut se faire autoriser à dépenser cinquante millions pour la Voirie.

Le projet s'intitule: "Loi pour assurer à la province les avantages d'un réseau routier de premier ordre".

Voici comment se lisent les résolutions préliminaires au bill:

Attendu qu'il est important pour la province d'avoir un réseau routier de premier ordre, répondant aux besoins de l'agriculture, du commerce, de l'industrie et du tourisme;

Attendu que la voirie provinciale entreprise et conduite sans système et laissée dans un état déplorable par l'administration précédente, exige une réfection rationnelle, avec plan d'ensemble, pour en assurer la meilleure efficacité;

Qu'il soit en conséquence.

RESOLU, 1.—Que le gouvernement sera autorisé à prendre les mesures nécessaires pour arrêter et exécuter un plan d'ensemble de réfection et de construction du réseau routier de la province.

RESOLU, 2.—Que le gouvernement sera autorisé à dépenser, pendant une période de quatre ans à compter de l'entrée en vigueur de la loi qui sera basée sur les présentes résolutions, une somme capitale n'excédant pas cinquante millions de dollars pour exécuter le programme de réfection et de construction prévu par la dite loi, et que le lieutenant-gouverneur en conseil pourra autoriser le trésorier de la province à payer, en totalité ou en partie, ces dépenses capitales au moyen d'emprunts n'excédant pas trente ans et contractés à des taux d'intérêt n'excédant pas quatre pour cent par année.

RESOLU, 3.—Que les travaux prévus par ladite loi seront exécutés sous la direction, la surveillance et l'autorité du ministre de la voirie et du ministre des travaux publics.

L'hélium est peu demandé à l'étranger

(De notre édition de 5 heures)

WASHINGTON, 22, (UP).—Le département de l'Intérieur a avoué, aujourd'hui, que les menaces de guerre en Europe empêchent l'exportation de l'hélium à l'étranger pour l'usage des dirigeables. Les porte-paroles du département avaient nié cette nouvelle hier. Le Congrès a sanctionné l'exportation de l'hélium dans un but commercial après le désastre du "Hindenburg", à Lakehurst, N. J. Le gaz devait servir aux dirigeables qui font le service entre les Etats-Unis et les pays étrangers.

Dans la Beauce

(De notre édition de 5 heures)

ST-JOSEPH, 22. — (D.N.C.) — L'eau recouvre la glace de la rivière Chaudière et tout indique que d'ici peu de jours la débâcle sera complète. Présentement, il n'y a aucun danger d'inondation.

Les intérêts retirés devront être remboursés

En vertu d'une loi que le gouvernement veut faire adopter, les particuliers qui déposaient à la banque, à leur propre compte, les deniers de la province et en retiraient les intérêts, seront forcés de rembourser.

RESOLUTIONS PRELIMINAIRES

(De notre édition de 5 heures)

Les résolutions préliminaires à la "loi pour sauvegarder les droits de la province" ont été distribuées. Il s'agit de faire rembourser à la province les intérêts retirés par des particuliers sur les deniers de la province qu'ils déposaient à la banque en leur nom. Voici la teneur des résolutions : cun de ceux-ci.

Résolu, 1.—Qu'à compter du premier décembre 1935, seront affectés d'un privilège en faveur du gouvernement de la province de Québec, représentant cette province, les biens meubles appartenant à cette date à toute personne qui, du premier janvier 1920 au premier janvier 1936, a perçu pour son profit personnel des intérêts sur les deniers publics qui étaient ou devaient être ou auraient dû être affectés à des fins publiques.

Résolu, 2.—Que ce privilège sera pour le montant des intérêts mentionnés dans la résolution 1 plus, à titre de pénalité et de dommages liquidés, un intérêt calculé à dix pour cent par année sur ces intérêts depuis la perception de chaque écoulée, sera punissable de fortes amendes.

Résolu, 3.—Que le privilège stipulé à la résolution 1 prendra rang avant les frais de justice, sans formalité ni enregistrement, sur les biens meubles et immeubles visés à la dite résolution 1.

Résolu, 4.—Que dans toute instance judiciaire dirigée contre une personne visée par les présentes résolutions le certificat du trésorier de la province fera preuve **prima facie** du montant que cette personne devra au gouvernement en vertu de la loi qui sera basée sur les présentes résolutions.

Résolu, 5.—Que l'instance en recouvrement de telle réclamation sera réputée matière sommaire et aura préséance sur toute autre.

Forte représentation des sudètes à Prague

Le parti agraire allemand vient de se fusionner avec le parti sudète de Konrad Heinlein. — Les agrairiens ont retiré leur appui au gouvernement.

SOLIDARITE COMPLETE

(De notre édition de 5 heures)

PRAGUE, 22. — (U.P.) — Le parti agraire allemand vient de se fusionner avec le parti sudète de Konrad Heinlein. Le nouveau groupe, qui aura désormais 49 représentants, sera le plus considérable du parlement tchèque: Les Agrariens ont retiré leur appui au gouvernement lorsque Franz Spina, qui les représente dans le cabinet national comme ministre sans portefeuille, a offert sa démission. Il avait fait partie de tous les cabinets depuis 1926.

La partie agraire a publié le communiqué suivant : "La Ligue agraire a décidé de retirer son appui au gouvernement. Les tentatives commencées en 1926 pour amener la pacification générale en coopérant avec le gouvernement, tout en sauvegardant les droits de la minorité allemande ont lamentablement échoué. La Ligue agraire se fusionne avec le parti allemand sudète sous la direction de Konrad Heinlein. Les événements de ces derniers temps requièrent une politique de complète solidarité des groupes politiques de la minorité allemande".

La police autrichienne saisit toutes les armes

Les autorités nazies ont demandé à la population de remettre à la police toutes les armes.— Ceux qui ne se rendront pas à cet ordre seront punis sévèrement.

LE DUC MAXIMILIEN ARRETE

(De notre édition de 5 heures)

VIENNE, 22. — (UP) — Les autorités nazies ont demandé à la population de remettre à la police, d'ici vendredi, toutes les armes à feu qui seraient en sa possession. Le recel de telles armes, la semaine écoulée, sera punissable de fortes amendes.

Le duc Maximilien et le duc Ernest de Hohenberg, fils de l'archiduc François-Ferdinand, assassiné à Serajevo en 1914, et dont la mort déclencha la grande guerre, ont été arrêtés hier. Les deux ducs sont des leaders du mouvement monarchiste. Les autres membres de la famille des Hapsbourg n'ont pas été arrêtés. Parmi les autres monarchistes sous verrous, on compte le prince Maximilien Egon Fuerstenberg, 73 ans, un ami de l'ex-kaiser Guillaume d'Allemagne, et l'un des personnages les plus en vue de la noblesse allemande et autrichienne. Il possède des châteaux et des fermes dans les deux pays. Le chancelier Hitler lui-même déciderait du sort du prince Fuerstenberg.

I. MORIN, DE ST-GEORGES EST ARRETE

(De notre édition de 5 heures)

St-Joseph de Beauce, 22. — (D.N.C.). — Une accusation d'homicide involontaire a été portée contre Irénée Morin, de St-Georges de Beauce, qui a été arrêté hier et conduit à la prison commune de St-Joseph de Beauce. Il s'agit d'un accident d'automobile, au cours duquel, Morin aurait causé la mort de Louis-Denis Roy, de St-Georges de Beauce, le 22 juin 1937. L'arrestation a été opérée par M. Nazaire Grosleau, huissier et l'inculpé a comparu devant M. J.-T. Perron, protonotaire et juge-de-paix. L'enquête préliminaire aura lieu à la prochaine session de la Cour des Sessions de la Paix.

C'est ce qu'a déclaré aujourd'hui le premier ministre de la province au moment où l'on ajournait "sine die" l'enquête du comité des comptes publics.— Il a été question du "Soleil" comme organe ministériel. — M. Bouchard en appelle à l'opinion publique.

CET INCENDIE

(De notre édition de 5 heures)

A une heure aujourd'hui, le premier ministre a ajourné "sine die" l'enquête du Comité des comptes publics. On ne croit pas que cette enquête soit reprise à cette session à cause des bills de Québec et de Montréal et parce que l'on veut finir pour Pâques.

Le Comité a siégé pour la première fois à cette session, le 9 mars et il a tenu cinq séances. La séance d'aujourd'hui était la trente-sixième depuis la première session de 1936, date où le Comité a siégé après plusieurs années d'intermission.

Dix témoins ont été entendus au cours des cinq séances.

Le premier ministre a annoncé qu'il avait au feuilleton un projet de loi pour obliger tous ceux qui ont volé à rembourser le montant obtenu illégalement, plus dix pour cent. C'est la loi pour sauvegarder les droits de la province.

Il a été question du "Soleil" comme organe ministériel. On lira cet incident tout à la fin.

Le premier ministre a déclaré que l'enquête sur l'incendie du Parlement n'était pas terminée et il a réaffirmé qu'il avait des raisons de croire que le feu avait été allumé pour faire disparaître des documents. "L'organe ministériel" avait dit que l'enquête était finie.

"J'en appelle à l'opinion publique. On voit que la Comité veut empêcher les gens qui sont accusés, de se défendre", a lancé M. Damien Bouchard, ce matin, alors que le groupe majoritaire ministériel du Comité des comptes publics venait de rejeter par un vote la proposition du chef de l'opposition demandant d'assigner pour la prochaine séance, des témoins dont M. Richard.

Deux minutes plus tôt, le Comité avait décidé, par un premier vote, que le président du Comité n'avait pas à produire une lettre en date du 21 mars, dans laquelle MM. Daigle et Paul priait le Comité d'assigner certains témoins, M. Bouchard disait que le président du Comité avait reçu cette lettre.

Pour la première fois depuis que le Comité des comptes publics a repris ses séances, soit depuis la première session de 1936, l'on siégeait, ce matin, dans la salle de l'Assemblée législative.

La foule était considérable dans les galeries. Députés et journalistes voisinaient sur les fauteuils des représentants du peuple.

La séance s'ouvrit en trombe à 11 heures 25, sous la présidence de M. Alexandre Taché. Le président rappela d'abord aux assistants qu'il était défendu de fumer.

M. Duplessis. — Le gérant le l'"Imperial Bank".

M. Bouchard. — Je désire demander d'abord au président s'il a reçu une lettre de Daigle et Paul.

M. Duplessis. — En ce qui concerne, le président a le droit de communiquer ou non les lettres qu'il reçoit. Mais je n'entends pas que des gens qui n'ont pas le courage de venir témoigner dictent leurs colonté au Comité. Je demande que l'on procède.

M. Bouchard. — Une minute. Le président représente le Comité. Il n'a pas le droit de ne pas produire les communications qu'il reçoit comme tel. J'ai ici copie d'une lettre:

M. Duplessis. — Je demande au chef de l'opposition de cesser de faire des discours. Nous ne sommes pas ici pour entendre des discours, mais pour travailler.

M. Bouchard. — A moins que vous ne fassiez adopter une motion demandant,.

M. Duplessis. — Si le chef de l'opposition n'est pas content, qu'il en appelle de la décision du président.

M. Bouchard. — J'ai l'honneur de proposer que le président communique la lettre qui lui a été adressée par Daigle et Paul en date du 21 mars 1938, demandant d'assigner certains témoins.

On prend le vote et la proposition de M. Bouchard est rejetée.

M. Bouchard. — J'ai l'honneur,.

M. Duplessis. — Je demande que l'on procède.

M. Bouchard. — Je veux proposer au Comité d'assigner des témoins.

M. Duplessis. — Je n'entends pas que l'on multiplie les actes pour empêcher les preuves de se faire.

M. Casgrain. — Nous voulons aider la preuve.

M. Bouchard. — J'ai l'honneur de proposer que le Comité assigne pour la prochaine séance, M. Richard.

On prend de nouveau le vote et cette proposition est aussi rejetée.

M. Bouchard. — J'en appelle à l'opinion publique. On voit que le Comité veut empêcher les personnes qui sont accusées, de se défendre.

(Suite de la page 11)

Des fêtes dans tout le Mexique

MEXICO, 22. — (U.P.) — Tous les travailleurs mexicains arrêteront de travailler pendant plusieurs heures, demain, pour manifester leur support au président Lazaro Cardenas qui vient d'exproprier les intérêts étrangers dans l'industrie de l'huile. Il y aura des parades dans la ville de Mexico. Le service électrique sera coupé et les journaux de l'après-midi imprimeront à l'avance. Des milliers d'écoliers ont déjà paradé pour fêter Cardenas.

On a appris, aujourd'hui, que l'American Smelting and Refining Co., qui emploie 18,000 des 90,000 mineurs mexicains du pays, viendra sous peu à bout des difficultés qui se sont élevées entre elle et ses ouvriers.

WASHINGTON, 22. — (U.P.)— Quatre compagnies américaines d'huile ont présenté un mémoire au département de l'Etat, aujourd'hui, demandant l'intervention diplomatique dans le règlement des difficultés des compagnies avec le gouvernement mexicain. Le mémoire était signé par les représentants de l'Huasteca Petroleum Co.; de la Standard Oil Co. of California; de la Mexican-Sinclair Corp. et de la Penn-Mex Fuel Co.

Le texte du mémoire n'a pas été divulgué, mais les porte-paroles du Département de l'Etat ont déclaré que ce mémoire rapportait un "deni manifeste de justice".

Une pension aux policiers

Le gouvernement a un projet de loi destiné à accorder une pension aux officiers de la Sûreté provinciale qui ont été blessés dans l'exercice de leurs fonctions et dans le cas de décès à la veuve et aux orphelins.

Voici comment se lisent les résolutions préliminaires au projet:

Résolu, 1. — Que le lieutenant-gouverneur en conseil pourra autoriser la continuation du paiement, à tout officier de la Sûreté, de son traitement ou d'une partie de son traitement après que cet officier sera devenu incapable de remplir ses fonctions par suite de blessures reçues dans l'accomplissement de ses devoirs et que, au cas de décès de l'officier à la suite de telles blessures, le lieutenant-gouvrneur en conseil pourra accorder à l'épouse et aux enfants dont il était le soutien, s'ils sont dans le besoin, une indemnité n'excédant pas trois mille dollars.

Résolu, 2. — Que toutes les dépenses occasionnées pour l'organisation et le fonctionnement de la Sûreté et généralement pour l'apront payées à même le fonds conplication de la loi qui accompagne les présentes résolutions se-solidé du revenu.

Dernière séance du comité des Comptes publics

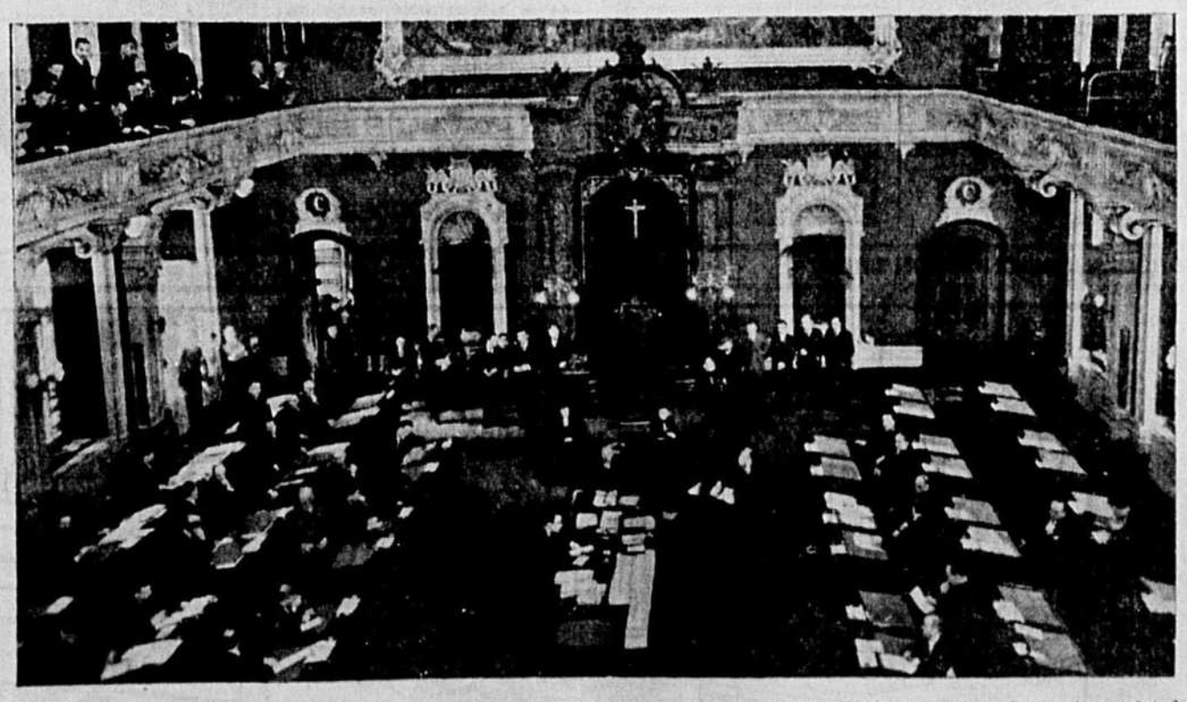

Pour la première fois aujourd'hui, le comité des comptes publics a siégé dans la salle de l'Assemblée législative. Cette séance fut la dernière tenue par le comité, du moins pour cette année. A gauche on voit le premier ministre, assis à son pupitre près de l'honorable John Bourque (debout). (De notre édition de 5 heures)

AUTOMOBILE
ACCESSOIRES - SERVICE
OCCASIONS

AUTOS A VENDRE

MOTORS LIMITED
DISTRIBUTEUR DES AUTOMOBILES ET CAMIONS STUDEBAKER ET WILLYS

Chevrolet	Sedan	1931
Ford Coach	Coach	1935
Oldsmobile	Sedan de luxe	1935
Erskine		
Durand	Sedan	1931
Rockne	Sedan	1932
1 Studebaker	Command.	1935
Studebaker	Sedan	1934
1 Studebaker	Président	1935
Studebaker	Sedan	1936
Studebaker	Sedan	1937
2 Camions	Ford Roues doubles	1931

Dompeuse hydraulique marque WOOD.
Quantité d'autres bons chars usagés.
Nos prix sont les plus bas en ville Conditions de paiement avantageuses pour le mois de mars. Ouvert tous les soirs. 15, DE LA COURONNE. Tél.: 6185.
8186—3-3 (26 fs) A. V.

GRANDE VENTE de CHARS USAGES

Moins de $199.

Plymouth	Sedan	1930
Plymouth	Sedan	1929
Ford	Tudor	1931

Moins de $299.

De Soto	Sedan	1931
Chrysler	Sedan	1930
Chevrolet d'aff.	Coupé	1931

Moins de $399.

Chevrolet	Coach	1933
Dodge Sedan	Sedan	1931
Chevrolet	Coupé	1932

Moins de $499.

Chevrolet	Cabriolet	1934
Plymouth	Coupé	1935
Ford	Panneaux	1935

A $500. et plus.

Dodge DeLuxe	Sedan	1936
Terraplane	Sedan	1936
Plymouth	Sedan	1937
Ford	Tudor	1937

ACHAT — VENTE — ECHANGE
UNIVERSAL AUTO LIMITED
25 à 39, de la Couronne, Québec — Tél. : 5112
8215—18-3 (26 fs) A.V.

AUTOS A VENDRE

CHARS USAGES

Desoto Sedan	1932	$ 350
Plymouth Sedan	1932	350
Oldsmobile Sedan	1930	200
Dodge Sedan	1931	150
Ford Coach	1934	450
Ford Sedan	1937	775
Pontiac Coupé	1937	865
Pontiac Sedan	1937	875
Buick Sedan	1936	895
Buick Sedan	1937	1150
Buick Coach	1937	1100
Oldsmobile Coach	1935	550
Oldsmobile Sedan	1937	1075
Lafayette Sedan	1937	935
Plymouth Sedan	1937	925
Dodge Sedan	1935	595
Dodge Coach	1937	795
Camion International		150

et 150 chars usagés de $50.00 en montant, tous en parfaites conditions.

AUTOMOBILES INC.
Représentant des automobiles
Cadillac, La Salle, Buick, Pontiac et camions G. M. C.
12, rue de la Couronne QUEBEC, Que.
Tél. : 2-1208
8224—16-3 (26 fs) A. V.

CHARS USAGES
SPECIAUX CETTE SEMAINE

Ford Coach, 1936	$590.00
Chevrolet Coupé 1933	350.00
Nash Club Coupé, 1932	225.00
Chrysler Sedan Sp. 1931	225.00
Plymouth Coach 1935	490.00
Chevrolet Coach 1936	590.00
Oakland Sedan 1930	190.00
Ford de Luxe Sedan 1937	790.00
Oldsmobile Sedan 1933	690.00
Terraplane Sedan 1936	575.00
Hupmobile Sedan 1929	150.00
Oldsmobile Coupé 1933	350.00

J.-L. DROLET AUTOMOBILES LTEE 450, BOULEVARD CHAREST Tél.: 4-3593
CHEVROLET — OLDSMOBILE
8207—16-3 (26 fs) A. V.

WILLYS SEDAN 37, 36, 32, Dodge 34, 30, Pontiac 32, Graham Paige 31, Essex 31, Hudson 28, Coaches Terraplane 35, Hudson 34, Austin 34, Coupé Dodge 31, Ford Roadster 30 et 31, Motocyclette 33, Indian 74, boîte de livraison 45, 1931; Indian 45, 1931, 37, 1926. RODRIGUE OSTIGUY, distributeur du Willys, 40 milles au gallon. 4, ST-JOSEPH. Tél.: 2-6577.
7966—24-2 (26 fs) A. V.

A VENDRE. — Chevrolet Business coupé, Master 6, modèle 1936, en très bonne condition. S'adresser par tél.: à 4-1713.
9018—22-3 (6 fs) A. V.

AUTOS A VENDRE

OCCASIONS — Graham 1937 — Graham 1936, 1935, 1934, 1933, 1931, Dodge, Chevrolet, Ford, De Soto, Chrysler, Lafayette, Buick, Camions Ford et Chevrolet. Choix dans les chars de $100.00 à $500. COTE & COTE, 163, ST-VALLIER, Québec, tél.: 2-6290.
8443—19-3 (26 fs) A.V.

PLYMOUTH. — Coach de luxe, 1935, avec flûte et radio, valise en arrière, n'a fait que 6,000 milles. S'adresser 143 ST-JEAN, tél.: 2-5983.
8835—19-3 (6 fs) A. V.

QUEBEC USED CARS
FORD SEDAN DE LUXE 1937, Chevrolet Sedan 1935, Hudson 6 cyl. 1936, Oldsmobile Sedan 1934, Chevrolet Coach 1934, Terraplane Sedan 1934, Graham Paige Sedan 1934, et quelques Ford 4 cyl. 1930 et 1931. 230, DE LA COURONNE. TEL.: 3-1915.
8227—22-3 (26 fs) A.V.

Accessoires

LUDGER FERLAND, 105, 1ère Avenue, Limoilou. Tél.: 4-2920. Parties d'automobiles pour toutes marques de chars neufs ou usagés. Pneus neufs, 618, $10.00 chacun. Aussi à vendre différentes marques de chars usagés en très bon ordre et aux plus bas prix.
7943—22-2 (26 fs) A. A.

AUTOMOBILISTES! J.-A. Cadorette vous offre pour les temps froids Anti-congelants chaufferettes, évantails électriques, dégivreurs, tabliers pour radiateurs, chaînes. Nous gardons aussi les meilleures marques d'huiles. Brake-lining, dompeuses hydrauliques, accessoires de fantaisie. Stock complet, pièces d'autos usagées. Tél.: 2-5143. 37-39, 1ère AVENUE, Québec. En achetant chez nous, vous écomiserez 50% à 60%.
8418—5-3 (26 fs) A. A.

NOUS AVONS toujours en main quantité de moteurs électriques, neufs ou usagés. Réparation de moteurs, générateurs et magnétos. Aussi accessoires d'autos neufs ou usagés. AUTO SERVICE REG'D, 197½, DE LA COURONNE. Tél.: 3-2602.
8189—2-3 (26 fs. A. A.

Garages-Service

CYLINDRES PERCES
NOUS NOUS SPECIALISONS dans le perçage de moteurs de toutes sortes sans les sortir du châssis, machine moderne, overhaulage de moteurs au complet à prix très spéciaux. Hâtez-vous! C'est le meilleur temps de faire percer vos cylindres. GARAGE JOS. LORTIE. Nouvelle adresse: 230, AVE DES OBLATS, tél.: 2-0438.
7151—26-1 (mer. sam. lun. au 26-3) A. G.

Réparation de Radiateurs

ALBERT TESSIER. — Réparation et nettoyage de radiateurs, soudure autogène de tous les métaux. Aussi radiateurs refaits en neuf. S'adresser à 226, DE LA REINE, (coin de la Couronne. Tél.: 2-2876.
8190—4-3 (26 fs) 80C.

A Vendre (Divers)

BON POSTE de touriste, bien établi, avec bonne clientèle, à vendre avec la maison et tout l'ameublement compris. Véritable chance d'affaires. S'adresser: 39 AVE STE-GENEVIEVE.
8266—23-2 (26 fs) 20

BALANCE NATIONALE ENR.
ECONOMISEZ. — Balances usagées à des prix défiant compétition, marques suivantes: Dayton, Brantford, Detroit, Toledo, et autres. Ces machines sont prêtes pour livraison immédiate, allouance libérale pour échange. Balance Detecto-Gram de précision, cap. de 25 ou 30 livres, Caisse Nationale $99.99, Trancheuses Berkel, tous les modèles, autre Marque usagées, Moulin à Café Dayton ¼ H.P. Balances Plateforme, et autres Service de réparations ventes et échanges. BALANCE NATIONALE ENR., LOUIS-J. PLAMONDON, Gérant, 367, RUE ST-VALLIER. Tél.: 2-5401.
8201—5-3 (26 fs) 20

BALANCES TOLEDO "Sans Ressort — Pesée Honnête": Assortiment le plus complet dans l'Est du Canada, balances TOLEDO neuves et reconditionnées, et autres marques. Balances Toledo - Computagram et Toledo Plaskon - Duplex, plus gros vendeurs au monde. La compagnie des balances Toledo Ltée possède 185 postes de vente et service par toute l'Amérique, et est également représentée en 50 pays étrangers. Toutes ses balances sont vendues avec l'inspection du gouvernement et portent garantie d'un an; mode de paiements faciles et avantageux, sans intérêt. Nous sommes également distributeurs des hachoirs à viande et moulins à café ENTREPRISE, trancheurs électriques GLOBE, balance AVERY, à bras égaux, comptoirs frigorifiques SHERER, caisses enregistreuses OHMER, etc. Nous possédons le plus important département de service à notre bureau de Québec, ayant à notre disposition toutes pièces de rechange que vous pouvez désirer. Consultez-nous avant d'acheter ou de faire réparer — Demandez notre catalogue 1938, en français. S'adresser: VICTOR BUTCHERS' SUPPLY, INC., 93, COTE D'ABRAHAM, Québec.
6055—1-12 (lun. mer. jeu. sam au 30-4) 20.

FOURNITURE de magasin et bureau. 3 balances neuves Toledo, machine à additionner Burrough, machine à circulaire (Mimiographe), couteau à jambon Berkel électrique: 2 pupitres, fillière, 2 chaises de bureau, vitrine pour biscuits. S'adresser J.-W. LEMAY, 146, AVENUE CARTIER, tél.: 5165.
8796—19-3 (6 fs) 20

ATTENTION 50 TAPIS A VENDRE, usagés ou neufs, patron oriental. A sacrifier bien bon marché. S'adresser 757, ST-VALLIER. Tél.: 2-4609.
8228—17-3 (6 fs) 20

Balances

BALANCES. — Le plus grand assortiment, neuves ou usagées. BALANCES: Postale, Chambre de Bain Famille, Beurre, Spéciale pour cultivateurs, Bouchers, Plateforme 240 à 2500. Poids égaux 1 à 20 lbs romaines de précision pour Beurre, Truck 2,000, etc. De comptoir, Détroit Dayton, Brantford. Balances Camion, toutes capacité. Agent de Renfrew, Poêles, Balances, Ecrémeuses. Réparation de toutes marques; ouvrage garanti. WM HAYFIELD, 88, 4ème RUE, LIMOILOU, Québec. Tél.: 4-1238.
8203—11-3 (26 fs) 22A

Bois de Construction

MERISIER A PLANCHER. — Bardeaux, Pin, B. C. Fir embouveté, moulures de toutes sortes. Demandez nos prix. BILODEAU & DORE Enr., 280, RUE ST-PAUL, Québec, (près des gares de chemin de fer). Tél.: 2-5035.
8274—3-3 (26 fs) 23

Bois, Charbon, Huile

Achetez le Coke,
le seul combustible en sac dont la pesée est garantie.
25c. le sac, livré.
Appelez 8088
pour notre projet de chauffage.
Quebec Power Co.
8436 — 22-3 (26 fs) 25
8436—22-3 (26 fs) 25

A.-B. FORTIN, érable, merisier, 2 pds 2½ pds. Slabs de bouleau, merisier, épinette. Cour 59, St-Benoît. Résidence 80, Avenue Renaud, tél.: 9481. Aussi déménagement à bon marché.
7960—24-2 (26 fs) 25

BOIS ET CHARBON. — Bois chauffage de toutes sortes. Stove, Chesnut $0.75 la poche, Buckwheat 0.60. Coke et charbon bois $0.25, bois sec. 5 poches pour $1.00. E. BEAULIEU & FILS, 273, CHATEAUGUAY, tél.: 6050.
7961—25-2 (Vend. lun. mer. au 25-3) 25.

ERABLE ET MERISIER, première qualité, bien sec, 24 et 30 pouces, scié et fendu. Prix pour vous convenir. Aussi croûtes bois franc et bois mou. Téléphoner à GABRIEL PLANTE, 45 RUE FRANKLIN. Tél: 3-1917
7569—4-2 (ven lun mer au 4-4) 25

Bureaux à Louer

BUREAU A LOUER, grandeur 17 x 12, chauffé, voûte de sûreté. Pouvant servir comme salle d'échantillons. Aussi quelques soirs libres dans une grande salle pour le 1er juin. S'adresser 85, D'AIGUILLON. Tél.: 2-0011. 8896—19-3 (6 fs) 28

GRAND BUREAU, comprenant 2 pièces, plus salle d'attente, bien éclairé, conviendrait pour médecin ou spécialiste. Aussi COTTAGE 6 pièces, à louer, station de Salaberry. S'adresser 196, AVE BOUGAINVILLE. Tél.: 3-1051.
8716—15-3 (26 fs) 28

Chambres à Louer

PRES DU PARLEMENT, une chambre confortable sur étage du bain avec usage de douches et téléphone, aussi garage gratis. Prix très raisonnable. Situé à 57, Lachevrotière, Québec.
2711—1-12 (J.N.O.) 29

DEUX CHAMBRES meublées, très propres, à louer. S'adresser à 36, RUE CARILLON, ST-SAUVEUR.
8229—17-3 (6 fs) 29

CHAMBRE-BOUDOIR à louer, propre, éclairée et bien meublée. S'adresser à 35 rue STE-ANGELE, près St-Jean, Québec.
8348—17-3 (6 fs) 29

CHAMBRE ET BOUDOIR, eau courante, foyer, nouvellement meublés. Pouvant accommoder 3 à 4 personnes. Aussi une autre chambre. S'adresser à 241 GRANDE-ALLEE, Québec.
9004—21-3 (6 fs) 29

CHAMBRES A LOUER dans une famille privée. Monsieur de préférence. S'adresser à 194, RUE RICHELIEU, tél.: 2-8674.
9037—23-3 (6 fs) 29

SUITE DE DEUX CHAMBRES meublées avec gaz, balcon, chauffé eau chaude, usage du bain, du téléphone. S'adresser 64½ DE L'EGLISE, coin Boulevard Charest. Tél.: 3-2145.
9047—23-3 (1 fs) 29

Chambres et Pension

MANOIR HEBERT, 8, RUE HEBERT ou 3½, DES REMPARTS. Place idéale et tranquille, pour toutes personnes désireuses d'avoir chambre de recommandation, eau courante et douche. Pension, repas table d'hôte. Prix très raisonnable pour couples âgés ou jeunes ou dame rentière. Une visite vous convaincra. Tél.: 2-5921.
8853—19-3 (6 fs) 31

VOTRE COIFFURE

Prenez votre rendez-vous à bonne heure.

Consultez les
SALONS DE COIFFURE
annoncés ci-dessous.

AVIS AUX COIFFEUSES. — Ne payez pas des prix fantastiques pour vos machines permanentes ou séchoirs. Consultez-moi, soit par écrit ou téléphone. Je puis vous donner tous accessoires ainsi que produits nécessaires pour salons de beauté à des prix très populaires. Je recommande très spécialement notre produit pour les permanents sans machine, sans électricité. JEAN CREPEAULT, 59, RUE ST-JOSEPH. Tél.: 2-4897.
8192—3-3 (26 fs) S. C.

SANS FILS SANS ELECTRICITE
STUDIO CHARRIER. — Nouvelle machine, aussi trois autres machines à votre disposition pour permanents, 13 années d'expérience. Tous nos permanents sont garantis. Traitement des cheveux et du cuir chevelu sur machine spéciale, etc. Mlle R. Charrier, STUDIO CHARRIER, 259, ST-JOSEPH (voisin théâtre Arlequin). Tél.: 3-2920.
8401—10-3 (26 fs) S. C.

AU PETIT PARISIEN
469a, rue St-Jean

MESDAMES, MESDEMOISELLES, voulez-vous être sures d'avoir une bonne ondulation permanente? Passez à notre salon et demandez les New Ray ou Zeno sans machine, ni électricité, ne réchauffe nt pas la tête, surtout très légers. Nous avons aussi de bons permanents à l'huile sur machine Shelton, pour $2.50 et $3.50 APPELEZ 4-2764.
6873—23-3 (Mer. sam. lun. au 21 mai) S. C.

SALON BLANCHETTE ENR'G. — PERMANENTS de haute qualité seulement, nos prix sont de $2.50, $3.50, $5.00 et $9.00. Shampooing et ondulation à l'eau compris. Traitement du cuir chevelu à la vapeur 75cts. Coiffures de fantaisie pour soirées à prix modérés. 362, RUE ST-JOSEPH, tél.: 5068.
8191—7-3 (26fs) S. C.

COUPON DE VALEUR
BON POUR 8 JOURS. — Présentez cette annonce au Salon Alma, faites-vous donner un permanent et vous aurez droit à un autre permanent gratuit pour votre soeur ou amie, au même prix que d'habitude. Entière satisfaction garantie; solution laissant vos cheveux souples. SALON ALMA, 111, RUE ST-JOSEPH, Québec. Tél.: 4-3013.
8204—9-3 (Mer. sam. lun. au 7-5) S. C.

ECOLE DE COIFFURE au SALON MARTHA, 71, ST-JOSEPH, Québec. Tél.: 4-3436, par Mme A. Gaudreau et Mme Godbout, 15 ans d'expérience. Coiffures de tous genres; hâtez-vous pour les cours de coiffure. Coiffeuses d'expérience demandées.
7942—22-2 (26 fs) S. C.

HECTOR NOREAU
REPRESENTANT pour machines permanentes "NESTLE LEMUR" et assortiment complet pour salons de coiffure, cours gratis, aussi accessoires pour barbiers. 8, RUE ST-JOSEPH. Tél.: 4-4594
9195—8-3 (26 fs) S.C.

SALON DE SALABERRY. — Pour avoir une bonne coiffure et tout ce qui concerne la chevelure, consultez nos experts. Soyez assurés d'une entière satisfaction. Mlles BERUBE, Barrette, Dufour, M. Marcotte Salon de Salaberry, 617½, St-Jean. Tél.: 3-4780.
8638—14-3 (Lun. mer. sam au 11 mai) S.C.

MLLES LES COIFFEUSES, si vous êtes intéressées dans l'achat d'une machine pour permanents, demandez des renseignements sur la "SHELTON" No 10, modèle 1938. Plus grand choix dans les marques "THERMIQUES" — "EUGENE" — "AEROGENE" — "FREDERIC sans-fils" et séchoirs de toutes sortes. Expédiez directement de la manufacture au prix du gros. Attention spéciale aux commençantes, leçons gratuites. Pour plus amples renseignements écrire à J.-A. DAIGLE, 25, 8ième RUE, Québec. Tél.: 4-0933.
8410—7-3 (26 fs) S.C.

PERMANENT GRATIS Tél.: 9370
AU SALON LILY, 118, RUE ST-JOSEPH. Pour un temps limité, en apportant cette annonce vous aurez droit à un 2ème permanent à l'huile gratis, soit avec parentes ou amies; il vous en coûtera le prix d'un. Garantis sans fil ou avec fils, les prix sont de $1.50 et plus. Spécialité teinture de cheveux. Tous genres de coiffures. MLLE R. PERRON, Prop.
8243—23-3 (26 fs) S.C.

COIFFEUSES: ATTENTION! Achetez vos machines, séchoirs et accessoires au prix du gros. PAYEZ MEILLEUR MARCHE. Leçons gratuites aux commençantes. NOEL GODBOUT, 71, rue St-Joseph, Québec. Tél.: 4-3436.
8181—23-2 (26 fs) S.C.

SALON PARISTYL ENREG.
VENEZ NOUS CONSULTER pour votre coiffure. Salon au centre des grands magasins et vous pourrez vous faire coiffer tout en magasinant, sur rendez-vous ou en passant. 325, Blvd CHAREST, Québec. Tél.: 2-4562.
8417—5-3 (26 fs) S.C.

MAISON ULRIC BEDARD
878, ST-VALLIER a toujours grand assortiment, machines, permanents sans fils, telles que nouvelles machines "Lido automatique", Acmé, Junior, Paristyl, machines à fils, usagées ou neuves, séchoirs toutes sortes, ameublement des plus modernes. Prix défiant compétition. Renseignements sur demande.
8435—22-3 (26 fs) S.C.

.... EN PARLANT D'ANNONCES CLASSIFIEES
par Baer

J'ai obtenu ce local au moyen d'une petite annonce de L'"ACTION CATHOLIQUE", afin que mon équipe puisse étudier les méthodes de travail.

Chevaux à Vendre

AVIS AUX CULTIVATEURS et propriétaires de chantiers. Chaque semaine nous recevons d'Ontario, 2 chars de chevaux. Chevaux de chantiers. Juments de cultivateurs. Garantie écrite. Adressez-vous à OMER TURGEON Enr., 23, rue Montmagny, Québec. Tél.: Bureau: 6302. Résidence: 4-3904.
8423—9-3 (26 fs) 32

7 BONS CHEVAUX pour cultivateur, ayant travaillé à la neige tout l'hiver. Aussi voiture d'hiver et d'été, harnais de toutes sortes. Vendus à très bon marché. S'adresser: ALBERT LETOURNEAU, 664, COMMERCIALE, Lauzon, Lévis. Tél.: 731-M.
8819—16-3 (12 fs) 32

CHEVAUX A VENDRE de toutes sortes. Pouliches de 4 ans, bien domptées. Harnais et voitures. A vendre aux plus bas prix du marché. S'adresser à H. LAVOIE, 87, 7e RUE, LIMOILOU.
8884—18-3 (6 fs) 32

3 CHEVAUX D'OUVRAGE à vendre bon marché. S'adresser 117, RUE DOLLARD. Tél.: 3-1093.
8408—4-3 (28 fs) 32 J.N.O.

A VENDRE. — Deux chevaux, trois harnais, trois lorrey, deux berlines à neige, cinq traîneaux, deux trucks 1 tonne 1-2 et 2 tonnes. S'adresser J.-E. BLONDEAU, 1014 St-Vallier, tél.: 7540.
8838—17-3 (6 fs) 32

Accessoires Electriques

LAMPES BOUDOIR, lampes bridge, lampes de fantaisie avec jolis abat-jour, à vendre à 50% de réduction. Un radio Victor modèle 35, toutes ondes, $50.00. Un piano "GRAIG" caisse en noyer, reconditionné à neuf, $125.00. LAVIGUEUR & HUTCHISON LTEE, 81-83, ST-JEAN, Québec.
8851—21-3 (12 Mois) 2 B.

Accessoires de Barbiers

BONNE CHAISE DE BARBIER, en bonnes conditions, à vendre à très bas prix. S'adresser à 17 RUE COUILLARD, Québec.
9032—22-3 6 fs) 2 A

Agents Demandés

"GAGNEZ $10.00 PAR JOUR"
EN ETANT AGENT pour L'INTERNATIONAL NOVELTY, REG'D, de Saint-Zacharie, Que. Travail très facile, vous n'aurez que du linge de seconde-main, pratiquement pas usagé, et des coupons de broadcloth, flanalette, piqué, crêpe, etc., en bouts de quatre verges de long, non taché, et sans manque, ainsi que des graines de jardins à vendre, graines de choix que nous vendons 10 paquets pour $0.35, poste payée. Nos marchandises sont de toute première qualité. Nous voulons un agent dans chaque paroisse. Ecrivez tout de suite à L'INTERNATIONAL NOVELTY.
8771—16-3 (26 fs) 4

AGENTS DEMANDES. — Sur réception de .10 cts, vous recevrez comme échantillon un chapeau de dame et notre liste de prix du gros. Aussi envoyez .05 cts. pour transport. Hâtez-vous car la quantité est limitée. Adressez: DOMINION NEW & SECOND HAND HAT, CASIER POSTAL 134, ST-SAUVEUR, cité de Québec, P. Q.
8217—22-3 (26 fs) 4

HOMMES et FEMMES DE LA VILLE de Québec et des environs. Désirez-vous vous faire un salaire de $20.00 à $40.00 par semaine tout en étant votre maître. Vendez 350 produits entièrement canadiens-français en vous adressant à: PRODUITS POPULEX. Valise gratis avec 1ère commande. 59, RUE ST-JOSEPH, chambre 203.
8446—23-3 (mer. ven. sam. au 20-5) 4

Ameublements de Magasin

SHOW-CASES, ameublement de magasin, toutes sortes, neuf ou seconde main, pharmacie, magasin général, restaurant, etc. Prix défiant toute concurrence. S'adresser à R. CHARRIER, 37, STE-MARGUERITE, Québec.
8235—22-3 (26 fs) 7

Argent à Prêter

LA SOCIETE DE PRETS ET PLACEMENTS DE QUEBEC
81, RUE ST-PIERRE, QUEBEC. Tél.: 2-1362
ARGENT A PRETER à Québec et environs, en première hypothèque, sur bonnes propriétés. Remboursement mensuel, à taux d'intérêt très convenable. Aussi, MAISONS A VENDRE, aux mêmes conditions. S'adresser à LA SOCIETE DE PRETS ET PLACEMENTS DE QUEBEC, 81, RUE ST-PIERRE. Tél.: 2-1362.
8472—30-3 (26 fs) 11

Argent à Prêter

PAUL GRENIER, notaire, argent à prêter sur première hypothèque à Québec, 5%, 6%. S'adresser: 325, Blvd CHAREST. Tél.: 3-1531.
8420—9-3 (26 fs) 11 J.N.O.

ARGENT A PRETER sur automobiles, meubles ou autres garanties. Chaque transaction devra être endossée par une personne solvable. Aussi collection de compte. COMMERCIAL FINANCE CORPORATION LTD., 147, COTE DE LA MONTAGNE, Ch. 13, Edifice Bossé, Québec.
8675—15-3 (26 fs) 11

Articles de Ménage

LAVEUSE ELECTRIQUE Connor Thermos, Carabines Ross, Fusils, Raquettes, Skis, Patins, Traînes sauvages, Table d'Invalides, Machine à coudre électrique Singer, Chaufferettes à l'huile, Presse à copier, Bibliothèques à sections, Secrétaires, Chaises d'offices, Quantité de meubles assortis. L.-J.-A. DEMERS & CIE, 183, DE LA COURONNE. Tél.: 2-2685.
8619—18-12 (12 mois) 13

HENRI TURCOTTE
J'AI EN MAINS un choix considérable de meubles et vêtements légèrement usagés, pour dames et messieurs. Tels que mobiliers de chambre à coucher, de salle à manger, de studio, chesterfield, chaises et tables de cuisine, lits, sommiers, matelas, bureaux et chiffonniers. Paletots et manteaux de printemps pour dames et messieurs. Conditions faciles, si désirées. HENRI TURCOTTE, 33, Blvd CHAREST. Tél.: 2-3620.
7963—28-2 (26 fs) 13

SET DE SALLE A DINER, secrétaire bibliothèque, série de dictionnaires anglais, 8 volumes, radio combiné, lampes, à vendre bon marché, cause départ. S'adresser à 22, BELVEDERE, appt 4. Tél.: 3-4507.
9028—22-3 (6 fs) 13

PIERRE DENIS, 188 du Pont, tél.: 4-0388. Sets chambre à coucher, boudoir, piano cottage, garde-robes avec miroir, lits, sommiers, matelas, poêles-fournaises, radios. Paletots drap et fourrure, pour hommes, femmes. Aussi achetons à domicile. S'adresser 188 du PONT.
7959—24-2 (26 fs) 13

PIERRE DENIS, 188 du Pont, tél.: 4-0388. Sets chambre à coucher, boudoir, piano cottage, lits, sommiers, matelas, poêles-fournaises, radios. Paletots drap et fourrure, pour hommes, femmes. Aussi achetons à domicile. S'adresser 188 du PONT.
7959—24-2 (26 fs) 13

Associés Demandés

ASSOCIES DEMANDES avec petit capital. Pour entreprise unique. Profit et dépense, 50%. S'adresser 1 RUE CHARLEVOIX, Appt. 2, 1 à 9 heures p.m.
8833—17-3 (6 fs) 15

A Vendre (Divers)

Jules Dorion, entr. plombier

REPARATIONS ET POSAGE de système à eau chaude, plomberie de toutes sortes. Electricité. Spécialité: couverture en asphalte, gravois, cuivre, tôle, etc. Ouvrage de première classe. 11, RUE RAMSAY, QUEBEC. Tél.: 4-2916.
6813—29-12 (Mer. sam. au 26 mars) 20

A Vendre (Divers)

BRULEUR A L'HUILE Impérial 2 feux pour poêle de cuisine, en très bon ordre. Aussi un baril en acier de 45 gallons pour l'huile, et un support (stand) pour le baril. Le tout à vendre $10.00 pour prompt acheteur. S'adresser à 68, 7eme RUE, LIMOILOU.
8787—18-3 (6 fs) 20

A QUI LA CHANCE? — Une repasseuse Beatty à vendre, presque neuve, reprise pour dette, ayant coûté $65.00 pour moitié prix. S'adresser I. RAYMOND, 258, RUE HERMINE, 2e étage.
8889—18-3 (6 fs) 20

A QUI LA CHANCE. — Hache-viande électrique, pousse saucisse, système McCaskey pour 200 factures, vitrine à pâtisserie et ameublement de restaurant, à vendre. S'adresser à JOSEPH MAHEUX, 454½, ST-JOSEPH, Québec.
8910—19-3 (6 fs) 20

GAGNEZ $5.00 PAR JOUR. — Vendez lingeries usagées dans votre paroisse. Petit capital requis. Gros profit. Seule Maison Canadienne à Québec. Prix les plus bas en ville. Marchandises de première qualité. Demandez catalogue avec explications. Gros et détail. MAGASIN DE LINGERIE USAGEE, 1 D, RUE STE-THERESE, Québec.
8219—17-3 (26 fs) 20

OCCASIONS EXCEPTIONNELLES
200 PAIRES DE BOTTES de caoutchouc, de POMPIERS, remises à neuf. Satisfaction assurée. Prix la paire 1.00 à $1.25. Aussi chaussures usagées pour hommes, dames, enfants. Vendons gros et détail. Agent demandé dans chaque paroisse. Demandez catalogue. MAGASIN DU PEUPLE ENR., 44, RUE CARILLON, Québec.
8218—17-3 (26 fs) 20

BOTTES DE CUIR
GARANTIES à l'épreuve de l'eau, faites à la main. Nous avons le plus grand assortiment de bottes pour le sucre, ainsi que pour les arpenteurs et la drave. Prix $6.50, $7.80, $8.50, $9.50. Une visite vous convaincra. OMER BLOUIN, spécialiste en bottes, 293, RUE ST-PAUL, Québec. En face de la gare Ste-Anne. Tél.: 2-4588.
8326—24-2 (26 fs) 20

CLOTURE EN FER FORGE
A VENDRE. — Clôture en fer forgé, avec poteaux en fonte, beau modèle. Idéal pour enclos, cimetières, couvents, écoles, etc. S'adresser à PERES BLANCS, Everell (près de Québec), P. Q. Tél.: 4-5410.
8613—7-3 (15 fs) 20

A Vendre ou Echanger

STE ANNE DE BEAUPRE
COMMERCE A VENDRE OU A ECHANGER. — Garage public, situé au centre du village, à cinq minutes de la Basilique, de la gare Ste-Anne, et tout près du Bureau de Poste. En opération depuis quinze ans: réparations générales, service parquage; peut contenir 75 (soixante-quinze) autos. Bonne clientèle régulière, plus affluence de touristes. A VENDRE ou à ECHANGER pour propriété de Québec ou de Limoilou. Pour renseignements, s'adresser à ART. CASEAU, prop., STE-ANNE DE BEAUPRE. Tél.: Longue distance 45.
8839—17-3 (6 fs) 21

Avis Divers

HEMORROIDES PLAIES ECZEMA
ESSAYEZ GRATIS l'Onguent "Camprex", fameux composé à base d'extraits végétaux. Milliers d'attestations. Envoyez $0.40 pour paquet contenant pot régulier et boîte d'essai employez d'abord celle-ci, et si pas satisfaits, retournez pot régulier non ouvert et votre argent sera remboursé. LA CAMPREX CAMPAGNA FABRIQUE, St-Paul de Chester, Co Arthabaska, P. Q.
8163—1-3 (9 mois) 22

BOIS DE CHAUFFAGE A VENDRE. — Bonne qualité, merisier, érable, 2 pds et 2½; croûtes de merisier, délignures de bouleau. CHABOT & FRERE, 79, 3ième RUE, LIMOILOU. Tél.: 4-2020.
8434—22-3 (26 fs) 25

EXIGEZ TOUJOURS les produits "RICHELIEU." Spécialité: fameuse huile distillée transparente "Richelieu", meilleure et ne coûtant pas plus cher. Ayez la satisfaction d'encourager une compagnie canadienne et indépendante. GROS et DETAIL. HUILE RICHELIEU LIMITEE, Québec. Tél.: 5660, et Chicoutimi.
7958—24-2 (26 fs) 25

CHARBON Stove, Chesnut, Welsh, 75c la poche, Buckwheat 60c, Coke 25c, charbon de bois 25c, charbon de forge 75c. ALB. ROYER, 171, AQUEDUC, tél.: 6618.
8433—16-3 (26 fs) 26

Bicycles

GRAND ASSORTIMENT de bicycles C. C. M. 1938. Aussi accessoires de toutes sortes, pièces de rechange, etc. Réparations. LAUREAT VOYER, 599½, ST-JEAN. Tél.: 4-3932. 190, BAGOT. Tél.: 5754.
8772—16-3 (26 fs) 26

Encouragez Nos Annonceurs

Chirurgiens-Dentistes

Drs HOULE & LAFOREST
CHIRURGIENS-DENTISTES, 76, RUE ST-JOSEPH, Québec. Heures de bureau: 9 hrs a.m. à 6 hrs p.m. Tél.: 4-4841.
8216—18-3 (26 fs) 33 A.

Dr DONAT ROY
CHIRURGIEN-DENTISTE. Anesthésie au gaz. Heures de bureau: 9 h. à midi et 2 h. à 5 h. p.m. Bureau ouvert le soir lundi, mercredi et vendredi de 7 à 8 h. 30. 173, 3e AVENUE, LIMOILOU. Tél.: 4-1252, Rés. 8202.
8404—2-3 (26 fs) 33 A.

Dr LEONCE LESSARD, Chirurgien dentiste, ex-interne du Forsyth Dental Infirmary Boston E.U.A. Anesthésie au gaz. Heures du bureau de 9 à 12, 2 à 5, 7 à 9. Bureau et résidence: 307, 3ème AVENUE LIMOILOU. Tél.: 4-3312.
8424—15-3 (26 fs) 33 A

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES PRETS A LOUER. Underwood, Remington, Royal. Meilleur prix en ville. GERALD MARTINEAU, 78, ST-PIERRE, Québec. Tél.: 2-2890.
8450—10-3 (26 fs) 20

VEZINA ENR

MACHINES A ECRIRE reconstruites avec tous les derniers perfectionnements, $35.00 et plus. Aussi occasions à partir de $10. VEZINA Enr., 44, COTE DE LA MONTAGNE, téléphone 2-3551, Québec.
8337—1-3 (26 fs) 20

Clavigraphes

LE ROSSIGNOL

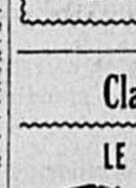

REPARATIONS GENERALES de clavigraphes de toutes marques. Vendons aussi clavigraphes usagés $25.00 en montant Location $2.00 et $2.50 par mois. Livraison à domicile. JULES LE ROSSIGNOL, 269, CANARDIERE. Tél.: 4-3130, Québec.
8211—12-3 (Sam. lun. mer. au 9-5) 20

3 pour $1.15, franco

RUBANS DE CLAVIGRAPHE CARTIER longueur 12 verges noirs, bleus violets, verts, bruns ou deux couleurs.
SERVICE CARTIER Enregistré, 61, 9e RUE, Québec. Tél.: 4-2307.
7782—12-2 (Sam. mer. jeu. au 12-4) 20.

Commerce à Vendre

BEURRERIE A VENDRE située à St-Basile, dans le rang Ste-Anne, Capacité 55,000 lbs. Outillage en parfaite condition. Opportunité pour homme sérieux. S'adresser à HENRI DIAMANT, St-Léonard, Co. Portneuf.
8791—19-3 (6 fs) 36

BOUTIQUE DE FORGE bien outillée pour le fer et le bois avec machinerie. Très bon poste. A vendre avec ou sans l'outillage. S'adresser à R. DESROCHERS, Joly Station, Co. Lotbinière, P. Q.
8779—17-3 (6 fs) 36

RESTAURANT A VENDRE. — Clientèle établie, ameublement et stock compris. Aucune offre raisonnable refusée. Comptant seulement. Départ pour cause de maladie. S'adresser à 180, DES OBLATS, Québec.
8777—17-3 (6 fs) 36

Cordonniers

Art. CLOUTIER, 150, Du Pont
SPECIALITE FAMEUSES BOTTES "PALMER" pour chasse, pêche, bottes d'arpenteurs, bottes de caoutchouc avec jambe en cuir lacé. Aussi réparations générales dans le cuir. 150, DU PONT, Québec.
8194—2-3 (mer. sam. lun. au 30-4) 36 A.

Déménagements

A. BARBEAU, 42 NELSON, tél.: 3-1489. Déménagement de tous genres. Spécialité: Pianos et réfrigérateurs. Déménagement à la campagne. Camions couverts. Ouvrage garanti, tél.: 3-1489.
8432—16-3 (38 fs) 41

TRANSPORT DE TOUT ET PARTOUT
SPECIALITES: Déménagements pianos, safes, frigidaires, entreposage. Livraison générale à l'heure ou contrat. Service de 10 minutes en appelant 3-0760 ou s'adresser GENERAL TRANSPORT ENR., 454, ARAGO.
8213—12-3 (12 mois) 41

Divers

ROUETS. — Hauteur 4 pds, roue 30 pouces. Tout en bois franc à l'exception de la roue qui est en pin ou en bois blanc. Les parties mobiles roulent sur le "babbit", très doux à faire marcher. Excellentes pour laine de fantaisie. LA MANUFACTURE DE ROUETS DE ST-HYACINTHE, 90, rue Ste-Anne, St-Hyacinthe, Que.
8773—18-3 (6 fs) 40

"JAMAIS-GRIS"
MERVEILLEUX traitement pour la restauration des cheveux gris. Les cheveux sont ramenés à leur couleur naturelle SANS TEINTURE. Ne tache pas la peau. Mode d'emploi des plus faciles. LA CIE "JAMAIS-GRIS" ENREG., Ste-Anne de Beaupré, P. Q.
8756—14-2 (13 fs) et 13-4 (13 fs) 40

POUR SEMENCES. — L'Association des producteurs de semence de Bagot, offre en vente à des prix à des prix avantageux, des grains et graines de semence, en diverses catégories. Conditions spéciales accordées aux cercles de l'U.C.C. ou à tout autre groupement de cultivateurs. Demandez nos prix. S'adresser à DONAT RIVARD, gérant des ventes, B. P., Clairvaux, (Bagot), P. Q.
8938—22-3 (6 fs) 40

L'ONCLE NAPOLEON ET SON CHIEN
par Clifford McBride

ANNONCES CLASSIFIEES

L'ACTION CATHOLIQUE

JOURNAL QUOTIDIEN
Propriété de
L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE
Boulevard Charest, Québec.
Imprimé par la compagnie de publication
L'ACTION SOCIALE (Limitée)
Boulevard Charest, Québec.
Tél.: Echange privé: 2-4771
J.-Onés. CHALIFOUR, président.
E. CASTONGUAY, gérant général.
ABONNEMENT
Québec: $5.00 par annee 50c par mois
Campagne: $4.00 par année
Etats-Unis: $5.00 par année

TARIF

NAISSANCE, FIANCAILLES, PROCHAIN MARIAGE, DECES, SERVICE ANNIVERSAIRE, GRAND'MESSE, RECONNAISSANCE, REMERCIEMENTS 50 centins par insertion suivant la formule ordinaire: chaque mot additionnel 1 centin. Dans le Carnet Social $1.00 par insertion.

Toute autre annonce classifiée 01c. du mot, minimum de 25c. par insertion, 6 insertions consécutives pour le prix de quatre. En-tête en noir 25c. additionnels pour chaque insertion. Les annonces devant paraître LE JOUR MEME seront reçues jusqu'à 9 h. a.m. POUR LE SAMEDI jusqu'à 5 h. p.m. de la veille.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiancailles ou mariage communiqué par la poste ou le téléphone. Il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

40 - SUCCURSALES - 40

A QUEBEC, où vous pouvez donner vos petites annonces au même prix qu'à nos bureaux.

ST-ROCH ET JACQUES-CARTIER
J.-E. Giguère, 357, St-Joseph Tél.: 4-0562
Magasin Jos. Côté, 321, rue St-Joseph Tél.: 4-0082
Germain Lépine, Ltée, 283, rue St-Vallier Tél.: 2-2119
Magasin Jos. Côté, 274, rue St-Joseph Tél.: 4-0070
J.-E. Giguère, 233, rue St-Joseph Tél.: 3-0738
Hubert Moisan, 297, rue St-Joseph Tél.: 3-3801
Alex. Delisle, 117 De la Couronne Tél.: 4-0553
Magasin Jos. Côté 27, rue St-Joseph Tél.: 2-0395
Magasin Jos. Côté, 103, rue St-Joseph Tél.: 4-0454

BASSE-VILLE ET PALAIS
P.-E. Langevin, 95, rue St-Paul Tél.: 2-0341
Magasin Jos. Côté 355, rue St-Paul Tél.: 2-0117

HAUTE-VILLE
Magasin Jos. Côté, 15, rue Buade Tél.: 2-0288
Magasin Jos. Côté 26, rue St-Jean Tél.: 4-0574

ST-JEAN-BAPTISTE
Arthur Cloutier, 252, rue D'Aiguillon Tél.: 6070
Charles Cloutier, 174, rue D'Aiguillon Tél.: 6210
Pharmacie J.-U. Demers, 416, rue St-Jean Tél.: 2-6105
Magasin Jos. Côté, 332, rue St-Jean Tél.: 2-0203
J.-B. Rousseau, Ent., 37, rue Ste-Claire Tél.: 8301

QUARTIER MONTCALM
Magasin Jos. Côté, 15, Chemin St-Foy Tél.: 4-0262
Pharmacie Paul-H. Soucy, 81, Avenue Cartier Tél.: 2-1235

ST-SACREMENT
Gauvin et Frère, 867, Chemin Ste-Foy Tél.: 2-2718

ST-SAUVEUR ET ST-MALO
Magasin Jos. Côté, 459, rue St-Joseph Tél.: 4-0392
J.-E. Gagnon, 766 rue St-Vallier Tél.: 4-0422
René Dion, 786 rue St-Vallier Tél.: 4-0473
Mme L.-P. Garneau 470, rue St-François Tél.: 3-0032
Mlle R.-A. Cloutier 1131, rue St-Vallier Tél.: 7840
J.-B. Beaulieu, 1172, rue St-Vallier Tél.: 3-4041
Mlle Y.-C. Bigaouette, 1231B, rue St-Vallier Tél.: 4-0421
G.-Sylvio Marceau, 801, rue St-Vallier Tél.: 3-0931
W. Laberge, 185, Des Oblats Tél.: 9811
Alfred Rousseau, 130, rue de l'Aqueduc Tél.: 5766

LIMOILOU
Magasin Jos. Côté, 176, 3ième Avenue Tél.: 4-0323
J.-Bouchard & Fils, 54, 5ième Rue Tél.: 4-1113
Librairie St-Charles, 111, 5ième Rue Tél.: 4-0360
J.-A. Lévesque, 146½, 3ième Rue Tél.: 4-0320
J.-Emile Gosselin 96½, De la Canardière Tél.: 4-1320
R.-H. Jalbert, 143, 3ième Avenue Tél.: 4-1196

ST-FRANCOIS D'ASSISE
J.-B. Gingras, 11½, 12ième Rue Tél.: 4-3637

BEAUPORT
Eugène Parent, 29, Avenue du Collège Tél.: 4-5373

LEVIS
Paul-Emile Guay, 49, rue Carrier, Lévis Tél.: 837

NOTE: Les entrepreneurs de pompes funèbres ne prennent que les avis de décès.

AVIS

TOUTE ANNONCE devant être publiée dans notre édition du SAMEDI doit nous parvenir le vendredi avant 5 h. 30, p.m. En autre temps jusqu'à 9 h., a.m., le jour même de la publication, exception faite pour les avis de décès, lesquels seront reçus jusqu'à 11 h., a.m., le jour même de leur publication. Voir le tarif dans la page des annonces. La remise par mandat-poste ou d'express doit toujours accompagner l'annonce provenant du dehors de la ville.

Divers

DEMANDEZ mes listes de prix, accessoires pour sucreries. J'achète sirop et sucre d'érable, chars d'écorces de pruche, etc. Distributeurs demandés. LEGER-L. HARDY, ST-BASILE, Portneuf, P. Q.
8936—22-3 (6 fs) 40

VARICOCELE

TRAITEMENT AMBULATOIRE au bureau seulement. Détails sur demande Dr L.-G. PERRIN, 24, RUE DU PONT, Québec.
8183—21-3 (6 fs) 40

BAUME DE PIN COMPOSE
TOUX — BRONCHITE — ASTHME — RHUME ATTACHE. Grande bout. 8 onces 50c. En vente aux: PHARMACIES DUBE
152, rue St-Jean
269, rue St-Joseph
212, 3e Avenue
8343—8-3 (26 fs) 40

Logements à Louer

Haute-Ville

242, RUE FRASER, près Moncton, 2e étage, 7 chambres avec chambre bain, améliorations modernes, chauffé, eau chaude à l'année, clair de neige, garage. Pour visiter s'adresser sur les lieux, ou à J.-A. JOLICOEUR, 53, ST-PIERRE, Tél.: 2-5625.
8512—1-3 (26 fs) 60 H. V.

53, D'AUTEUIL, DEVANT L'ESPLANADE. — A louer, un nouveau logement, très moderne, 6 chambres plus chambre de bain et balcon. Prêt le 1er mai. S'adresser et voir les plans chez l'architecte RENE BLANCHET, 26, ST-AMABLE. Tél. 4-2664.
8466—10-3 (12 fs) 60 H. V.

53, D'AUTEUIL DEVANT L'ESPLANADE. — A louer, un nouveau logement, très moderne, 6 chambres, plus chambre de bain et balcon. Prêt le 1er mai. S'adresser et voir les plans chez l'architecte RENE BLANCHET, 26, ST-AMABLE. Tél.: 4-2664.
8859—19-3 (12fs) 60 H. V.

LOGEMENT A SOUS-LOUER, meublé, 5 appartements, chambre de bain, du 15 mai au 15 septembre. S'adresser 44, JEANNE-D'ARC. Tél.: 3-4426.
8883—18-3 (6 fs) 60

REMPARTS, coin Ferland A et B, 2-3-4 chambres et bain, planchers durs, véranda, meublé ou non et chauffé. 28½ St-Flavien et 33 Ste-Angèle. S'adresser à Mme LETELLIER, 28½ ST-FLAVIEN. Tél.: 2-3381.
8723—21-3 (6 fs) 60

219, GRANDE-ALLEE. — Beau grand logement de 8 pièces, dont 5 chambres à coucher plus 2 salles de bain. Cuisinière électrique et armoire frigorifique comprises. Complètement remis à neuf. Sera prêt le 1er mai. S'adresser: CREDIT FONCIER FRANCO CANADIEN, 72, COTE DE LA MONTAGNE. Tél.: 4-2468.
8977—23-3 (6 fs) 60 H. V.

Belvedère et Saint-Sacrement

60, AVENUE DES BRAVES. — Logement chauffé de 9 chambres, plus chambre de bain, poêle électrique, frigidaire, cave à légumes, garage chauffé, eau chaude à l'année. Autre logement 15, JEANNE D'ARC — 9 chambres, chambre de bain et garage. J.-A. BEAUDET, 60, AVENUE DES BRAVES. Tél.: 3-4262.
8349—7-3 (26 fs) 60 B. St-S.

MAISON A LOUER OU A VENDRE, située en face de l'église St-Sacrement. Site avantageux, 9 pièces plus 2 chambres de bain et garage. S'ADRESSER PAR TEL.: 2-6605.
8269—1-3 (26 fs) 60 B et St-S.

APPARTEMENT MODERNE, 5 pièces plus chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année. Frigidaire, garage compris. Prix $45.00, situé à 31, BELVEDERE. S'adresser 378, ST-CYRILLE. Tél.: 5609.
9031—22-3 (6 fs) 9

19, BOURLAMAQUE, logement 7 chambres avec bain, chauffé, très propre. S'adresser EMILE BROUSSEAU, 255, ST-JEAN, tél.: 3-5768.
8354—19-3 (6 fs) 60 B. St-S.

418, ST-CYRILLE, coin AVE BROWN, plain-pied, 3e étage, 9e pièces. Chauffé, avec chambre de bain en plus, eau chaude, glacière électrique. Tél.: 9558.
8862—21-4 (6 fs) 60 B. St-S.

POURQUOI PAYER LOYER ?
VOUS POUVEZ devenir propriétaire en ne payant pas plus cher et en étant mieux logé. Vous trouverez à Sillery, terminus des tramways, 8 maisons neuves, 6-7-8 pièces. Coût d'opération y compris, remboursement du capital, $40.00 à $50.00 par mois. Versement comptant $1.200 à $1.500. Informations: EUG. CHALIFOUR, constructeur, 777, ST-CYRILLE. Tél.: 8038.
8470—12-3 (26 fs) 60 B. et St-S.

Extermination

COQUERELLES, PUNAISES
MAHEU et MAHEU & Cie. Tous nos ouvrages d'extermination d'insectes, avec ou sans gaz, sont entièrement garantis. Meilleures références. Nous vendons la poudre à Coquerelles "Mystérieuse" et le liquide à punaises "Mysto" parfumé et garanti 100% actif par le gouvernement Fédéral. Consultations gratuites, 145, DU PONT, Québec, tél.: 8330.
7932—11-2 (12 mois) 42

Belvedère et St-Sacrement

87, DES LAURENTIDES, 8 chambres et chambre de bain. 69, Des Laurentides, 5 chambres et chambre de bain. Ce logement est libre pour possession immédiate. 15, Ave Belvédère, 6 chambres et chambre de bain. Tous ces logements sont chauffés, eau chaude à l'année, glacière électrique. S'adresser à CHRYSANTHE JOBIN, 182, RUE LATOURELLE, téléphone 5336. Le soir, tél.: 6965, 3-1101 ou 2-5593.
8874—23-3 (6 fs) 60 B. et St-S.

COIN MURRAY et Ste-Foy, 5-6 pièces plus chambres bain, en tuile, chauffées, frigidaire, eau chaude à l'année, modernes. 56, SAUNDERS, 5 chambres, plus ch. de bain, pas chauffé. S'adresser 115, CHEMIN STE-FOY. 35, DES REMPARTS, petits appts 3 pièces, meublés, chauffés, etc. S'adresser sur les lieux.
8724—21-3 (26 fs) 60 B. et St-S.

St-Sauveur et St-Malo

AVENUE BIGAOUETTE, No 39. Sous-bassement à louer, 4 pièces bien éclairées. S'adresser à O. PLAMONDON, tél.: 8167 et 3-3826.
8196—3-3 (26 fs) 60 St-S. et St-M.

86, AVE RENAUD, logement 6 appartements plus chambre de bain. Tank à l'eau chaude. 2ème étage, très bien éclairé. S'adresser 101, AVE RENAUD.
8438—18-3 (6 fs) 60 St-S. et St-M.

Limoilou

LOGEMENT A LOUER, situé à 854, 1ère Avenue. 6 chambres plus chambre de bain. Fournaise à eau chaude. Garage. S'adresser à 878, 1ère AVENUE, LIMOILOU.
8912—21-3 (6 fs) 60

Lauzon

LAUZON, Lévis — Grande résidence, seize pièces pour hôtel, maison touristes, pension. Grands jardins, garage, poulailler. Près du fleuve. Même maison en deux plain-pied pour deux occupants, prix modérés. Premier $30.00, second $20.00. S'adresser 416 ST-JOSEPH, Lauzon, Tél.: jour 286, soir 1130.
8944—23-3 (6 fs) 60

Maison Seule à Louer

MAISON SEULE A LOUER, 4, Cliff View Place 6 pièces plus chambres de bain, planchers en bois dur, Chauffé à l'huile. S'adresser: Tél.: 2-4535 ou 7718.
8267—24-2 (26 fs) 60 M. S. & L.

MAISON A LOUER située 48, Chemin Ste-Foy, maison seule, 15 appartements plus 2 chambres de bain. S'adresser: Tél.: 3-0590 ou 3-3152.
8223—15-3 (26 fs) 62

Magasins à Louer

559, ST-JEAN. — Beau magasin à louer, 2 grandes vitrines, plancher en terrazo, possession immédiate si désiré. S'adresser CREDIT FONCIER FRANCO CANADIEN, 72, COTE LA MONTAGNE. Tél.: 4-2468.
8788—18-3 (6 fs) 61 Mag. à L.

POSTE DE COMMERCE A LOUER, situé à 85b, de la Canardière, coin 8ème rue, 4ème avenue. Conviendrait pour plusieurs genres de commerce. S'adresser 148, RUE STE-MARGUERITE. Tél.: 2-5714.
8209—11-3 (26 fs) Mag. à L.

Maisons Demandées

MAISON DEMANDEE ou logement 5 ou 6 pièces dans Sillery, Gros Pin, ou Château d'Eau avec communications faciles, pour été et hiver, maison propre, confortable. Téléphoner: 4-4195.
8444—19-3 (6 fs) 65

Encouragez nos annonceurs

Quartiers Divers

LA SOCIETE DE PRETS ET PLACEMENTS DE QUEBEC
81, RUE ST-PIERRE, QUEBEC
Tél.: 2-1362

LOGEMENTS

ST-SACREMENT
132-152-154-156-158, RUE FRONTENAC, logements de 5 et 7 chambres, plus chambres de bain, chauffés.
172, RUE FRONTENAC, logement de 5 chambres, plus chambre de bain, non-chauffé.

LIMOILOU
180, LA COLOMBIERE, 3ème étage, 6 chambres plus chambre de bain.

SACRE-COEUR
33, DE JUMONVILLE, 1er étage, huit chambres, chauffé.

ST-MALO
49, MONTMAGNY, 1er étage, 5 chambres.
241, NAPOLEON, 1er étage, 4 chambres.
181, LAFAYETTE, 2ème et 3ème étages, logements de quatre chambres.
321, FRANKLIN, 1er étage, 9 chambres plus chambre de bain, avec magasin attenant.

BERGERVILLE
RUE WILLIAM, logements de 8 chambres.

LAUZON
58, WOLFE, logement de quatre chambres plus chambre de bain.

MAGASINS

ST-SACREMENT
76, AVENUE MARGUERITE-BOURGEOYS, chauffé.

ST-ROCH
126, LALIBERTE (La Chapelle).

ST-MALO
187 et 191, DES OBLATS, 2 magasins chauffés.

BASSE-VILLE
29, SOUS-LE-FORT.
35, ST-PIERRE.

S'ADRESSER A LA SOCIETE DE PRETS ET PLACEMENTS DE QUEBEC
81, rue St-Pierre. Tél: 2-1362
8721—17-3 (6 fs) 60 Q. D.

ROYAL TRUST CO.

65, Sainte-Anne — Téléphone: 2-4031
APPARTEMENTS CHAUFFES
55-57½, GRANDE ALLEE, Appt A, 2 chambres et chambre de bain, eau chaude à l'année.
2, DES RAMPARTS. — Appt 4, 4 chambres, cuisinette et chambre de bain, eau chaude à l'année, frigidaire.
Appt 6, 4 chambres, cuisinette et chambre de bain, eau chaude à l'année, frigidaire.
469A, ST-JEAN, Appt 2, 2 chambres, cuisinette et chambre de bain, eau chaude à l'année.
11-13, HALDIMAND.—Appt. 1, 2 chambres cuisinette et chambre de bain.
9, STE-ANGELE. — Appt 3, 4 chambres et chambre de bain, eau chaude à l'annee.

LOGEMENTS
253, ST-JOSEPH, 8 chambres et chambre de bain, chauffé.
49, MGR GAUVREAU, 4 chambres et chambre de bain, chauffé.
72, D'ARTIGNY, 8 chambres et chambre de bain, chauffé.
228½, 4ème AVENUE. — 5 chambres.

DIVERS
MAGASIN, 257, rue St-Joseph.
ENTREPOT, coin rues St-Pierre et Sous-le-Fort.
ENTREPOT, 69, rue Ste-Marguerite.
GRAND GARAGE, 69, rue Ste-Marguerite.
MAGASIN, 128, rue du Pont.

S'adresser à:
THE ROYAL TRUST COMPANY
65, rue Ste-Anne, Québec, P. Q.
Tél.: 2-4031
8861—19-3 (6 fs) 60 Q. D.

Elèves Demandés

NOUVELLE METHODE. — Anglais par correspondance. Succès garanti par écrit en deux mois. Pour détails adressez S.-A.-F. FORTIER, Dept 2 ST-UBALD, Co. Portneuf, Québec.
8169—1-3 (26 fs) 44

COURS CLASSIQUE en entier, Brevets de toutes sortes. Préparons aux cours classique et commercial. La durée des cours est de 4 heures. S'adresser à GERARD LETOURNEAU, Bachelier ès arts, 107, GRANDE-ALLEE, à Québec. Tél.: 2-5922.
8042—22-2 (26 fs) 44

COURS CORRESPONDANCE — SCIENTIA
Enseignons: Français, Anglais — Arithmétique, Comptabilité, Sténographie

COURS PAR CORRESPONDANCE. — Diplôme accordé pour chaque matière enseignée. Ecrivez pour une copie GRATIS de notre prospectus. Adressez: "COURS PRATIQUES BILINGUES, ENREG". CASIER POSTAL 66, ST-HYACINTHE, P. Q.
8614—9-3 (26 fs) 44

Escaliers et Fer Forgé

ADELARD MARCHAND
MANUFACTURIER d'escaliers en fer, escaliers de sauvetage, clôtures en fer forgé, ferronnerie d'art, lustres en fer forgé, barrières et grillages de tous genres. 1, RUE DES BAINS, (coin St-Vallier), Québec. Tél.: 2-2370.
8717—17-3 (26 fs) 47

Femmes, Filles Dem.

COIFFEUSE D'EXPERIENCE dans tous les genres de coiffure demandée. Bonne réputation. Bon salaire. Pour St-Jean d'Iberville. S'adresser au No 159 RUE ST-PAUL, ST-JEAN D'IBERVILLE, P. Q.
8925—21-3 (2 fs) 48

DAMES ET DEMOISELLES. — Adressez et mallez pour nous, chez-vous, de la matière pour annonces. Nous fournissons tout. Bonne base de paye. Pas de vente. Pas d'expérience nécessaire. Adressez: MERCHANDISE MART, Box 523, MILWAUKEE, Wisconsin.
8929—22-3 (2 fs) 48

FEMMES, FILLES, DEMANDEES pour employer l'eau de Javelle "VITA-LAVA" dans leur lavage et ménage en général. L'eau "VITA-LAVA" nettoie, blanchit, détache, et est en même temps un puissant désinfectant pour ménage en général. Pourquoi pas en commander une bouteille pour votre prochain lavage? Vendue par tous les épiciers. J.-E. RODRIGUE, Prop.
8760—14-3 (26 fs) 48

Femmes, Filles Dem.

POUR CORRESPONDANCES SECRETES. — Encre invisible, apparait à volonté, peut servir pour garder notes secrètes, etc. Généreuse bouteille avec direction $0.50. Ecrivez immédiatement à M. X. LAVOIE, CASIER 22, JONQUIERE P. Q.
7923—22-2 (26 fs) 48

Fourrures

OVIDE MARCEAU LTEE
FOURRURES. Maison de 30 ans d'existence. Grand assortiment de manteaux prêts à porter. Voyez nos vitrines. Constatez vous-mêmes l'élégance et le chic de nos manteaux; moutons de perse, alaska seal, hudson seal, chapal, chats sauvages, rats musqués, broadtail, tous confectionnés à notre atelier. Nous garantissons l'ouvrage et la qualité de la fourrure. 839, RUE ST-VALLIER, Québec
7164—3-2 (6 mois) 50

VAILLANCOURT & FRERE
ENTREPOSAGE DE FOURRURES. — Voûte garantie contre le feu, mites et vol. Très beau choix de renards argentés, Martres de Roche, du Nord. Manteaux faits sur ordre, réparation, transformation à prix réduits pour saison d'été. 36, AVE DES OBLATS. Tél.: 4-3747, en face de l'église St-Sauveur.
8203—21-3 (52 fs) 50

HENRI POITRAS
APPELEZ 6594. — Pour votre storage de vos manteaux de fourrures, Voûte garantie par les inspecteurs. Une visite vous convaincra. Storage 1%. Assortiment complet de fourrures du printemps. 70, Dolbeau, près des Pères Franciscains.
8041—23-2 (26 fs) 50

Jos. LACHANCE — Fourrures
VOUTE DES PLUS MODERNES pour l'entreposage de vos fourrures, contre feu, vol, mites, à 1%. Spécialité: manteaux faits sur ordre. Renard argenté, martres, etc. Réparations durant l'été, prix réduit. JOS. LACHANCE, 189, ST-OLIVIER, tél.: 3-0530.
8860—19-3 (Sam. lun. mer. au 16-5) 50.

G. LECLERC
47, rue Scott
Tél. : 4-3113
VOUTE CONTRE FEU, vol, mites. Réparation ou transformation durant l'été à prix réduit. Aussi confection de manteaux sur mesure. Assortiment de fourrures et garnitures du printemps. Grand choix de renards argentés, beiges, croisés, platinum, etc. G. LECLERC, 30 ans d'expérience. 47, RUE SCOTT. Tél.: 4-3113
8645—12-3 (26 fs) 50

Fourrures

P. Breton, — Entreposage 1%

PROTEGEZ VOS FOURRURES. Voûte contre le feu, vol, mites. Notre voûte est une garantie pour vous. Entreposage gratuit avec réparations. Faites faire vos réparations durant l'été à prix réduits. Assortiment de fourrures du printemps et garnitures pour manteaux. Pour entreposage. Tél.: 8656, 152, St-Olivier.
8346—7-3 (26 fs) 50

ARMAND LAPOINTE
ENTREPOSAGE 1%. VOUTES des plus modernes à l'épreuve du feu, mites et vol. Fourrures de printemps: Marthes, Renards Argentés, Jaunes, fitch, etc. Confection et réparation à prix défiant toute compétition. 8, RUE FRANKLIN, Québec. Tél.: 2-3354
7590—23-2 (78 fs) 50

800 RENARDS ARGENTES
ACHETEZ DIRECTEMENT du trappeur et éleveur. Prix à partir de $15.00. Sur cette quantité, vous trouverez, à des prix jamais vus, les plus beaux renards que vous puissiez désirer. Achetez votre renard avant la hausse. Manteaux faits sur mesure dans les plus récents modèles, tels que: Hudson Seal, Sal, Mouton, etc. Réparation et transformation faites par des experts à prix défiant toute compétition. Ouvrage garanti. Nous achetons les peaux vertes. Voûtes des plus modernes pour la garde de vos fourrures.

Ad. BOIVIN
23½, RUE COLBERT — QUEBEC.
Tél.: Bureau, 8245 — Rés.: 8246.
7598—19-2 (sam. lun. mer au 18-4) 50

TRAPPEURS, ELEVEURS. — Nous achetons les peaux de RENARDS ARGENTES ainsi que les fourrures brutes de toutes sortes, et payons les prix du marché. Attention spéciale aux envois par malle. Retournons vos fourrures lorsque notre évaluation ne vous donne pas satisfaction. J.-L. ALAIN, 76 Côte D'ABRAHAM, Québec.

8311—23-2 (26 fs) 50

Maisons à Vendre

Haute-Ville

MAISON A VENDRE. — Dans la paroisse de St-Dominique, Québec. Deux logements dont l'un de dix pièces, remarquablement éclairé, l'autre de huit pièces. Beaucoup de commodités. Bon revenu. S'adresser à GEORGES PAQUET, Agent d'Immeubles, 351, Boul. CHAREST, Québec. Tél.: 4-4221.
8148—25-2 (26 fs) 63 H. V.

MAISON A VENDRE, 325-327, RUE ST-CYRILLE, 6900 pds de terrain. Pas de rente. Tél.: 6647.
8328—1-3 (26 fs) 63 H. V.

Charlesbourg

A CHARLESBOURG. — Deux belles maisons à vendre, situées sur les hauteurs de la Côte du Roi. Une de 48 x 36, connue sous le nom de Villa Richelieu. L'autre de 30 x 30 étant en construction, d'un style Bethléem, sera finie en stuco blanc, construite avec ce qu'il y a de mieux en matériaux, sous la surveillance du pilote CYRILLE POULIOT, prop. Cette dernière maison sera prête pour la fin d'avril. Tél.: 4-5314.
8820—16-3 (26 fs) 63

A Sillery

A VENDRE. — Cottages neufs de 6-7 et 8 pièces, financés d'après le plan fédéral. $26.00 à $29.00 par mois, situés dans la côte de l'église de Sillery, près du terminus des tramways, de l'église et de l'école. S'adresser à EUG. CHALIFOUR, 777, ST-CYRILLE. Tél.: 8038.
8471—17-3 (26 fs) 63 Sillery

Limoilou

MAISON A VENDRE, située à St-François d'Assise, 3 étages. Planchers bois dur. Grandeur 32 x 40. Pour plus d'informations, s'adresser à 53, DE GASPE. Tél.: 4-2712.
8888—18-3 (6 fs) 63

Quartiers Divers

MAISON A VENDRE, dans le village, au bord d'une rivière, belle place pour villégiature. Vendra à très bonnes conditions. Ecrire à CASIER 226, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
8780—17-3 (6 fs) 63

Propriétés à Vendre

MAGNIFIQUE RESIDENCE située à Rivière-du-Loup, 15 appartements, système de chauffage Buckwheat, grand terrain 125 x 300 pieds, jardin, poulailler moderne, et dépendances. S'adresser à LEO GIRARD, 299, ST-OLIVIER, QUEBEC. Tél.: 2-7533.
8776—17-3 (6 fs) 63

PROPRIETE A VENDRE OU A LOUER Grande maison située à Giffard, sur terrain de 75 x 75, $500. Comptant et balance payable comme loyer. S'adresser à: Tél.: 4-5578.
8881—18-3 (6 fs) 63

PROPRIETE A VENDRE. — A Ste-Anne de la Pocatière, au bout du village, 28 arpents de terrain, maison, jardin, verger, etc. Etable poulailler, remise à voiture. Bonnes conditions à prompt acheteur. Cause maladie. S'adresser à J.-O. DESCHENES.
9025—22-3 (6 fs) 63

Banlieue

A BEAUPORT. — Maison à vendre. Grand terrain, 2 logements, 6 et 7 appartements. Près de l'église. Pour plus d'informations, s'adresser à ALPHONSE ASSELIN, 15, RUE JOBIN, Beauport. Tél.: 4-6803.
8832—17-3 (12 fs) 63

Fourrures

Fourrures — J.-O. NADEAU
AVEZ-VOUS un ou plusieurs Renards Argentés ou autres peaux de fourrure à faire repasser ou confectionner en parure ou manteaux? J.-O. Nadeau vous garanti un bon ouvrage à prix modéré. Prix spéciaux pour quantités. Ecrivez à J.-O. NADEAU, 160, COTE D'ABRAHAM, Québec.
8449—19-3 (14 fs) 50

Wilf. Lachance, Tél. : 4-2458
APPELEZ 4-2458 pour la garde de vos fourrures contre feu, vol, mites 1%. Assortiment complet de fourrures du printemps. Spécialité: manteaux de mouton de Perse, Seal Hudson, Seal français, etc. Réparations à prix réduits durant l'été. 108, DES COMMISSAIRES.
8429—15-3 (52 fs) 50

Hommes Demandés

HOMMES DEMANDES pour détailler nos 250 nécessités domestiques, y compris thé, café, essences, épices, articles de toilette, etc. Offre avantageuse et exceptionnelle. Profitez de la saison par excellence. Pour détails complets, écrivez: CIE DES PRODUITS JITO, Ltée., 1031 Dorchester-Est, Montréal.
8927—21-3 (15 fs) 54

HOMME SERIEUX demandé pour trouver des personnes, compagnies ou manufactures, qui seraient intéressées dans l'achat de quelques Patentes et Inventions très pratiques et faciles à développer. S'adresser à CHAMBRE 17, HOTEL NOTRE-DAME, Basse-Ville, Québec.
8932—22-3 (3 fs) 54

POSITION A SALAIRE
NOUS PAIERONS $75, par mois, plus 10% de bonus, après certains chiffres d'affaires, à un voyageur d'expérience dans laveuses électriques. ECRIRE A CASIER 237, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
9039—23-3 (6 fs) 54

UNE IMPORTANTE compagnie canadienne d'assurance-vie demande des représentants locaux pour le comté de Lotbinière. S'adresser à l'organisateur du comté M. ROBERT ST-ONGE, ST-EDOUARD, Co. Lotbinière.
8941—23-3 (3 fs) 54

Hommes, Femmes Dem.

HOMMES ou FEMMES qui désirez faire de l'argent, nous avons encore besoin d'agents pour nous représenter dans chaque municipalité pour vendre notre liqueur en poudre "SY-BON", notre nettoyeur "JOY" et notre breuvage au chocolat "SY-BON". Pas d'expérience nécessaire. Gros profits. Ecrivez aujourd'hui aux: "PRODUITS QUATRE ETOILES". Dept A, 24, RUE LAVAL, Québec.
8855—19-3 (26 fs) 54A

NOUS EN AVONS AIDE DES CENTAINES à obtenir des positions comme facteurs, Commis de Malle, Inspecteurs de Douanes, Commis et Sténographes, etc., et pouvons aussi vous aider. Ecrivez-nous pour la preuve de ceci et information gratis. M. C. C. SCHOOLS, Ltd. Toronto 10. La plus vieille école du genre au Canada.
8160 — (Mars 2-5-9-12-16-19-23-26-30) 54A.

Horlogers-Bijoutiers

Fournitures d'horlogerie
La plus vieille maison Canadienne Française en Canada. Pièces d'horlogerie, bijouterie, outillage. Tout ce qu'il faut pour réparer vos montres. Réparations générales — prix spéciaux — service rapide. Cours d'horlogerie enseigné en 8 mois. E.-A. GAGNON, 168, DES OBLATS, Québec.
7167—3-2 (12 mois) 55B

Machineries

SCIES 30 pcs, $7.50, bancs de scie 30 pcs $45.00, Herses à leviers dents droites $20.00, Charrues No 5 $18.00, Hache-légumes $23.00, Fourches à foin, houes, semoirs, pompes, etc. F.-R. BELANGER, 85, RUE ST-ROCH, Québec.
7967—25-2 (26 fs) 59

Massage

LES MASSAGES ET LES MOUVEMENTS ORTHOPEDIQUES SUEDOIS sont souverains dans tous les cas d'ankyloses, membres contracturés, maux de jambes, sciatique, lumbago, suites de fractures et dislocations. A. CLOUTIER, M. T. Naturopath, 458, RUE ST-CYRILLE, 7 à 10 p. m. Tél.: 3-2578.
8852—19-3 (6 fs) 65 B.

Matelas- Réparations

MATELAS FRONTENAC 5347
FRONTENAC MATTRESS ENR., manufacturier de matelas. Spécialité: Réparation tous genres matelas à ressorts, crin, laine échiffée, lit plume. Réparations sommiers. Rembourrages meubles. Attention spéciale aux communautés. 15, RUE BOISSEAU. Tél.: 5347, ULRIC POULIOT, prop.
8400—3-3 (26 fs) 66 A.

ROYAL MATTRESS, CO.
NOUS SPECIALISONS dans la réparation de tous genres de chesterfields, divans de studio et de matelas. Prix modérés. Satisfaction garantie. Attention spéciale aux appels téléphoniques. S'adresser 167, AVENUE RENAUD. Tél: 3-0503.
8421—9-3 (26 fs) 66A

Médecins

DOCTEUR CHS RINFRET voies génito-urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques. 59, ST-JOSEPH, Appt 101, Québec. Heures de bureau: 10 à 11 heures a.m. et 2 à 4 heures p.m., le soir de 7 à 8 heures. Tél.: 4-4061.
8402—3-3 (26 fs) 67

Dr GEORGES ST-AMAND des Hôpitaux de Paris, Lyon et Berck, 205, rue St-Joseph, Québec. Maladies vénériennes, de la peau du cuir chevelu traitements électriques, médecine générale, maternité privée, clinique privée. Tél.: 4-3622. RES.: RUE RACINE, LORETTEVILLE. Tél. 88.
8240—23-3 (26 fs) 67

Musique

Chansons "TINO ROSSI"
24 CHANSONS de "TINO ROSSI" GRATUITEMENT. — Avec l'achat d'un portrait 6 x 8 de TINO ROSSI dont le prix est de 25 cents franco. Occasion unique JOS. BELAND, JR, 308, DE LA SALLE, Québec.
8935—22-3 (6 fs) 69

On Demande à Acheter

NOUS SOMMES ACHETEURS de balances usagées, calculatrices automatiques, de toute marques, hache viande électrique, et caisses enregistreuses. S'adresser à LOUIS-J. PLAMONDON, Gérant, BALANCE NATIONALE ENR., 367, RUE ST-VALLIER. Tél.: 2-5401, Qué.
8439—19-3 (6 fs) 71

Personnel

HOMMES! — POUR OBTENIR DE LA VIGUEUR, de la VITALITE, essayez les fortifiants d'huitres crues et autres stimulants contenus dans les nouvelles TABLETTES TONIFIANTES "OSTREX". Elles remontent un système épuisé et affaibli. Si vous n'êtes pas enchanté des résultats, le fabricant vous remboursera le prix $1.25. Vous ne risquez absolument rien. Téléphonez ou écrivez à LA PHARMACIE BRUNET, Québec, et toutes les autres bonnes pharmacies.
8141—5-3 (26 fs) 74A.

Pépiniéristes

ARBRES — ARBUSTES
QUALITE INSURPASSABLE. — Prix les plus bas. — Exemples:

400	Epinettes bleues	$3.00	pour	$1.90
940	Spirées Van Houtte	.50	"	.30
800	Berberies	.50	"	.30
3000	Pommiers Nol	.80	"	.60
400	Rosiers Rugosa	.50	"	.32

40,000 plants à prix d'aubaine. Acheteurs sérieux demander liste complète. PEPINIERES ARTHUR V. GADBOIS, Rougemont, Que.
8945—23-3 (26 fs) 74 B

Pianos à Vendre

A VENDRE. — Très bon piano cabinet de marque HOWARD, très propre. S'adresser à 22, RUE PLESSIS, Québec.
8904—19-3 (6 fs) 75

PIANO AUTOMATIQUE $395.00 Lindsay, petit format, banc et 10 rouleaux, $35.00 comptant, $8.00 par mois. S'adresser chez C.-W. LINDSAY & CIE LIMITEE, 201-203, RUE ST-JEAN, Québec.
8865—23-3 (1 fs) 75

Plissage - Hemstitch

Mme G.-E. FORTIER. — Hemstitch, plissage, boutons couverts. Satisfaction garantie attention spéciale aux commandes de la campagne, 225, STE-MARGUERITE. Tél.: 4-5638.
8176—21-2 (lun. mer. sam. au 20-4) 73

Position Demandée

FILLE DEMANDE POSITION comme ménagère et cuisinière pour un prêtre dans un presbytère de campagne. Pour informations écrire à CASIER 232, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
8789—19-3 (6 fs) 78

$100.00 OFFERT
GRATUITEMENT à quiconque aiderait garçon de 23 ans, de la ville, possédant références, à obtenir position. Recevra toute offre confidentiellement. Ecrire à CASIER 240, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
9040—23-3 (2 fs) 78

JEUNE FILLE RECOMMANDEE parlant deux langues, demande position dans bonne famille, pour ouvrage général, fait bonne cuisine ordinaire, propre. Couchera chez elle. Bonnes références. 254 RUE RICHELIEU. Tél.: 3-0052, 2 à 5 a.m. et 7 à 9 hrs p.m.
9046—23-3 (1 fs) 78

JEUNE DAME distinguée prendra soin d'une personne malade ou convalescente. Pourra fournir très bonnes références. S'adresser à: Tél.: 3-4333.
9008—22-3 (6 fs) 78

Poussins - Poulets

POUSSINS, race P.R.B. — Informez-vous à nos nombreux clients. Demandez prix poussins, poulettes, cochets sexés. Epreuve du sang, laboratoire, certificat du gouvernement de Québec. COUVOIR DE LAURIERVILLE, LAURIERVILLE, P. Q.
8611—7-3 (26 fs) 75c

Poussins - Poulets

POUSSINS de la plus haute qualité aux plus bas prix. Prix de $7.50 à $10.00 le cent. GODDARD CHICK HATCHERIES, Britannia Heights, Ont.
8629—10-3 (26 fs) 75C

POUSSINS de la meilleur qualité Plymouth Rock Barrés. Aussi poulettes et cochets sexés. Poulettes de cinq semaines et plus. Demandez nos prix. COUVOIR COOPERATIF (Certifié), MONTMAGNY, P. Q.
8630—10-3 (26 fs) 75 C

POUSSINS. — Race Leghorn Blancs et Plymouth Rock Barrés. Comme les années passées le COUVOIR COOPERATIF CERTIFIE DE ST-RAYMOND, Co. Portneuf, a le plaisir de vous offrir des poussins de toute première qualité. Voici pourquoi: 1.—Tous les reproducteurs sont de plus en plus rigoureusement sélectionnés au point de vue type de la race, vigueur, grosseur et qualité de la ponte. 2.—Des cochets enrégistrés ou R.O.P. et fils de cochets enrégistrés et R.O.P. sont à la tête des troupeaux. 3.—Le couvoir a obtenu la CERTIFICATION du Ministère Provincial de l'Agriculture. 4.—Tous les oeufs sont sélectionnés par leur forme et grosseur et ne pèsent pas moins de deux onces. 5.—100% de vos poussins vous sont garantis vivants à votre station. 6.—Votre commande de poussins est sollicitée. Vous êtes assuré d'avoir entière satisfaction en vous adressant au COUVOIR COOPERATIF CERTIFIE DE ST-RAYMOND, Antonio PLAMONDON, gérant.
8940—22-3 (26 fs) 75 C

Pressage - Nettoyage

APPELEZ 2-0450
HABITS PRESSES 25c, chapeaux nettoyés et bloqués 35c, cirage chaussures 10c. Réparations de chaussures. Teinture de souliers tous genres. Aiguisage de patins à l'huile sur la longueur. Allons à domicile. SALON DE CIRAGE ST-LOUIS, 36½, RUE ST-LOUIS.
7601—29-1 (3 Ms) 79A

Réparation de Meubles

POSAGE ET CIMENTAGE
DE LINOLEUM et PRELART. Appelez 3-0461, aussi rembourrage de meubles de toutes sortes. A. G. WRIGHT LINOLEUM & REMBOURRAGE, 10, DE LA CHAPELLE (Laliberté), Québec.
8449—23-3 (mer. sam. lun. au 21-5) 80 B.

Remèdes

ATTENTION. — Personnes faibles, épuisées, points dans le dos, nervosité. Prenez le tonique des Frères Maristes, $1.00, ou 3 pour $2.50. DOMINION AMERICAN AGENCIES, 254, STE-CATHERINE-EST, MONTREAL.
8576—3-3 (26 fs) 81a.

ATTENTION. — Si vous vous sentez lourd et fatigué, prenez sans tarder les
GRANULES MONTCALM
remède par excellence pour faciliter la digestion, et recommandé spécialement dans tous les cas de constipation chronique. 25c la bouteille. LABORATOIRE MONTCALM ENR., CASIER POSTAL 3, LEVIS, P. Q.
8291—22-2 (26 fs) 81A

Rembourrages

REMBOURRAGE MEUBLES 5374
CHESTERFIELD, Divans studios, meubles antiques. Rembourrage général et réparations de toutes sortes. Ouvrage garanti. ULRIC POULIOT, prop., 15, RUE BOISSEAU. Tél.: 5347.
7974—3-3 (26 fs) 82

Servantes Demandées

ON DEMANDE une servante sachant faire la cuisine. Inutile de se présenter à moins d'avoir les qualifications requises. S'adresser à 122, RUE ST-GEORGES, LEVIS, P. Q.
8798—21-3 (6 fs) 87

CUISINIERE et Fille de chambre demandées. Références exigées. S'adresser à 48, AVENUE STE-GENEVIEVE, Québec.
9036—23-3 (6 fs) 87

ON DEMANDE une servante dans une famille privée, pouvant fournir de bonnes références. S'adresser 16, CALIXA LAVALLEE, entre Belvédère et Bégin.
8911—21-3 (6 fs) 87

Teinturiers

TEINTURERIE DORCHESTER
TEINTURIERS - NETTOYEURS EXPERTS. — La maison du ton clair parfait. Tous les effets qui nous sont confiés pour nettoyage sont soumis à notre procédé exclusif de "Stérélisation" 100 p.c. efficace. Maison de 35 années d'expérience. 129, RUE DORCHESTER, Québec. Tél.: 4-2484.
4507—26-1 (12 mois) 91

La Teinturie Française
$1.00 NOUVEAU PRIX pour nettoyage $1.00. Se spécialise dans le nettoyage et la teinture des soies les plus délicates, ainsi que la soie Celanese. Confiez sans crainte même vos plus belles toilettes à cette maison de confiance. 365, RUE ST-JEAN, Québec. Tél.: 4-4636. Département spécial pour commandes de campagne.
8336—3-3 (26 fs) 91

Terres à Vendre

TERRE DE 100 ACRES, bien bâtie, eau courante, près de l'école, deux milles de Bromptonville, cinq milles de Sherbrooke, à vendre. Pour informations s'adresser à ZOEL MORISSETTE, R.R. No. 1, BROMPTONVILLE, P. Q.
8939—22-3 (6 fs) 93

TERRES de 10 et 22 arpents, près du Pont de Québec, du côté du fleuve, parties en bois. Aussi un petit lot de 50 par 300 pieds, du chemin au fleuve. Ecrire à CASIER 236, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
8943—23-3 (26 fs) 93

Vues Animées

NOUS VENDONS les machines à vues 9-5 et 16 m.m. Nous louons les films, faisons les réparations de machines à vues, achetons les films français. PHILIPPE HAMEL, 105, RUE DORCHESTER, tél.: 3-2903. Rés.: 9475.
8230—19-3 (6 fs) V. A.

Non-Classifiées

DISCOURS - ADRESSES
SI VOUS AVEZ des discours, conférences, traductions, lettres de circonstance ou des adresses à faire composer, écrivez à
SIMON LORD
Casier No 386, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec, P. Q.
2-5 (J. N. O.) 100

SOUS LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN
CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC,
Dans l'affaire de:
WILLIE DARVEAU,
Restaurateur et faisant affaires à Québec, au No 345 rue St-Jean, sous les nom et raison de:
"LA PATISSERIE FRANCAISE HOECKX ENGR",
Cédant autorisé.

AVIS est par le présent donné que: VENDREDI, LE 25 MARS, 1938 à deux (2) heures P. M. sera vendu par encan public, sur les lieux, à la place d'affaires du débiteur, 345, rue ST-JEAN, Québec, tout l'actif de cette faillite comme suit: CETTE VENTE DEVANT SE FAIRE AU DETAIL.
(a) Fonds de commerce de Chocolats, Bonbons, Cigarettes, etc., etc. $115.90
(b) AMEUBLEMENT ET EQUIPEMENT DU RESTAURANT, SALLE A MANGER, CUISINE, ETC., ETC. (POUR ETRE VENDU EN DETAIL) CET ITEM COMPREND, Tables, Chaises, Poêles, Laveuse Electrique, Glacières, Réfrigérateurs, Ameublement de Restaurant, Meubles, Lingeries, Une Grande quantité de Vaisselles, Verreries, Ustensiles de Cuisine, Pétrins, Armoires, Magnifiques Tapis, Rideaux, Garnitures, Cadres, Coutelleries, Ameublement de Bureau, Caisse Enrégistreuse Nationale, Vitrines, Prélart, et une foule d'autres articles. CET ITEM SERA VENDU EN DETAIL ET PAR LOTS POUR CONVENIR AUX ACHETEURS. Le tout ayant une valeur de $5,000.00.
(c) Dettes de livres "Crédits" $ 40.00
(d) Un Camion Ford "Panel 1937" $900.00

L'item A, le fonds de commerce sera venu à tant dans la piastre et au plus haut enchérisseur ainsi que l'item C. L'item D. sera vendu au plus haut enchérisseur. L'item B. sera vendu en détail au plus haut enchérisseur et par lots pour convenir aux acheteurs.

L'inventaire peut être examiné en tout temps aux bureaux des syndics soussignés.

Le magasin et le restaurant seront ouverts pour inspection des divers item le matin de la vente, VENDREDI LE 25 mars, 1938.

CONDITIONS DE PAIEMENT: ARGENT COMPTANT.

Québec, ce 16 mars, 1938.
LEFAIVRE,
MARMETTE & LEFAIVRE,
Syndics,
Bureaux: 147, Côte de la Montagne, Québec, Qué.
JM.—Mars 19-22-23-24.

Funérailles de Mme A Parenteau

Le 3 mars ont eu lieu les funérailles de Mme Arsène Parenteau (Parmélie Tessier), décédée à l'âge de 62 ans, 9 mois.

Le deuil était conduit par M. Alphonse de Tonnancourt. Les porteurs étaient M. Adrien Pelissier, MM. Albéric, Joseph, René et Philippe Guilbault, Eugène Cardin.

La levée du corps fut faite par Mgr le chanoine F.-A. Saint-Germain, P.D., cousin de la famille. Le service fut chanté par M. l'abbé Antonio Parenteau, professeur au séminaire de Nicolet, neveu de la défunte. Il était assisté de M. l'abbé Théobald Tessier et de M. Jos. Laforest, vic.

Mme Parenteau laisse dans le deuil, outre son époux, deux fils: Joseph, agronome à St-Jérôme, et Camille; deux filles: Soeur Marie-du-Bon-Conseil (Julie-Anna), des Srs de l'Assomption de la S.V., et Elzire (Mme Josaphat Petit), de St-Bonaventure d'Upton; ses frères: MM. Hercule et Hermann Tessier, de St-Majoric, Wilfrid, de Bonaventure, et Ernest Tessier, d'Holyoke, Mass.; deux soeurs: Sr Saint-Bonaventure, des Srs de la Présentation, Granby, et Marie-Louise (Mme Hermann Forcier), de St-Bonaventure, ainsi que 15 petits-enfants.

On remarquait au choeur: Mgr le chanoine F.-A. Saint-Germain, P.D., M. le chan. Joseph Bourgeois, représentant du séminaire de Nicolet, M. le curé E. Guillemette, d'Yamaska, M. Pierre Cardin, d'Yamaska.

Dans la nef: M. et Mme Adélard Courchesne, M. Michel Lemaire, M. Aimé Parenteau, Mmes L. Cormier et J. Crevier, M. Hermann Forcier, Mme Wilf. Tessier, MM. et Mme Léon Tessier, Anthony Tessier, Hector Lemaire et Amable Parenteau, Mmes Jos. Aubry et Eug. Cardin, MM. et Mmes Urbain Gagnon et Emile Parenteau, Mme Albéric Guilbeault, M. et Mme P. Cloutier, M. Aristide Parenteau, M. et Mme Jos. Parenteau, Miles Cécile Parenteau, de Wotton, et Gabrielle Parenteau, de St-Jérôme, M. Paul Parenteau, d'Yamaska; les Soeurs de l'Assomption, les élèves du pensionnat et des écoles du village: M. J.-B. Millette, agronome, de Pierreville, Dr Gagnon, d'Yamaska, M. et Mme H. Cormier, de Contrecoeur, M. Pepin, de St-Bonaventure, M. Samuel Garon, de St-Pie de Guire, et un grand nombre d'autres parents et d'amis.

Nos sympathies les plus sincères à la famille.

La Tuque

Conseil de ville. (D. N. C.). — Nos édiles ont adopté une résolution pour prier le gouvernement provincial de nommer un officier de la circulation, avec résidence à La Tuque et d'ouvrir un bureau de police provinciale dans notre ville, avec un constable permanent, afin d'aider nos policiers pour le maintien de la paix et du bon ordre, lors du surcroit de population que nous aurons cet été.

Plusieurs contrats ont été autorisés à cette séance pour bail à loyer avec promesse de vente, pour céder, etc., certains immeubles de logements ouvriers.

Chev. de Colomb. — Mercredi, le 23, assemblée régulière des chevaliers de Colomb. Un nouveau gardien a été engagé par ces derniers, dans la personne de M. Fecteau, qui remplace M. Hector Bissonnette, démissionnaire.

Assemblées. — Dimanche, le 20, à l'issue de la grand'messe, eut lieu la réunion semi-annuelle des Artisans canadiens-français, et à 2 h. p. m., réunion mensuelle des dames de Ste-Anne.

Encouragez nos Annonceurs

Beaucoup de travail, mais séance orageuse

(Suite de la page 3)

La séance

Après l'expédition des affaires de routine, la Chambre adopte en première lecture, une loi de M. Bilodeau, modifiant l'article 423, de la Loi des cités et villes.

Elle adopte aussi en première lecture, une loi de M. Fisher modifiant l'article 34, de la Loi des liqueurs alcooliques. M. Duplessis explique que le but de cette loi est d'autoriser pendant la saison du tourisme, l'octroi de permis de vente de bière et vins aux repas dans les hôtels de villégiature d'au moins quinze chambres.

Elle adopte aussi une loi de M. Gagnon, relative à la juridiction des tribunaux des districts de Rimouski et Saguenay. Le but est de donner la juridiction concurrente dans ces deux districts.

La Chambre adopte en première lecture, une loi de M. Bilodeau modifiant la loi de la Commission municipale de Québec, une autre loi modifiant la loi concernant l'évaluation municipale des lignes de transmission d'énergie électrique. A la suite de la loi passée à la dernière session, des compagnies ont prétendu qu'elle n'affectait pas les lignes de distribution. On les y inclut avec les lignes de transmission. On vote enfin en première lecture, la loi modifiant la Loi relative au taux d'intérêt des taxes municipales et scolaires.

M. Duplessis signale alors à l'attention des députés, le retour en Chambre du député de St-Sauveur, M. Pierre Bertrand, qui relève d'une maladie grave. Il le présente comme un homme dont la sincérité et l'honnêteté ne peuvent être mises en doute et se fait l'interprète de tous pour lui offrir leurs meilleurs voeux.

Les intérêts

La Chambre se forme ensuite en comité plénier pour étudier les résolutions relatives au bill intitulé "Loi pour sauvegarder les droits de la province.

M. Duplessis. — Le titre du bill est clair. Nous avons constaté que sous l'ancien régime certains fonctionnaires, M. Antoine Taschereau et M. Charles Lanctôt entre autres, se servaient des deniers publics, qu'ils déposaient à leur nom et en retiraient des intérêts, intérêts qui s'élevèrent à $30,000. dans le cas de M. Antoine Taschereau. Il est temps de mettre des sanctions. La principale est de faire rendre le bien acquis frauduleusemnt. Nous déclarons sur les biens de ces personnes, une hypothèque en faveur de la province, qui aura le droit de la réclamer à la première occasion.

M. Bouchard. — A la clôture d'une des phases de l'enquête, le premier ministre avait déclaré qu'il enverrait un compte à M. Antoine Taschereau pour les intérêts qu'il devait à la province. L'a-t-il envoyé ?

M. Duplessis dit qu'il regrette pour le parti libéral que le chef de l'opposition défende M. Antoine Taschereau. A sa première comparution, M. Taschereau a dit qu'il avait retiré pour environ $15,000 d'intérêts. Les élections ont eu lieu et l'enquête a continué. Asigné de nouveau, M. Taschereau a hésité puis, il est venu en compagnie d'un médecin et d'un avocat qui a dû être expulsé (Me Valmore Bienvenue). Il a admis avoir retiré à une autre banque, des intérêts pour $15,000 également. M. Duplessis ajoute qu'il a demandé le remboursement de cette somme et qu'il n'en a pas eu de nouvelles. Il estime qu'il est temps de poser un acte.

M. Bouchard répond que M. Taschereau a demandé au premier ministre de lui envoyer son compte. Il demande s'il l'a fait. Le premier ministre répond qu'à la suite de la défaite de l'ancien régime, un chèque de $15,000 a été envoyé, mais qu'il n'a pas été encaissé, mais gardé comme restitution partielle. Lorsqu'on a découvert que M. Taschereau avait retiré d'autres intérêts, il a dit qu'il n'avait pas d'argent. De ses amis sont ensuite venus demander au premier ministre de lui donner sa pension. On peut s'imaginer la réponse qu'ils ont eue, ajoute M. Duplessis. M. Bouchard veut savoir pourquoi l'on a pas envoyé de compte et pourquoi il veut aujourd'hui, mettre une hypothèque sur ses biens.

Le premier ministre répond que M. Antoine Taschereau sait le montant qu'il a retiré et que c'est la première fois qu'il voit le chef d'un parti demander d'envoyer son compte à un voleur.

C'est le premier ministre qui s'est engagé à envoyer le compte, riposte le chef de la gauche. M. Duplessis répond que M. Antoine Taschereau était soumis au bureau de la trésorerie et au bureau de la régie dont faisait partie son frère, l'ancien premier ministre. Les intérêts étaient retirés, dit-il, de connivence avec le neveu, M. Desrivières. Il dit que si l'opposition veut être délicate avec les gens malhonnêtes, c'est son affaire.

M. Bouchard blâme le premier ministre de ne pas avoir envoyé de compte. Il lui reproche aussi d'avoir accordé une pension de $4,000. à M. Lanctôt sur qui, il fait peser toutes sortes d'accusations. Il estime que si le gouvernement avait envoyé un compte et que M. Antoine Taschereau n'avait pas voulu payer, on devait le poursuivre devant les tribunaux.

Le premier ministre répond en disant que le chef de la gauche est contre la loi à l'étude. Il dit qu'un compte a été envoyé et qu'il a fait rembourser une partie du montant dû. Il prend des mesures pour faire rembourser le reste.

M. Bouchard. — A quelle date fut envoyé le compte ? Si le premier ministre avait envoyé un compte, il aurait été payé

M. Duplessis répond que M. Bouchard a une idée fixe et il répète ce qu'il a dit au sujet de M. Antoine Taschereau.

Sièges au jeu

M. Duplessis. — Si le chef de l'opposition veut mettre son siège en jeu, nous allons aller le battre dans son comté et lui prouver que c'est l'ancien régime, sous la recommandation du ministres des Terres et Forêts du temps, et celle de MM. Bertrand et McDougall qui a donné une pension à M. Lanctôt et que c'est le gouvernement actuel qui là lui a enlevée.

M. Bouchard. — Je nie les déclarations du premier ministre. Je ne mettrai pas mon siège en jeu, car je ne veux pas faire dépenser un million à la province. Je n'ai jamais demandé de pension pour M. Lanctôt. Le premier ministre veut simplement s'excuser d'avoir donné une pension réduite à M. Lanctôt.

M. Bastien. — Le premier ministre veut faire dévier la question en demandant au chef de l'opposition de mettre son siège en jeu. Il devrait mettre le sien.

M. Duplessis. — Je suis prêt.

M. Bastien. — Qu'il le mette donc, nous allons voir si le $15,000. a été collecté par son gouvernement. C'est le gouvernement Godbout qui l'a perçu. M. Antoine Taschereau s'est présenté au bureau de M. Godbout avec un chèque de $15,000., disant que c'était le montant des intérêts et en demandant de se faire poursuivre. M. Godbout a répondu: "nous allons l'encaisser, poursuivez-nous". Le premier ministre a enquêté par la suite et a prouvé que M. Antoine Taschereau avait reçu une autre somme de $14,000., en intérêts. Il n'a pas collecté un sou. Le premier ministre qui crie au voleur et à la crapule, n'a pas seulement envoyé de compte, n'a pas pris de poursuite et aujourd'hui, pour laver sa conduite, il présente ce bill de camouflage. Il n'a pas eu l'énergie de prendre même une action au civil.

M. Boyer. — Avait-il volé.

M. Bastien. — Non et un bleu comme vous avait fait ça.

M. Duplessis. — Le député de Berthier défend M. Antoine Taschereau et dit qu'il n'avait pas volé.

M. Bastien. — On ne défend pas, on le fait payer.

M. Duplessis. — Pourquoi le faire payer s'il n'avait pas volé ? L'opposition veut empêcher le gouvernement de collecter. Nous n'endurerons pas que des fonctionaires s'enrichissent avec l'argent de la province. Restez avec Antoine Taschereau. Nous allons collecter.

M. Bouchard. — Le premier ministre est un peu énervé. Il nous blâme parce que nous voulons faire envoyer un compte. M. Bouchard cite ici, un extrait de la page 942 des dépositions de l'enquête, où M. Duplessis demanda à M. Antoine Taschereau de payer immédiatement le compte qu'il allait lui faire envoyer. M. Bouchard ajoute que la première chose à faire lorsqu'une personne nous doit, c'est de lui envoyer son compte. Nous ne voterons pas contre la loi, dit-il, mais nous voterons pour que le premier ministre se conduise selon le sens commun.

M. Duplessis. — Le chef de l'opposition réalise sa mauvaise situation. S'il est pour la loi, qu'il procède nous serons plus vite payés.

La discussion se poursuit. Le député de Rivière-du-Loup fait une remarque.

M. Duplessis.— Le député de Rivière du Loup prétend que j'ai dit à M. Taschereau : "Si vous ne payez pas, vous aurez affaire à moi". Il ne s'accorde pas avec le chef de l'opposition. Nous allons passer la loi et nous allons prendre immédiatement des procédures.

M. Bouchard. — Le 6 novembre, vous avez dit: "Payez immédiatement". Est-ce que "immédiatement" a encore la même signification ?

M. Duplessis lit une recommandation du cabinet au bureau de la trésorerie en date du 30 juin 1936. Dans l'arrêté ministériel apparaissent les noms de MM. Bertrand, McDougall, Bouchard. Il s'agit de l'arrêté accordant une pension à M. Lanctôt.

M. Bouchard. — Le premier ministre veut sauver sa peau en faisant croire que j'ai proposé la pension.

M. Duplessis. — Avez-vous voté pour ?

M. Bouchard. — J'ai voté pour, mais je ne l'ai pas recommandée.

M. Casgrain. — Le 18 décembre 1936, vous avez accordé une pension à M. Lanctôt.

M. Duplessis. — Ça ne fait pas un an.

M. Casgrain. — Deux ans, pardon.

M. Duplessis. — Nous avons aboli la pension de M. Lanctôt. . .

M. Casgrain. — Quand?

M. Duplessis. — Avec effet rétroactif et nous allons prendre des procédures.

M. Casgrain. — C'est très beau de la part du premier ministre. Quand M. Lanctôt était en état de se défendre, il n'a pas pris de procédures. Maintenant que M. Lanctôt est mourant le premier ministre lui enlève sa pension et parle de procédures. Quelle bravoure !

Les résolutions sont adoptées puis le bill subit sa 3e lecture.

C'est ensuite la résolution relative au bill concernant la tenure seigneuriale dans les Iles-de-la-Madeleine. M. Bouchard demande pour quelle raison le changement. M. Duplessis répond qu'il a jugé que le greffier n'est pas la personne compétente pour collecter les rentes. Le greffier a son ouvrage. Le travail est confié à un autre.

M. Bouchard. — Je ne vois pas l'utilité.

M. Duplessis. — On la voit, nous autres.

Les résolutions puis le projet sont adoptés.

L'ILE-VERTE

M. Léon Casgrain demande dans une motion la production de la correspondance concernant la construction d'un entrepôt frigorifique à l'Iles-Verte. Le député de la Rivière du Loup prend la parole.

M. Casgrain. — L'an dernier le ministre des Mines avait promis d'envoyer un employé dans mon comté pour savoir s'il était opportun d'établir un entrepôt frigorifique à l'Isle-Verte. Il a tenu parole. Il est mieux que le premier ministre. (M. Duplessis dit : "Très bien" et applaudit). Les applaudissements du premier ministre sont un peu comme ceux du ministre des Mines au premier ministre.

Le député de Rivière du Loup veut savoir quel est le résultat de l'enquête. Il comprend que les entrepôts sont en plus grand besoin dans la Gaspérie ; mais maintenant que les revenus de la province augmentent, il sera possible au ministre des Mines et des Pêcheries de donner un entrepôt à l'Isle-Verte, Quand il aura fait cela, je serai heureux de le dire à mes électeurs.

M. Gagnon. — Je constate que le député de Rivière du Loup est plus poli quand j'y suis que lorsque je suis absent. Mais je me demande comment un député sérieux peut tenir des propos comme il en a tenu cinq minutes durant. Il a obtenu la copie du rapport et il en demande la production par une motion.

Mon ami a été député pendant au delà de douze ans, et, selon mes informations, jamais il n'a demandé un entrepôt frigorifique. Maintenant qu'il est dans l'opposition il le réclame à chaque session. On peut juger du sérieux du député et de l'opposition. Ou bien le député de Rivière du Loup se souciait peu des intérêts des pêcheurs de son comté ou bien il reconnait que le gouvernement actuel est plus dévoué que le sein à la cause des pêcheurs.

Le ministre ajoute que M. Casgrain est souvent injuste dans ses allusions envers le premier ministre, laissant entendre que ce dernier a des arrières pensées lorsqu'il l'applaudit.

UNE FUMERIE

M. Gagnon ajoute que des gens sérieux de l'Isle-Verte, sont venus lui demander une fumerie et que celle-ci va être commencée au printemps. Cette fumerie sera pour le hareng et l'alose.

Le député de Rivière du Loup répond que la Chambre jugera lequel des deux veut faire de la petite politique.

M. Casgrain. — Le ministre n'est peut-être pas content parce que j'y ai fait allusion dans mon discours sur le budget. Il était en Chambre quand j'ai commencé et il s'est éclipsé.

M. Gagnon. — Cela n'est pas exact. Je n'y étais pas. Je n'ai pas la réputation d'être un fuyard.

M. Casgrain. — J'affirme que le ministre était en Chambre au début de la séance.

L'orateur précise qu'il sera député depuis onze ans, le 16 mai.

M. Casgrain. — Mes électeurs me sont restés fidèles. Le ministre ne peut en dire autant des électeurs de Dorchester. Ils se sont fatigués. Je suis certain que les électeurs de Matane vont en faire autant à l'occasion.

Le député de Rivière du Loup dit qu'il a réclamé à maintes reprises un entrepôt frigorifique pour l'Isle-Verte et que le ministre accorde une fumerie; il ne veut pas en prendre le mérite.

M. Casgrain. — Quand sa mauvaise humeur sera passée le ministre accordera aussi un entrepôt à l'Isle-Verte. Je ne me montrerai pas étroit comme le ministre des Mines. Je n'ai pas une mentalité tory. Il représente l'élément tory dans le cabinet. Quand le gouvernement fera du bien, je serai capable de le dire; il fait assez de mal. Quand bien même je dirais du bien de lui pendant quinze minutes, les électeurs sauront juger en temps et lieux le mal qu'il a fait.

Le député de Rivière du Loup a fini.

M. Duplessis. — La copie a été produite. La motion est retirée.

M. Casgrain. — Ah! non.

M. Duplessis. — On va prendre un autre moyen (Se tournant vers les banquettes à l'arrière) Propose l'ajournement.

M. Boiteau. — Je propose l'ajournement du débat.

M. Casgrain. — J'ai profité de mon droit de réplique.

M. Duplessis. — Le député de Rivière du Loup aurait dû demander si quelqu'un d'autre voulait parler sur le sujet.

M. Sauvé. — Le point d'ordre est pris en délibéré (appl. à gauche).

Dans une autre motion M. Casgrain demande la production de la correspondance échangée entre les deux ministères de l'Agriculture au sujet des expositions régionales de 1938. Le député de Rivière du Loup demande quand on produira cette correspondance, et le premier ministre répond : "Le plus tôt possible."

LES SEIGNEURIES

On passe à la motion de M. Laurent Barré à l'effet "que le gouvernement soit invité à prendre, dès cette session, les mesures nécessaires pour établir la valeur réelle des seigneuries et pour donner au problème des rentes seigneuriales, qui dure depuis trop longtemps, une solution claire, certaine et rapide."

Le député de Rouville prend la parole et dit que la question des rentes seigneuriales devrait être réglée depuis longtemps. Tant qu'elle ne sera pas réglée, il sera nécessaire d'en parler. Il y a des anomalies et des injustices dans les rentes seigneuriales. Il peut y avoir eu un temps où ces rentes étaient nécessaires; aujourd'hui, le système est passé de mode. Il proteste au nom de tous les censitaires et héritiers directs de tous ceux qui ont jeté une semence de civilisation dans la province de Québec. Il fut un temps où c'était le seigneur qui se chargeait de l'établissement des colons. Aujourd'hui, c'est le gouvernement qui fait ces travaux, et nous payons encore des sommes considérables aux seigneurs.

La loi votée par l'ancien gouvernement pour le rachat des rentes seigneuriales s'est révélée incomplète et imparfaite dans l'application. Il importe donc avant tout de savoir ce que valent en réalité les réclamations des seigneurs. C'est pourquoi il demande qu'on institue une enquête pour établir la valeur réelle et physique des réclamations des seigneurs.

M. Hormisdas Langlais, député des Iles de la Madeleine, appuis la motion et révele que dans son comté il se paye annuellement $3,000. par année de rentes seigneuriales à une compagnie de Montréal. Il y a aux Iles de la Madeleine des gens qui ont peut-être payé leurs terres dix ou vingt fois.

M. Duplessis félicite le député de Rouville de sa motion et déclare qu'il est évidemment nécessaire d'établir d'abord la valeur réelle des rentes. Il y a eu de la spéculation avec les rentes seigneuriales, dit-il. Il faut que les droits soient respectés, mais aussi, il faut empêcher la spéculation et la spoliation. Le gouvernement créera un organisme qui fera enquête et fournira tous les renseignements nécessaires. Cet organisme sera créé par une loi présentée dès cette session.

M. Damien Bouchard dit qu'il a toujours été pour l'abolition des rentes seigneuriales et qu'il appuie avec plaisir la motion de M. Barré.

Après quelques remarques additionnelles de ce dernier, la motion est adoptée à l'unanimité.

La Chambre étudie ensuite brièvement et dopte sans discussion les bills privés suivant : Loi modifiant la charte de la ville de Val d'Or; Loi constituant en corporation Adath Israël Congregation and Community centre of Outremont; et Loi validant la cléricature de Jacques Feeney.

Quand vient la loi concernant le pain, de M. Gérard Thibault, le comité se lève. Le bill se trouve ainsi rejeté par la Chambre.

C'est ensuite le bill de Montmagny. M. Boiteau demande de le renvoyer de nouveau au comité des bills publics.

Le bill de la commission des Ecoles catholiques de Montréal est ensuite rapidement étudié. Ce bill est adopté en 3e lecture tel qu'amendé en comité des bills publics.

LES CREDITS

La Chambre se forme ensuite en comité des subsides pour considérer les crédits du ministère du Travail. L'item 129 comportant un crédit de $2,672,195. pour la loi des établissements commerciaux, les bureaux de placement, les pensions de vieillesse, des aveugles, etc., est passé après une brève discussion. Comme il y a plusieurs montants pour "dépenses de voyage" et salaires, M. Bouchard s'informe du nombre actuel des inspecteurs. A peu près le même nombre que l'an dernier, répond M. Tremblay.

M. Bouchard. — Quel était ce nombre?

M. Tremblay. — Si le chef de l'opposition veut avoir le nombre exact, il n'aurait qu'à sauter (rires)... le reste est perdu dans le chahut.

M. Bouchard. — Je ne suis pas un sauteux. On pourrait quand même savoir s'il y a eu des raisons d'augmenter les salaires .Il doit y avoir plus de monde.

M. Tremblay. — S'il veut avoir leurs noms et leurs adresses. Je n'ai pas d'objection.

M. Bouchard. — Le nombre approximatif.

M. Tremblay. — Un peu supérieur à l'an dernier.

M. Bouchard. — Ça ne me dit rien.

M. Tremblay. — Je ne ferai pas le jeu du chef de l'opposition. Je lui donnerai le nombre exact en temps et lieu.

M. Bouchard. — Alors, on n'a suspendre l'item.

M. Duplessis. — Evidemment, lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, le conditions de l'industrie ont changé. La confiance renaissait et comme l'industrie se remettait en marche, il a fallu augmenter le nombre des inspecteurs; je prenais pour acquis que seigne sur un détail de cette nature, je jrenais pour acquis que le chef de l'opposition connaissait le nombre des inspecteurs de son temps. Il y a eu 15 ou 20 inspecteurs de nommés en plus.

M. Bouchard. — On est aussi bien informé qu'avant de demander des explications. C'est toujours la même chose. Mais nous allons donner une chance au gouvernement, et au ministre du Travail pour qu'il fasse son possible. Il en arrache tellement.

L'item est voté.

ENCOURAGEMENT

On passe à l'item 130 qui pourvoit pour la loi relative à l'extension des conventions collectives du travail une somme de $35,000 affectée aux impressions et à la publications d'avis légaux dans les journaux.

M. Bouchard. — Est-ce que l'item ne comprend pas aussi les dépenses d'avis de la loi des salaires raisonnables ?

M. Tremblay. — Non. C'est la loi pour les salaires des ouvriers.

M. Bastien. — Est-ce en vertu d'un amendement récent à la loi, cet item nouveau ?

M. Tremblay. — En vertu de la loi, relative aux salaires des ouvriers. Les avis seront publiés dans les journaux, en anglais et en français, dans la région affectée par l'entente.

M. Bouchard. — C'est là une nouvelle manière d'encourager les journaux. Je comprends que ces messieurs de la presse méritent des encoragements. Mais le gouvernement prétend d'un côté qu'il a tellement économisé dans toutes les impressions; cependant, il ne dire pas d'ici il augmente les montants pour les journaux.

M. Tremblay. — Le but n'est pas d'encourager certains journaux comme l'intsinue le chef d el$opposition, mais d'informer la population de ce qui se passe.

M. Bouchard. — Anciennement, on se contentait de publier ces avis dans la Gazette Officielle. A quoi sert donc la Gazette Officielle?

M. Tremblay. — Anciennement, on ne faisait rien.

M. Bouchard. — C'est donc cela . On a supprimé des gratifications à certains journaux pour les donner à d'autres. On fera croire à la province qu'on a déduit les dépenses dans les journaux, mais on oubliera de dire que dans d'autres départements, pour ne pas indisposer les propriétaires des journaux, on a augmenté ces dépenses. Dans quels journaux va-t-on publier ces avis? Dans "Le Canada", le "Soleil", le "Clairon et "En Avant", ces journaux sérieux ?

M. Tremblay. — Dans d'anciens journaux libéraux. . . . . . .

M. Bouchard. — Ah! Il y en a de ces journaux qui sont toujours du côté du gouvernement.

M. Duplessis. — Lesquels?

ENCORE NOUS

M. Bouchard. — Je n'en ai pas à la mémoire. D'ailleurs, je suis un confrère pour les journalistes. Mais à part du "Canada" et du "Clairon", il y a l'"Action Catholiques", la bonne presse, qu'on aime bien.

M. Duplessis. — Clairon, clairon, ah! ah!

M. Bouchard. — Oui Le Clairon. Il vit encore. Le gouvernement libéral est tombé, mais le Clairon continue de claironner encore, et il vivra jusqu'à ce qu'il claironne la victoire du parti libéral. En Avant vit aussi, en avant la musique.

M. Duplessis. — Est-ce qu'il y en a des journaux à St-Hyacinthe ?

M. Bouchard. — Il y en a en masse. Il y a même des journaux secrets. On est organisé un peu comme à Trois-Rivières. Nous voulons développer la bonne presse à St-Hyacinthe. Nous avons encore quelques journaux de bon esprit. Il est vrai qu'on a saisi mon "En Avant" chez un M. Champagne victime de la loi du cadenas. Il y a pourtant dans ce journal un collaborateur précieux. C'est un homme des ordres religieux qui écrit des articles dont je recommande la lecture au premier ministre. Je voudrais que le ministre du Travail fasse aux journaux conservateurs de St-Hyacinthe qui écrivent des articles contre le maire de la ville et le député du comté, des grands articles, je voudrais qu'il leur fasse faire une vie plantureuse. Que voulez-vous, j'aime mes adversaires.

M. Bastien. — C'est exactement combien pour tous ces journaux? Oui, je constate $35,000 pour les journaux amis. On nous avait pourtant chanté que le régime nouveau serait à base d'économie. Sous la pression et la demande du ministre du Travail, ces journaux amis recevront bien des largesses du gouvernement. Les hebdomadaires de Maisonneuve aussi. C'est donc $35,000 pour faire chanter les louanges du premier ministre et celles du ministre du Travail. Nous arrivons donc avec ce fait étonnant que dans l'espace de 18 mois d'une régime économe, on a endetté la province pour $80,00,-000 (protestations à droite). Et le ministre du Travail prend $35,000 de l'argent des ouvriers pour faire chanter ses louanges et celles du premier ministre. M. Tremblay. Le député de Berthier sait très bien que ce $35,000 n'est pas pour favoriser les journaux amis ni pour faire chanter mes louanges et celles du premier ministre. C'est uniquement pour renseigner les travailleurs de cette province. Quand l'entente entre patrons et ouvriers est conclue à la satisfaction de tous, les ouvriers eux-mêmes ont intérêt à ce que l'on publie cette entente. L'entente est publiée dans les journaux de la région où l'entent a eu lieu. L'ancien régime n'informait pas ses ouvriers de cette façon. Il ne faisait rien (rires). Les chicanes duraient entre ouvriers et patrons ; elles ont duré jusqu'à ce que nous arrivions au pouvoir. Nous affectons ce crédit aux journaux parce que c'est pour donner justice aux travailleurs qui nous l'ont demandé. En ce qui regarde les hebdomadaires de Maisonneuve, les ouvriers de mon comté n'ont pas besoin de journaux, pour leur bourrer le crâne. Ils connaissent assez leur député pour voter pour lui quand ils voudront.

M. Bastien. — Le ministre admet que c'est pour des journaux amis.

M. Tremblay. — Le député de Berthier soutient-il que c'est là un abus? Avant de faire cela, il ferait mieux de prendre ses précautions. Ces avis légaux seront publiés à la demande même des ouvriers. Nous faisons ce que les ouvriers nous demandent.

M. Bastien. — Le ministre prétend qu'il fait tout ce que les ouvriers lui demandent. J'ai assisté à une assemblée monstre, récemment, à Montréal, une assemblée d'ouvriers où l'on a fait des louanges de l'ancien régime et où l'on a critiqué sévèrement le ministre du Travail.

Voix à droite.— Comment, vous allez avec les ouvriers?

MAISON NEUVE

M. Bastien. — Je ne suis pas comme le ministre du Travail, moi. Je ne vis pas dans un château le long des grands boulevards. Je me retire avec le peuple. Je n'ai pas sacrifié $35,000 de l'argent des ouvriers pour faire chanter mes louanges dans des journaux amis. Dans le temps, le gouvernement libéral publiait les avis légaux dans la Gazette Officielle, et ce qui était d'intérêt général était reproduit gratuitement par la presse.

Je ne me retire pas dans un château que je ne possède pas moi. J'ai eu un mandat des électeurs de Berthier.... M. Tremblay est visiblement de méchante humeur). La critique, j'en ferai, c'est ce que je suis chargé de lui dire.

M. Tremblay. — Le député de Berthier s'est aventuré sur un terrain où il n'est pas assez solide. Il a fait une allusion à une assemblée de protestation contre les bills 19 et 20 qui ne regarde pas l'item discuté. Mais quand le député veut me toucher dans ma vie privée, il fait mieux de se taire. J'habite une maison que j'ai achetée avec mes deniers gagnés à la sueur de mon front. Je demeure là avec ma famille, dans la tranquillité. Mais lui, le député qui a hébergé le favoritisme de l'ancien régime avec des primes d'assurances, peut-il en dire autant? (Le ministre du Travail élève encore la voix). Il a été s'acheter un cottage de luxe le long de la Rivière des Prairies pour y vivre dans le scandale . . .

M. Casgrain. — Très bien, ça va faire.

ÇA Y EST

M. Tremblay, (violent). — Lui qui a joui des deniers de la province.". Ma construction, je n'en ai pas honte. Elle m'a coûté $17,000 que je paierai tout de ma poche. Et je ne demanderai pas de favoritisme. Ma demeure est humble et j'y reçois tous les travailleurs, tous les jours. Je défie le député de venir dans mon comté, je le défie tous les jours. Il n'y pourra pas parler. Tandis que j'offre d'aller dans le sien pour parler de lui.

M. Bastien. — Bienvenu.

M. Tremblay. — L'assemblée qu'il a fait allusion n'a rien à voir avec l'augmentation du crédit que nous discutons. C'était pour protester contre les bills 19 et 20. Le premier ministre a eu raison de le faire adopter en cette Chambre et en Chambre haute pour la sanction. Si le député veut toucher à ma personne qu'il mette son siège en jeu.

M. Bastien. — Je vois que j'ai piqué le ministre au vif en lui disant qu'il n'était pas à cette assemblée des ouvriers où au nombre de 8 à 10,000 ils protestaient contre lui.

M. Boyer. — Ce n'est pas cela qui l'a piqué, c'est l'histoire de son château.

A NOUS DEUX MAINTENANT

M. Bastien. — Son château, j'en ai parlé, c'est vrai. Mon Dieu, je l'en félicite s'il a un château, s'il peut avoir assez de confiance, s'il escompte beaucoup sur son régime, pour s'en construire un. On ne peut que féliciter quelqu'un de cela. Mais pourquoi m'insulter parce que je parle de cela ? Pourquoi cette bordée d'injures et de saletés ? Admettons que ce n'est pas un des plus grands châteaux. Tout le monde dans l'est dit que c'est un château. Un château nouveau genre. Je ne me cacherais pas derrière mon immunité parlementaire pour parler comme il l'a fait, si j'étis à sa place. Il sait fort bien qu'il ne peut répéter cela en dehors de la Chambre. On peut dire en dehors de la Chambre qu'il a un château, tout le monde le sait... On répète une légende fabriquée de toute pièce pour m'intimider en cette Chambre. Je défie encore une fois le ministre du Travail de répéter cela en dehors de la Chambre où il n'est plus protégé par son immunité parlementare. Quand il parle que je possède moi aussi un château sur les bords de la rivière des Prairies, il ment sciemment. Je peux lui dire que je suis qu'à loyer dans une modeste maison d'été. Je n'ai dit de lui que ceci : Le ministre se chauffait les pieds sur les chenêts d'un foyer de château quand les ouvriers protestaient contre lui au cours d'une assemblée monstre. C'est tout ce que j'ia dit. Je n'ai pas mérité cette bordée d'injures. Si j'étais aussi mesquin que lui, je pourrais bien moi aussi lui rappeler... (le premier ministre est debout, M. Tremblay aussi, serrant les poings, d'autres se lèvent).

M. Bastien. — Je pourrais rappeler certaines scènes alors qu'on discutait . . . de la mine Euréka... (tumulte). Le président Trudel se joint au concert d'"A l'ordre" qui pleut de partout à droite).

M. Bastien continue. Plusieurs de ses phrases se perdent . . . Le premier ministre crie : "Point d'ordre". Le président Trudel crie "A l'ordre". La Chambre est dans une effervescence qui rappelle un incident de l'an dernier.

M. Bastien, dominant le tumulte, continue toujours.

M. Duplessis. — C'est faux.

M. Bastien insiste au milieu du tapage. M. Tremblay s'avance les poings serrés. Le premier ministre tente de dominer le tumulte. Des roses que certains ministériels ont à leur boutonnière s'effeuillent; les pétales tombent sur le parquet.

M. Bastien. — (continuant sur le même ton) C'est ça vos ministres, vos parlementaires. Ah ! vous en voulez de la boue, si c'est de la boue que vous voulez absolument, nous ne sommes pas...

M. Bouchard intervient auprès de M. Bastien qui reprend son siège.

M. Duplessis. — Je demande, M. le président, que vous forciez le député de Berthier à retirer ses paroles et les expressions antiparlementaires et honteuses qu'il vient de proférer en cette Chambre. Et s'il refuse de le faire, j'ordonne que vous fassiez rapport à l'Orateur et que le député soit nommé.

M. Bastien. — Je retirerai mes paroles à condition que le ministre du Travail retire ses insultes. Il a été le premier à sortir des termes parlementaires et à faire des attaques d'une indécence...

M. Duplessis. — Je demande au président d'intervenir. Je n'endurerai pas qu'on donne à la Chambre pareil spectacle. Le député de Berthier s'est comporté de façon que je ne veux pas qualifier. Cela révèle un état d'âme avec lequel la Chambre n'a rien à voir.

M. Bastien se lève pour protester de nouveau.

M. Duplessis. — Qu'il retire ses paroles sans conditions.

JUGEMENT DE SALOMON

M. Bouchard (posément). —Les scènes de cette nature sont toujours regrettables, mais si le premier ministre veut s'en tenir à cette décision, il a tort. Le député de Berthier a été insulté et outragé dans sa vie privée, et de toute manière par le minstre du Travail. Maintenant qu'il est refroidi, je dirai au premier ministre qu'il n'a pas rappelé à l'ordre le ministre du travail. Il ne saurait y avoir pour deux députés une seule mesure.

M. Bourque. — Qui a commencé?

M. Bouchard. — Si on adoptait aussi, l'attitude qui devrait caractériser tout président de comité et tout Orateur de la Chambre, on interviendrait avant qu'in n'en arrive à des scènes de cette nature. Mais non, on n'a pas rappelé le ministre du Travail à l'ordre.

M. Duplessis. — J'ai soulevé un point d'ordre lorsque le député de Berthier a commencé de s'attaquer au ministre du Travail. Il s'agit purement et simplement du député de Berthier. Si le ministre du Travail avait été hors d'ordre, l'opposition aurait dû soulever un point d'ordre. La conduite du député de Berthier n'est pas conforme à la conduite d'un gentilhomme et d'un député.

Nous ne sommes pas pour déshonorer la législature; nous avons droit de donner l'exemple du respect dû à notre race, à nos traditions. Je lui demande de retirer ses paroles sans conditions. Tant que je serai premier ministre, je n'endurerai pas — oh ! ce n'est pas pour moi en particulier, je puis endurer les injures — mais comme premier ministre, je ne permettrai jamais qu'on vienne déshonorer la législature.

DEUX POIDS . . .

Le député de Rivière-du-Loup demande, lui aussi, le même traitement pour les deux fautifs.

M. Casgrain. —Le premier ministre a tort de se jeter ainsi sur le député de Berthier quand c'est son ministre du Travail qui a commencé. N'y avait-il donc pas d'injures dans les expressions que le ministre a employées lorsqu'il a parlé de "bombes" ? Le député de Berthier a été attaqué et il a rencontré son adversaire sur son terrain. Le ministre du Travail devrait être blâmé le premier.

M. Marc Trudel (président du comité). — Pendant le discours du premier ministre il n'y a pas eu de point d'ordre, j'en ai conclu que personne n'étais visé (rires narquois à gauche). Mais pendant le discours du député de Berthier j'ai demandé le silence et il a continué à parler quand même. S'il ne retire pas ses paroles je ferai rapport au président.

M. Bastien. — Je retirerai mes paroles à condition que le ministre du Travail retire les siennes.

M. Sauvé reprend son fauteuil.

M. Trudel. — Pendant la discussion sur un crédit, le député de Berthier a insulté le ministre du Travail. Le premier ministre a essayé de le rappeler à l'ordre, sans succès. J'ai essayé également, en vain.

Le président reprend les paroles du Dr Trudel et demande au député de Berthier de retirer ses paroles.

M. Bouchard. — Je me permets d'attirer l'attention du président sur l'article 284 des règlements.

M. Duplessis. — Qu'il retire ses paroles.

M. Bastien. — Je regrette de ne pas avoir obéi au président du comité et de ne pas m'être assis quand il me l'a demandé. Je reconnais que j'ai eu tort.

M. Duplessis. — Pas rien que ça.

M. Sauvé. — Le député de Berthier doit retirer ses expressions qui n'étaient pas parlementaires.

M. Bastien. — Si j'ai prononcé des paroles non parlementaires je le regrette, mais je l'ai fait parce que j'étais provoqué. Je le pense quand même.

M. Sauvé. — Je ne puis accepté la déclaration du député. Il doit retirer simplement ses paroles, sans commentaire, et surtout ne pas dire comme il le fait, qu'il le pense quand même. C'est la deuxième fois que je le lui demande. Il sait que la troisième fois je devrai employer des sanctions.

M. Bastien. — Je retire mes paroles.

L'incident est clos.

ORDONNANCES

M. Bouchard demande pourquoi les ordonnances de l'office des salaires raisonnables ne sont pas publiées par le gouvernement dans tous les journaux au lieu de l'être seulement dans la Gazette Officielle.

M. Duplessis répond que quand il s'agit de conventions collectives le gouvernement a décrété que la publication se fera dans les journaux étant donné que la Gazette Officielle n'est pas lue par la population ouvrière en général. "Les contrats collectifs ont un avantage", dit-il, "celui d'une entente entre les intéressés; mais ils ont aussi un inconvénient, celui de l'extention juridique. C'est pourquoi il faut que tous les intéressés soient avertis". M. Bouchard dit que les ordonnances auraient bien plus besoin d'être publiées dans les journaux, étant donné qu'elles s'adressent à cette partie de la classe ouvrière qui est la moins organisée et la moins protégée. M. Duplessis réplique qu'il y a une différence entre une convention collective et une ordonnance, que l'une est une entente entre les intéressés alors que l'autre est un jugement émanant d'un tribunal. Il parle de l'ordonnance No. 5.

M. Bastien. — Le ministre pourrait-il nous dire quand l'ordonnance No. 4 sera mise en vigueur?

Une voix. — Hors d'ordre.

Le président. — Hors d'ordre.

M. Bastien. — Le premier ministre a parlé de l'ordonnance No. 5 et personne n'a dit qu'il était hors d'ordre. Pourquoi ne pourrais-je pas parler de l'ordonnance No. 4?

M. Duplessis. — Si le député ne sait pas distinguer entre 4 et 5, ce n'est pas surprenant qu'il ait été élu par seulement une voix.

L'adoption de l'item de $30,000. pour l'application de la loi des conventions collectives est suspendue et l'on passe à un item de deux millions pour les pensions de vieillesse.

M. Casgrain. — Je me permettrai d'attirer l'attention de la Chambre sur un fait. Des gens, et j'en nommerai, M. Maurice Fortier entre autres, vont trouver les vieillards qui reçoivent leur pension et leur disent: "Vous allez perdre votre pension si vous ne vous abonnez pas au "Journal"...

M. Duplessis. — Tout dernièrement, mon attention a été attirée...

M. Casgrain. — Est-ce un point d'ordre?

M. Duplessis. — ...sur des faits de cette nature. J'ai donné des ordres pour que ces faits cessent immédiatement. Nous ne souffrirons pas que l'on se serve d'une loi aussi juste que la loi des pensions aux vieillards pour faire des tentatives d'abonnements à n'importe quel journal, fut-ce "Le Journal". Si l'on me donne des preuves que la chose est arrivée, je m'engage à sévir. Un homme n'a pas le droit de se servir d'un moyen comme celui-là pour abonner à un journal, fût-il le meilleur journal.

M. Casgrain dit qu'un curé lui a écrit pour dénoncer les méthodes employées par ce M. Fortier. Il offre au premier ministre de lui montrer la lettre s'il veut bien la considérer comme confidentielle. M. Duplessis ajuste son lorgnon et prend la lettre que lui apporte un page. L'hon. M. Bilodeau, qui est assis aux côtés du premier ministre, jette un coup d'oeil sur la lettre.

M. Casgrain. — Ce n'est pas au ministre du Commerce et de l'Industrie, mais au premier ministre que j'ai montré la lettre; et je l'ai prié de la considérer comme confidentielle. Je n'accorderais pas la même confiance à tous les ministres, pas même au ministre du Travail.

M. Bouchard rappelle ensuite qu'il a déjà posé une question au feuilleton de la Chambre relativement aux anciens reviseurs qui n'ont pas été payés.

M. Duplessis explique que tous les renseignements seront prêts d'ici peu. A l'heure actuelle on a payé $3,000. dans une dizaine de comtés, partout où après enquête on constata que l'ouvrage avait été bien fait. Le total des réclamations doit varier entre $20,000. et $30,000.

M. Bouchard suggère qu'au lieu de procéder ainsi on devrait laisser les réclamations venir devant les tribunaux.

M. Duplessis dit que le chef de l'opposition n'a pas toujours eu une confiance égale dans les tribunaux puisqu'il vota la loi Dillon qui a assommé tous les juges d'un seul coup.

M. Bouchard répond au premier ministre qu'il avait profité de la loi Dillon.

M. Duplessis nie et offre au chef de l'opposition de démissionner comme député des Trois-Rivières s'il peut prouver cela, à la condition que lui même s'engage à démissionner s'il ne peut le faire. "J'aimerais ça, dit-il, voir le chef de l'opposition dans une élection. Il pourrait se consoler après en disant: je ne me suis pas fait élire, mais je n'ai pas eu peur de me battre."

La discussion continue sur la loi Dillon et M. Duplessis reproche au chef de l'opposition de créer des embarras au parti libéral, "Si personne ne veut protéger le parti libéral, je vais prendre sa défense."

M. Bastien blâme le premier ministre de parler ainsi de la loi Dillon lui qui reprocha l'attitude prise par son chef, M. Houde, lors des contestations en bloc. Il ajoute que le premier ministre s'entrainait déjà à poignarder son chef comme il devait le faire pour d'autres.

M. Duplessis rétorque qu'il pourrait soulever un point d'ordre, mais qu'on ne doit pas exécuter les rèeglements à la lettre lorsqu'il s'agit de ceux qui ne sont pas responsables.

M. Bastien continue ses remarques et reproche au premier ministre de ne pas donner le ton à la Chambre.

L'étude du crédit se continue et M. Bouchard s'enquiert de ce que le gouvernement a l'intention de faire avec la pension aux mères nécessiteuses qui n'est pas incluse dans le budget.

M. Duplessis répond que le gouvernement d'après les estimés budgétaires prévoit un surplus de 7 à 8 millions et que la province aura bien le moyen de payer ces pensions au moment voulu sans pour cela s'exposer à un déficit.

L'item est enfin adopté et la Chambre s'ajourne à 8 h. 30.

Séance du soir

Dès l'ouverture, la Chambre passe à la deuxième lecture de la loi pourvoyant à l'institution d'une école supérieure des pêcheries. M. Onésime Gagnon explique la portée de cette loi. Avant d'en venir aux tractations qui aboutirent à la décision de fonder cette école, il fait un rapide exposé de la situation des pêcheries dans le passé et parle de l'entente de 1922, qui remettait les pêcheries à la province. Depuis son arrivée au pouvoir, il a étudié les moyens à prendre pour améliorer la situation de nos pêcheries. Il a rencontré les autorités de l'école d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière qui ont offert d'assumer la direction de cette école. Le gouvernement y posa cependant une condition, celle que l'école des Pêcheries assume l'organisation de coopératives en vue de grouper les pêcheurs, afin de les rendre capables de subir la concurrence. M. Gagnon fait, en passant, l'éloge de l'école d'Agriculture de Ste-Anne. Il souligne que l'on y aura la location et les professeurs sans frais. La seule dépense qu'il faudra faire, ou à peu pres, sera de monter un laboratoire de technicologie. L'on y donnera des cours d'hiver et durant l'été, les élèves recevront des leçons pratiques en Gaspésie. L'école collaborera avec la station expérimentale de Grande-Rivière, dirigée par le Dr Labrie. Il mentionne que la station biologique des Trois-Pistoles sera déménagée en Gaspésie, et il anticipe la coopération de cet organisme avec les deux précédents. Il termine en faisant l'éloge de Mgr Ross.

Le Dr Camille Pouliot se lève ensuite et félicite le gouvernement du souci qu'il porte aux pêcheurs. Il demande pour eux, les mêmes avantages qui ont été donnés aux cultivateurs.

On s'arrête là, et le premier ministre propose que la loi vienne en comité plénier à la prochaine séance.

Des bills

La Chambre adopte ensuite sans amendement, le bill 57, de M. Fisher, qui permet à la Régie des liqueurs d'accorder les permis pour la vente du vin et de la bière aux hôtel de 15 chambres (au lieu de 25) dans les endroits de villégiature. Il en est de même du bill Bilodeau relatif au taux d'intérêt des taxes municipales et scolaires. Il s'agit du taux d'intérêt à 5 pour cent. C'est pour rendre la loi plus claire, dit le ministre des Affaires municipales.

La Chambre adopte aussi la loi qui accorde la concurrence de juridiction aux cours inférieures des districts judiciaires de Rimouski et du Saguenay.

Le projet de M. Tellier, relatif à la succession de feu Lawrence Wilson, meurt sur place le comité se levant sur proposition de M. Duplessis.

Le projet concernant la Commission des écoles catholiques de Verdun, subit sa 3e lecture. La Commission est autorisée à emprunter $60,000.

Les bills concernant la ville de Val d'Or et la "Congregation Shevos Achim D'Beth Abraham (projet de M. Bercovitch) son

(Suite à la page 19)

CINÉ BULLETIN

(Titre et texte enregistrés — Tous droits réservés. Ottawa 1938)

Sous cette rubrique, pour l'information de nos lecteurs, nous donnons des indications diverses et une appréciation morale sur les films actuellement à l'affiche dans les cinémas de Québec, sans toutefois assumer aucune responsabilité quant aux autres parties du programme offert en ces salles.

Il n'est tenu, ici, aucun compte des réclames des exploitants du cinéma, et ce bulletin ne contient pas d'annonce payante.

Les cotations morales mentionnées plus bas s'inspirent aux meilleures sources d'information. Pour les films jugés condamnables, la note sera tempérée, s'il y a lieu, suivant les modifications ou coupures effectuées par le Bureau de Censure des vues animées de la province de Québec.

APPRECIATION MORALE

Classification

RECOMMANDABLE : film à voir; spectacle qui comporte un intérêt réel.

INOFFENSIF : pour tous, sans danger; plutôt récréatif.

CONVENABLE : permis aux habitués du cinéma.

SIMPLE RESERVE : ne convient qu'aux spectateurs adultes sérieusement formés; présente des éléments mêlés et offre certains dangers.

DOUBLE RESERVE : dangereux et à déconseiller fortement, sauf pour le spectateur adulte qui possède une culture intellectuelle et morale vraiment robuste, et qui peut se justifier par des motifs sérieux.

A REJETER: à proscrire absolument et à combattre.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement de la conscience; elle veut seulement le faciliter. Munie de nos renseignements, chaque personne doit voir à quelle catégorie elle appartient et, dans le cas d'un danger particulier, déterminer prudemment si elle peut s'y exposer. Il va de soi que le jugement du confesseur prime tout autre en la matière.

"Cambrai"

THE LILAC DOMINO. — Comédie musicale. Interprètes : Michael Bartlett, Jules Knight.
Convenable.

TALK OF THE DEVIL. — Un drame sombre se déroule en Angleterre à la suite d'un contrat du gouvernement pour la construction de navires. Interprètes : Ricardo Cortez, Sally Eilers, Basil Sydney.
Simple réserve.

"Canadien"

SARATI LE TERRIBLE. — Drame. Un homme sans scrupule exploite les débardeurs d'Alger, leur louant des taudis et leur prêtant de l'argent à des taux usuraires. Interprètes: Harry Baur, Jacqueline Laurent, George Rigaul.
Convenable.

LA GUERRE DES GOSSES. — Comédie. Une animosité ancestrale oppose les habitants de deux villages voisins. Les enfants, suivant l'exemple de leurs pères, bataillent les uns contre les autres. Réalisateur: Jacques Darroy. Interprètes: Jean Murat, Saturnin Fabre, Claude May, Sergent Grave, Ginette Marbeuf, Rognoni.
Inoffensif.

"Capitol"

SNOW WHITE AND THE SEVEN DWARFS. — Film en couleurs de Walt Disney, d'après le conte des frères Grimm. C'est l'histoire d'une jolie princesse qui, pour éviter les méchancetés d'une belle-mère jalouse, s'enfuit dans les bois. Elle pénètre dans la maison des sept nains et, en leur absence, elle fait le ménage et prépare le dîner. Or, la belle-mère déguisée en sorcière persuade la princesse de mordre dans une pomme empoisonnée, ce qui la fait tomber dans un sommeil de magie. Arrive un prince amoureux qui embrasse la princesse sur les lèvres; alors la princesse se réveille et faisant ses adieux aux petits nains, elle s'en va avec le prince.
Recommandable.

"Cartier"

NIGHT CLUB SCANDAL. — Mélodrame. Accusé de meurtre Harvey Stephens est sauvé de la mort grâce à sa soeur qui, le croyant innocent, demande l'intervention de Overmann, un reporter de journal. Interprètes: John Barrymore, Lynne Overman, Louise Campbell.
Simple réserve.

FLYING DOWN TO RIO. — Comédie musicale. Interprètes: Fred. Astaire, Ginger Rogers, Gene Raymond, Dolores Del Rio.
Simple réserve.

"Cinéma de Paris"

TROIKA SUR LA PISTE BLANCHE. — Drame. Les plans d'un avion nouveau sont volés. Pour assurer le silence de sa femme sur cette affaire, un certain Michel fait disparaître son enfant. Interprètes : Charles Vanel, Jean Murat, Jany Holt, Pierre Magnier.
Inoffensif.

LES GAIS LURONS. — Comédie musicale de Paul Martin. Trois journalistes; un trio d'amis. L'un d'entre eux épouse un jour une jeune fille pauvre sur le point d'être condamnée pour vagabondage. Le jeune époux est renvoyé de son journal parce qu'il a négligé de faire un article. Ces deux amis sont aussi congédiés pour avoir tenté de le défendre auprès du Directeur. Interprètes: Lilian Harvey, Henry Garat, René Guisol.
Convenable.

"Classic"

THERE GOES MY GIRL. — Comédie. Querelle d'amoureux provoquée par un éditeur de journal qui ne veut pas perdre son principal reporter Miss Sothern. Interprètes : Gene Raymond, Ann Sothern.
Convenable.

TOO TOUGH TO KILL. — Mélodrame. Un ingénieur avec l'aide d'une jeune fille reporter découvre ceux qui contrecarraient son projet de construction d'un tunnel. Interprètes : Victor Jory, Sally O'Neil.
Inoffensif.

"Empire"

PAROLE RACKET. — Mélodrame. Les difficultés encourues par Kelly pour maîtriser une bande de voleurs qui terrorisaient les boutiquiers. Interprètes: Paul Kelly, Rosalind Keith.
Convenable.

HOLLYWOOD HOTEL. — Comédie musicale. Ce film rappelle les émissions de l'heure radiophonique qui porte le même nom. Chants populaires, musique nègre. Interprètes : Dick Powell, Rosemary Lane, Glenda Farrell.
Convenable.

"Français"

TWO-FISTED GENTLEMAN. — Mélodrame. Un lutteur devient célèbre grâce à sa femme. Interprètes: James Dunn, George Mckay, June Clayworth.
Inoffensif.

MOUNTAIN JUSTICE. — Mélodrame. Un père veut imposer un époux à sa fille. Interprètes : Josephine Hutchison, George Brent, Margaret Hamilton.
Simple réserve.

"Princess"

PASTEUR. — Film français réalisé par Sacha Guitry. Le prologue nous montre M. Sacha Guitry à son bureau affirmant avec la conviction l'admiration qu'il porte au grand savant français. De la biographie de Pasteur nous voyons quelques épisodes: Pasteur et ses élèves à L'Ecole Normale au moment où la guerre de 70 est déclarée; ses querelles avec ses collègues de l'Académie des Sciences; la première vaccination antirabique subie par le petit Joseph Meister; l'apothéose à la Sorbonne où Pasteur déclare que le développement de la science rendra la guerre impossible.
Recommandable.

BREAKFAST FOR TWO. — Comédie. Moyens pris par Barbara Stanwick pour corriger son ami prodigue. Interprètes : Herbert Marshall, Eric Blore, Donald Meek, Glenda Farrell.
Inoffensif.

THE PURPLE VIGILANTES. — Un film "western". Une bande de brigands qui terrorisaient les citoyens d'une ville sont mis à la raison par les "Three Mesquiteers". Interprètes: Bob Livingstone, Ray Corrogan, Joan Barclay.
Convenable.

"Rialto"

MONSIEUR BEGONIA. — Vaudeville. Un jeune homme s'étant vu refuser le poste de directeur chez de grands couturiers, parce qu'il n'avait pas l'allure commerciale, se grime de telle façon que personne ne le reconnait, et est engagé sous le nom de M. Begonia. Interprètes : Pauley, Max Régnier, P. Stephen, Suzanne Dehelly, Josette Day, C. Darfeuil.
Convenable.

SANDERS OF THE RIVER.
Convenable.

"Victoria"

IGNACE. — Vaudeville. D'après l'opérette de Jean Manse. Réalisateur: Pierre Colombier. Ignace Boitaclou, employé comme ordonnance chez le Colonel, va de surprises en surprises : dans la maison c'est Mme la Colonelle qui commande, et chaque personnage a une liaison ou un flirt. Interprètes : Fernandel, Alice Tissot, Saturnin Fabre, Charpin, Claude May.
Convenable.

LA BETE AUX SEPT MANTEAUX — Film d'aventures de Jean de Limur. Un gentleman anglais se voie lui-même ou du moins provoque lui-même son propre cambriolage pour mieux supprimer la bande redoutable qui, après avoir assassiné son frère, s'en prend maintenant à sa fortune. Interprètes : Jules Berry, Meg. Lemonnier, Roger Karl, Jacques Maury, Maurice Rémy.
Inoffensif.

LEVIS

"Cinéma de Lévis"

LA SOURIS BLEUE. — Version française d'une comédie-vaudeville allemande de Ducis. Un imbroglio au sujet d'une place de sous-directeur d'une agence de voyages. Interprètes: Henri Garat, Monique Rolland.
Simple réserve.

TROUBLE IN MOROCCO. — Mélodrame. Un reporter se trouve par inadvertance mêlé à la "Légion étrangère". Interprètes: Jack Holt, Mae Clark, C. Henry, Oscar Apfel et autres.
Convenable.

SHAWINIGAN

Théâtre Auditorium

BAD MAN OF BRIMSTONE. — Aventures de Wallace Beery surnommé l'homme méchant de Primstone et de son fils jeune boxeur qui se met collecteur de taxes. Interprètes: Wallace Beery, Virginia Bruce, Denis O'keefe.
Convenable.

Théâtre Roxy

THE LAST GANGSTER. — Mélodrame. Une histoire de bandits. Interprètes : Edw. G. Robinson, James Stewart, Rose Stradner.
Simple réserve.

TROIS-RIVIERES

"Capitol"

THE BIG BROADCAST OF 1938. — Comédie musicale. Une course entre deux vaisseaux océaniques. Un officier découragé en recevant l'ordre de ne pas utiliser une nouvelle invention électrique qui devait augmenter la vitesse du vaisseau! Interprètes : W. C. Fields, Martha Raye, Dorothy Lamour.
Simple réserve.

"Imperial"

NOTHING SACRED. — Une jeune fille qui, d'après un faux diagnostic, doit mourir bientôt, accepte un voyage à New-York aux dépens d'un journal. Interprètes : Carole Lombard, Fredric March, Charles Winniger, Walter Connolly.
Convenable.

COMMENÇANT DEMAIN

SHE LOVED A FIREMAN. — Ce film vaut surtout par la description qu'il nous donne de la vie des pompiers. Interprètes : Dick Foran, Ann Sheridan, Robert Armstrong, Gordon Oliver.
Convenable.

COURAGE OF THE WEST. —
Inoffensif.

"Cinéma de Paris"

LE MESSAGER. — Drame. Auteur: Henri Bernstein. Réalisateur: Raymond Rouleau. Nick Dange épouse par amour Marie, la jeune secrétaire de sa fiancée. Bientôt la gêne s'installe au foyer car la fiancée délaissée obtient que toutes les portes se ferment devant lui. Nick part pour l'Afrique. Après un premier voyage son épouse le rejoint sur le quai de la gare au moment où il se préparait à repartir. Interprètes : Jean Gabin, Gaby Morlay, J.-P. Aumont.
Convenable.

BOULOT AVIATEUR. — Comédie. Le faux baron Bobèche sous le nom de Maillot dirige à Paris un cabinet d'assurances. Il tire le plus clair de ses revenus en faisant assurer pour une valeur supérieure de vieilles voitures hors d'usage que l'on démolit par suite... d'accidents. Or, la police met le nez dans ses louches affaires. Réalisateur : Maurice de Canonge. Interprètes : Michel Simon, Abel Jacquin, Marguerite Moreno, Jean Tissier et autres.
Convenable.

Sympathies

Une résolution de sympathies à l'adresse de l'échevin Emile Morin, qui vient de perdre sa mère, Mme Joseph Morin, a été adoptée à l'unanimité au cours de la dernière assemblée de l'Union fédérale des employés municipaux.

Ne pas confondre

M. Thomas Roy, ingénieur à la Banque Canadienne Nationale, et domicilié au No 64, Côte de la Montagne, n'a rien à voir avec l'individu du même nom qui a actuellement des démêlés avec les tribunaux.

AMUSEMENTS

• Charité • Travail • Convocations • Avis divers

Grand euchre-bridge

Au profit des oeuvres des soeurs missionnaires de Notre-Dame d'Afrique (Soeurs Blanches), vendredi le 25 mars 1938, à 8 heures p.m., à l'hôtel St-Roch. Admission : 25c.

Euchre-bridge mystérieux

Phil Bouchard présentera, mercredi, le 23 courant, dans la sacristie de l'église St-Roch, le grand euchre-bridge mystérieux, au profit de la J.O.C.F., section St-Roch.

Cinq prix de présence seront donnés en prix d'assistance et les cartes sont en vente à la sacristie. Admission 25c.

AMATEURS DE CARTES! ATTENTION ! !

Un grand euchre-bridge est actuellement en voie d'organisation à Courville.

Il s'agit d'un euchre comme il ne s'en est pas vu depuis longtemps.

Ce euchre-bridge est organisé par un comité de citoyens au profit des pauvres de la localité et rien n'est négligé par l'organisation pour faire un succès de cette soirée.

Il y aura d'abord bingo à 8 heures . . . et ensuite, le euchre. De nombreux et riches cadeaux seront offerts aux gagnants. Il y aura en plus deux prix de présence . . . deux articles de valeur. Une seule rafle, article d'une valeur de $20.

C'est vendredi de cette semaine, le 25 mars que ce grand euchre sera donné. Ne prenez donc pas d'autre engagement ce soir-là et venez à la salle paroissiale de Courville où on vous promet une soirée amusante.

AU PATRONAGE

Jeudi 24 mars, à 2 hres

Représentation de vues animées, un beau programme qui intéressera beaucoup les jeunes. Cette séance est donnée au profit des retraites fermées. Pour vous assurer une place, procurez-vous une carte en vous adressant au Patronage, 62, côte d'Abraham.

Prix : 10 sous.

CLASSIC
MER., JEUDI, VENDREDI
"TWO TOUGH TO KILL"
avec
Victor Jory, Sally O'Neil
aussi
"THERE GOES MY GIRL"
avec
Gene RAYMOND et Ann SOTHERN
et "BLAZING SIZES"
avec DICK FORAN

A LA TUQUE

Jeudi, aura lieu à la salle paroissiale une grande partie de cartes organisée par les dames patronnesses du prochain bazar, au profit de notre nouvelle église.

Les organisatrices comptent sur la présence d'une grande foule pour le succès de cette oeuvre.

"Le secret du lépreux"

A BEAUPORT
LE 5 AVRIL 1938

La section dramatique de Beauport, représentera dans la salle du collège, mardi, le 5 avril, un beau drame en 3 actes de Le Vielleur, intitulé : "Le secret du lépreux".

La scène nous transporte au temps des seigneurs du XVe siècle pour nous donner le plus vivant spectacle de la haine et de l'amour, et de leur puissance. Tantôt, le comte et son intendant, non contents d'avoir jeté dans une oubliette, le baron, un seigneur ennemi, veulent, par haine, soumettre à la torture et tuer ce dernier ; tantôt c'est le fils du baron ou bien un hystérieux lépreux, qui viennent par amour et charité, tenter de reconcilier et sauver les deux seigneurs ennemis, en dénonçant le vrai criminel. L'intrigue, les coups de scène, les personnages, tout fait de cette pièce, une représentation dramatique de haute portée morale. Le drame sera suivi d'une comédie en 2 actes, et les intermèdes seront remplis par le chant et de la musique.

Bref, cette soirée promet d'être une des plus agréables et utiles. Ne manquons donc pas l'occasion de retenir nos sièges au plus tôt, en téléphonant ou en s'adressant à M. Elphège Bélanger, 36, rue St-Michel, Tél.: 4-5247. On peut aussi s'adresser à la salle paroissiale de Beauport.

THEATRE
Avons en mains assortiment complet de drames comédies, saynètes, opérettes, pour hommes, femmes et enfants; aussi articles de théâtre, grimage, etc. Adressez toute commande à :
LE BON THEATRE
Boîte postale 10,
Ville de Beauport.

RIALTO
AUJOURD'HUI
PAULEY et la radieuse
Colette Darfeuil dans
"MONSIEUR BEGONIA"
aussi Paul Robeson dans
"SANDERS of the RIVER"
MATINEE : 10c — SOIREE: 20c

EXCELLENCE DE LA PUBLICITE

Ventes et profits de la compagnie Bovril augmentent à mesure que grossit son budget de publicité.

Québec, 23 mars. — C'est à une plus grande publicité que l'on doit la très considérable augmentation des ventes et des profits de la compagnie Bovril réalisés en 1937, vient de déclarer lord Luke, K. B. E., président et directeur-gérant de Bovril Limited, à la 4e assemblée générale annuelle de la compagnie tenue récemment à Londres.

Dans son rapport aux actionnaires lord Luke dit : "Il y a bien 50 ans qu'on annonce de façon ininterrompue le Bovril. Vous admettrez facilement avec moi, du moins je le crois, que les affiches et les annonces de presse du Bovril passent pour être au nombre des plus populaires et des plus fameuses. Nous continuons à avoir grande confiance dans les campagnes de publicité bien élaborées; aussi, comme je viens de vous le dire, une augmentation du montant d'argent consacré aux annonces dans les journaux et aux autres formes de publicité a eu pour résultat que nos ventes ont augmenté parallèlement de façon considérable".

Lord Luke a payé un magnifique tribut d'éloges à la mémoire de feu sir James Crichton-Browne, M. D., LL. D., F. R. S., récemment décédé à l'âge de 97 ans après avoir fait trente ans partie du conseil d'administration de la compagnie. "Je ne crois pas qu'il soit possible d'apprécier comme il le faudrait les services qu'il a rendus à la compagnie, pas plus que nous ne saurions assez admirer les qualités d'esprit et d'intelligence dont il a fait montre auprès des autres administrateurs. Exceptionnellement bien connu pour ses réalisations médicales et scientifiques, ce côté de son caractère était au moins égalé par des merveilleuses et vastes connaissances générales, sa bonté et sa courtoisie à l'ancienne mode, ainsi que par le sentiment profond qu'il avait du dévouement au devoir.

"Au cours de l'année 1937 nous avons constaté au chapitre des ventes une augmentation fort considérable, non seulement en Angleterre, mais également dans les autres pays. Chez nous les ventes du Bovril ont augmenté par suite de ce que l'hiver a été plutôt froid et qu'il est survenu une vague d'influenza qui a presque atteint des proportions épidémiques. Le fait est que pendant ces périodes de maladies courantes, les gens ont instinctivement recours au Bovril.

"C'est en des temps comme ceux-là que nous profitons de l'occasion pour nous servir de la publicité afin de tenir continuellement le Bovril sous les yeux et dans l'esprit du public. Pendant l'année qui vient de se terminer nous avons conséquemment augmenté notre budget de publicité de façon considérable mais en fin de compte, vous l'admettrez avec nous, ces dépenses additionnelles en valaient la peine et elles ont en retour considérablement fait augmenter nos revenus".

La compagnie Bovril détient le record enviable de n'avoir jamais manqué de payer un seul dividende, non seulement sur les actions de priorité et sur les actions ordinaires, mais encore sur les actions différées, et cela depuis 41 ans qu'elle existe. Le succès de cette entreprise intéresse particulièrement les Canadiens pour la bonne raison que son fondateur était canadien lui-même et que les premiers développements de cette industrie ont été faits dans la province de Québec. (c)

Beaucoup de travail mais séance orageuse

(Suite de la page 18)

aussi adoptés en 3e lecture.

Il en est de même pour la cie d'assurance "La Survivance". M. Duplessis s'étonne que l'on n'ait pas demandé comme parrain, le député de St-Hyacinthe.

La colonisation

On s'attaque ensuite aux crédits de la Colonisation. Un item de $450,000 est d'abord voté.

On passe ensuite à un item comportant une somme de $800,000 en primes de défrichement, de labour et d'ensemencement. M. Casgrain demande si les colons de Squateck et ceux de la seigneurie du lac Témiscouata bénéficieront de ces primes. M. Duplessis répond que le gouvernement a établi des colons dans la seigneurie de Témiscouata, bien que l'ancien régime eut fait des démarches inutilement cinquante années durant. Il dit que les mesures prises par le gouvernement ont jeté une lueur d'espoir chez les colons.

M. Casgrain demande combien il en a coûté pour établir ces colons. Le premier ministre annonce de nouveau que le gouvernement a droit de reprendre 65,000 acres de terres et de lots. Il ajoute: "C'est vous dire que le gouvernement sait parler aux trusts et se tenir debout devant eux". Il dit que son gouvernement a fait beaucoup en moins de deux ans, tandis que l'ancien n'a rien fait en 40 ans.

M. Tardif. — Je...

M. Boyer. — Adopté.

M. Tardif. — Une petite minute.

M. Boyer. — Est-tu colon ?

Le député de Frontenac fait alors l'historique en bref, de la seigneurie Crevier de Frontenac, où il est possible d'établir 13 paroisses, dit-il. M. Tardif lit un papier où sont relatées les anciennes concessions faites à la seigneurie.

M. Tardif dit qu'il faut se hâter de rendre la seigneurie Thomas à la colonisation avant que la compagnie Breakey ait fini d'y couper tout le bois.

M. Duplessis dit qu'il va étudier très soigneusement la question, et fait l'éloge de M. Tardif.

M. Emile Perron, député de Beauce, demande à son tour que l'on fasse de la colonisation de proche en proche dans les paroisses actuellement constituées de la Beauce, plutôt que d'envoyer les jeunes gens en Abitibi ou ailleurs. Il révèle qu'il y a actuellement 1568 lots de bonne terre qui pourraient être utilisés.

M. Duplessis dit que le projet est très intéressant et fait l'éloge de M. Perron.

On adopte finalement les items suivants: $450,000. pour l'administration, la vente des terres publiques pour fins de colonisation et l'établissement des colons; $800,000. pour les primes de défrichement, de labour et d'ensemencement; $75,000. pour les sociétés de Colonisation et l'Aide aux Colons; et $15,000. pour l'immigration et la publicité.

La Chambre s'ajourne ensuite à cet après-midi, à 3 heures.

Enquête qui a coûté $88,810

OTTAWA, 23, D.N.C.). — La Commission royale sur les pénitenciers qui a poursuivi son enquête au Canada, aux Etats-Unis et en Europe l'an dernier, et qui soumettra bientôt ses recommandations au gouvernement, a coûté à date au pays la somme de $88,810. Voilà ce qu'à appris un rapport déposé, hier après-midi, à la Chambre des Communes, à la demande M. A.-M. Edwards, député conservateur de Waterloo-Sud.

Les commissaires enquêteurs ont reçu les allocations des dépenses suivantes: Le juge Joseph Archambault, président à $25 par jour, $8,762; M. R.-W. Craig, C.R., à $25 par jour, $5,171, et M. J.-C. McRuer C.R., à $35 par jour $5,547.

Leurs dépenses de voyage se sont chiffrées ensuite ainsi: $1,551 pour le président; $1,827 pour M. Craig et $1,189 pour M. McRuer. M. Craig fut le seul à recevoir une rénumération fixé à $50 par jour. Il reçut de ce fait un total de $18,625.

Les secrétaires ont reçu un total de $18,665; les commis $4,581 et les sténographes $13,272. La commission a employé sept personnes a tenu 255 séances, a voyagé 55 jours et a entendu 3,242 témoins.

Funérailles de Mme A. Tremblay

De nombreux parents et amis ont rendu un dernier hommage, le 15 mars, à Mme Arthur Tremblay, née Emma Desgagners, décédée le 11 du mois courant, à St-Pascal de Baylon.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Hildevert Desrochers, curé de la paroisse. M. l'abbé A. Guérard chanta le service assisté de M. le curé Desrochers et de M. l'abbé Albert Nolet, vicaire.

L'église était décorée de riches tentures de deuil. La chorale paroissiale fit les frais de la musique au cours de la cérémonie funèbre. M. Raoul Leclerc, gendre de la défunte, rendit le cantique "O Salutaris Hostia". Le cantique "Au revoir au ciel", fut chanté par M. Grégoire Bussière, le directeur de la chorale.

On remarquait parmi l'assistance, en plus des parents, MM. Honoré Cloutier, Euclide Girard, Elzéar Levesque, Alfrido Levesque, Théogène Girard, Aristide Girard, Oliva Girard, Arthur Bédard, F.-X. Houde, Joseph Houde, Wilbrod Bouchard, Emmanuel Clavet, Ernest Gauvin, Aldéric Dubé, Philippe Morin, Eugène Labranche, René Simard, D. Landry, Eugène Lamontagne, Alphonse Marcoux, Paul-C. Pedneau, Jules Rodrigue, Maurice-H. Bois, M. Cloutier, et Charles Lapointe.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, son frère, M. Arthur Desgagners, de St-Hilarion; son gendre, M. Raoul Leclerc, de St-Fidèle; ses cousins, MM. Lionel Bergeron, ancien secrétaire du département de l'Instruction publique, Joseph Dubeau, et Napoléon Desgagners.

L'"Action Catholique offre à la famille en deuil ses plus sincères sympathies.

St-Ephrem (Bce)

BINGO. — (Spéc.). — Le 30 février, eut lieu, à la salle du couvent, une soirée de bingo organisée, sous le patronage de M. le curé, par M. le vicaire L. Trottier, et un grand nombre de jeunes gens de la paroisse et du village.

Un groupe de gens mariés ont bien voulu prêter leur concours et interpréter, sur la théâtre, deux pièces qui amusèrent fort l'auditoire au début et à la fin de la soirée. La comédie "Maison à louer" fut interprétée par MM. et Mmes Dr Gérard Roberge, Victor Grondin et Fernand Hamel.

Après les parties de bingo, se déroula une scène du bon vieux temps des plus authentiques, due à la plume de Mme Arthur Fortier, auteur de nombreux "sketches".

Une très nombreuse assistance (350 personnes au moins) contribua à faire de cette soirée populaire, un succès peut-être sans précédent à St-Ephrem.

Les recettes étant entièrement destinées au prochain congrès eucharistique national de Québec. La générosité des paroissiens porta le nombre des prix à 125 au moins. De plus, des paniers et gâteaux furent vendus à l'enchère.

Merci aux étrangers présents, aux paroissiens et, en particulier, à M. l'abbé Lomer Trottier, dont le dévouement est inlassable.

Voici ceux qui ont rempli les rôles dans le sketch du bon vieux temps "Les noces d'Hippolyte et d'Alexina".

Hippolyte, M. Victor Poulin: Alexina Mme Victor Poulin: Anthyme et Délima, grands-parents de la mariée, où se passait la veillée: M. et Mme Irenée Mathieu: François et Anaïs, beau-père et belle-mère, M. et Mme Fernand Hamel: les invités: "Tibi" le violoneux, Dr Gérard Roberge: Phonsine, Mme Dr Gérard Roberge; Célina, l'accordéonniste, Mme Nap. Doyon: Odilon et Mary, M. et Mme Emérilde Roy: Georges et Georgina, M. et Mme Victor Grondin.

NOS MALADES. — Mme Fraser Roy, Mlle Jeanne Fortin et M. Rolland Boucher sont malades. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

DECES. — M. Achille Routhier est décédé le 8 mars, à l'âge de 73 ans.

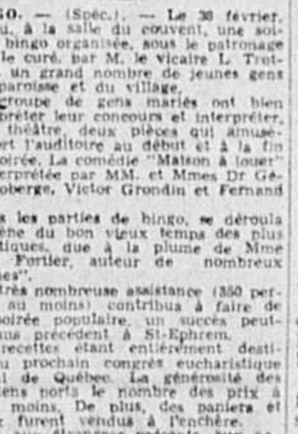

Fourrures vertes
Nous sommes acheteurs de Fourrures Vertes de toutes sortes.
Nous accordons une attention toute spéciale aux envois par malle.
Nous vous enverrons un chèque ou mandat de poste — et attendrons 10 jours avant de mettre les fourrures en stock.
P.-A. ALAIN, ltée
89, rue de l'Eglise (St-Roch)
Québec

AUBAINES REMARQUABLES
dans les
Vêtements pour Dames et Messieurs
LEGEREMENT USAGES

17 manteaux de printemps, couleurs: vert, gris, bleu marin, brun etc., différentes grandeurs, valeur jusqu'à 34.50. Spécial à: $3.95 — $4.95 — $6.95 — $7.95 et $8.95.

Swaggers 2 et 3 pièces, différentes couleurs et grandeurs, valeur jusqu'à $22.50. Spécial à: $6.50 — $7.50 — $8.50 et $9.95.

Magnifique renard argenté, valeur de $75.00 pour $34.50 (1 seulement).

Paletots de printemps pour hommes, différentes couleurs et grandeurs, valeur jusqu'à $22.50. Spécial à: $5.95 — $7.95 et $8.95.

Complets pour hommes, 1 et 2 pantalons, différentes couleurs et grandeurs, valeur jusqu'à $29.50. Spécial à: $4.95 — $6.95 — $7.95 et $8.95.

Chapeaux de feutre pour hommes, différentes teintes. Spécial à : 0.25c. et 0.50c.

Chapeaux melon pour hommes. Spécial à : 0.25c — 0.50c et 0.75c.

H TURCOTTE
33 BOULEVARD CHAREST, QUEBEC
TEL 2 3620
Ancien poste J.-A. ROY
Voisin de l'Action Catholique.

Funérailles de Mlle M. Bédard

D'imposantes funérailles ont été faites, le 14 mars, en l'église St-Charles de Limoilou, à Mlle Malvina Bédard, fille de feu F.-X. Bédard, décédée le 10 mars, à l'âge de 78 ans.

M. l'abbé Omer Villeneuve, cousin de la défunte, remplaçait le Père Raymond-Marie Bédard, O. P., d'Ottawa. Il fit la levée du corps et chanta le service, assisté des RR. PP. Lucien et Séverin, capucins.

Des messes basses furent dites aux autels latéraux par les RR. PP. Laporte et Plante, O. P.

Au choeur, on remarquait le R. P. Mauger, prieur des dominicains et l'abbé J. Brochu.

Conduisaient le deuil, ses frères : MM. Albert et Héliodore Bédard; ses neveux : MM. Joseph et Alexandre Bédard, M. D., C.-E., Ludovic Bédard, Moïse Paradis, C. Rainville, R. Drouin, Ed. Bélanger, maire de Charlesbourg, Roméo Carreau, J.-B. Raymond, A. Martel; ses petits-neveux : MM. Paul-Henri et Georges-Omer Bédard; ses cousins : MM. Jos.-U. Villeneuve, Art. Rouleau, David et Isidore Mailloux, Ad. Marcoux, Ulric Trudel, Jos.-I. Bédard, Wilf. Boivin, Odina Villeneuve, Ed. Gilbert Bédard.

Suivaient la famille : MM. Tancrède Gignac, ex-échevin, Eugène Bois, Jos. Bédard, maire de Charlesbourg, Eug.-O., J.-B., Art. Bédard, Emile ,Honoré, Maurice, David et Alph. Drouin, A. Langevin, Omer Dubeau, Amédée Grenier, Ls et Roland Raymond, Eug., Pierre, David, Chs, Paul Déry, jos. et Ad. Grenier, Herm. Bélanger, Cléophas et Hector Rainville, Ant. Parent, Ad. Simard, E. Picard, Ad. Morency, Ep. et R. Ampleman, Eug. Art. et Wilf. Paradis, Oscar Landry, E. Hince, Alph., Wilf., Pierre Bouchard, H. Bérubé, F.-X. Lafond, Eug. Daigle, Alph. Clavet, Art. Paquet, F.-X. Turgeon, Elie et Chs-A. Villeneuve, Alf. Demers, Jos., Tél., Arth. Poulin, Jos. et Clermont De Launière, Thomas et W. Larue, G. Paradis, Er. Trudel, Alex. Lortie, Marcel Bourret, Chs-A. Parent, Camille et Aug. Proteau, W. Hébert, Alex. Asselin, W. Carrier, W. Barouet, W. Deschênes, M. Pichette et un grand nombre d'autres.

Après la cérémonie funèbre, le cortège se forma de nouveau pour s'acheminer vers le cimetière de Charlesbourg, lieu de l'inhumation.

A la chapelle du cimetière, M. l'abbé Auguste Cantin, vicaire de la paroisse, récita les dernières prières.

Funérailles de Mme E. Blondeau

Un beau témoignage d'estime fut rendu le 10 mars, à Mme Eusèbe Blondeau, née Eugénie Beaulieu, décédée le 7 mars, à l'âge de 79 ans et 10 mois.

Mme Blondeau faisait partie de la congrégation des dames de la Sainte-Famille de la paroisse de St-Malo.

Les funérailles de Mme Blondeau eurent lieu en l'église de St-Malo, en présence d'un grand nombre de parents et d'amis.

M. le chan. F.-P. Lamontagne fit la levée du corps et chanta le service, assisté de MM. les abbés J. Emond et G. Robitaille, comme diacre et sous-diacre.

M. J. Fortin touchait l'orgue et joua à la fin du service, "Oh mon Dieu, c'est vers toi", M. Lucien Savard chanta "O salutaris"; M. G. Plamondon, "Beau Ciel".

Au départ de la maison mortuaire, 1158, St-Vallier, on remarquait les porteuses d'honneur des dames de la Ste-Famille : Mmes O. Bédard, L. Pageau, J. Martel, H. Thibault.

Le deuil était conduit par son fils, M. A. Blondeau; son fils adoptif : M. A. Leclerc; ses gendres : MM. Jos. Hamel, O. Lapointe; son frère : M. J. Beaulieu; ses petits-fils : MM. R. Hamel, J. Hamel, J.-P. Lapointe, A. Lapointe.

Dans la suite, on remarquait : MM. J. Hamel, D. Hamel, F. Hamel, E. Hamel, J. Blondeau, L. Blondeau, L.-P. Lapointe, A. Hamel, P. Lapointe, J. Alain, E. Routhier, P. Trottier, V. Côté, R. Côté, A. Dubois, J.-O. Paquet, A. Bédard, J.-E. Fortier, J. Savard, F. Martel, J. Fortier, C.-E. Routhier, E. Laflamme, E. Rochette, J. Pouliot, J.-W. Gauvin, A. Patry, J.-B. Blanchette, J.-B. Beaulieu, A. Cantin, C. Ferland, A. Kelly, D. Jacques, E. Kirouack, J. Lepage, J.-B. Ouellette, D. Deschênes, M. Gauvin, A. Voyer, L. Bernard, J. Anger, C. Trudel, L.-P. Dubois, F.-X. Gosselin, R.-L. Marquis, C.-E. Cantin, P. Dion, S. Gosselin, A. Béland, J.-P. Paquet, C. Hébert, H. Cantin, R. Cantin, J.-P. Cantin, N. P., A. Parent, A. Chénard, E. Corriveau, C. Sauvageau, G. Gauvin, J. Jobin, T. Girard, O. Côté, Ls Asselin, O. Routhier, P. Garneau, échevin, J.-B. Savard, F. Desbiens, L. Larue, A. Ouellette, J.-A. Rolland, E. Mercier, J.-A. Ratté, L. Larue, P. Morin, A. Picard, H. Ratté, A. Tardif, O. Martel, P. Lajeunesse, L. Leclerc, H. Robitaille, A. Gariépy, P. Côté, C.-E. Cantin, Jacques Casgrain, Luc Faguy, Luc. Roberge, ainsi que plusieurs autres.

La direction des funérailles étaient confiée à la maison J.-B. Beaulieu.

Nos sincères sympathies à la famille.

Funérailles de Mme Wm Walsh

Un bel hommage a été rendu, mardi, le 22 mars, à 9 h., en l'église de St-Patrice, Grande Allée, à la mémoire de Mme Mary Gurry, épouse en 2e noces de M. William Walsh, décédée le 19 mars, à l'âge de 85 ans.

Le départ s'est effectué à 8 h. 45, de la résidence mortuaire, 107 Aberdeen, pour ensuite s'acheminer vers l'église St-Patrice, Grande Allé. A l'église, c'est le R. P. G. McGuinness, C. S. S. R., qui a fait la levée du corps et chanté le service, assisté des RR. PP. A. Loflus et J. Bennett, C. SS. R., comme diacre et sous-diacre.

A l'orgue, la chorale, sous la direction de M. Léonce Crépault, rendit un beau programme de chant.

Au départ, sous la direction de M. Lepine, le deuil était conduit par son époux : M. William Walsh; ses fils : MM. Ernest Bélanger, Montréal, Walter et Hal. Walsh; son gendre : M. Frank-G. Julien; son petit-fils : M. Oscar Klans; son neveu : M. James Gurry.

Dans le cortège on remarquait : S. H. le maire Lucien Borne, MM. Wilfrid Samson, échevin, Emile Morin, échevin, Frank Dinan, échevin, D.-J. Kane, Tél. Brulotte, Mike Tobin, D. Desrosiers, Ad. Guay, J.-R. Malony, J. Nelson, H.-B. Cassedy, Alph. Talbot, Philippe Corriveau, C. R., F. Frenette, Jos. Sharrahan, M.-R. Egan, W.-J. Walsh, W.-P. Walsh, D. Nokely, H.-J. Walsh, jr, H.-J. Walsh, sr, P. Lynch, James Conway, T.-J. Kendeland, Wilf. Legaré, E.-H. O'Connell, Ls Gariépy, D.-J. O'Connell, Art. Bélanger, Will. Moroe, R. Timmons, Patrick Egan, D. Duval, James Donevan G.-M. Stanley, Eugène Mathieu, French Després, J.-O. Doherty, J.-A. Paré, T.-E. McKeaney, Geo.-G. Murphy, J.-A. Blouin, J.-S. DeBilly, Jos. O'Doherty, O. Burns, Jos. Coveney, W.-W. Carpentier, William Byrne, W. Cockley, Martin Readdy, W.-E. Berrigan, D. Byrne, W. Carbray, Théo. Casbray, T. Humphry, G.-H. Montminy, R. Burne, Jos. Breen, R. Mullely, J. Longargan, W.-J. Guérin, F. Bowles, col. J.-A. Morin, E. Bégin; H. Duplain, E.-G. Garman, W. Allynn, T. Mills, R. Dupéré, L.-H. Egan, F.-J. Covenay, Thomas Delaney, C.-W. Traves, Roméo Rousseau.

La maison Germain Lepine limitée avait la direction des funérailles.

Nos sympathies à la famille en deuil.

Avis à nos lecteurs

Nos lecteurs sont priés de parcourir les pages 17 et 18 de notre édition de lundi le 21. Ils trouveront une liste considérable d'ouvrages en vente à la Librairie de l'"Action Catholique", Québec.

CHASSEURS TRAPPEURS ! !
Vous êtes sûrs de la classification juste de vos peaux à fourrure, et de bons prix correspondants, chez J.-B. Laliberté (limitée).
Demandez nos cartes d'envoi par la poste.
Vous recevrez notre chèque avec nos offres détaillées, promptement.
Vos peaux sont bien gardées, et retournées à demande, dans les dix jours de la réception.
J.-B. LALIBERTE,
(limitée)
145, rue St-Joseph
Québec.

Cartes de Remerciements pour Sympathies et Souvenirs Mortuaires
L'Imprimerie de l'"Action Catholique", fait une spécialité dans ces imprimés. Liste de prix et modèles fournis avec plaisir sur demande. Téléphone : 2-4171.

Une messe est dite chaque jour pour tous les abonnés à l'"Action Catholique", et leurs parents défunts.

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation.

CHABOT. — A Québec, le 22 mars 1938, à l'âge de 86 ans et 6 mois, est décédée dame Eloïse Gauthier, épouse de M. Marcel Chabot, chauffeur.
Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 304 rue St-François, à 8 h. 45, pour l'église Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles.
9048—23-25-3 (2 fs)

GRAVEL. — A St-Romuald, le 20 courant, à l'âge de 83 ans et 6 mois, est décédé sieur Alexandre Gravel, époux de dame Henriette Bergeron.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 24 courant, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 19, rue St-Jean-Baptiste, à 8 h. 45, pour l'église de St-Romuald, et de là au cimetièrt de la paroisse.
9006—21-3 (3 fs)

METAYER. — A l'orphelinat St-Sauveur, le 21 mars 1938, à l'âge de 72 ans et 1 mois, est décédée dame Alexina Côté, épouse de sieur Edouard Métayer.
Les funérailles auront lieu jeudi à 8 h. 30.
Départ de l'orphelinat, rue Christophe Colomb, à 8 h. 15, pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.
9014—21-3 (3 fs)

NOEL. — A Québec, le 21 mars 1938, à l'âge de 68 ans et 6 mois, est décédé Louis-Joseph - Alphonse Noël, ancien industriel de St-Roch, fils de feu M. et Mme Joseph-Edouard Noël, née Henriette Langlois.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 24 à 9 heures.
Départ du salon mortuaire de Germain Lépine, Ltée, 293, rue St-Vallier, à 8 h. 45, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles.
8919—21-3 (3 fs)

PARENT. — A Québec, le 21 mars 1938, à l'âge de 65 ans, 9 mois, est décédé M. Vilmont Parent, entrepreneur maçon, époux de feu dame Victoria Paquet.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 h.
Départ de la maison mortuaire, 449, rue St-François, à 8 h. 45, pour l'église St-Sauveur, et de là au cimetière St-Charles.
9020 — 22-3 (3 fs)

SHIELDS. — A l'hôpital du St-Sacrement, le 21 mars 1938, à l'âge de 18 ans, 5 mois, est décédée Jeannette, fille de M. Napoléon Shields, employé du Quebec Power, et de dame Juliette Richard.
Les funérailles auront lieu, jeudi, à 8 h.
Départ de la maison mortuaire, 35, rue St-Luc, à 7 h. 45, pour l'église du Sacré-Coeur, et de là au cimetière Belmont.
9024 — 22-3 (2 fs)

THERRIEN. — A Québec, le 21 mars 1938, à l'âge de 80 ans, 3 mois, est décédée dame Rébecca Blouin, épouse de M. F.-X. Therrien, ex-contremaître des travaux publics.
Les funérailles auront lieu, jeudi, à 10 h.
Départ de la maison motuaire, 149, de la Salle, à 8 h. 45, pour l'église de St-Roch, et de là au cimetière Belmont.
9026 — 22-3 (2 fs)

TREMBLAY. — A Montmagny, le 21 mars 1938, à l'âge de 77 ans, est décédé sieur J.-A. Tremblay, ingénieur civil et arpenteur, époux en premières noces de feu dame Alice Pelletier, et en secondes noces de dame Marie Proulx, qui lui survit.
Les funérailles auront lieu à Montmagny, jeudi matin, le 24 courant, à 10 h. 30.
Parents et amis sont priés d'y assister.
8937—22-3 (2 fs)

VERRET. — A Montréal, le 21 mars 1938, à l'âge de 42 ans, est décédée dame Hélène Ryan, épouse de M. Jean-Baptiste Verret, jr.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 h. 30.
Départ de la demeure de son beau-père, M. J.-B. Verret, 51, rue Napoléon, à 9 h. 15, pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.
9042 — 23-3 (1 fs)

SERVICES SPECIAUX

Au Salon Fleuri, Enreg.
GRANDE VARIETE de fleurs naturelles et artificielles. Bouquets de mariées, tributs floraux, etc. Mme C. BLANCHET, prop., 362, RUE ST-JOSEPH, Québec. Tél. : 5068.
8406—1-3 (26 fs) S. P.

Aline Patry Enreg.
SPECIALITES POUR ENFANTS. Une visite est sollicitée. 53, RUE DE LA COURONNE, Québec. Tél. : 4-1968.
8200—5-3 (26 fs) S.P.

P. FERLAND
TEINTURIER-NETTOYEUR EXPERT. — Teinture pour deuil dans les 24 heures suivant la réception des vêtements. Chez Ferland, tout est assuré sans charge contre feu, vol et perte. 155-159, DU PONT, Québec. Tél. : 4-3531.
8407—10-3 (26 fs) S. P.

PROCUREZ-VOUS un contrat d'assurance de $1000. pour votre enfant. Dépot annuel $10.07. Dividendes annuels. Evitez les ennuis de collection hebdomadaire ou mensuelle. Consultez ERNEST GERMAIN, de la Mutual Life du Canada, 327, CHEMIN STE-FOY. Tél. : 6250.

FOURRURES

GRAND SPECIAL POUR PAQUES dans les parures de cou en Martres du Nord, Martres de Roche, Martres Japonaises, Renards Argentés, noirs, bruns, rouges, Kolinsky, Fitch, Ecureuils, etc. Avec un léger acompte, nous réserverons la parure de votre choix. Venez-nous voir ou écrivez nous pour vous convaincre. ARTHUR JOBIN Enr., 147, ST-JOSEPH, Québec. Tél. : 9016, en haut du 5-10-15 Woolworth.
8206—12-3 (sam. lun. mer. au 5-5) S.P.

CHARLES CLOUTIER
DIRECTEUR DE FUNERAILLES et embaumeur. Service jour et nuit. Satisfaction assurée. Service d'ambulance, jour et nuit. Employés compétents et courtois. Prix modérés. Maison fondée en 1856, bureau: 174, D'AIGUILLON. Tél. : 6210.
8465—16-3 (Mer. sam. lun. au 14-5) S. P.

Calendrier

LE MERCREDI, 23 MARS 1938

Aujourd'hui :
S. Victorin, martyr

Demain :
S. Gabriel, archange

SOLEIL : Lever : 5.53 Coucher : 6.09

LUNE : Lever : 0.58 Coucher : 10.11

LUNES DU MOIS

Nouv. Lune, le 2, à 0 h. 40 m. du matin
Prem. Quart., le 9, à 3 h. 35 m. du matin
Pleine Lune, le 16, à 0 h. 15 m. du matin
Dernier Quart., le 23, à 8 h. 6 m. du soir
Nouv. Lune, le 31, à 1 h. 32 m. du soir

Température

Vallée du St-Laurent inférieur : doux et nuageux aujourd'hui. Pluie et tonnerre probables ce soir ou jeudi.

Conférence de M. E. L'Heureux sur L. Veuillot

A l'occasion du centenaire de la conversion du grand journaliste catholique. — Un beau programme récréatif.

JEUDI SOIR

Comme nous l'annoncions, hier, une conférence-concert marquera demain soir, vingt-quatre mars, à 8 h. 30, à l'immeuble L'Action Sociale Catholique, le centenaire de Louis Veuillot, journaliste et écrivain catholique.

Voici le détail du programme de cette soirée :

1.—Chant : Au bord de l'eau. . . . . Gabriel Fauré
Vieille chanson espagnole. . . . . Louis Aubert
Mlle Muriel Hall, contralto.
2.—M. le directeur général présente le conférencier.
3.—Louis Veuillot :
a) journaliste puissant ;
b) journaliste patriote.
M. Eugène L'Heureux, secrétaire de la rédaction de "L'Action Catholique".
4.—Piano : Rêverie . . . . Schutt
Sonate, op. 7, Premier mouvement : Allegro moderato. . . . . Edvard Grieg
Mlle Marie-Laure Savary, pianiste
5.—Louis Veuillot :
c) journaliste catholique.
M. Eug. L'Heureux.
6.—A ma fiancée . . . . Schumann
Où . . . . . Schubert
Mlle Muriel Hall, contralto.
7.—Remerciements.
8.—O Canada.
Au piano d'accompagnement : Mlle Rachel Fafard.

La messe solennelle sera célébrée le matin, à 9 h. 30, à la chapelle du Séminaire.

Mort de Mme Ed. Bergeron

St-Grégoire de Nicolet, 23. (D.N.C.) — Nous apprenons avec regret la mort de madame Edouard Bergeron, née Alvinia Rouleau, décédée à l'âge de 71 ans et 7 mois. Elle était la mère des abbés Arthur Bergeron, vicaire à Arthabaska, et Wilfrid Bergeron, vicaire à Ste-Angèle de Laval, et de MM. Henri, Maurice et Armand Bergeron, tous trois de St-Grégoire de Nicolet. Elle laisse également dans le deuil, son époux, M. Edouard Bergeron.

Les funérailles auront lieu vendredi matin à St-Grégoire.

Nos plus vives sympathies à la famille en deuil, particulièrement à MM. les abbés Bergerou.

Heure dominicale

L'Heure dominicale de dimanche prochain, vingt-sept mars, de cinq heures à six heures de l'après-midi sera radiodiffusée de la chapelle des Pères Jésuites, rue Dauphine, à Québec, sur le réseau français de Radio-Canada.

La chorale de cette Heure dominicale est sous la direction de M. Henri Vallières. Les choristes sont accompagnés par M. Henri Gagnon, organiste titulaire à la basilique-cathédrale de Québec.

La causerie sera faite par M. l'abbé Henri Beaulieu, professeur au séminaire de Québec.

Sujet : "Eucharistie et vie chrétienne".

La chronique de l'actualité sera présentée par M. le docteur Jules Dorion, directeur de l'"Action Catholique" de Québec.

Conférence de M. l'abbé Groulx, le vingt-cinq mars

Vendredi prochain, 25 mars, M. l'abbé Lionel Groulx donnera son cinquième cours d'histoire du Canada, au Palais Montcalm, sous les auspices de la société St-Jean-Baptiste de Québec. Ce cours, comme tous les autres, sera gratuit. Les personnes qui n'auraient pas de cartes pourront s'en procurer, le soir, à la porte de la salle. Invitation est faite à tous les patriotes et spécialement aux instituteurs et à leurs élèves.

Nos lecteurs

Sont priés de revoir les pages 17 et 18 de notre édition de lundi le 21. Un lot considérable d'ouvrages en vente à la Librairie de l'"Action Catholique" ont été annoncés dans ces pages.

Orage électrique dans la région du bas du fleuve

A 7 heures, hier soir, les éclairs sillonnaient le ciel comme en été. — A la Rivière-du-Loup, une violente tempête électrique éclate au cours de la nuit. — Au Nouveau-Brunswick la foudre tue trois animaux.

PAS DE PLUIE A QUEBEC

Beaucoup ont été fortement intrigués hier soir, par l'apparence insolite du ciel. On eut dit qu'un orage électrique était sur le point de s'abattre sur la ville. Dès sept heures, "des éclairs sillonnaient la nue," comme dit le poète. Le vent soufflait par bouffée, tout comme en été. Sans doute, ne pouvait-on constater la chaleur écrasante qui précède les tempêtes de juillet. Mais il était impossible de ne pas se rendre compte que la région était visitée par un orage. Apparemment, c'était au-dessus de Montmagny ou de L'Islet que les éclairs faisaient rage. A Québec même, il n'y eut que quelques grains de pluie, par-ci par-là, mais pas suffisamment pour noircir les trottoirs.

L'observatoire nous informe qu'on n'a enregistré aucune dépression notable du baromètre.

Renseignements pris, à Montmagny, on a vu tout comme à Québec, des éclairs et on a entendu le roulement sourd du tonnerre. Toutefois, aucune goutte de pluie n'est tombée.

A la Rivière-du-Loup, il en fut tout autrement. Là, la tempête a exercé ses fureurs selon toutes les traditions du véritable orage d'été. Pluie en grande quantité, tonnerre incessant et des éclairs fulgurants. Pendant toute la seconde partie de la nuit, la ville fut témoin d'un ouragan inusité à cette période de l'année.

En s'enfonçant dans les terres, vers le Nouveau-Brunswick, on apprend que la tempête a causé des dommages. C'est dire qu'elle fut à son point culminant dans l'est de la province et dans les provinces maritimes. La foudre s'est abattue à Saint-Léonard du Nouveau-Brunswick, où elle tua trois animaux du troupeau de M. Arthur Collin Siegas. A certains endroits, même, rapporte-t-on, la grêle s'en est mêlée et tomba en forte quantité.

On craint que si le soleil hâte la fonte des neiges, et ajoute à l'eau qui est tombée hier, les rivières ne débordent et ne causent des inondations sérieuses.

M. l'abbé Dumont est nommé curé de Saint-Fabien

Rivière-du-Loup, 23, (D.N.C.). —M. l'abbé Pierre Dumont, vicaire à St-François-Xavier de Rivière-du-Loup, vient d'être nommé curé à St-Fabien de Panet, comté de Montmagny, en remplacement du regretté M. Arthur Ferland.

Conférence par M. Ls Francoeur

M. Louis Francoeur, directeur gérant du bureau du torisme à Montréal, a donné une causerie devant les membres du club Rotary, hier midi, au Château Frontenac, lors du déjeuner hebdomadaire du club. Il a été présenté par M. J.-Oscar Beaulé et remercié par M. Emile Renaud, secrétaire du club Automobile.

Un voyage de huit jours à New-York

"L'Action Catholique" offre à ses lecteurs et au public en général un magnifique voyage à New-York. — Départ de Québec le 21 avril par chemin fer et retour à bord de l'"Empress of Australia". — Trois jours dans la métropole américaine.

LE PRIX EST DE $79.50

Si des milliers de personnes se rendent chaque année à New-York pour y passer le temps de Pâques, c'est que, à cette époque la métropole américaine est avantageusement transformée. Broadway s'enveloppe alors d'une atmosphère de gaieté incomparable. Les grands couturiers venant de lancer leurs dernières créations, les New-Yorkaises s'empressent de les exposer en se promenant inlassablement dans les quartiers chics. Ainsi la Fifth Avenue est devenue, au temps de Pâques, le boulevard des élégances.

La température, selon toute vraisemblance, sera dans quelques semaines plus douce qu'elle ne l'a été, à pareille date, depuis nombre d'années. Le temps de Pâques ne sera que plus agréable à New-York. Mais, au fait, pourquoi n'y seriez-vous pas ? Pourquoi ne seriez-vous pas au nombre des milliers de touristes qui envahiront la métropole américaine dans quelques semaines? L'"A. C.", par son service de voyages, est en mesure de vous offrir une excursion épatante à New-York et à un prix renversant, si l'on considère tout ce qu'il comprend.

Notre voyage durera huit jours, de Québec à Québec. Nos excursionnistes partiront à la gare du Palais, le 21 avril prochain à une heure et trente de l'après-midi en wagon-salon. Arrivés à New-York le lendemain matin, ils y demeureront trois jours durant lesquels ils logeront dans un des plus chics hôtels. L'itinéraire mentionne encore que nos voyageurs visiteront, sans frais supplémentaire, la ville en autocar et qu'ils retourneront à Québec non par chemin de fer, mais à bord de l'"Empress of Australia". Et voilà la partie la plus intéressante du voyage. Après les fatigues inévitables d'un séjour de trois journées dans la métropole américaine, cette croisière de quatre jours sur l'océan et sur le fleuve St-Laurent apportera à nos voyageurs une détente d'autant plus parfaite qu'elle aura lieu dans une atmosphère de rêve. L'"Empress of Australia" est, en effet, un des plus beaux navires du Pacifique Canadien. Sa cuisine est recommandée. Ses salons, ses fumoirs, ses cabines sont d'un luxe sobre et reposant. Les promenades sont vastes et elles permettent aux voyageurs de faire des cures d'air ou de lire en pleine tranquillité dans des chaises longues. A cinq heures de l'après-midi, le thé est servi dans le grand salon. Et, le soir, après le dîner, la musique vient charmer les voyageurs. Ce voyage, nous le recommandons aux hommes d'affaires, aux personnes fatiguées d'une vie monotone et aux nouveaux mariés. Mais oui, ceux qui se marieront aux environs de Pâques trouveront dans notre voyage tous les éléments susceptibles de rendre une lune de miel inoubliable. C'est une court voyage que peu d'agences peuvent offrir au prix de $79.50.

Un peu moins de dix dollars par jour; voilà ce que nous vous demandons pour prendre part à la plus délicieuse excursion que l'on puisse rêver faire en cette saison. Les personnes habituées à voyager vous diront que notre prix est aussi bas que possible. Songez que vous avez droit de passage dans les wagons-salons et les wagons-lits durant le trajet de Québec à New-York; que, dans la métropole américaine, vous habiterez un hôtel recommandé, et où les pourboires seront compris dans le prix du voyage; que le transport de vos valises sera fait sans charges additionnelles; enfin, que vous retournerez à Québec à bord de l'"Empress of Australia", en classes cabine (première).

Donc, sauf les repas à New-York, dont le coût est très minime, L'"A.C." vous offre pour le 21 avril, soit quelques jours après Pâques, le plus beau voyage de huit jours que vous puissiez faire pour $79.50.

Nous vous donnerons de plus amples détails dans un autre article. Vous pourrez cependant téléphoner ou écrire à L'"A.C." où tous renseignements concernant notre voyage à New-York et des brochures vous seront donnés gratuitement.

Réunion de la Société Avicole

Ce soir à 8 heures, à l'Ecole Technique, boulevard Langelier, réunion des membres de la Société Avicole de Québec, Inc. Au cours de cette réunion, une conférence sera donnée sur l'élevage des poulets.

RETRAITES FERMEES

à la Villa Ste-Jeanne d'Arc, St-Hyacinthe

31 mars au 2 avril : filles.
13 avril au 16 : institutrices.
22 avril au 25 : filles.
26 avril au 29 : dames.
29 avril au 2 mai : filles.

PATRONAGE LAVAL

Séance de vues, jeudi après midi, le 24 mars, à 2 heures, à la salle du Patronage, 40 avenue Bigaouette. Admission générale : 5 sous. En foule, pour la mi-carême.

RETRAITES FERMEES

MAISON N.-D. DU CENACLE

Du 28 au 31 mars, retraite de piété, pour demoiselles ; du 4 au 7 avril, retraite pour dames. Pour renseignements et inscriptions, s'adresser aux MISSIONNAIRES DE L'IMMACULEE CONCEPTION, 651, rue St-Cyrille. Tél. : 9210.

La situation ouvrière se complique à Drummondville

DRUMMONDVILLE, 23. — (D.N.C.) — Prétextant que l'ordonnance no 5 ne leur permet plus de supporter la concurrence, les autorités de la Cie Louis Roessel ont annoncé que leur manufacture fermera ses portes d'ici à quinze jours.

Cette compagnie emploie environ 80 ouvriers, pour lesquels une telle perspective n'a assurément rien d'alléchant.

En ces derniers temps, la Canadian Celanese a congédié, de son côté, environ 300 employés.

Cette situation crée beaucoup de malaise parmi la classe ouvrière de Drummondville et jette un voile sombre sur l'avenir.

Causerie de l'abbé Tessier sur la société d'Histoire régionale

C'est en vulgarisant l'histoire régionale et en la dépouillant de son aspect historique, qu'on réussira à la faire aimer et étudier. — Oeuvre accomplie à date par la société. — M. Borne, vice-président d'honneur.

L'hon. JUGE LANGLAIS PRESIDE

"C'est en vulgarisant l'histoire régionale et en la dépouillant de son aspect historique qu'on réussira à la faire aimer et étudier" disait hier soir, à une réunion intime de la société d'Histoire régionale de Québec. M. l'abbé Albert Tessier, titulaire de la chaire d'histoire du Canada à l'université Laval, qui a raconté l'oeuvre de la société régionale des Trois-Rivières fondée en 1926.

M. l'abbé Tessier a déclaré que les membres fondateurs de la société des Trois-Rivières ont visé, dès le début, non pas à en faire une société savante, mais à trouver de l'inédit et à diffuser le goût de l'histoire dans la Mauricie.

Parmi les moyens d'action de la société régionale, M. l'abbé Tessier a mentionné d'abord la presse; les membres se succédaient à tour de rôle et parvenaient à faire insérer dans un journal local une page d'histoire régionale. Ensuite la société a surtout travaillé le terrain scolaire en organisant des concours d'histoire régionale et en organisant les pèlerinages d'histoire qu'on faisait précéder d'une grande publicité dans les journaux.

Comme troisième moyen, M. l'abbé Tessier mentionne des rafles de documents historiques chez les élèves; ces derniers étaient invités à trouver des vieux documents conservés dans les maisons et la société en disait la valeur. Des pièces d'archives de réelle importance ont ainsi été découvertes.

La publication des cahiers d'histoire régionale et de la série des pages trifluviennes valent aujourd'hui à la société de s'être enrichie de près de 50 volumes écrits par les collaborateurs de la société; ces volumes comportent des monographies, des pièces d'histoire sérieuse et des récits historiques; le tout est de l'inédit pour ceux qui n'ont rien lu de la Mauricie depuis une dizaine d'années. M. l'abbé Tessier a dit aussi comment les vues animées de la région pouvaient contribuer à en faire aimer l'histoire, surtout chez les enfants. Il a dit enfin, que le grand moyen d'action, c'était la collaboration des fondateurs de la société et de quelques collaborateurs de l'extérieur dont M. Omer Héroux. Il a dit que certaines collaboratrices avaient été une aide précieuse pour la société d'histoire régionale des Trois-Rivières.

Au cours de la réunion, qui était présidée par le juge Roméo Langlais, M. l'abbé Tessier fut déclaré membre d'honneur de la société d'histoire régionale de Québec, et Son Honneur le maire L. Borne, vice-président d'honneur de la société.

Un pionnier de Shawinigan est mort lundi soir

M. F.-X. Trudel, qui fut pendant 30 ans surintendant du moulin de la Belgo est mort à l'âge de 64 ans et 8 mois.

OBSEQUES JEUDI

Shawinigan-les-Chutes 23 (D.N.C.). — Shawinigan vient de perdre un citoyen très avantageusement connu dans la personne de M. F.-X. Trudel, décédé lundi soir, à l'hôpital Joyce Memorial, des suites d'une maladie qui le minait depuis de longues années. Il était âgé de 64 ans, 8 mois. C'est un des pionniers de Shawinigan qu'il habita dès 1898. Il travailla alors à la construction du moulin à papier Belgo et demeura au service de cette compagnie jusqu'en 1935. Il fut pendant trente années surintendant de la pulpe mécanique. Il fut mêlé aux différents organisations sportives de notre ville. Son sport favori était la pêche.

Outre son épouse, née Emma Cossette, le défunt laisse un fils adoptif, Alphonse, cinq frères, Eucharist, Joseph et Ernest, de St-Narcisse, Donat et Alfred, de Shawinigan ; trois soeurs, Mmes Joseph St-Arnaud (Alice), et Emile Frigon (Corinne), de St-Narcisse, et Mme Donat Trudel, (Melida), de Louiseville.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 9 heures, en l'église St-Pierre. Mgr Trudel, des Trois-Rivières, et petit-cousin du défunt, chantera le service.

Nos sincères sympathies.

NEVRALGOL FAGUET

C'est le bon remède prescrit contre la grippe, maux de tête, les douleurs de rhumatisme ou les névralgies. Exigez "les tablettes NEVRALGOL Faguet" Pas de substitut, les NEVRALGOL se vendent 25 cts la boîte partout.

M. le Dr J.-A. ROCHETTE, de Warwick, décédé ces jours derniers, à l'hôpital, à l'âge de 36 ans.

Mort du Dr A. Rochette de Warwick

Le défunt avait fait ses études au Séminaire de Nicolet et à l'Université Laval. — Il n'était âgé que de 36 ans.

NE A PRINCEVILLE

Ces jours derniers, est décédé à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, après quelques jours de maladie seulement, le Dr J.-Alfred Rochette, M.D.

Né à Princevlile, le 23 mars 1902, du mariage d'Alcide Rochette, cultivateur, et de dame Marie Patry, le Dr Rochette avait fait ses études au Séminaire de Nicolet et à l'Université Laval.

Il vint s'établir à Warwick, où il pratiqua la médecine durant 9 ans.

Il laisse dans le deuil, son épouse, née Alice Paradis, trois enfants, en bas âge, trois frères : MM. Arthur Rochette, de Richmond, Lucien Rochette, de Princeville, Omer Rochette, de Nashua, N.-H., cinq soeurs, Mmes J. Ménard, de Nashua, N.-H., A. Lecours, M. Hémond, A. Hémond, de Princeville, L. Bouvillier, de St-Louis de Blanford.

Nos sympathies à la famille en deuil.

ENTREPOSAGE DE FOURRURES

Avant de dire "au revoir" à vos fourrures, songez sérieusement à qui les confier pour la saison d'Eté.

Vous ne pouvez pas vous tromper en appelant

8131-SALON DES FOURRURES

Nous les enverrons chercher pour les déposer dans nos voûtes où elles seront en sûreté.

OFFRE D'ENTREPOSAGE GRATUIT

Si vous décidez une réparation ou une modification à vos fourrures, nous les garderons en entreposage tout l'Eté — SANS CHARGE AUCUNE — pourvu que la réparation se chiffre à $20.00 ou plus.

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

Nouvelles syndicales

DISCUSSION LE 30 MARS

Le bill Monette, qui est une refonte de la loi des accidents du travail, sera discuté au comité des Bills Privés de l'Assemblée législative, mercredi, le 30 mars prochain, et les intéressés sont invités à cette occasion de soumettre leur point de vue. La Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, Inc., sera représentée par plusieurs officiers et directeurs.

LA PATISSERIE

L'industrie de la pâtisserie est maintenant assujettie au contrat collectif de l'industrie de la boulangerie du district de Québec en vertu d'un arrêté ministériel publié dans le dernier numéro de la Gazette Officielle de Québec.

UNE JOURNEE SOCIALE

Le Conseil Central des Syndicats catholiques du diocèse d'Ottawa a organisé pour le 24 avril prochain, une journée sociale. Plusieurs officiers de la C.T.C.C., de même que le président et l'aumônier de la Fédération de la Pulpe et du Papier doivent adresser la parole à cette occasion.

MODIFICATION PREVUE

Une rumeur veut que le contrat collectif de l'industrie du bâtiment de la région de Chicoutimi soit modifié prochainement de manière que la ville fermée d'Arvida tombe exclusivement sous le contrat de l'industrie de l'aluminium, pour n'importe quel métier, n'importe quelle profession.

COMMIS EPICIERS ET BOUCHERS

Tous les commis épiciers et bouchers sont invités à une grande assemblée qui aura lieu ce soir, à huit heures au secrétariat des Syndicats Catholiques, 17, rue Caron. Des questions importantes sont à l'ordre du jour.

CHEZ LES TAVERNIERS

Le contrat collectif des tavernieirs a été signé récemment comme nous l'avons annoncé, et il vient d'être publié dans la dernière édition de la Gazette Officielle de Québec en même temps que la requête en demandant l'extension juridique. Ce contrat a été signé par l'Association des Taverniers et le Syndicat national catholique des commis-taverniers de Québec.

ASSEMBLEES SYNDICALES

Ce soir :

Syndicat des Plâtriers, section des tailleurs et section des monteurs de l'U.P.T.C., Syndicat de la Confection, Syndicat des employés de fonderies.

Demain soir :

Exécutif du Conseil Général des Syndicats Catholiques, Syndicat des Charpentiers-Menuisiers, Syndicat des Briqueteurs-Maçons, Syndicat du Lait, Syndicat des Services Hospitaliers.

ABONNEZ-VOUS A "LA SAINTE CROISADE"

"LA SAINTE CROISADE", l'organe de la Pieuse Union St-Joseph, est honorée d'une bénédiction de S. S. Pie XI et elle a été recommandée à maintes reprises par S. E. le card. Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec.

Elle publie des articles de fond, des traits édifiants, des légendes charmantes sur saint Joseph, ainsi que de nombreuses faveurs obtenues par l'intercession de ce grand Saint.

LA SAINTE CROISADE est imprimée sur papier de luxe et ses illustrations, oeuvre d'excellents artistes, tout en agrémentant la matière à lire, permettent d'admirer les plus belles productions de l'art chrétien.

A chaque livraison, les abonnés ont une chance de gagner la somme de $5.00 tirée au sort. De très belles récompenses sont offertes aux zélatrices de la revue.

Un numéro spécimen est envoyé gratis sur demande. On s'abonne à n'importe quelle date de l'année. Prix de l'abonnement : 50 sous par année. Etats-Unis : 60 sous.

Adresse : LA SAINTE CROISADE, 96, Chemin Ste-Foy, Québec.

Alphonse-L. AUGER
avocat
71, rue St-Pierre, Tél.: 2-5946
Edifice BANQUE CANADIENNE NATIONALE.

Xavier et Mathurin

XAVIER : Je ne te mens pas, mon vieux, je n'avais pas lu l'"ACTION CATHOLIQUE" depuis dix ans. Il fallait une grève comme celle de samedi pour me faire découvrir cet incomparable journal.

MATHURIN : Alors tu as été agréablement surpris ?

XAVIER : Surpris n'est pas le mot. Je dirais que j'ai été renversé. Des nouvelles, encore des nouvelles. Et bien présentées s'il vous plaît. Des rubriques variées et nombreuses. Des annonces artistiquement disposées. Une page de rédaction pleine de vie. Et un fameux supplément que l'on vendrait cinq sous ailleurs.

MATHURIN : Alors tu as décidé de t'abonner ?

XAVIER : Dès lundi matin, j'ai appelé pour réclamer un agent. J'ai eu un peu de difficulté à obtenir mon tour . . . Bien d'autres faisaient comme moi . . . Depuis, je reçois l'ACTION et . . . content comme un prince.

MATHURIN : Pourquoi boudais-tu ainsi l'ACTION depuis dix ans ?

XAVIER : Un vieux préjugé politique dont la sottise m'apparaît colossale depuis samedi. J'ai quasiment honte de te le dévoiler : j'étais trop partisan.

MATHURIN : Tout est bien qui finit bien ! . . .

XAVIER : Une minute, mon vieux, tout n'est pas encore fini. Je suis devenu propagandiste de l'ACTION. Depuis samedi, j'ai fait cinq conversions autour de moi. Je comprends maintenant comment l'ACTION s'est développé si vite en si peu de temps.

Lisez... et faites lire L'"ACTION CATHOLIQUE"

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Vous trouverez ci-inclus $ . . . . pour . . . . mois d'abonnement à l'édition quotidienne.

☐ Nouvel abonné ☐ Ancien abonné

Nom . . . . .

Adresse . . . . . Comté . . . . .

Par poste à l'extérieur de la ville de QUEBEC		A QUEBEC PAR PORTEUR	
Abonnement régulier	$4.00	Abonnement régulier	$3.00
Six mois	$2.00	Six mois	$2.50
Trois mois	$1.00	Trois mois	$1.25

On est prié de nous faire parvenir sa souscription par bon de poste, ou par chèque et d'indiquer plus haut par une croix, s'il s'agit d'un ancien ou d'un nouvel abonnement.

Adressez votre abonnement à "L'ACTION CATHOLIQUE", QUEBEC

Economisez en achetant maintenant une auto usagée

LAURENTIDE R & G (REMISE A NEUF ET GARANTIE)

Une auto usagée LAURENTIDE R & G diminuera immédiatement vos frais de fonctionnement et de "service". Profitez du grand choix de superbes voitures (toutes les marques populaires) que nous offrons présentement.

Visitez notre département de réparations

Nous vous invitons à venir visiter notre département de réparations où les autos usagées sont remises à neuf avant la vente.

25, rue DORCHESTER
Tél. : 8181

Les Garanties

GARANTIE d'une auto neuve

60 jours sur les Ford '37 et 30 jours sur les Ford '36 et la fameuse Garantie 50-50 est accordée sur tous les autres modèles.

LAURENTIDE AUTOMOBILES INC.

PAUL et JEAN CHAMPOUX, prop.